

CIÓN

LE LIVRE
DES
CENT-ET-UN



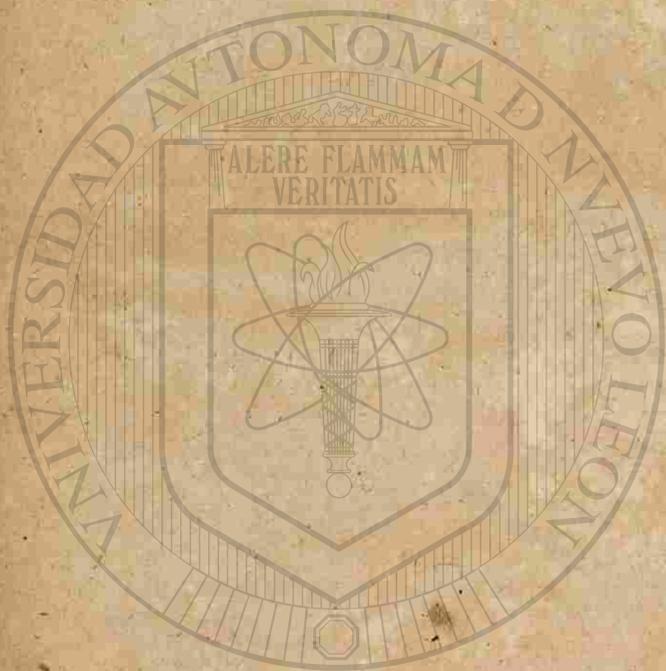
PQ1275
C5
1832
V.10
C.1

840



1080075755

84 = 4



UANL

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS



1539A



PARIS
LE LIVRE
DES CENT-ET-UN
LE LIVRE
DES CENT-ET-UN
LE LIVRE
DES CENT-ET-UN

LE LIVRE
DES CENT-ET-UN.
TOME DIXIÈME.

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN
DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

A 1951



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE VENECIA

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

—000—
TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
RUE JACOB, N° 24.

—000—

PARIS,
OU
LE LIVRE
DES CENT-ET-UN.

TOME DIXIÈME.



A PARIS,

CHEZ LADVOCAT, LIBRAIRE
DE S. A. R. LE DUC D'ORLÉANS,
RUE DE CHABANNAIS, N° 2.

M DCCC XXXIII.

PA 1275
C 552
1832
v. 10



75755

PARIS,

OU

LE LIVRE

DES CENT-ET-UN.



LA

RÉVOLUTION DE JUILLET 1830.



La vigueur et la promptitude de l'action, l'im-
mensité des résultats, font des événements de
juillet le plus grand fait historique dont le sou-
venir puisse être transmis à la postérité.

Quelques jours ont suffi pour offrir au monde
cet étonnant spectacle: les lois outragées par
un gouvernement qui avait juré de les respec-
ter; la violence et le meurtre employés pour

PARIS. X.

29454

PA 1275
C 552
1832
v. 10



75755

PARIS,

OU

LE LIVRE

DES CENT-ET-UN.



LA

RÉVOLUTION DE JUILLET 1830.



La vigueur et la promptitude de l'action, l'im-
mensité des résultats, font des événements de
juillet le plus grand fait historique dont le sou-
venir puisse être transmis à la postérité.

Quelques jours ont suffi pour offrir au monde
cet étonnant spectacle: les lois outragées par
un gouvernement qui avait juré de les respec-
ter; la violence et le meurtre employés pour

PARIS. X.

29454

soutenir cette *insurrection du pouvoir* contre l'ordre légalement établi; un peuple de citoyens improvisant la résistance contre une injuste agression, et courant aux armes pour défendre ses droits; des troupes d'élite vaincues par une héroïque population; le courage civil se montrant l'égal du courage militaire; des hommes d'État régularisant la victoire et travaillant pour assurer la liberté avec autant d'ardeur qu'on en avait mis à la conquérir; un prince en qui les vertus privées avaient révélé les vertus publiques, et dont la famille, après lui, donnait de longs gages à l'avenir, appelé à se mettre à la tête de ses concitoyens, accourant au milieu d'eux paré de ces couleurs nationales qu'il avait portées dans sa jeunesse, et qui devenaient une seconde fois le symbole de la délivrance d'un grand peuple; les lois rétablies, l'ordre public renaissant à sa voix, le crédit soutenu, la paix conservée; la plus vieille dynastie de l'Europe punie par la perte irrévocable de la plus belle des couronnes; un gouvernement national assis sur les bases solides d'un pacte librement offert et franchement accepté: tant de glorieux événements accomplis dans le court espace d'un demi-mois, sans violences privées, sans réaction, sans qu'il en ait coûté la vie à un seul homme désarmé! Quel spectacle! quel sujet de médita-

tion pour les peuples! quelle leçon pour les rois! quel magnifique sujet pour un historien!

Mon dessein n'est pas de raconter tous les incidents qui se rattachent à ce grand événement: d'autres s'empareront de cette tâche, et la rempliront mieux que moi. Mais il m'a semblé qu'un exposé succinct des divers actes qui ont consommé cette *glorieuse Révolution*, s'il n'avait pas le charme d'une histoire écrite avec art et soutenue par cet intérêt dramatique qui s'attache surtout au récit des faits, aurait cependant son utilité, s'il fixait avec exactitude le véritable caractère, le caractère légal du nouvel *Établissement fondé en juillet*.

I.

A peine le ministère du 8 août avait été créé, qu'un instinct subit vint révéler à la nation le danger dont elle était menacée. La presse sonna l'alarme! Des procès furent intentés: le *Journal des Débats* soutint la première attaque: devant ses premiers juges, il succomba; mais il fut acquitté, sur l'appel, par la cour royale de Paris sous la présidence de M. Seguiet; et ce premier acte de résistance suivi d'acquiescement prouva qu'il ne fallait pas désespérer. Honneur à l'ordre judiciaire qui, le premier, a fait digue contre

le torrent qui devait entraîner toutes nos libertés !

La session de 1830 s'ouvrit. Le discours du trône exprimait l'idée du gouvernement : il était menaçant. La chambre des Députés sentit le besoin d'y répondre. Elle fit son *Adresse*, dans laquelle elle déclare au roi qu'il n'existe *aucun concours* entre les vues politiques du ministère et les vœux du pays.

La chambre est dissoute : la France entière répète : *Honneur aux 221 ! Vivent les 221 !*

Une *proclamation du roi* est dirigée personnellement contre ces courageux mandataires de la nation ! on veut les frapper d'incapacité. Les journaux de la contre-révolution répètent à l'envi qu'on ne peut pas, qu'on ne doit pas les réélire, sous peine de voir éclater des coups d'état ! Les présidents des collèges tiennent le même langage ; ils menacent les électeurs, si les électeurs *s'obstinent* à réélire les mêmes députés !.... Et pourtant, ils sont réélus ! ils le sont presque tous à une majorité plus forte que la première fois !

Dès lors la guerre semble déclarée entre le ministère et la chambre : il y a entre eux une incompatibilité absolue. La majorité révélée par l'adresse est acquise à la nation ; elle est fortifiée par de nouveaux choix.... Que fera le ministère ?

Il eût dû se retirer, mais il reste ; une voix impérieuse le retient ; c'est la volonté personnelle de Charles X, d'un roi qui veut se rendre absolu ! L'annonce des coups d'état promis s'accrédite de plus en plus : l'article 14 de la Charte est invoqué dans le sens le plus opposé à l'ordre constitutionnel !....

Un instant, toutefois, le gouvernement paraît ramené à des idées plus sages. Les députés qu'on avait d'abord eu la pensée de ne pas réunir, sont convoqués pour le 3 août : *Et si n'y faites faute*, disent les lettres de convocation. Chaque député les reçoit le 25, pour entretenir sans doute leur sécurité ! et le 26 (qui l'eût pu croire !), trois ordonnances, délibérées déjà depuis plusieurs jours, et portant cette même date du 25, viennent attester le parjure et la perfidie ! La première suspend la liberté de la presse, la deuxième annule les élections, la troisième institue un nouveau système électoral.

Le ministère y met si peu de ménagement, que, dans le rapport qui précède les ordonnances, il déclare ouvertement qu'il s'est placé *en dehors de l'ordre légal* ; il annonce en même temps qu'il aura recours à *la force* pour assurer le succès de ses mesures.

A l'apparition du *Moniteur*, la stupeur et bientôt l'indignation sont dans tous les esprits !

Cependant, par un mouvement tout rationnel et qui doit servir à caractériser cette époque, le public n'est affecté que d'une seule impression, *la violation des lois!* Il ne songe qu'à un seul remède, invoquer la justice et les lois, opposer la *résistance légale!*

Le 26, à onze heures du matin, des jurisconsultes sont interrogés¹; leur réponse est « que les ordonnances sont illégales, qu'il faut refuser d'y obtempérer, et que tout journal qui aurait la lâcheté de s'y soumettre *ne mériterait pas de conserver un seul abonné.* »

Une résolution conforme est prise immédiatement par les courageux rédacteurs des feuilles périodiques; réunis au bureau du *National*, ils protestent; ils résisteront par toutes les voies de droit.

Les premières attaques contre leurs presses amènent une ordonnance de référé qui promet vingt-quatre heures de répit.

Bientôt un jugement plus énergique prononcera sur le fond même de la question.

Mais un autre genre de combat se préparait: le gouvernement avait prévu qu'un aussi violent mépris des droits nationaux ne serait point ac-

¹ Méilhau, Barthe, Odilon-Barrot, chez Dupin aîné, alors bâtonnier des avocats. Voyez *Le Temps*, numéro du 15 août 1830, et le *Constitutionnel*.

cepté sans résistance. Il avait disposé d'avance tous les moyens qu'il croyait propres à la surmonter. La garde royale et les Suisses étaient sous les armes: d'autres corps de troupes avaient été réunis. Ce déploiement de la force militaire appela la résistance armée des citoyens; la lutte s'engagea dans la soirée et la nuit du lundi.

Le mardi 27, les députés présents à Paris sont convoqués et se réunissent chez leur collègue M. Casimir Périer, rue Neuve-du-Luxembourg. Ils s'y rendent pendant que l'on se battait aux deux extrémités, rue Saint-Honoré et à l'hôtel Polignac, près du boulevard. A mesure que chacun d'eux se présentait pour entrer, la foule se rangeait avec respect et criait: *Vivent nos députés!*

Ils n'étaient que trente-sept¹. Là s'établit une délibération calme, et, pour ainsi dire, à jour; car les fenêtres étant ouvertes, les regards curieux des habitants de la chancellerie plongeaient jusque dans le salon où se tenait l'assemblée².

¹ Lafayette, Laffitte, Salverte, B. Constant, Dupont de l'Eure n'étaient pas encore arrivés à Paris. Ils accoururent aux premières nouvelles.

² Casimir Périer montrait déjà toute son énergie: « Messieurs, disait-il, le mouvement qui s'opère est trop beau pour que nous ne le secondions pas de tout notre pouvoir. »

Les opinions sont ouvertes; les uns proposent qu'à l'exemple du gouvernement, on se mette de suite tout-à-fait en dehors de la légalité; d'autres veulent, pour la moralité même de l'action, que l'on conserve tant qu'on le pourra les rapports qui ont existé jusqu'alors avec le gouvernement: tous s'accordent à *protester contre les Ordonnances*, et à reconnaître le droit qu'ils ont d'agir, sinon comme *Chambre*, attendu leur petit nombre, du moins individuellement, comme *députés valablement élus*.

Dans cet esprit, on arrête que trois membres rédigeront un projet de protestation ou d'adresse (on se réserve d'y donner un nom), pour exprimer les sentiments de la réunion, et l'on s'ajourne au lendemain.

Cette protestation, rédigée par M. Guizot, fut approuvée le mercredi soir chez M. Bérard, et imprimée dans plusieurs journaux, avec les noms de ceux qui y avaient concouru ou adhéré.

Dans l'intervalle, une députation, composée de MM. Gérard, Lobau, Laffitte, C. Périer et Mauguin, se rendit aux Tuileries, à travers la fusillade, pour représenter au maréchal Marmont (qui commandait le siège) le déplorable état de la capitale, et l'engager à faire cesser le feu. Le maréchal alléguait que « l'honneur militaire est l'obéissance. — Et l'honneur civil? reprit

« M. Laffitte. — Mais, messieurs, dit le maréchal, « quelles sont les conditions que vous proposez? » — Sans trop préjuger de notre influence, dirent les députés, nous croyons pouvoir répondre que tout rentrera dans l'ordre aux conditions suivantes: Le rapport des ordonnances illégales du 25 juillet, le renvoi des ministres, et la convocation des Chambres, le 3 août. » — Ces propositions ne furent point acceptées; mais elles constatent du moins la mise en demeure et l'avertissement donné au pouvoir; et si la démarche fut inutile, elle n'en restera pas moins comme un acte de courage, un titre d'honneur pour ceux qui se dévouèrent en cette occasion.

Pendant que le maréchal faisait ses preuves d'*obéissance militaire*, le tribunal de commerce donnait un grand exemple du *courage civil* et de la vertu qui doivent distinguer de vrais magistrats. Au bruit de la fusillade qui résonnait de toutes parts, M. Ganneron, après une plaidoirie calme et ferme de l'imperturbable Mérilhou, prononçait un jugement mémorable portant « que l'ordonnance du 25 juillet étant contraire à la Charte, n'était point obligatoire pour les citoyens aux droits desquels elle portait atteinte. » La nuit du mercredi fut employée à redoubler les préparatifs d'une nouvelle attaque: les Pari-

siens, de leur côté, continuèrent à disposer de leurs moyens de défense; et le jeudi matin, 29, la fusillade et le canon se faisaient entendre sur tous les points aux cris répétés par tous les citoyens de *Vivent la Charte et la Liberté*.

Cependant la garde nationale commençait à se montrer en uniforme et à se former; elle demandait *un chef!*... et n'en avait point... Le général Pajol, qui s'était offert le mercredi, n'attendait le jeudi matin qu'un ordre signé de quelques députés de Paris pour se mettre à la tête. Cet ordre, écrit à six heures du matin chez le duc de Choiseul par Alex. Laborde, député de Paris, sous la dictée de Dupin aîné, fut remis au lieutenant-colonel Degoussée, qui se hâta d'aller le faire signer, et qui le remit ensuite au général Pajol.

Les affaires ne tardèrent pas à prendre une tournure plus décisive. A neuf heures, le général (depuis maréchal) Gérard et Dupin aîné se rencontrèrent chez Laffitte, arrivé de la veille en toute hâte, et qu'une foulure au pied retenait chez lui. Les autres députés y étaient attendus. A onze heures, ils étaient environ quarante. On discuta sur la nécessité, en l'absence de tous pouvoirs légaux, d'établir à l'*Hôtel-de-ville* une *commission* qui pût veiller au maintien de l'*ordre public*: il fut soigneusement expliqué qu'on

n'entendait pas donner un gouvernement à la France, mais seulement donner une administration centrale à la capitale dans la situation où elle se trouvait placée. Aussi cette commission ne fut-elle instituée que sous le titre de *Commission municipale*.

Cela convenu, on procéda au scrutin, et l'on choisit à l'unanimité MM. Laffitte, C. Périer, Gérard, Lobau, Odier. On leur laissa la faculté de s'adjoindre d'autres membres, s'ils le jugeaient nécessaire.

Sur ces entrefaites (vers une heure de l'après-midi), M. de Lafayette arriva, tenant à la main plusieurs lettres: il demanda la parole, et dit avec ce noble sang-froid qui l'a toujours distingué dans les grandes occasions, « qu'un grand nombre de bons citoyens se rappelant qu'il avait jadis commandé la garde nationale parisienne, « lui avaient écrit pour l'engager à se mettre encore à sa tête, et qu'il était résolu de céder à leur vœu. » On applaudit à cette résolution.

Déjà le général Gérard avait accepté le commandement de la troupe de ligne, et deux régiments venaient de lui faire leur soumission. Ce motif l'empêcha d'accepter les fonctions de membre de la commission, pour lesquelles M. de Schonen lui fut immédiatement substitué.

Les rôles ainsi réglés, chacun partit de son

côté; les membres de la commission municipale et le général Lafayette pour se rendre à l'Hôtel-de-ville; et le général Gérard pour réunir à lui les troupes de ligne qui feraient défection, et pour suivre le mouvement des troupes royales dont la retraite s'opérait sur Saint-Cloud.

On pouvait craindre une attaque dans la nuit ou pour le lendemain; car il n'était pas probable qu'un gouvernement qui avait amené les choses à de telles extrémités, renonçât à tenter un nouvel effort. On se préparait à tout événement; les barricades visitées par les généraux et par plusieurs députés, furent soigneusement entretenues et gardées.

Le vendredi 30, à dix heures du matin, les députés, réunis de nouveau chez M. Lafitte, sentirent la nécessité de prendre un parti pour prévenir l'anarchie, et résolurent de déferer la lieutenance générale du royaume à M. le duc d'Orléans. Pour régulariser cette délibération, on indiqua, pour le même jour à une heure, une séance au palais de la Chambre.

Dans cet intervalle, plusieurs députés et quelques officiers généraux allèrent à Neuilly pour informer M. le duc d'Orléans de ces dispositions, et l'engager à déferer au vœu qui lui serait manifesté.

A l'heure indiquée, les députés entrèrent en

séance; M. Laffitte prit le fauteuil, et l'on se forma en comité secret.

Presque aussitôt on annonça M. le comte de Sussy, pair de France; il fut introduit. Il apportait trois ordonnances de Charles X: l'une portait révocation de celles du 25 juillet, l'autre convoquait les Chambres pour le 3 août, la troisième instituait un nouveau ministère, dont étaient appelés à faire partie MM. de Mortemart, Gérard et Casimir Périer... Mais *il était trop tard!* Gérard et Périer n'avaient garde d'accepter, et la Chambre elle-même, ne voulant plus reconnaître un pouvoir qu'elle regardait déjà comme déchu, refusa d'entendre le lecture de ces actes, et ne voulut pas même en ordonner le dépôt dans ses archives.

M. de Mortemart proposait sa négociation; il s'était rendu à cet effet dans un des bureaux de la Chambre; plusieurs députés (entre autres, le général^{***}) étaient d'avis de l'entendre; on préféra nommer une commission; elle fut composée de MM. C. Périer, Laffitte, Sébastiani, B. Delessert.

Cette commission ayant conféré avec les commissaires de la chambre des Pairs, fit son rapport, et la chambre des Députés formula la Résolution qui appelait le duc d'Orléans à exercer les fonctions de Lieutenant-général du royaume.

Cet acte fut signé, *séance tenante*, par les membres présents, et l'on arrêta qu'il serait immédiatement porté au duc d'Orléans par une députation¹.

Il était huit heures du soir. La députation se rendit au Palais-Royal. Le duc d'Orléans n'y était pas encore : la députation lui écrivit pour l'inviter à se rendre à Paris. Le prince arriva au Palais-Royal le soir même à onze heures (dans la nuit du 30 au 31).

Le 31 juillet, à six heures du matin, il fit appeler M. Dupin aîné, et lui dicta, en présence du général Sébastiani, la proclamation qui finit par ces mots solennels : *la Charte désormais sera une vérité.*

Les commissaires de la Chambre furent introduits, et remirent au duc d'Orléans la délibération de la veille. « Nous avons été admis en « présence du duc (dit le général Sébastiani, dans « son rapport à la Chambre) : les paroles que « nous avons recueillies de sa bouche respiration « l'amour de l'ordre et des lois ; le désir ardent « d'éviter à la France les fléaux de la guerre civile et de la guerre étrangère ; la ferme intention d'assurer les libertés du pays, et comme « S. A. l'a dit elle-même dans une proclamation

¹ L'original remis au duc d'Orléans fut pris sur son bureau. On fut obligé de le refaire quelque temps après.

« si pleine de netteté et de franchise, la volonté « de faire enfin une vérité de cette Charte qui ne « fut trop long-temps qu'un mensonge. »

La Chambre, de son côté, jugea nécessaire d'adresser une *Proclamation au peuple français*, pour rendre compte au pays de ce qu'elle avait cru devoir faire dans l'intérêt général, et pour annoncer les *garanties* qu'elle était dans l'intention d'exiger du nouveau gouvernement, *pour rendre la liberté forte et durable.* Cette délibération fut rédigée et signée individuellement, séance tenante, et il fut arrêté qu'elle serait imprimée et publiée avec les noms des signataires, et portée à l'instant au prince lieutenant-général.

Aussitôt l'assemblée en corps, précédée de ses huissiers parés des couleurs nationales, ayant à sa tête ses trois premiers vice-présidents (Lafitte, B. Delessert, Dupin aîné), se rendit au Palais-Royal, aux acclamations de tous les citoyens.

Après la réponse du duc d'Orléans, on résolut de se transporter sans délai à l'Hôtel-de-ville.

Le prince Lieutenant-général monta à cheval, seul, sans gardes, sans escorte, sans un seul aide-de-camp à ses côtés, marchant plein de confiance à vingt pas en avant de la colonne

des députés qui le suivaient à pied¹. Ce cortège, vraiment populaire, traversa les défilés des barricades, au milieu d'une foule immense de peuple, qui ne tarda pas à tresser avec ses bras nerveux une double haie pour faciliter la marche du cortège. Le duc d'Orléans arriva ainsi à l'Hôtel-de-ville, accueilli par des vivats dont l'énergie augmentait à mesure qu'il avançait.

On traversa, non sans peine, l'affluence qui remplissait la place de l'Hôtel-de-ville, et le prince fut porté plutôt qu'il ne monta dans la grande salle. Là, le général Lafayette et les membres de la *Commission municipale* s'étant formés en cercle près du *Lieutenant-général* avec les trois *vice-présidents* de la Chambre, M. Vienet, d'une voix forte et retentissante, fit une nouvelle lecture de la *Proclamation* de la chambre des Députés, qui fut couverte de bravos et d'applaudissements. Tel fut le véritable programme de l'Hôtel-de-ville!

L'enthousiasme fut porté au comble lorsqu'on vit le duc d'Orléans, ayant à sa droite le général Lafayette, se présenter à l'une des fenêtres, et saluer le peuple, le drapeau tricolore à la main.

De retour au Palais-Royal, il fallut s'occuper du gouvernement.

¹ Laffitte boiteux, et B. Constant malade, étaient portés en litière.

La commission de l'Hôtel-de-ville, ne prenant conseil que de son zèle, avait un peu étendu ses attributions. Au lieu de rester simplement *commission municipale*, titre sous lequel elle avait été instituée, elle avait pris le titre de *Commission de gouvernement*¹. Elle avait même pris sur elle de nommer, le 30 juillet, un ministère composé ainsi qu'il suit :

Le général Gérard, à la guerre; Bignon, aux affaires étrangères; le baron Louis, aux finances; Dupin aîné, aux sceaux; duc de Broglie, à l'intérieur; Guizot, à l'instruction publique; le vice-amiral Truguet, à la marine. La commission avait encore nommé MM. Bavoux, préfet de police; Chardel, directeur des postes; Alex. Laborde, préfet de la Seine.

L'arrêté portant ces nominations fut envoyé et lu à la Chambre. Dupin aîné, ayant refusé d'accepter les sceaux, parce qu'il ne reconnaissait pas à la *Commission municipale* le droit de nommer des ministres, Dupont de l'Eure fut nommé à sa place.

Tout cela devait évidemment disparaître devant les attributions conférées par la Chambre au *Lieutenant-général*; ces nominations du moins

¹ Le directeur du Bulletin des lois a même classé les actes de cette commission sous le titre de: *Gouvernement dictatorial*; et du reste lui a conservé le titre de *Commission municipale*.

ne pouvaient subsister qu'autant qu'il les confirmerait : désormais le gouvernement était, *non plus à l'Hôtel-de-ville, mais au Palais-Royal.*

Charles X le sentit si bien que, dans la soirée du 1^{er} août, il s'avisa de conférer de son côté au duc d'Orléans le titre de Lieutenant-général du royaume, en lui adressant son abdication et celle du Dauphin, afin que le prince, investi par lui de cette qualité, parût n'exercer le pouvoir que de son consentement, et, pour ainsi dire, de son autorité.

Ce message fut apporté au Palais-Royal dans la nuit du 1^{er} au 2 août, à une heure du matin. Le duc d'Orléans n'était pas encore couché : il était resté seul avec M^{***}, et jetait les bases de son discours pour l'ouverture des Chambres. Il interrompit ce travail, et il écrivit de sa propre main au roi Charles X une lettre dans laquelle il accusait la réception des deux abdications, mais où il établissait, « Qu'il était lieutenant-général par le choix de la chambre des Députés. » Cette lettre fut portée cette nuit même à Rambouillet, par l'aide-de-camp de service (M. de Berthois).

La veille, c'est-à-dire le 1^{er} août, le prince Lieutenant-général avait composé son ministère, en acceptant presque tous les candidats de la commission municipale; il les nomma directe-

ment par ordonnance, sous le titre de *Commissaire au département de...* Quelques jours plus tard, le ministère fut organisé sur une base plus large. On institua deux classes de ministres, les uns à portefeuille, les autres avec le titre nu, sans traitements ni fonctions, et qu'on ne peut pas même dire avoir été ministres *ad honores!* composé bizarre qui ne promettait point d'ensemble, point d'unité dans le pouvoir, point de secret dans les délibérations du conseil. Cette première composition offrait encore une singularité, en ce que C. Périer d'abord, et Laffitte après lui, se trouvèrent à-la-fois membres du cabinet, et présidents de la chambre des Députés. Quoi qu'il en soit, ce ministère était composé de la manière suivante :

CONSEIL DES MINISTRES.

« M. Dupont de l'Eure, garde des sceaux, ministre secrétaire d'état au département de la justice;

« M. le comte Gérard, lieutenant-général, ministre secrétaire d'état au département de la guerre;

« M. le comte Molé, ministre secrétaire d'état au département des affaires étrangères;

« M. le comte Sébastiani, ministre secrétaire
« d'état au département de la marine;

« M. le duc de Broglie, ministre secrétaire
« d'état aux départements de l'instruction pu-
« blique et des cultes, président du conseil d'état;

« M. le baron Louis, ministre secrétaire d'état
« au département des finances;

« M. Guizot, ministre secrétaire d'état au dé-
« partement de l'intérieur;

« M. Jacques Laffitte,	} membres de la cham- bre des Députés. »
« M. Casimir Périer,	
« M. Dupin aîné,	
« M. le baron Bignon,	

Le premier acte du nouveau gouvernement fut de déclarer « que la nation française ayant repris ses couleurs, il ne serait plus porté d'autre cocarde que la cocarde tricolore¹. »

Au conseil du 2 août, le prince Lieutenant-général fit part à ses ministres de l'abdication du roi Charles X et du Dauphin : on pensa que cet acte ne devait pas demeurer secret, et l'on arrêta qu'il serait adressé aux deux chambres et publié par la voie du *Moniteur*. Il a été depuis inséré au *Bulletin des lois*.

Une ordonnance du 3 août prescrivit « qu'à l'avenir les arrêts, jugements, mandats de jus-

¹ Ordonnance du 1^{er} août.

« tice, contrats et tous autres actes seraient in-
« titulés au nom de *Louis-Philippe d'Orléans*,
« *duc d'Orléans, lieutenant-général du royaume.* »
C'était le meilleur moyen de prouver aux dupes, malgré les insinuations des légitimistes, que le lieutenant-général exerçait le pouvoir attaché à ce titre, en vertu de la délégation de la chambre des Députés, et non au profit d'un roi légitime dont il n'était fait aucune mention.

Mais au même instant le sort de Charles X se décidait par d'autres actes plus explicites. Des commissaires de la chambre des Députés lui avaient été envoyés le 2 août pour lui offrir de protéger sa retraite et celle de sa famille hors du royaume : il avait repoussé leur intervention. Mais le peuple, qui ne voulait pas que la question demeurât plus long-temps indécise, fit, le 3 août, ce qu'on a depuis appelé *le mouvement sur Rambouillet*. Alors Charles X se décida, et partit pour Cherbourg, où il s'embarqua pour l'Angleterre....

Ce même jour 3 août était le jour fixé pour l'ouverture de la session. Il avait été indiqué par Charles X dans une des trois ordonnances confiées à M. de Sussy. Mais comme les chambres ne pouvaient pas reconnaître la validité d'une telle convocation, une ordonnance du Lieute-

nant-général avait indiqué ce même jour pour l'ouverture de la session.

Cette cérémonie eut lieu au palais de la chambre des Députés. Les pairs s'y rendirent, en petit nombre; aucun d'eux n'était en grand costume; quelques-uns portaient l'habit à collet et parements fleurdelisés; la plupart étaient, comme les députés, en habit bourgeois. Tout le monde portait les trois couleurs à sa boutonnière ou à son chapeau.

Le prince Lieutenant-général prononça un discours délibéré en conseil; il y indiquait les principales améliorations nécessaires « pour assurer à jamais le pouvoir de cette Charte dont le nom invoqué pendant le combat l'était encore après la victoire!—Dans l'accomplissement de cette noble tâche, disait-il, c'est aux chambres qu'il appartient de me guider. Tous les droits doivent être solidement garantis, toutes les institutions nécessaires à leur plein et libre exercice doivent recevoir les développements dont elles ont besoin. Attaché de cœur et de conviction aux principes d'un gouvernement libre, j'en accepte d'avance toutes les conséquences..... »

La Chambre procéda le 5 août à la formation de ses bureaux; elle nomma pour candidats à la

présidence MM. C. Périer, J. Laffitte, B. Delessert, Dupin aîné et Royer-Collard. Le prince Lieutenant-général choisit M. C. Périer; les quatre autres candidats restèrent de droit vice-présidents, selon le règlement de la Chambre.

Pendant ces préliminaires, on préparait la révision de la Charte.

Les améliorations ou changements étaient faciles à indiquer. Quinze ans de mauvaise foi dans l'exécution de cette Charte, contrôlée par quinze ans d'une opposition intelligente et courageuse, avaient mis à nu tous les articles qui avaient besoin d'être rectifiés.

Le 4 et le 5 furent employés à ce travail, pour lequel chacun apporta le tribut de son expérience, et le 6, M. Bérard le présenta à la Chambre, en joignant la proposition d'appeler le duc d'Orléans au trône des Français.

Le même jour la garde nationale recevait pour devise ces mots : *Liberté, Ordre public.*

Une commission se trouvait déjà nommée pour rédiger l'Adresse en réponse au discours du prince Lieutenant-général; une seconde fut choisie pour examiner la double proposition de M. Bérard; la chambre voulut que les deux commissions se réunissent pour n'en former qu'une, et pour faire un seul et même rapport.

Voici quels étaient les membres de ces deux commissions :

1^{re} Commission. MM. Bérard, Périer (Augustin), Humann, B. Delessert, le comte de Sade, le comte Sébastiani, Bertin de Vaux, de Bondy, de Tracy.

2^e Commission. MM. Villemain, Pavée de Vandœuvre, Humblot-Conté, Kératry, Dupin aîné, Mathieu Dumas, Benjamin Constant, J. Lefebvre, Étienne.

La chambre indiqua pour le même jour une séance de relevée à huit heures, pour entendre le rapport de la commission.

Les deux commissions se rassemblèrent immédiatement : le projet fut discuté article par article, et à 7 heures du soir, M. Dupin aîné fut choisi à l'unanimité pour rédiger le rapport qui devait être présenté deux heures après à la Chambre.

A 9 heures, la commission en entendit la lecture, et la rédaction en ayant été approuvée aussi à l'unanimité, on entra en séance.

Après avoir entendu le rapport, on voulait discuter de suite ; mais plusieurs membres réclamèrent. M. Mauguin dit avec raison : « qu'il y a un *juste milieu* entre trop de précipitation et trop de lenteur. » En conséquence, la Cham-

bre ordonna que le rapport serait imprimé et distribué pour être discuté à la séance du lendemain, indiquée à cet effet à dix heures du matin.

Dans la mémorable séance du 7, la Charte fut révisée, et purgée de toutes les expressions qui, sous le précédent gouvernement, avaient entraîné abus ou fait équivoque ; on y ajouta des dispositions nouvelles ; enfin elle fut complétée par l'insertion d'un article qui place les couleurs nationales dans la constitution, et par l'engagement pris de porter différentes *lois organiques* qui devaient en assurer la marche et le développement¹. La Chambre déclara « que

¹ La question du maintien de la magistrature n'avait pas fait l'objet d'un doute sérieux dans la commission. Aucune modification ne fut proposée par elle au principe qui consacre son inamovibilité. Mais, devant la Chambre, on essaya de porter atteinte à ce principe par voie d'*amendement*. M. Duris-Dufrène fit la proposition suivante : « La magistrature sera soumise à une institution nouvelle. » Cette proposition fut écartée par la *question préalable*, sans même obtenir les honneurs de la discussion. M. de Brigode la reprit par équivalent en proposant un article additionnel ainsi conçu : « Les juges recevront une nouvelle institution avant le 1^{er} janvier 1831. » On lui objecta que déjà la question préalable venait d'être adoptée sur une proposition semblable. Alors M. de Brigode déclara se réunir à la rédaction de M. Mauguin, portant que : « Les magistrats actuels cesseront leurs fonctions dans le délai de six mois, s'ils ne reçoivent d'ici à cette époque une nouvelle institution. » Et comme si c'eût été une proposition différente, il fut admis à en présenter le déve-

« le trône était *vacant* en fait et en droit, et « qu'il était indispensable d'y pourvoir. » Elle adopta une Résolution portant que « *moyennant l'acceptation de la Charte telle qu'elle venait d'être amendée et après en avoir juré l'observation en présence des Chambres, LOUIS-PHILIPPE-D'ORLÉANS serait appelé au trône sous le titre de Roi des Français.* »

La Chambre ordonna que cette Résolution serait portée à S. A. R. par tous les membres de l'Assemblée.

Aussitôt tous les députés, escortés par la garde nationale, se rendirent au Palais-Royal, aux acclamations de tous les citoyens (car rien ne se faisait alors que par acclamation, tant l'adhésion était vive et générale). M. C. Périer, n'ayant pu présider à cause de son état de souffrance, fut suppléé par M. Laffitte, qui prit la tête du cortège avec les deux autres vice-présidents. Il était cinq heures du soir.

Le Palais-Royal, témoin jadis de si grandes scènes historiques, le fut encore de celle-ci.

l'oppo- sition. C'était naturellement au garde des sceaux (M. Dupont de l'Eure) à prendre la parole et à donner son avis sur la question; mais *il garda le silence*. Le rapporteur, fidèle aux principes de la commission et à l'opinion qu'il avait manifestée en 1815 sur la même question, combattit l'article proposé, et il fut rejeté à une très-forte majorité (les quatre cinquièmes des voix environ).

M. Laffitte lut au duc d'Orléans la *Déclaration* de la chambre. Le prince lui répondit affectueusement, l'embrassa, et serra cordialement la main de plusieurs députés.

A dix heures et demie, M. le baron Pasquier, à la tête d'une députation de pairs, vint apporter l'*Adhésion* de l'autre Chambre. Il reçut aussi la réponse du Lieutenant-général.

Le 8, on s'occupa au Palais-Royal de régler la conduite et de préparer les actes du lendemain. Dans la discussion qui s'établit à ce sujet, il fut dit *très-nettement*, que la maison d'Orléans était appelée à former une *dynastie nouvelle*, et non à devenir la *continuation* de l'ancienne; qu'il ne fallait pas s'y méprendre! qu'en effet « le duc d'Orléans était appelé *non parce qu'il* « était Bourbon, mais *quoique Bourbon*; et à la « charge de ne pas ressembler à ses aînés, mais au « contraire d'en différer essentiellement. » Il dut prendre en conséquence le nom de LOUIS-PHILIPPE I^{er}, et non celui de Philippe VII, comme l'auraient voulu quelques-uns. On retrancha de l'intitulé des actes royaux la formule *par la grace de Dieu*, puisque le principe de la nouvelle monarchie allait reposer désormais, non sur l'allégation absolue du *droit divin*, mais sur un *droit positif et conventionnel*. Par la même raison, on supprima l'énonciation de ces mots,

l'an de grâce; ainsi que la formule absolutiste, *car tel est notre bon plaisir*. Au moment de signer les premières lettres de grâce, le roi prit un grattoir, et effaça de sa propre main sur l'ancien protocole les mots *de notre pleine puissance*¹; les anciennes *armes de France* (les lis) cessèrent de former le sceau de l'État, et les armes d'Orléans ne restèrent plus que comme les armes particulières des princes de cette maison. Enfin le mot *sujet* (après délibération expresse) fut retranché de la formule exécutoire adressée à la suite des lois aux agents du pouvoir exécutif et aux tribunaux : non, certes, pour diminuer en rien le lien indispensable de l'obéissance qui est de l'essence de tous les gouvernements, mais pour indiquer, de la part du gouvernement lui-même, que cette obéissance, désormais toute légale et constitutionnelle, n'était plus, comme autrefois, exigée à titre de vasselage, de sujétion et de servitude. L'acceptation du roi et la formule de son serment furent rédigées par un jurisconsulte qui fut en quelque sorte *le notaire* de cette grande transaction po-

¹ Ceci rappelle le célèbre quatrain de Pibrac :

Je hais ces mots de *puissance absolue*,
De *plein pouvoir*, de *propre mouvement*;
Aux saints décrets ils ont premièrement,
Puis à nos lois, la puissance tollue.

litique; et le procès-verbal de la cérémonie qui devait avoir lieu le lendemain fut aussi dressé d'avance, afin que tout fût régulièrement exprimé *en termes de droit*. Certes, voilà une suite de résolutions fortement empreintes de l'esprit de juillet.

Le 9 août, le duc d'Orléans, Lieutenant-général du royaume, se rendit avec sa famille au palais de la chambre des Députés où les pairs s'étaient réunis. C. Périer, qui voulut attacher son nom à cette solennité, assistait à la séance comme président en titre, et lut le *premier* la déclaration de la Chambre.

M. le baron Pasquier lut *ensuite* l'acte d'adhésion de la chambre des Pairs.

Alors le duc d'Orléans répondit :

« Messieurs les pairs, Messieurs les députés,
« J'ai lu avec une grande attention la *déclaration*
« *tion* de la chambre des Députés et l'acte d'*adhé-*
« *sion* de la chambre des Pairs. J'en ai pesé et
« médité toutes les expressions. J'ACCEPTÉ, *sans res-*
« *triction ni réserve*, les clauses et engagements
« que renferme cette déclaration, et le titre de
« *Roi des Français* qu'elle me confère, et je suis
« prêt à en jurer l'observation. »

S. A. R. s'est ensuite levée, et la tête nue, a prêté le serment dont la teneur suit :

« En présence de Dieu, je jure d'observer

« fidèlement la Charte constitutionnelle, avec les
 « modifications exprimées dans la Déclaration;
 « de ne gouverner que *par les lois et selon les*
 « *lois*; de faire rendre bonne et exacte justice à
 « chacun selon son droit, et d'agir en toutes
 « choses dans la seule vue de l'intérêt, du bon-
 « heur et de la gloire du peuple français. »

Le prince avait été reçu aux cris de *Vive le duc d'Orléans!* il sortit aux cris de *Vive le roi!* il était venu à la Chambre escorté par le peuple; il fut reconduit par le peuple jusqu'à son palais. Les *vivats* étaient unanimes; aucune voix dissidente ne se fit entendre: et certes, on n'en accusera pas les sbires, les satellites qui d'ordinaire entourent les rois, surtout à leur avènement! jamais on n'avait joui de plus de liberté! Le nouveau roi se montrait fréquemment seul au milieu de la population. Dans ces premiers temps, il n'avait pour garde que la garde nationale, habillée ou non habillée; depuis, on vit aux portes du palais la garde nationale et la troupe de ligne sans distinction de régiments; et tout soldat français put dire: *Je suis de la garde du roi!* Bientôt arrivèrent de toutes les parties du royaume, des députations de toutes les villes, conseils municipaux, gardes nationales, exprimant tous à l'envi et dans les termes énergiques d'une ratification bien supérieure à un mandat,

la plus entière et la plus vive adhésion¹ à l'ordre de choses qui venait d'être fondé!

II.

Quel est donc le caractère de ce gouvernement?

Pour bien se fixer sur ce point, il ne suffit pas d'avoir lu cet exposé rapide des faits; il faut étudier dans leur texte tous les actes qui ont constitué le gouvernement lui-même, et en peser tous les termes pour se faire une juste idée de l'établissement qu'ils ont eu pour objet de fonder.

On doit d'abord s'arrêter à ce premier point: la révolution de juillet a été éminemment morale. Elle n'a point été le résultat d'une conjuration, d'une agression ambitieuse contre le pouvoir existant: le duc d'Orléans était inca-

¹ Le duc de Bourbon avait pris les couleurs nationales, et souscrit pour les blessés de juillet. Le 8 août, veille de la séance royale, il écrivit au duc d'Orléans une lettre pleine d'affection, qui exprimait son regret de ce que sa mauvaise santé ne lui permettrait pas d'y assister. Il ajoutait: « Je vous écris, monsieur, comme au lieutenant-général du royaume. Demain, je serai de cœur avec vous, et vous trouverez toujours en moi un sujet aussi fidèle que dévoué. L.-H.-J. DE BOURBON. » Quel crève-cœur pour les légitimistes que cette lettre écrite par le dernier des Condé, devenu premier prince du sang sous la dynastie de juillet! Aussi, combien le roi a regretté sa mort!

pable de trahison; il n'a point conspiré, aucun de ses amis n'a conspiré pour lui, la branche aînée s'est perdue toute seule.

C'est Charles X qui s'est insurgé contre les lois; il a méprisé les avertissements de la presse; il n'a pas voulu écouter la voix des représentants de la nation; il a cherché, il a trouvé des ministres faibles, ambitieux, ou fanatiques, disposés à lui obéir et à servir ses desseins *quand même!*... Il a foulé aux pieds le pacte fondamental, il a aboli les lois et les libertés publiques; il s'est parjuré.

En manquant à tous ses engagements de roi, il a délié ses sujets de toute obéissance envers lui: il les a fait attaquer avec violence par ses soldats, par des Suisses, par des étrangers! il les a placés dans la nécessité d'une *légitime défense*: vaincus, il les eût rendus esclaves; vainqueurs, ils ont pris leur revanche, ils ont voulu la liberté: il les a mis en droit de disposer de la couronne le jour où, par son agression, il les a mis en position de la lui ôter.

Cette révolution est encore remarquable entre toutes par la modération qui est un de ses principaux caractères; point de froide vengeance, point de pillage, point d'assassinats, point de réaction! Un parti qui l'emporte écrase le parti

vainqueur; la victoire est cruelle quand elle est remportée seulement par quelques-uns sur quelques autres: en juillet, c'est la nation qui a triomphé; elle a senti sa force; elle a ménagé ses ennemis. Charles X et les siens ont été reconduits paisiblement à la frontière, sans avanie, avec égards, et sans autre humiliation que de ne rencontrer *personne* qui osât se déclarer en leur faveur¹!...

Le duc d'Orléans n'a pas été choisi dans la maison royale comme successeur de ses aînés, ni comme appelé en vertu d'un droit qui lui fût propre. Permis aux quasi-légitimistes de se le persuader ainsi; de quelque part et à quelque titre que vienne l'adhésion au pouvoir, elle ne doit pas être repoussée. Mais dans la vérité des faits et des principes, pour le parti national, pour les hommes de juillet, pour tous les patriotes qui, à cette époque, ont voulu et proclamé le duc d'Orléans, si sa naissance a été pour lui un *heureux accident*, elle n'a pas été la source d'un *droit*: il a été choisi, et cela lui a été dit en pro-

¹ On se rappellera toujours cette gravure au bas de laquelle on lisait ces mots: « Messieurs, pourriez-vous me dire ce qu'étaient devenus les *royalistes* pendant les immortelles journées des 27, 28 et 29 juillet? » On les a retrouvés plus tard derrière les émeutes, dans les clubs et dans la rédaction de quelques journaux....

pres termes, non *comme Bourbon*, mais *quoique Bourbon*.

Comme Bourbon, il n'aurait rencontré que des préventions défavorables : on aurait craint de revoir en lui tous les défauts et tous les abus reprochés aux aînés de sa race. Mais il a été choisi *quoique Bourbon*, parce qu'on savait qu'il avait aimé la révolution française, arboré ses couleurs, combattu dans ses rangs ; *qu'il avait pour ennemis jurés les ennemis de cette révolution* ; il était donc juste qu'il trouvât pour amis tous ceux qui, comme lui, s'étaient vus dans la défiance ou dans la disgrâce des Bourbons déchus.

Aussi, il n'a pas pris *les armes dites de France*, comme s'il en eût hérité : il ne s'est pas intitulé Philippe VII, comme s'il eût été la continuation de l'autre dynastie. En lui, tout a commencé à *titre nouveau*. Il a été librement choisi, librement accepté par le vœu national ; C'EST LA SA LÉGITIMITÉ, non pas *quasi*¹, mais pleine et entière,

¹ S'il y a au monde une chose absolue, et qui n'admette pas le plus ou le moins, c'est la *légitimité*. Elle existe, ou elle n'existe pas : mais une *quasi-légitimité* est la plus grande des absurdités. Si la branche aînée n'est pas valablement déchuë, si elle a conservé quelques droits, la branche cadette, quelque proche en degré qu'elle fût du trône, n'en est pas moins réputée usurpatrice aux yeux des logiciens de la légitimité. Il y a entre elle et ses aînés, comme Bossuet le disait du dauphin relativement au roi,

la plus pure, la plus honorable, la plus vraie, la plus éloignée de l'usurpation : cette légitimité est toute populaire, elle lui a valu le beau titre de *Roi-citoyen*.

Ce caractère de l'avènement de Louis-Philippe n'est pas idéal, fantastique ; il est réel, il ne peut être méconnu ; il est écrit littéralement dans les actes qui ont consacré l'élévation de la nouvelle dynastie. Ces actes, tous conçus en termes de droit, ont un sens précis et rigoureux, qui ne permet point d'en éluder la signification et d'en méconnaître les effets.

Ainsi, dans le Rapport fait à la Chambre le 7 août, le jurisconsulte dont il est l'ouvrage dit en parlant du projet d'appeler au trône le duc d'Orléans : « Cette proposition a pour objet d'as-
« seoir et de fonder un *établissement nouveau* ;
« nouveau quant à la personne appelée, et sur-
« tout quant au mode de vocation. Ici la loi
« constitutionnelle n'est pas un *octroi* du pou-
« voir qui croit se dessaisir : c'est tout le con-
« traire : c'est une nation *en pleine possession*

il y a toute l'épaisseur d'un royaume. Il y a plus : aux yeux des légitimistes, le duc d'Orléans, parent du roi déchu, est plus odieux qu'un étranger. Il n'y a donc que des ennemis de Louis-Philippe, ou des amis peu intelligents de sa position politique, qui puissent aller chercher pour lui un autre titre, une autre légitimité que la *volonté nationale*.

« *de ses droits*, qui dit, avec autant de dignité
 « que d'indépendance, au noble prince auquel il
 « s'agit de déférer la couronne : A CES CONDITIONS
 « *écrites dans la loi, voulez-vous régner sur*
 « *nous ?* »

La Chambre fait de cette idée le fondement de sa Résolution ; car, après avoir déclaré le trône vacant, après avoir arrêté les conditions du pacte constitutionnel, elle s'exprime en ces termes :
 « MOYENNANT L'ACCEPTATION de ces dispositions
 « et propositions, la chambre des Députés déclare enfin que l'intérêt universel et pressant
 « du peuple français appelle au trône S. A. R.
 « Louis-Philippe d'Orléans...

« En conséquence, Louis-Philippe d'Orléans
 « sera invité à accepter et à jurer les clauses et
 « engagements ci-dessus énoncés, l'observation
 « de la Charte constitutionnelle et des modifications indiquées, et après l'avoir fait devant les
 « chambres assemblées, à prendre le titre de
 « *Roi des Français.* »

Assurément, rien n'a gêné la Chambre dans l'énoncé de ces conditions ; point de gardes-du-corps, point de Suisses, point de troupes alliées qui aient influé en rien sur la liberté des délibérations. A cette époque, il n'y avait d'armée dans Paris que le peuple de Paris.

Réciproquement rien n'aura été plus libre que

la détermination du duc d'Orléans : il a été bien averti ; la couronne était à prendre ou à laisser ; roi des Français moyennant la condition offerte ; sinon, non.

Cette situation était très-exactement indiquée dans le rapport fait à la chambre des députés sur la proposition Bérard. « Messieurs, disait le rapporteur, avant tout le duc d'Orléans est un honnête homme ; il en a parmi nous l'éclatante réputation ; s'il vous dit qu'il accepte, si par cette acceptation le contrat est une fois formé, s'il en jure l'observation en présence des Chambres, à la face de la nation, nous pourrons compter sur sa parole : il nous l'a dit, la Charte, telle qu'il l'aura acceptée, sera désormais une vérité. »

Le duc d'Orléans prend le temps d'y réfléchir, il reçoit chez lui la déclaration, elle lui est lue et remise par le président de la Chambre, en présence de tous ceux qui l'ont délibérée ; il l'examine, prend l'avis de son conseil, arrête avec maturité sa détermination, et le 9 août, en présence des deux Chambres, il prononce les paroles solennelles d'acceptation, que nous avons déjà rapportées (page 29).

Et il prête son serment.

Ainsi s'est formé le gouvernement de juillet. Ce n'est pas un gouvernement usurpé ni imposé,

c'est un gouvernement *convenu*; il repose sur un *pacte débattu*, sur un *contrat librement consenti*, qui confère des droits et impose des devoirs à la royauté; contrat *également obligatoire* pour le roi et pour les citoyens; qui oblige ceux-ci à respecter la prérogative sans laquelle le gouvernement du roi ne pourrait pas maintenir son autorité, et qui réciproquement oblige le roi à respecter les droits et les libertés qu'il est appelé à protéger de tout son pouvoir; car il règne pour notre utilité, et non pour son agrément ou son bon plaisir.

Soutenir, avec les radicaux, et comme le font encore tous les jours *la Gazette et la Quotidienne*, que ce contrat, pour être valable, aurait dû être soumis à *l'acceptation individuelle de chaque Français*, c'est une dérision. Lorsqu'aux temps de nos plus anciennes assemblées nationales, on *interrogeait le peuple sur les capitules*¹, on ne demandait pas la signature de chacun, mais l'adhésion du peuple comme le peuple la donne, c'est-à-dire, par acclamation, *vox populi*, et non pas *scriptura populi*. Sur trente millions de Français, combien peu, même aujourd'hui, savent écrire! mais tous savent crier *vive le roi!* Or, on ne peut nier que l'avènement de Louis-Philippe

¹ *Ut de capitulis populus interrogetur.*

n'ait été salué partout des plus vives acclamations, et que les adhésions envoyées ou apportées de toutes parts n'aient consacré en sa faveur la plus évidente et la plus complète ratification.

Sans doute *la souveraineté nationale* s'est manifestée avec éclat dans cette élévation du nouveau roi sur *le pavois de juillet!* mais elle ne s'est pas manifestée avec plus d'éclat que l'indépendance du roi lui-même dans son acceptation. Or, de même que l'acceptation du roi, librement donnée, l'a obligé et l'oblige à tenir fidèlement ses promesses, de même la nation est tenue de garder fidélité au roi. Un honnête homme, dit-on, n'a que sa parole; les peuples aussi: et de ce qu'un peuple, quand on lui donne sujet de se lever en masse pour résister à une évidente oppression, peut tout écraser dans un jour de colère, il ne s'ensuit pas qu'il doive tous les jours, à son propre détriment et sans cause légitime, s'insurger contre le gouvernement de son choix; briser capricieusement son ouvrage, uniquement parce que c'est son ouvrage, et faire perpétuellement de nouvelles révolutions au profit des factieux qui n'interpellent sans cesse sa souveraineté, c'est-à-dire sa force, que pour l'exciter à en abuser!

Le roi est fidèle, la nation doit l'être; c'est la loi de tous les contrats. Avant de les consentir,

on est maître; après les avoir consentis, on est lié.

Si Louis-Philippe eût refusé ou différé d'accepter, la conclusion de cette affaire devenue difficile, hasardeuse, sanglante, incertaine, en rendant son concours plus nécessaire, eût rendu plus évident le service immense qu'il a rendu en couronnant la révolution de juillet, et en cédant de suite au vœu public¹. Mais l'engagement, pour avoir été pris sur-le-champ et de bonne grâce, n'en est pas moins obligatoire et sacré de part et d'autre.

Parlera-t-on encore de ce fameux *Programme* dit de l'*Hôtel-de-ville*, que personne n'a ni vu ni lu, et dont un parti cependant aurait voulu faire la véritable constitution de la France, *une monarchie entourée d'institutions républicaines!* chose aussi absurde qu'*une république entourée d'institutions monarchiques*, puisque dans le premier cas la prétendue monarchie serait en réalité une république, comme dans le second la prétendue république ne serait, au fond, qu'une

¹ Il faut se rappeler que c'est en présence de Charles X, qui était encore aux portes de Paris avec sa garde, maître de la place de Vincennes et de son immense matériel, en présence de 85 départements dont on ignorait encore les dispositions, en présence de la Vendée et d'une invasion étrangère alors menaçante et qui nous eût pris au dépourvu, que le duc d'Orléans accepta la lieutenance générale du royaume le 30 juillet, et, dix jours après, la royauté.

monarchie? c'est donc une contradiction dans les termes, introduite pour amener une confusion dans les choses.

Mais, outre cela, qu'est-ce donc que cette prétention de faire prévaloir un programme occulte sur une charte promulguée au grand jour! Et qui donc avait mission pour arrêter ce programme et l'imposer à la nation? — Est-ce aussi un programme *octroyé*?..... Comment d'ailleurs concilier cette invocation tardive d'un programme ténébreux, tenu secret, dissimulé aux Chambres, avec l'existence de la Charte constitutionnelle, proposée, délibérée en public, en présence et avec le concours de tous les hommes de l'Hôtel-de-ville sans qu'aucun d'eux ait réclamé!...

Un illustre général, dont le nom a été souvent invoqué ou allégué à cette occasion, n'a-t-il pas lui-même pris soin d'établir *la validité* de ce qui avait été fait par la chambre des Députés, en répondant à ceux qui contestaient la *compétence* de cette Chambre, sous prétexte qu'elle n'avait pas pu s'ériger de fait en *assemblée constituante*?

« Messieurs, disait le général Lafayette à la « séance du 6 octobre 1831, la commission nous « a invités à dire notre opinion sur la question « de *compétence*. J'en parlerai comme un *témoin* « *assermenté* pourrait le faire dans une cour de « justice, en vous rappelant les faits. Mais aupa-

« ravant, messieurs, j'ai besoin de répondre à
 « une attaque qu'un respectable orateur ¹, dont
 « nous avons été heureux de reconnaître la voix
 « à cette tribune, a faite dernièrement contre le
 « dogme de la souveraineté nationale, ce droit
 « imprescriptible des peuples, ce principe vital
 « de notre existence sociale. Sa haute intelli-
 « gence, préoccupée des idées anglaises sur l'om-
 « nipotence parlementaire, je ne dirai pas
 « comme lui, n'a pas pu, mais n'a pas voulu
 « comprendre le pouvoir constituant.

« Une longue habitude de plus d'un demi-
 « siècle m'a fort familiarisé à cette idée, et me
 « l'a rendue très-compréhensible.

« Je conviens, messieurs, et je pense avec notre
 « honorable collègue, « qu'il n'y a de raisonnable
 « que la raison, qu'il n'y a de juste que la jus-
 « tice; » et c'est pour cela que dans l'école dont
 « je fais partie, on a cru devoir faire précéder
 « les constitutions de déclarations simples des
 « droits des hommes et des sociétés, de ces droits
 « dont une nation entière ne pourrait pas priver
 « un seul citoyen.

« Mais, en même temps, on a cru qu'au lieu
 « de s'en rapporter, pour l'application de ces vé-
 « rités, aux constitutions qui sont des combinai-
 « sons secondaires; au lieu de s'en rapporter,
 « dis-je, à un seul individu, fût-ce Platon, à une

¹ M. Royer-Collard.

« société même de philosophes, il valait mieux
 « s'en rapporter à des députés expressément
 « choisis pour faire ce qui deviendrait ensuite la
 « loi des pouvoirs constitués.

« Messieurs, je conviens que notre marche n'a
 « pas été aussi régulière; mais je suis loin de dire
 « que ce qui s'est passé ait été *le produit de la*
 « *force*.

« Après nos glorieuses et fécondes journées de
 « juillet, il ne restait rien debout *que la souve-*
 « *raineté nationale* et le peuple vainqueur; c'est
 « en leur nom que la nation s'arma tout entière,
 « nomma ses officiers, et qu'il fut signifié à la
 « famille royale qu'elle avait cessé de régner,
 « même avant que la déchéance fût régulière-
 « ment prononcée ¹.

« C'est *en leur nom que les députés résidant à*
 « *Paris*, vu l'urgence des circonstances, crurent
 « devoir se saisir, pour l'utilité publique, du pou-
 « voir constituant, confirmèrent la déchéance,
 « élevèrent un trône populaire, et qu'ils appelè-
 « rent à ce trône, *malgré* ses rapports de pa-
 « renté avec la famille déchue, et par un senti-

¹ « Le gouvernement né de juillet a, pour origine et pour base,
 « *la souveraineté nationale*. C'est le peuple, en effet, qui a vaincu
 « Charles X; c'est le peuple qui l'a détrôné, évincé de son palais,
 « poursuivi à Rambouillet, reconduit hors de France, et embar-
 « qué à Cherbourg en lui disant un éternel adieu !.... » (3^e Lettre
 d'un magistrat sur la pairie, insérée dans la *Gazette des Tribu-*
nauz, octobre 1831.)

« ment de confiance et d'estime personnelle,
 « celui de nos concitoyens qu'ils avaient déjà
 « nommé lieutenant-général du royaume.

« Peut-être, messieurs, aurait-on dû, à cette
 « époque, convoquer une assemblée *constituante*;
 « j'avouerais même que ce fut là *ma première*
 « *pensée.*

« Mais la *nécessité* de réunir les esprits, une
 « foule de circonstances dont il est plus com-
 « mode de juger après les événements, les assu-
 « rances que le peuple vainqueur avait le droit
 « et le devoir de demander et qu'il reçut fran-
 « chement; tous ces motifs *nous rallièrent tous*
 « *autour de l'ordre de choses qui a été adopté.*

« Et je dois ajouter que, *de toutes les parties*
 « *de la France* (personne plus que moi n'a été
 « à portée d'en juger), il nous arriva les témoi-
 « gnages *les plus unanimes* et les plus satisfai-
 « sants *d'adhésion complète* à ce que nous avions
 « fait, au trône que nous avions élevé, et au mo-
 « narque que nous avions choisi. Cette adhésion
 « fut *une véritable sanction de l'opinion de la*
 « *presque totalité de la France.* »

C'est en cela que la royauté de Louis-Philippe,
 quoique *non républicaine*, est cependant *popu-
 laire*. La couronne ne lui a pas été déferée par
 l'*émigration*, ni par le *parti prêtre*, ni par ce
 qu'on nomme encore quelquefois *l'aristocratie*!
 elle lui a été conférée par le peuple, c'est-à-dire

par la masse des citoyens. Il hérite son pays,
 ses droits, ses libertés; il est ennemi des privi-
 lèges, ami du droit commun; et c'est ainsi qu'il
 a mérité d'être appelé *Roi-citoyen*. Mais cela ne
 veut pas dire roi pusillanime, roi faible, roi so-
 liveau; au contraire, cela signifie, à mon sens,
 roi ferme et roi fort, puisqu'il a pour titre fonda-
 mental de ses droits à la couronne, le vœu du
 pays et le sentiment intime de sa nationalité.

La monarchie constitutionnelle, le gouverne-
 ment représentatif,

Avec un roi *élu* qui ne peut oublier la popu-
 larité de son origine;

Deux Chambres législatives pour éviter la ty-
 rannie d'une seule;

Un ministère responsable, et par conséquent
 indépendant;

Une magistrature inamovible, et le jury;

La presse libre, pour relever les abus, et ré-
 clamer les améliorations que la suite des temps et
 le progrès naturel des idées peuvent comporter :

Certes, il faut en convenir, dans l'état actuel
 de nos mœurs, et pour un vaste pays comme la
 France, un tel gouvernement *vaut mieux que la*
meilleure des républiques.

III.

Français, sachez donc une bonne fois vous

tenir à quelque chose, et vous fixer enfin.

Vous avez à votre tête une famille excellente, toute française par ses mœurs et par ses affections; une famille à laquelle aucun amour-propre ne peut envier ni disputer le commandement.

Un roi *cuirassé* de cinq princes qui assurent dans sa maison la continuité du pouvoir contre les calamités qu'entraînent trop souvent pour les peuples la déshérence des maisons royales, la vacance du pouvoir suprême, et les guerres de succession.

Vous avez des institutions qui, dès à présent, vous font jouir de toutes les libertés connues chez les peuples civilisés.

Tout n'est pas encore entièrement réglé, fini, complet : mais la *Constitution* offre tous les moyens réguliers de perfectionner ce que nous avons et d'acquérir ce qui nous manque. Au lieu de courir sans cesse des chances nouvelles, de rêver encore des changements, d'abattre toujours sans savoir que réédifier!.... tâchons d'oublier un peu nos dissensions, de rallier les esprits, de diriger l'effort de nos capacités vers le bien public, et d'assurer à la France cette prospérité dont parlent tant d'écrivains et d'orateurs, mais qui ne peut trouver place au milieu de la mobilité des esprits et de l'inconstance perpétuelle des résolutions.

Dans l'état actuel de notre civilisation, la classe

qu'on appelle intermédiaire, fait la force de la nation; elle est la plus laborieuse, la plus éclairée, la plus virile; elle est héroïque dans les combats, intelligente dans les arts, le commerce et les travaux de l'industrie; elle ne peut supporter la servitude; elle aime avec passion la patrie, la gloire et la liberté! Mais, je le dis avec douleur, elle s'entend mal à conserver ce qu'elle a conquis. La gentilhommerie sait très-bien ce qu'elle regrette et ce qu'elle voudrait ressaisir; le parti-prêtre, c'est-à-dire ceux qui veulent faire servir la religion au succès d'une ambition toute mondaine, le savent également : légitimistes et ultramontains savent faire des sacrifices individuels, des sacrifices de plus d'un genre au succès de leurs idées, de leur caste, de leur parti. Mais nous autres hommes populaires, qu'on appelait jadis le *tiers-état*, nous savons seulement ce que nous ne voulons pas. Après une chose renversée, c'est une autre, et puis une autre encore, et toujours du nouveau. L'envie nous tue, la jalousie nous dévore; trop nombreux pour arriver tous, nous ne pardonnons à personne d'arriver seul ou d'arriver le premier; et trop souvent, après de sublimes efforts pour conquérir la puissance, nous offrons à nos adversaires naturels mille occasions de la ressaisir et de s'en emparer!....

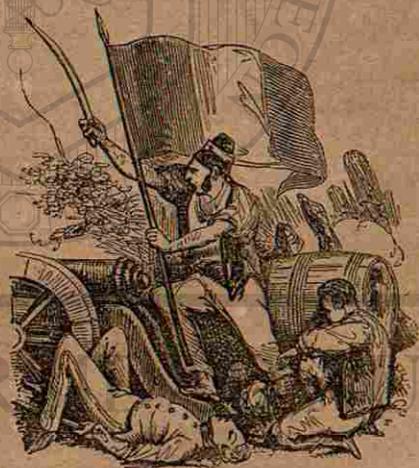
Voilà ce qui décourage les bons citoyens et enhardit les factieux.

Je le répète : SACHONS NOUS FIXER.

DUPIN AÎNÉ !

Le chapitre qu'on vient de lire a déjà été imprimé, sans nom d'auteur, et à un petit nombre d'exemplaires : il n'était guère connu que des personnes honorées de la confiance de M. Dupin. Ce chapitre n'a donc point perdu l'attrait de la nouveauté.

Nous nous estimons heureux que l'honorable président de la Chambre des Députés ait bien voulu nous permettre de publier dans le *Livre des Cent-et-Un* ce curieux chapitre enrichi d'importantes additions. (NOTE DE L'ÉDITEUR.)



LES PASSAGES DE PARIS.



Pourquoi dans le récit que fait ordinairement un étranger des objets qui ont le plus frappé son attention dans Paris, les passages n'y figurent-ils que très-secondairement, quand ils y figurent? Outrageant oubli! lorsqu'il n'en est pas un peut-être qui ne leur ait procuré un abri contre une averse, un refuge contre le vent d'hiver ou la poussière d'été, un lieu de promenade comode et séduisant. Les ingrats!

Certes, je n'aurai jamais ce reproche à me

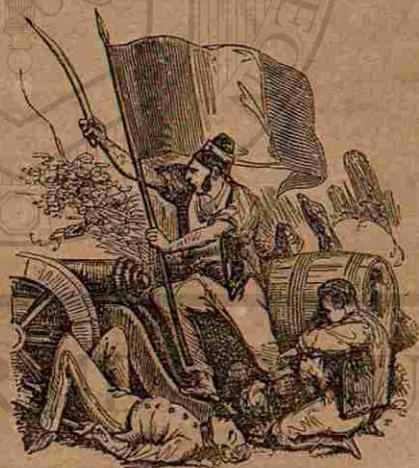
Voilà ce qui décourage les bons citoyens et enhardit les factieux.

Je le répète : SACHONS NOUS FIXER.

DUPIN AÎNÉ !

Le chapitre qu'on vient de lire a déjà été imprimé, sans nom d'auteur, et à un petit nombre d'exemplaires : il n'était guère connu que des personnes honorées de la confiance de M. Dupin. Ce chapitre n'a donc point perdu l'attrait de la nouveauté.

Nous nous estimons heureux que l'honorable président de la Chambre des Députés ait bien voulu nous permettre de publier dans le *Livre des Cent-et-Un* ce curieux chapitre enrichi d'importantes additions. (NOTE DE L'ÉDITEUR.)



LES PASSAGES DE PARIS.

Pourquoi dans le récit que fait ordinairement un étranger des objets qui ont le plus frappé son attention dans Paris, les passages n'y figurent-ils que très-secondairement, quand ils y figurent? Outrageant oubli! lorsqu'il n'en est pas un peut-être qui ne leur ait procuré un abri contre une averse, un refuge contre le vent d'hiver ou la poussière d'été, un lieu de promenade comode et séduisant. Les ingrats!

Certes, je n'aurai jamais ce reproche à me

faire, moi, qui, dans mon imagination reconnaissante, ai jugé à l'égal des Larochefoucault et des Mansard celui qui le premier a eu l'idée des passages et l'audace de les construire; moi qui ai reconnu, compté et calculé les avantages sans nombre résultant de cette heureuse conception, et qui ai pris la résolution d'en faire l'analyse, pour vous, piétons refrognés, qui trouvez là un chemin toujours sec et uni, et un moyen sûr d'abréger les distances que vous avez à parcourir; pour vous, paresseux, avares de vos pas et de vos peines, qui trouvez dans un emplacement de dix toises, la réunion de tous les objets disséminés sur la surface de Paris; pour vous, flâneurs obstinés, que rien ne contrarie plus dans le cours de vos observations systématiques, à l'abri que vous êtes des variations de l'atmosphère sous cette voûte protectrice.

N'est-ce pas le résumé d'une ville entière qu'un passage? l'Eldorado des nonchalants qui s'y installent, et peuvent y passer leur vie sans être forcés de mettre leur nez hors de ce dôme vitré? N'y trouvent-ils pas de quoi satisfaire à toutes les exigences de leur organisation animale, intellectuelle, je dirai même passionnelle? Eh bien! par la même raison, un passage est la terre promise de tous les gens qui se servent eux-mêmes, n'aimant pas les domestiques; qui ne vont qu'à

piéd, n'aimant pas les voitures; et qui veulent économiser le temps comme ils économiseraient une fortune. Et, je vous le dis en vérité, ces gens-là fourmillent dans Paris. Je cherche donc à améliorer le sort de la classe la plus nombreuse de la société.

Ainsi, prenez un appartement dans le passage des Panoramas, par exemple; le chiffre des locations s'est exécuté depuis l'ouverture de la rue Neuve-Vivienne. Là, point d'inquiétude pour votre déjeuner; Véron, le fastueux Véron, vous enverra un chocolat jusque dans votre couche. Puis, pour dîner, vous aurez à choisir entre Masson et Prosper. Le premier vous associera aux douceurs de la gastronomie, moyennant un franc soixante centimes par repas; on a quinze cachets pour vingt-deux francs. Le second ne distribue les merveilles de sa cuisine que pour la pièce ronde de quarante sous, il ne tient pas à l'effigie. Que si vous êtes accessible aux séductions de la friandise, vous pourrez facilement vous satisfaire chez Leveau, Marquis ou Félix, Félix l'Européen; Félix l'inventeur des *babas* au citron; Félix chez lequel on trouve de si bon malaga, et tant de prévenance. Merci, bon Félix!

Vous voilà donc assurés contre la faim sans sortir les pieds de vos pantouffles.

Maintenant, si le chapitre des distractions vous occupe, je puis vous offrir un cabinet de lecture, un marchand de musique, et un caricaturiste, sur l'étalage duquel vous pourrez étudier la transmutation en plâtre des illustrations de l'époque. Conceptions neuves, spirituelles, capricieuses, grotesques, le beau devenu ridicule, le ridicule devenu beau. Prenez garde à votre figure si votre figure a quelque chose de grotesque, de ridicule ou de beau. Vous pourriez bien vous reconnaître un jour sous la forme d'une grenouille, d'un chacal, ou d'un satyre; prenez garde, Dantan est là avec son œil d'artiste. D'ailleurs, si la célébrité vous sourit, on peut y arriver par ce moyen, c'est agréable, Dantan vous l'offre, la voulez-vous? Je ne sais rien de plus facile à faire aujourd'hui qu'une célébrité. On trouve des entrepreneurs, ils sont ardents et faciles. Je propose, à cause de cela, un conseil de révision attaché au Panthéon.

Continuons.

Aimez-vous à chercher des rêveries dans les capricieuses ondulations de la fumée de tabac? Prenez, les yeux fermés, dans le magasin du vertueux débitant, tout y est, Havane pur et Porto-Rico. Voulez-vous chasser de votre cerveau des idées de tristesse et d'ennui? Faufilez-vous dans un sale et long corridor, dont l'issue

se trouve au milieu du passage, et vous arriverez au théâtre des Variétés. C'est par-là que passent chaque soir Odry et Vernet, la bonne, la grosse farce en habit et en bottes comme vous et moi, ni plus ni moins. Je préfère cette entrée à celle qui donne sur le boulevard; parce que, pour arriver à une salle malpropre et mal éclairée, il vaut mieux passer par un corridor mal éclairé et malpropre, que sous un pérystile à colonnes, grilles, becs de gaz, et gardes municipaux. C'est trop pour si peu. Je crains les désillusions.

Permettez-moi maintenant de vous conduire au passage de l'Opéra. L'architecture en est plus relevée, plus riche, l'aspect plus tranquille; c'est la différence de l'industriel au rentier, de la fille aux joies irrégulières à la noble dame vaniteuse et blasonnée.

Ici, une allure de bonne compagnie que vous trouverez peu ou point dans les autres passages de la capitale. On y dirait l'industrie privée de son caractère distinctif, l'activité et le mouvement. Un teneur de livres la plume à l'oreille, et se servant de Barème pour allumer son cigare. Au fait, pourquoi pas? Ne vient-il pas un temps où il faut à tout travail un point d'arrêt et de repos? Je veux donc que les marchands établis dans les galeries du passage de l'Opéra n'en soient pas réduits à n'avoir qu'une fortune

dépendante des caprices de leur clientèle; et c'est sans doute pour cela qu'à toute heure du jour, de riches et brillants équipages stationnent devant l'entrée de ce riche bazar, par la raison que la richesse cherche la richesse, comme deux métaux homogènes tendent à se fondre dans le creuset de l'alchimiste.

C'est là que j'aime à passer mon désœuvrement pour voir se dérouler le personnel lyrique et chorégraphique de notre première scène. Je sais les heures de répétition, les jours de représentation, et il est bien rare qu'une solennité se passe dans la salle sans que j'y assiste dans les galeries du passage.

Ne riez pas de mes plaisirs, vous, insensés et faciles admirateurs, qui allez, encore aujourd'hui, demander des émotions à la scène; émotions que vous savez subordonnées à l'habileté d'un coiffeur ou d'une habilleuse. Ne riez pas, vous dis-je, car vous connaissez comme moi toutes les ressources, toutes les ruses d'un art spoliateur du vrai; comme moi vous savez qu'au théâtre il ne peut plus y avoir de jambes mal faites et de laides figures; vous le savez, et c'est en compagnie de cette prescience d'habitude que vous allez encenser une bouffissure, et admirer les reflets irisés d'une bulle de savon près de laquelle sommeille le désenchantement, le

lourd désenchantement qui viendra tout à l'heure vous étreindre de ses froides mains. Insensés!

Lorsque la faculté vous est acquise comme à moi de voir chaque jour ce pied tel qu'il pose sans danser, cette bouche telle qu'elle s'ouvre sans chanter; ce pied qui chatouille les dalles de pierre sans que l'élasticité d'une planche aide à sa légèreté; cette bouche qui se dessine naturellement sans que les difficultés d'une gamme viennent la contourner; ce pied qui supporte un corps bien balancé, une désinvolture pleine d'harmonie, sans que la baguette du chorégraphe ait réduit à l'exactitude du mannequin pied, corps et désinvolture; cette bouche qui me jette en passant une parole naturelle et suave, sans que l'intention de la musique soit venue la forcer: oh! les insensés qui vont demander des perfections aux clartés menteuses du gaz, et sous l'influence magnétique d'une musique riche de chimères. Les insensés!

Le passage de l'Opéra est l'oasis des amoureux de la Chaussée-d'Antin; à quelque heure de la journée que vous y passiez, il est impossible que vous ne fassiez pas rencontre, ou d'un jeune homme à la mine suffisamment satisfaite, et qui fera tous ses efforts pour vous laisser deviner par le jeu de ses regards qu'il est en bonne fortune, ou d'une femme à la démarche précé-

pitée et honteuse quelquefois, qui arpentera les galeries dix fois en dix minutes, si son amant a été moins exact qu'elle au rendez-vous; l'impatience décuple les forces: surtout ne la gênez pas, la pauvre enfant, ne la déconcertez pas par des regards indiscretement expressifs.

Il y a, en face d'un des embranchements du passage de l'Opéra, une avenue presque vitrée, connue, je crois, sous le nom de galerie Dar-tois, et servant de communication entre les rues Laffitte et Lepelletier. Je n'y ai jamais vu de remarquable que ce qu'il est toujours inutile de faire remarquer.

En suivant l'ordre de la popularité monumentale, les passages Vivienne et Colbert doivent trouver ici leur place. Ce sont deux frères jaloux, rivaux, envieux, se donnant la main pour se la déchirer, les traîtres! uniformes par leur parallélisme, ils rejettent tout autre rapport de confraternité; avides l'un et l'autre d'une supériorité qu'ils se contestent réciproquement. Voyez-vous bien! le passage Vivienne reproche à son confrère l'aristocratie de ses allures au milieu d'un quartier de travailleurs, et celui-ci retorque l'argument, en lui jetant au nez la vulgarité de son goût pour les bas étages de l'industrie.

J'aime assez ce dernier reproche. N'allez pas

en conclure que je m'établisse juge d'une grave question de préséance, la prétention serait par trop imprudente. Mais j'ai un faible pour le passage Colbert; j'adore le passage Colbert. Je m'extasie devant les élégantes proportions de son architecture composite, devant la majesté de son maintien. J'admire la série régulière de ces globes en cristal, d'où émane une clarté vive et douce en même temps. Ne dirait-on pas autant de comètes en ordre de bataille, attendant le signal du départ pour aller vagabonder dans l'espace?

Je vous recommande surtout le joli coup d'œil que présente la rotonde. Le candélabre qui l'éclaire ressemble à un cocotier au milieu d'une savane. Autour de lui ont campé les prêtresses de la lingerie et de la parfumerie. J'en ai bien vu des générations de lingères passer et s'éteindre autour du candélabre! C'est qu'elles avaient trop compté sur leur beauté, et pas assez sur la vivacité des lumières. Ce candélabre est un motif de jalousie pour le passage Vivienne, qui n'ayant pas de rotonde assez spacieuse pour porter un ornement de cette dimension, a cru s'en dédommager en se donnant un Mercure muni de toutes ses attributions, et toujours prêt à s'envoler comme s'il cherchait à fuir de son piédestal. Quelle maladresse! Si j'avais l'hon-

neur de tenir un magasin dans le passage Vivienne, je demanderais la suppression du Mercure, au risque de passer pour un Vandale. Il y a un vandalisme bien entendu.

A vrai dire, la foule paraît peu s'en inquiéter. La foule qui n'aime que ses fantaisies, qui ne va, n'agit, ne fait, ne dit, ne pense que par elles et pour elles, la foule se presse au passage Vivienne, où elle ne se voit pas, et délaisse le passage Colbert, où elle se voit trop peut-être. Un jour on voulut la rappeler, la foule, en remplissant chaque soir la rotonde d'une musique harmonieuse, qui s'échappait invisible par les croisées d'un entresol. Mais la foule vint mettre le nez à la porte et n'entra pas, soupçonnant dans cette nouveauté une conspiration contre ses habitudes et ses plaisirs routiniers : la foule est méfiante.

Le passage Vivienne est, sans contredit, le plus fréquenté de tous les passages de la capitale, y compris peut-être celui des Panoramas. C'est en effet le chaînon qui joint aux boulevards un des quartiers les plus industriels de la ville. Aucun autre ne se trouve donc mieux placé que lui pour être un foyer brûlant de circulation et d'activité. L'aspect général de l'édifice semble se ressentir de cette destination, car tout y est sévère et positif. C'est inutilement qu'on y cher-

cherait les amorces que le luxe jette partout ailleurs à la curiosité et aux desirs capricieux ; là, tout s'adresse aux besoins d'une vie tranquille et calculée. Les tailleurs, bottiers, marchands de vin, merciers, opticiens, bonnetiers, verriers, libraires, ont formé une sainte ligue de producteurs ardents à tous les travaux d'un intérêt matériel.

Cet édifice manque de largeur ; de plus, la toiture est trop rapprochée du sol, ce qui en appauvrit singulièrement la perspective. D'ailleurs, il est négligé, mal tenu ; c'est un riche épicier qui s'en vient à la Bourse avec une casquette de loutre sur la tête. Les monuments ont aussi leur époque critique.

Oserai-je maintenant vous parler du passage du Saumon qui, de tout temps, s'est complu à sentir sa tête inondée d'aromates de carrefour, et ses pieds couverts d'iniquités ? aspirant les miasmes de la rue Montorgueil, et piétinant dans les boues de la rue Montmartre ? souriant aux poissons, aux huîtres que débite la première ; jouant avec les forts et les loustics dont la seconde est peuplée ? Sa voûte intérieure se présente à l'œil comme la charpente osseuse et diaphane d'un long cétacée. Est-ce cette analogie qui lui a valu son nom ? Tout y est triste, pauvre, sombre, délaissé ; au plus fort de l'été, les

murailles sont humides, l'atmosphère est brumeuse; et, pour compléter l'harmonie du tableau, une des façades principales de l'édifice est en toile peinte. C'est de l'architecture domestique, de la perspective au rabais. Soyez étonné, après cela, que les écriteaux de location s'y renouvellent à chaque trimestre.

Pourtant on y danse! où ne danse-t-on pas à Paris? Le bal du Saumon a même une réputation. C'est vrai, comme Chaudruc Duclos a la sienne aussi. C'est une vaste salle nue et enfumée, où les discours malsonnants, les gestes lubriques, les rires grossiers, et les parfums de nature douteuse, se donnent la main, à jours et heures fixes de la semaine, pour chasser-croiser et balancer aux dames. Il vient des dames au bal du Saumon. Dites trois fois en finissant :

Maire du 3^e arrondissement,
 Délivrez-nous du passage du Saumon,
 Délivrez-nous du passage du Saumon,
 Délivrez-nous du passage du Saumon.

Aubert aurait suffi pour faire la réputation du passage Véro-Dodat, si Véro-Dodat ne s'en était chargé avant lui. Qu'ils ne soient point jaloux l'un de l'autre. On serait venu visiter un magasin où tous les ridicules trouvent une pierre lithographique prête à les reproduire, quand même on n'eût pas été curieux de voir un pas-

sage construit à coups de cervelas et de saucissons: passez-moi la synecdoche.

C'est une curieuse galerie que celle d'Aubert. La caricature, un masque à la main, et un fouet de l'autre, y règne en souveraine; mais, bonne et tolérante princesse, elle a une louange pour tous les talents, un sourire pour tous les genres. Ainsi, une Sabine d'après le Poussin peut se trouver en face d'une diablerie de Roqueplan; une Vierge de Raphaël, côte à côte avec une pochade d'Henry Monnier. Mais ce qu'il y a de plus remarquable au passage Véro-Dodat, c'est le marquis de Chabannes, le plus obstiné guerroyeur de notre époque. Guillaume en serait jaloux, si Guillaume le connaissait. Ennemi à perpétuité du ministère et de l'opposition, de la presse et de la censure, du gouvernement et de la police, de l'absolutisme et de la liberté, c'est le critique par besoin, le critique par habitude, critique somnambule, sans fiel et sans venin, critique de tout et de tous; critique de lui-même, critique poète, n'en voulant à personne; critique éloquent, critique inintelligible, critique plein de popularité. Gloire au marquis de Chabannes!

En ce moment, le critique en veut aux journalistes *qui ont voulu l'écraser sous leur hideux silence*; il leur en veut beaucoup, il leur en veut énormément. Il y aura désormais haine éternelle

entre le journalisme et le marquis de Chabannes qui eut sa part des vexations du gouvernement de Charles X, probablement parce que le gouvernement de Charles X était au bout de ses vexations. Pauvre marquis! heureux critique!

Ce lien de communication entre le Palais-Royal et le quartier marchand des rues Saint-Honoré et du Pont-Neuf, est très fréquenté, surtout à cause du voisinage des messageries Laffitte et Caillard. La distribution intérieure en est assez bien conçue, mais l'aspect général est terne et sombre. C'est le seul passage de Paris qui ait porté le luxe jusqu'à faire accepter au marbre, la plus vaniteuse des pierres, la forme d'un pavé soumis à toutes les souillures du piétement.

Je ne mettrai pas au nombre des passages la belle galerie vitrée du Palais-Royal; c'est, à mon avis, une édification digne des contes des Mille et une Nuits. Abandonnons-le à l'admiration instinctive de tous, à cette admiration qui ne demande pas l'analyse des objets qu'elle saisit.

Le passage Choiseul, dont les titres d'ancienneté ne sont pas les mêmes que ceux du nom qu'il porte, joint la rue neuve des Augustins à la rue neuve des Petits-Champs; deux rues toujours neuves, quoiqu'elles aient déjà usé plusieurs générations qui les ont usées aussi. Ninon

de l'Enclos était encore fraîche et jolie à l'âge de soixante ans; ce n'était pourtant plus un article de nouveauté; l'amour du jeune duc de Sévigné ne prouverait pas le contraire. Je demande qu'on respecte les choses qui ne peuvent vieillir; c'est un beau privilège aujourd'hui qu'on est vieux avant de savoir comment on a vieilli. Respect donc à la poésie des ruines et des noms!

En prenant le passage Choiseul, par la rue neuve des Petits-Champs, l'œil parcourt avec une sorte d'étonnement cette longue et uniforme avenue que rien n'accidente. Ne résulte-t-il pas de cette régularité quelque chose de monotone et de fade pour l'ensemble intérieur de l'édifice?

Quel mal y aurait-il à vous avouer que j'aime le passage Choiseul à peu près comme j'aime le passage Colbert? Il y a de ces affections dont on chercherait vainement l'origine et la cause, et peut-être serais-je dans cette perplexité par rapport au passage Choiseul. Cependant, en y réfléchissant bien, c'est que, pendant une année entière, pas un jour ne se passa sans qu'on me vît entrer, à cinq heures précises, avec un livre sous le bras, chez un restaurateur où l'on dîne à la carte quand on veut. Mais c'est fatigant, ennuyeux, car la liste des mets est longue, variée, et je suis irrégulier dans mes goûts. C'est pour cela que j'avais pris l'habitude de m'en rappor-

ter exactement au discernement du garçon, qui me servait un potage, trois plats à son choix, et un dessert, sans que je fusse condamné pour cela à lui payer plus de trente-deux sous. Trente-deux sous au restaurant du *grand Gastronom*! c'est de l'amour-propre à prix fixe, de l'ambition à bon marché.

A J'étais jeune alors : la vie réelle ne m'avait point encore initié à ses mystères dissolvants, à ses débauches empoisonnées, ce qui fait que, même au restaurant du *grand Gastronom*, je trouvais une espérance ou une illusion sur chaque page que je lisais, sur chaque plat qu'on me servait. Qui de vous, je vous le demande, n'a pas regretté une fois en sa vie le temps de ses jeunes espérances et de ses illusions? Qui de vous serait inaccessible à la poésie des souvenirs, des souvenirs d'enfance surtout? Qui de vous n'a pas éprouvé les sensations qu'elle fait naître, sensations vives, rapides, entraînant, sensations qui nous font vivre deux fois en nous rendant une vie déjà épuisée? O mes bons, mes puissants, mes riches souvenirs, ne me quittez jamais!

Il n'y a rien de remarquable dans le personnel du passage Choiseul; l'ensemble en est simple et modeste, c'est l'image de la vie commune. L'Opéra-Comique, ce bon vieillard cassé, et tant soit peu radoteur, fit beaucoup de peine à son

protégé, le passage Choiseul, lorsqu'il déménagea de la salle Ventadour, ayant pour tout bagage la partition de *Zampa*, et pour tout consolateur, Martin, qui vient toujours au-devant de l'infortune, et que son zèle a entraîné jusqu'à se faire voir au théâtre des Nouveautés. Merci! c'était comique, mais c'était affligeant. Heureusement que Comte reste au passage Choiseul; c'est la fiche de consolation. Comte dont l'ambition a dépassé depuis long-temps les gobelots et la fantasmagorie. Voilà bien l'art! Il a commencé par dire : *Passez, muscade*, et maintenant il a un orchestre, des décorations, des machinistes, des auteurs, et un bureau de location, tout cela avec bavette et bourrelet. C'est merveille!

Je n'aurai que peu de choses à vous dire du gracieux passage Delorme, beaucoup plus modeste et réservé que ne pourrait le faire supposer le nom qu'il porte. Autrefois, jaloux de concilier les prétentions si différentes des deux rues qu'il caresse, il présentait l'assemblage hétérogène des goûts futiles de l'une, et des habitudes substantielles de l'autre. Ainsi, le cachemire touchait à la bure, le diamant à la chrysocolle, le tulle d'Angleterre au droguet. Aujourd'hui, bien déchu de sa première splendeur, ce n'est plus qu'un bazar de jouets d'enfants et de bougies diaphanes, deux objets qui président aux deux

extrémités d'une vie d'homme ; une poupée dans son berceau, un cierge au pied de son cercueil.

Pour éviter des reproches d'inexactitude, ou de partialité, je veux bien ne pas omettre dans cette longue nomenclature les passages Vendôme, Saucède, Bourg-l'Abbé, Brady, du Caire, et de l'ancien Grand-Cerf. C'est une pure galanterie de ma part.

Le premier, tranquille et délaissé comme le quartier où il est construit, végète sans murmure, mais non sans dépit, ignoré au milieu de la foule clinquante de ses collègues, désert et silencieux en face des théâtres où viennent s'ébattre les joies bruyantes du populaire.

Les passages Saucède et Bourg-l'Abbé, construits dans une direction parallèle, et singeant en ce point leurs patrons et maîtres de la rue Vivienne, servent de déversoir à la population des rues Saint-Denis et Saint-Martin. Ils présentent l'un et l'autre leur gueule béante à la rue neuve Bourg-l'Abbé, belle et riante avenue qui semble se rire d'eux mesquins et sombres. Il y a dans ces deux corridors des cabinets de lecture où l'on affiche encore en lettres majuscules, *LOUIS XI, tragédie de M. Casimir Delavigne.*

Rien de plus attristant que l'aspect du passage Brady, où la misère et la malpropreté semblent avoir établi leur quartier-général. C'est un bazar à friperies, et pas autre chose : les revendeurs

y abondent ainsi que les cabinets de lecture. La lecture se glisse partout. C'est une police morale, l'inquisition de l'esprit. Les cabinets de lecture, fantômes bigarrés, et tourmenteurs timbrés, stéréotypés, à vignettes et enluminures ; cauchemar de toutes les heures, de toutes les couleurs, de tous les lieux, qui vous saisit au coin des rues, dans les carrefours, au spectacle, chez les restaurateurs, sous la forme d'un café, d'un cercle, d'un bouillon à domicile ; larves modernes qui s'en prennent à toute une génération, et qui persécutent l'homme d'esprit en faveur des ignorants. Les cabinets de lecture dégoûteront de la science.

Quant au passage du Caire, il me serait impossible, avec la meilleure volonté d'écrivain, de vous en donner une description exacte ; et voici pourquoi.

Jaloux de remplir scrupuleusement mon mandat, je sortis il y a quelques jours, nez au vent, crayon dans la poche avec l'intention de visiter le dernier édifice qui figurait sur ma liste. Ce doit être un beau monument, me disais-je, s'il a été construit en souvenir des événements que son nom rappelle ; ce doit être une colossale édification ; et cette fois encore, mon imagination s'exaltait abandonnée à elle-même, oublieuse des idées mesquines de notre époque, de ses

calculs rétrécis et toujours soumis à la question de l'argent, question mère, question dominante.

Non, non, m'écriai-je en mettant le pied sur la première pierre d'entrée, il n'y a là ni reflets, ni souvenirs, ni témoignages de ce que pouvait la main de celui qui immortalisa le nom du Caire. Je ne vois là ni les richesses de l'Égypte, ni ses parfums, ni ses enfants, ni le grandiose de ses monuments, ni la profondeur de ses pensées; ce n'est point ce qui peut poétiser le berceau des sciences et des arts. Profanation des mots! Le Caire dans cet infect caravanserail, le Caire dans ce carrefour humide, le Caire dans ces enfants en guenilles, le Caire argenté et resplendissant, dans cette atmosphère froide et plombée, le Caire dans cette coulisse! Profanation, trois fois profanation!

Avec ces idées, il me fut impossible de descendre à la commune description des lieux et des choses. Je partis en me promettant de faire connaître à mon lecteur la cause de cette omission, qu'il me pardonnera sans doute, s'il a vu le passage du Caire une seule fois en sa vie.

Il y a dans Paris une foule innombrable de passages ou plutôt de corridors, tels que ceux de Saint-Roch, Désirabode, Radzivil, Henri IV, etc., etc., il serait par trop fastidieux d'en parler. Ce sont des abrégements qu'on a procurés aux pié-

tons, le plus souvent aux dépens de leurs jambes qui s'enchevêtrent dans les inégalités du pavage, et de leur tête que le plafond menace incessamment. Il peut être utile de les connaître, mais il est dangereux de les fréquenter.

Maintenant si à cet examen d'optique nous voulons ajouter la perspective morale, nous la trouverons nettement dessinée.

Ainsi, dans les passages avoisinant les quartiers de la Bourse et de la Chaussée-d'Antin, quartiers envahis depuis long-temps par l'aristocratie de l'argent, on peut remarquer un air d'aisance et de luxe qui va décroissant à mesure qu'on s'en éloigne; et comme l'or est la puissance aimantée qui attire à elle tout ce qu'il y a d'existences douteuses et de consciences vénales, c'est là que circulent les impuretés sociales de la grande ville; filoux, femmes entretenues, débauchés de corps et d'esprit, filles de joie, mendiants à gages ou exerçant par goût pour le *far niente* des lazzaroni: en un mot, le vol, le vice et la fraude sous tous les masques, sous tous les costumes.

C'est là qu'on rencontre en plein jour la débauche de distinction au teint enluminé, au rire bruyant, gantée, éperonnée, se promenant la tête haute et les pieds incertains, parce que c'est là que la pudeur se trouve enregistrée par notre facile civilisation au nombre des ridicules qui

la gênent. La pudeur ne sert plus qu'à nous faire remarquer; fi donc! c'est là qu'un fils de famille, l'héritier d'un grand nom, étalera sa honteuse énervation sur les coussins d'un équipage avec lequel il a payé les insouciantes caresses de la femme qui sommeille près de lui. Aussi cette partie du boulevard qui s'étend depuis le passage des Panoramas jusqu'au café de Paris inclusivement, figure-t-elle au grand livre de l'orgie comme la portion de ses états la plus productive en revenus. C'est là que le plus bel ouvrage de Dieu et le moins digne de lui, suivant l'expression du caustique Champfort, oubliant le caractère sacré de sa primitive origine, s'abandonne à des démarches que la passion même la plus desordonnée n'excuserait pas, et qu'ici la cupidité seule conseille. C'est là que le joueur viendra montrer sa figure pâle et terreuse en attendant que la solitude du boulevard le ramène aux lustres de Frascati.

Les passages de cet hémisphère parisien doivent donc nécessairement subir l'influence féérique d'une atmosphère qui imprime à tous les objets qu'elle remplit le cachet particulier de sa magie; magie d'or et de boue, de voluptés et de remords.

Le contraste se trouve dans les régions de l'industrie et de la bourgeoisie. Les passages Vendôme, Bourg-l'Abbé, Saucède, et tous ceux

compris dans ce rayon, représentent la classe positive de notre société. L'habitué d'un de ces obscurs bazars se trouvera presque dépaycé au passage de l'Opéra. Il y sera gêné; il lui tardera d'en sortir. Il n'est pas chez lui; un peu plus, il se découvrirait le chef, comme s'il pénétrait dans le temple de Dieu.

Il en est de même de la grisette, la puissance cythérée des rues Saint-Denis et Saint-Martin, et qui, hors de ses états, perd son aplomb, son aisance, sa gracieuseté, et même son éloquence. Qu'un jeune homme vienne à lui faire une déclaration, — et chacun sait que dans la zone torride de l'Opéra, il se fait peu de déclarations qui ne soient accompagnées de manières assez décidées, pour ne pas trop dire, — la grisette se trouvera intimidée, presque muette devant ce langage d'amour dont l'intention n'a pourtant rien d'étrange pour son cœur, mais dont la forme lui paraît au moins nouvelle. Ce n'est plus cela dans son quartier. Les passages où elle a l'habitude d'écouter ses adorateurs sont aussi simples d'architecture et de mise que ceux-ci le sont de langage et de manières. La grisette tient à la simplicité et à ce que l'harmonie des situations soit complète; elle aime à comprendre, à voir clair dans ses inclinations. Ce n'est pas précisément pour cela qu'elle fréquente les passages de son quartier, mais c'est qu'elle en connaît les

habitues qui sont les siens, qu'elle sait sur le bout des doigts, qu'elle devinerait au toucher. Leur élocution est plus naturelle, plus intelligible, leurs procédés sont moins cavaliers, et s'ils n'ont pas de gants blancs, au moins ils éteignent leur cigare quand ils ont une déclaration à faire.

Parmi eux un écerelé du boulevard de Coblentz y serait remarqué comme un événement, comme un habitant du Marais le serait au bal d'Idalie, et un habitué d'Idalie dans la salle de Desnoyers. Chaque classe a sa sphère d'allures et de manières hors de laquelle, à un degré plus haut ou plus bas, elle trouve le sarcasme ou l'admiration.

Concluons de ce qui précède, qu'en étudiant la face physique des passages de la capitale, on obtient l'expression raisonnée de ses mœurs. Prenez les galeries de l'Opéra et le passage Brady, deux points extrêmes du grand tout, vous arriverez, par voie de déduction, à la connaissance générale de Paris.

AMÉDÉE KERMEL.



ÉPITRE

AU ROI DE BAVIÈRE.

habitues qui sont les siens, qu'elle sait sur le bout des doigts, qu'elle devinerait au toucher. Leur élocution est plus naturelle, plus intelligible, leurs procédés sont moins cavaliers, et s'ils n'ont pas de gants blancs, au moins ils éteignent leur cigare quand ils ont une déclaration à faire.

Parmi eux un écerelé du boulevard de Coblentz y serait remarqué comme un événement, comme un habitant du Marais le serait au bal d'Idalie, et un habitué d'Idalie dans la salle de Desnoyers. Chaque classe a sa sphère d'allures et de manières hors de laquelle, à un degré plus haut ou plus bas, elle trouve le sarcasme ou l'admiration.

Concluons de ce qui précède, qu'en étudiant la face physique des passages de la capitale, on obtient l'expression raisonnée de ses mœurs. Prenez les galeries de l'Opéra et le passage Brady, deux points extrêmes du grand tout, vous arriverez, par voie de déduction, à la connaissance générale de Paris.

AMÉDÉE KERMEL.



ÉPITRE

AU ROI DE BAVIÈRE.

AVIS DE L'AUTEUR.

Le roi de Bavière a publié un recueil de poésies dans lesquelles on trouve souvent du talent, de la philosophie, et même des idées libérales. Mais il prodigue des injures à la France. Le roi-poète oublie trop que lui-même rechercha l'honneur de servir dans nos armées, et que le royaume qu'il gouverne fut créé, pour son père, par le dispensateur des trônes. Le roi de Bavière dit expressément : « Voulez-vous prendre une mauvaise opinion des hommes, allez en France, vous y chercherez vainement l'honneur. » La France n'a jamais trompé les peuples qu'elle a soumis : le roi de Bavière doit le savoir, c'est en France qu'il est venu chercher des leçons de courage et d'honneur. Ce n'est point sous nos drapeaux qu'il a trouvé l'exemple de ces défections qui vengèrent honteusement les rois du servage qu'ils avaient mérité. Puisse le roi de Bavière, réparant une injuste agression, s'honorer comme prince en défendant les intérêts des peuples, et comme littérateur, en prêtant sa voix à la cause de la liberté!



ÉPITRE AU ROI DE BAVIÈRE.



Dans ces jours où, brûlant de la soif des combats,
Les peuples et les rois vident leurs grands débats,
Au bruit des nations qui tombent immolées,
D'un funèbre bandeau les Muses sont voilées;
Mais, Barde couronné, vous charmez leurs douleurs,
A leurs autels déserts vous apportez des fleurs;
Du vulgaire des rois le talent vous sépare,
Et le luth dans vos mains remplace un fer barbare.

Vous le savez, pareils à de fougueux torrents,
 Du ravage à l'oubli passent les conquérants.
 Chaque race bientôt par l'autre poursuivie,
 Se transmet en courant le flambeau de la vie.
 L'homme ignore souvent quel maître audacieux
 Ensanglanta le sol qui nourrit ses aïeux;
 Tandis qu'en ses jeux même un faible enfant répète
 Le nom sacré du sage ou les chants du poète.

Tout roi qui pense en homme est l'ami des beaux-arts.
 Purifié par eux, le second des Césars
 Rend un culte à Virgile, et dans ses vers sublimes
 Le poète l'absout de quarante ans de crimes.
 Et, sans les demi-dieux dont il marche escorté,
 Que deviendrait Louis pour la postérité;
 Si caressant les arts de ses mains souveraines,
 Il n'alliait leur palme aux lauriers des Turennes;
 Si de Colbert, enfin, les immortels travaux
 N'expiaient du vieux roi les attentats dévots?

Des Muses Frédéric connut l'heureux délire,
 A son sceptre de fer il suspendit sa lyre;
 Dans le temple des arts abjurant la fierté,
 Le despote germain chante la liberté:
 Et quand de son orgueil le Nord est tributaire,
 Il demande à la gloire un regard de Voltaire.
 Et ce héros qui, chef d'un peuple de héros,

S'il ne s'était fait roi n'eût point connu d'égaux;
 Athlète, dont l'audace en triomphes féconde,
 D'un sabre plébéien fit le sceptre du monde;
 Du cortège des arts il orna sa grandeur;
 Et son char triomphal brilla de leur splendeur.
 Mais l'orgueil tout à coup égara le génie...
 Les arts restent muets près de la tyrannie.
 Quand l'univers lassé de supporter son poids,
 En brisant le colosse émancipa les rois,
 Vomis à flots pressés au sein de ma patrie,
 Les barbares du Nord répandent leur furie;
 Pareils aux ouragans de leurs affreux climats,
 Triomphateurs sans gloire, ils sèment le trépas;
 Des héros invaincus ils convoitent la tête,
 Et le fer des bourreaux achève leur conquête.
 Des farouches Baskirs, des esclaves des czars,
 La horde rugissant^e entoure nos remparts:
 O prodige! je vois leur fureur immobile...
 D'un pied respectueux aux champs d'Ermenonville
 Le Tartare s'avance, il vient le front voilé,
 S'incliner sur le sol que Jean-Jacque a foulé¹.

¹ L'un des chefs tartares de l'invasion de 1814 se trouvant près d'Ermenonville, apprit que ce village était le lieu célèbre par la retraite de Rousseau; il ordonna sur-le-champ à la horde qu'il commandait d'en respecter toutes les propriétés. Le ravage cessa, et l'on vit des chefs venir respectueusement saluer le sol qui avait un moment reçu les cendres du grand écrivain. Et pendant que les farouches enfants du Don et du Volga rendaient cet

Des arts que vous aimez tel est le noble empire.
 C'est à leurs doux lauriers que votre orgueil aspire.
 Des peuples affranchis vous chantez les exploits,
 Vous invoquez pour eux la liberté, les lois;
 Votre muse en courroux, presque républicaine,
 Du vieux monde opprimé voudrait briser la chaîne;
 Indignée à l'aspect des hommes à genoux,
 Du trône elle leur crie : Esclaves, levez-vous !...
 Et pour les Français seuls réservant les outrages,
 « Peuple vain, dites-vous, nourri dans les orages,
 « Il couvre ses erreurs d'un vernis éclatant ;
 « Frivole avec orgueil, et toujours inconstant,
 « Il remplit l'univers de sa funeste gloire ;
 « Sans fruit il fatigua le vol de la victoire,
 « Et jusques à l'honneur !... » Mais vous baissez les yeux ?
 Je ne redirai pas vos chants injurieux...
 Oui, l'affront que sur vous empreint un tel blasphème,
 Perce encore à travers l'éclat du diadème.
 La France à vos beaux ans offrit un doux abri,
 Sous son ciel enchanteur vos talents ont mûri ;
 Témoin de sa splendeur, à sa gloire infidèle,

hommage au génie, la tombe de Rousseau et celle de Voltaire, obscurément reléguées dans le fond d'un caveau, étaient livrées aux implacables ennemis de la raison, dont la haine dispersa, dit-on, ces restes sacrés. On ne voudrait pas croire à cette profanation ; mais le refus constant fait depuis deux ans de montrer ces tombeaux à la vénération publique, ne permet plus d'en douter. (NOTE DE L'AUTEUR.)

Quoi ! ses propres bienfaits vous ont armé contre elle ?
 Ah ! quand votre courroux âpre et désordonné
 A lancé sur la France un trait empoisonné,
 Le dieu sacré des arts, le dieu qui la protège
 Ne cria point : Arrête ! arrête, sacrilège !
 C'est là que du génie inspirant les travaux,
 L'antiquité sublime a trouvé des rivaux ;
 Soit, lorsque modulant sa lyre enchanteresse,
 Racine nous ramène aux beaux jours de la Grèce ;
 Soit qu'émule d'Eschyle et vainqueur de Lucain,
 Corneille étincelant du feu républicain,
 Retrouvant dans son cœur la dignité de l'homme,
 Semble un Romain grandi sur les débris de Rome ;
 Soit que Voltaire, armé de vingt talents divers,
 Des oppresseurs sacrés délivre l'univers ;
 Aigle victorieux dans son vol il s'élançe,
 Remplit son siècle entier de son génie immense,
 Le charme pour l'instruire, et son prisme enchanté
 Au monde encor enfant montre la liberté.

Roi, votre cœur s'abuse, et malgré vous recèle
 D'un feu mal assoupi la jalouse étincelle.
 Du fier Napoléon les foudres éclatants
 Sur la tête des rois ont grondé trop long-temps ?
 Mais lui-même étaya la royauté vieillie,
 Par son puissant orgueil elle fut ennoblie.
 Les couronnes passaient de la pompe au mépris ;

Sa main à ces hochets a rendu quelque prix.
 Les rois déchus en foule, avides de servage,
 Fiers d'étaler sous lui leur brillant esclavage,
 Aspirant à monter au rang de ses soldats.
 Dociles courtisans, voyez ces potentats
 Épiant les pensers sur sa bouche muette,
 Recevoir à genoux les sceptres qu'il leur jette.
 Vous-même, votre front devant l'aigle incliné,
 Dites, ne s'est-il pas relevé couronné?
 Ah! si vous irritant des jeux de la fortune,
 Le souvenir d'un maître encor vous importune,
 Consolez votre orgueil en chantant ses revers;
 Mais n'alliez jamais l'imposture aux bons vers.
 L'Europe à votre haine opposant son hommage,
 De vos accents menteurs vous renverrait l'outrage.
 D'un peuple que vous-même adoriez triomphant,
 N'accusez plus l'honneur, l'honneur vous le défend.

Trahi par l'amitié plus que par la victoire,
 Mon pays, je le sais, resta veuf de sa gloire.
 Des traits du fanatisme et de maux assailli,
 Du grand peuple quinze ans l'astre heureux a pâli.
 Les tyrans répétaient : Dans nos fers il sommeille!
 Mais la foudre à la main le géant se réveille;
 Au-dessus de leur tête il lève un front altier,
 Grand, tel qu'il supporta le poids du monde entier.
 Intrépide avec calme et vainqueur sans colère,

Il étend sur les lois l'égide populaire.
 Le bruit de ses exploits retentit jusqu'à vous;
 Vous ne pouvez des rois partager le courroux?
 Qu'un Tartare fougueux s'acharne sur sa proie,
 Et se gorge de meurtre en rugissant de joie;
 Qu'aux bords du Tage, à Rome, aux remparts castillans,
 Des princes, vils fardeaux de trônes vacillans,
 Appellent du Volga les hordes abruties;
 On conçoit leurs désirs, leurs lâches sympathies.
 Mais vous, né protecteur et des arts et des lois,
 Vous, que la liberté porta sur le pavois,
 Ne redoutez jamais sa flamme tutélaire,
 Le peuple le plus juste est celui qu'elle éclaire.
 L'homme esclave en secret menace le pouvoir,
 Libre, il porte joyeux le fardeau du devoir.
 Cette foule long-temps par l'orgueil asservie,
 Le peuple est des états la richesse et la vie.
 Sentinelle attentive, à l'instant du danger
 Son bras laborieux s'arme pour vous venger.
 Princes, vous jouissez du fruit de ses conquêtes,
 Il cueille les lauriers, vous en ornez vos têtes;
 Et sa gloire ingénue immolée à l'état,
 Sous un toit indigent vient cacher son éclat.
 Mais lorsque sans mesure un oppresseur l'accable,
 Il déchaîne en grondant sa fureur implacable;
 Terrible, il ressaisit sa vaste autorité,
 Et se plaît à briser ce qu'il a redouté.

Torrent impétueux, il mugit, roule, et passe.
 Du despote orgueilleux la haine est plus vivace;
 Il unit l'ordre au meurtre; à frapper occupé
 Son glaive a toujours soif, quoique toujours trempé.
 Charles neuf, Ferdinand, don Miguel, Louis onze,
 Quadriges monstrueux de rois au cœur de bronze,
 Ont décuplé cent fois les maux, les cruautés,
 Par le courroux du peuple en un siècle enfantés.
 Loin des princes, des grands, souvent l'honneur s'exile,
 Mais dans le cœur du pauvre est son constant asile.
 Que le fer des bourreaux immole un peuple entier,
 Simulant la pitié sur son visage altier,
 Plein de lui-même, un grand avec indifférence
 Voit tomber les héros, boucliers de la France!
 Mais le peuple indigné pousse un cri douloureux,
 La vengeance bouillonne en son cœur généreux,
 Il secoue en pleurant les torches funéraires,
 Car lui seul se souvient que les hommes sont frères!

Heureux qui désormais sur le trône porté,
 Se courbe noblement devant la Liberté.
 Le monde, en saluant cette reine immortelle,
 Abjure des tyrans la superbe tutelle.
 A son éclat divin le préjugé s'enfuit,
 Comme un rêve bizarre au départ de la nuit.
 Mais à ce rêve encor plus d'un roi peut se plaire:
 La raison l'éblouit et rarement l'éclaire;

De vieux hochets en songe il réjouit ses yeux;
 Il voit le droit divin écrit au front des cieus.
 Des rois les nations lui semblent l'héritage,
 Et sa superbe main les parque ou les partage.
 L'un élève des grands pour ramper à ses pieds;
 Loin de lui relevant leurs fronts humiliés,
 Ces grands vont, du mépris portant la flétrissure,
 Au peuple infortuné le rendre avec usure.
 Dans un fleuve de sang l'autre suit ses projets,
 De héros citoyens veut faire des sujets;
 La grandeur près de lui n'est qu'un honteux servage,
 Le calme c'est la mort, l'ordre c'est l'esclavage.
 Fût-ce sur des tombeaux, il a soif de régner;
 Qu'un grand peuple à son joug n'ait pu se résigner,
 Du rang des nations sa cruauté l'efface.
 De peur que la victoire un jour ne l'y replace,
 Jusqu'en ses rejetons il va l'exterminer,
 Et de son sol sanglant veut le déraciner.
 Quelquefois la terreur désenchante le rêve.
 Un spectre affreux vers lui s'élançe, étend un glaive..
 Le despote, écrasé sous les pieds du vainqueur,
 S'éveille... un long effroi reste au fond de son cœur.
 A ses yeux l'avenir soulève alors son voile,
 De ses pompeux destins il voit pâlir l'étoile;
 Sous ses pas chancelants il foule un sol trompeur,
 Et s'il s'irrite encore, en frappant il a peur.
 Il porte avec douleur sa fortune accablante;

Sur un front sans vertu la couronne est brûlante.

Vous, que n'effraya point ce fardeau dangereux,
Laissez la vérité briller de tous ses feux.
Des monarques du Nord la prudence insensée
Voudrait même imposer des fers à la pensée!
Loin de les imiter, prince, que votre voix
Tonne et s'arme contre eux. Si l'on vit autrefois
Les tigres s'apaiser aux doux sons de la lyre,
Dissipez de l'orgueil le gothique délire,
Apprivoisez les rois avec la liberté.
Qu'à leur superbe oreille un cri soit répété:
La vertu, des grandeurs est la noble rivale,
Et de l'échoppe au trône a comblé l'intervalle.
L'univers est changé, rois, changez avec lui,
Pour le peuple et pour vous un nouveau jour a lui.
Lorsque vers le passé votre effort le ramène,
Dans son rapide cours la raison vous entraîne;
Quelques abus vieilliss bravent ses traits puissants,
Mais c'est le reste impur de la rouille des ans.

La noblesse du glaive en vain crie et s'irrite¹;

¹ Il n'est ici question que de la caste qui existe encore dans une partie de l'Europe, et que l'habitude puissante de l'oppression des grands et de la servitude du peuple tolère malgré les lumières, qui chaque jour font des progrès rapides. La Russie, la Pologne ont encore leurs esclaves; l'Autriche, plusieurs petits états, et l'Angleterre même, ont encore leurs ilotes et leurs seigneurs féodaux. (NOTE DE L'AUTEUR.)

Par le sang arrosé, son arbre parasite
Trop long-temps étendit d'infructueux rameaux;
Des rayons du soleil il priva les hameaux,
Du crime il fut l'abri. Ses racines avides
Ont appauvri le sol, rendu les champs arides;
Mais la foudre a flétri son sommet fastueux;
Au moindre choc des vents, ses bras secs et noueux
Se brisent... Vainement l'orgueil incorrigible
Grefte sur son vieux tronc quelque arbuste flexible;
Débile rejeton il ne peut refleurir,
Et le sol indigné ne veut plus le nourrir.

Comme les flots aux flots en roulant se succèdent,
Des maux vont remplacer les maux qui les précèdent;
Mais les abus détruits s'effacent pour toujours,
Et jamais le torrent ne remonte son cours.
L'univers prend sans cesse une face nouvelle,
La meilleure des lois n'est pas même éternelle.
Invincible tyran, le Temps capricieux
Créa les immortels et les chassa des cieux:
Dans la main de leur maître il éteint le tonnerre;
Doit-il donc épargner les grandeurs de la terre?
Jetés par droit divin aux trônes absolus,
Les rois vivent encor, la royauté n'est plus.
Sous un éclat d'emprunt elle brille et succombe,
C'est un cadavre orné qu'on arrache à la tombe.
Le jour où l'homme libre a recouquis ses droits,

Le prestige est tombé : mais sous le nom de rois ,
 Du peuple souverain illustres mandataires ,
 Des chefs soumis aux lois , des lois dépositaires ,
 A l'intérêt public prêtent un noble appui :
 Ils ne sont plus l'état , mais ils règnent par lui .

A ma franchise austère , et même un peu hardie ,
 Prêtez de votre voix la douce mélodie :
 Si le rythme des vers , comme un miel savoureux ,
 Charme de la raison les accents rigoureux ,
 Il parvient sans effort à l'esprit du vulgaire ,
 Et sans le révolter le pénètre et l'éclaire .
 Lassé de fictions , monarque ou plébéien ,
 Le poète inspiré combat en citoyen .
 Du vœu des nations courageux interprète ,
 Armé de son talent , dans l'arène il se jette ,
 Devant la tyrannie il lutte avec fierté ,
 Et comme au champ d'honneur meurt pour la liberté .
 Roi , d'un laurier si noble ornez votre couronne ,
 Servez la liberté , la France vous pardonne .

Peut-être autour de vous les modernes Tarquins
 Verront dans vos souhaits des vœux républicains ?
 La république ! eh bien , on peut l'aimer sans crime .
 Des esprits généreux c'est le rêve sublime ;
 C'est le règne des lois... dans son rapide essor
 Le siècle la contemple et la redoute encor .

L'égalité flétrie en des jours moins prospères ,
 De son culte naissant vit désertier nos pères ;
 Épuré par la gloire il n'a pu reflourir .
 Pour ce culte , il est vrai , le peuple doit mûrir ,
 Qu'il grandisse abrité sous l'ombre monarchique ,
 A force de vertus naîtra la république .
 De loin nous pressentons cet astre radieux ;
 Mais l'espace pour lui manque encor dans nos cieux .

DE PONGERVILLE ,
 DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE .





UNIVERSIDAD AUTÓNOMA

DIRECCIÓN GENERAL DE



LES JEUNES AVEUGLES.



Dans l'été de 1783, parmi ces artistes ambulants qui, alors comme à présent, rassemblaient chaque soir autour d'eux le public parisien ami des arts à bon marché, la foule manifestait un intérêt particulier pour un orchestre composé de dix ou douze aveugles, la plupart d'un âge peu avancé. Afin de rendre leurs accords plus piquants, ces pauvres concertants avaient placé des lunettes devant leurs yeux fermés, et ils affectaient de lire dans de la musique ouverte sur

®

un long pupitre autour duquel ils étaient rangés. La singularité du spectacle, jointe à une exécution passable, augmenta la foule des curieux, et quelques amateurs s'arrêtèrent un instant. Dans le nombre se trouva certain jour un homme dont le cœur s'ouvrait facilement aux impressions que fait naître l'humanité souffrante. Il fut frappé, et se demanda s'il n'était pas possible de remplacer, par un moyen adapté à cette triste condition, ce vain simulacre de vision, et d'offrir ainsi à une classe entière d'infortunés des équivalents propres à les consoler de la privation que leur infligeait la nature. Les aveugles, se dit-il, distinguent les objets par les accidents de leur surface; ils apprennent de la sorte à connaître tout ce qui les entoure, et souvent la finesse de leur toucher parvient jusqu'aux nuances les plus délicates des choses; pourquoi ne discerneraient-ils pas également des signes rendus palpables? Arrivé à ce point, il rassembla les renseignements que fournissait la biographie de quelques aveugles-nés célèbres, sur les procédés particuliers dont ils s'étaient servis, et il ne tarda pas à obtenir les bases d'un système complet d'éducation en faveur d'un ordre d'infirmes voués jusque-là en général à l'ignorance et à la misère. Vers ce temps, d'autres infirmes, non moins dignes d'intérêt, venaient, pour ainsi dire, d'être

rendus à la parole et à l'intelligence par l'abbé de l'Épée; l'ami de l'humanité qui, par cette création nouvelle, associait son nom à celui du vénérable instituteur des sourds-muets, s'appelaient Valentin Haüy. C'était le frère d'un homme qui a parcouru avec gloire la carrière des sciences naturelles; et il faut croire que cette illustration scientifique a fait tort au philanthrope; la plupart des dictionnaires historiques ont en effet oublié de mentionner à côté du cristallographe, le bienfaiteur des aveugles. Soyons plus justes: consacrons les titres plus modestes, mais non moins honorables de cet autre Haüy à la célébrité; qu'elle commence pour lui dans cet ouvrage.

Car c'est bien réellement à cet homme qu'appartient l'idée première de ces instituts d'aveugles jusque là sans modèles, je ne dis pas chez les anciens qui n'ont guère fait du bien public que dans les livres, mais même chez les modernes, parmi lesquels le christianisme a assis l'association sur des bases entièrement nouvelles. Ce ne fut pas, comme de raison, sans avoir à surmonter de grands obstacles et de plus d'un genre, qu'il parvint à fonder ce premier établissement de Paris, d'après lequel ont été successivement formés tous ceux que possède aujourd'hui l'Europe. Les premiers pas en sont curieux à obser-

ver : ce furent d'abord trois ou quatre jeunes enfants qui mendiaient aux portes des églises, et à qui l'ingénieux et ardent ami des aveugles fut obligé de promettre, pour les déterminer à venir recevoir ses leçons, une somme égale à celle qu'ils recueillaient chaque jour de la charité publique. Il les prit chez lui, et là il éprouvait sur eux ses moyens d'instruction presque au fur et à mesure qu'il les créait. Encouragé par le succès, il s'adressa à la société philanthropique : l'institut naissant trouva sur-le-champ des patrons dans l'illustre Bailly, dans Larochehoucauld-Liancourt, qui devait depuis attacher son nom à tant d'autres œuvres de bien public. Avec cette aide puissante, Haüy put colloquer ses enfants adoptifs dans une maison de la rue Notre-Dame-des-Victoires et en étendre le nombre. En 1785, ils étaient vingt-cinq, tous élevés gratuitement. L'année suivante, les progrès déjà sensibles de ces jeunes gens commencèrent à appeler l'attention publique sur l'étrange école, et l'instituteur se rendit à Versailles, accompagné de ses élèves les plus avancés; dans le nombre était ce Lesueur que son intelligence supérieure rendit plus tard apte à remplir des fonctions qu'on croirait presque incompatibles avec la cécité, celles d'économe de l'institution. La cour assista avec intérêt à un exercice dans lequel ces pauvres enfants rendi-

rent suffisamment témoignage du zèle ingénieux de leur maître. Vers cette époque, l'Académie des Sciences aussi se fit faire un rapport sur sa méthode; les commissaires en indiquant ce qu'elle avait de commun avec quelques procédés usités précédemment, soit par l'aveugle du Puiseaux (celui qui donna lieu à cette bizarre lettre de Diderot, à l'usage de ceux qui voient, qui le fit envoyer à la Bastille), soit par d'autres aveugles distingués, en accordaient pleinement à Haüy le perfectionnement, l'extension et l'application systématique.

Survint notre grande révolution où il s'agissait de tout autre chose que d'instruire des aveugles. Peu s'en fallut aussi que l'établissement ne se trouvât renversé dès le berceau. Des miracles de zèle le soutinrent pourtant jusqu'à l'époque où le Directoire le constitua définitivement établissement national, en portant le nombre des élèves entretenus aux frais de l'état à 86, un par département. On l'avait, quelques années auparavant, transféré de la rue Notre-Dame-des-Victoires à l'ancien couvent des Célestins, près de l' Arsenal, où, pour le dire en passant, eut lieu la première cérémonie publique de cette ridicule religion des théophilantropes, par laquelle le bonhomme Lareveillère-Lépeaux crut mettre le sceau de l'éternité à sa république que Bonaparte

confisqua quelque temps après. La musique des aveugles figura dans cette pompe, et ce fut probablement ce qu'on y trouva de moins mauvais. En donnant à l'établissement une existence fixe, le gouvernement directorial jugea à propos de le transporter dans la maison des filles Sainte-Catherine, rue des Lombards; le gouvernement consulaire le retira de là pour en faire une annexe de l'hospice des Quinze-Vingts au faubourg Saint-Antoine. A son tour, le gouvernement de la restauration changea cette disposition qui avait été funeste à sa prospérité, en le colloquant séparément dans la maison dite de Saint-Firmin, rue Saint-Victor, qu'il occupe encore; mais, comme s'il était décidé qu'un déplacement de ces malheureux aveugles est une opération de rigueur pour chacun des gouvernements qui se succèdent dans notre mobile patrie, une cinquième translation est sur le point de s'effectuer; et las sans doute de les promener dans tous les quartiers de Paris, on parle de les envoyer à Versailles; il faut bien qu'ils soient quelque part. Un nouveau déplacement est au surplus indispensable, car le local actuel est étroit et incommode, mal situé, malsain, mal adapté de tous points à sa destination. D'ailleurs, la ville réclame le terrain pour percer une rue.

Les circonstances de cette translation de fin-

stitué dans sa maison actuelle me sont encore présentes : c'était le temps d'une odieuse réaction politique effectuée avec le secours des baïonnettes européennes. Je venais, en novembre 1815, d'être appelé aux fonctions d'instituteur dans l'établissement réorganisé : les maçons étaient encore à l'œuvre pour changer en maison d'éducation un intérieur de filature, que déjà j'avais pris possession du logement modeste qui m'était départi. Un concierge récemment veuf et moi, nous étions les seuls habitants du bâtiment vaste et délabré. Le cœur attristé des malheurs de la patrie, préoccupé des devoirs encore inconnus pour moi que j'allais avoir à remplir, même de l'extérieur grave qu'il fallait imprimer à ma personne imberbe et juvénile pour l'approprier au rang de second employé d'un grand établissement, j'étais seul et rêveur dans ces longues galeries, me retraçant les souvenirs que rappelait le vieux bâtiment, et quelques-uns n'étaient pas propres à dissiper mes dispositions mélancoliques. En effet, si l'on y montrait une chambre où Calvin avait pu méditer ce livre *de l'Institution chrétienne* qui a fondé sa secte et contribué, plus qu'on ne croit, aux progrès de la langue; si plus tard le modèle des vertus évangéliques, Vincent de Paul, y avait fondé un séminaire qu'il venait fréquemment habiter; moins

d'un quart de siècle avant, cette maison avait été transformée en prison pour les prêtres et les émigrés, et était devenue, aux journées des 2 et 3 septembre, une scène de sang et de meurtre. Je m'arrêtais, l'âme saisie, au pied de cet escalier, devant un étroit espace ménagé à l'entrée des caves et dont les bourreaux avaient fait leur *égorgoir*. Je croyais voir empreint aux murailles le sang des victimes; une vieille femme du voisinage disait se souvenir de les avoir vues entassées en un monceau dans cette cour que je traversais!... Image affreuse que rien ne pouvait écarter de ma pensée!

Enfin le jour de la translation arriva, et vingt fiacres à la file vinrent déposer dans leur demeure nouvelle les élèves de l'institution régénérée. Avec le secours de nos yeux, nous avons bien vite acquis la connaissance des lieux que nous devons habiter. Pour des aveugles, c'est différent; il faut qu'ils en expérimentent lentement et péniblement tous les détails. Ce fut alors un curieux spectacle que ces enfants procédant à l'examen de localités inconnues pour eux; allant de chambre en chambre, le pied ou la main en avant pour en sonder les angles et les sinuosités, se perdant, s'appelant, se communiquant le résultat de leurs reconnaissances; on les laissa ainsi poursuivre pendant quelques

jours en toute liberté une exploration qu'eux seuls peuvent faire. Pour moi, je commençai dès lors une étude qui n'a plus été interrompue depuis, celle du naturel et du génie particulier de cette classe d'êtres, étude intéressante au plus haut degré et à laquelle on n'a certainement pas accordé jusqu'ici assez d'importance. L'établissement avait alors pour directeur un homme d'un esprit fin et pénétrant, instruit et capable, qui me fit part de tout ce qu'il avait appris lui-même depuis un an environ qu'il était en fonctions. Insensiblement les classes et les ateliers s'ouvrirent; tout était surprise pour moi. Je me souviens qu'étant entré, une de ces premières soirées, dans une salle sans lumières où des voix se faisaient entendre, je prêtai l'oreille; des questions et des réponses se succédaient méthodiquement. On calculait, on opérait avec des chiffres; c'était une leçon de mathématiques; maître et élèves étaient dans une obscurité complète. Rien là que de fort naturel sans doute, et cependant je restai frappé, et cette impression commença réellement à me faire sentir et comprendre ce qu'est la condition des aveugles.

Que de misères attachées à cette condition! Ne parlons pas de la privation de ces jouissances infinies dont la nature colorée est pour nous une source perpétuelle; l'aveugle n'en a pas l'i-

dée et les regrette peu; mais dans les ténèbres éternelles où s'écoulent ses jours, il est atteint d'une incapacité physique à laquelle les plus importantes acquisitions intellectuelles ne sauraient jamais suppléer, et dont même elles lui font quelquefois mieux sentir les tristes résultats; il dépend de tout le monde et personne ne dépend de lui. L'infortuné! il est à la merci de tout ce qui l'entoure, livré sans défense au contact des choses et à l'injustice des hommes, qu'il ne peut exactement appeler *ses semblables*; la plupart de nos moyens d'existence lui sont interdits; un préjugé funeste vient encore ici à l'aide de la nature, et lui oppose de nouveaux obstacles pour trouver sa place dans la famille sociale. Comme il n'a parfaitement conscience que de l'espace qu'il occupe ou auquel il peut s'étendre avec ses bras, il hésite à se mouvoir et ne se meut que rarement, que lentement, et par-là se trouve insensiblement amené à un état de langueur funeste à sa santé, et vers lequel l'entraîne encore une imagination qui n'a pour aliment que de froides représentations de surfaces incolores. Ainsi isolé du reste de l'humanité, concentré et défiant, véritable prisonnier dans l'univers, comme a dit heureusement le docteur Blacklock, aveugle-né lui-même, c'est bien à lui que semble surtout s'appliquer cette pensée de

philosophie chrétienne qui présente la vie de l'homme comme un long et pénible voyage dont le port est l'éternité.

Il est vrai que quelques précieux dédommagements font le pendant de ce triste tableau: privé d'un ordre entier de sensations, l'aveugle tire un parti infiniment meilleur que nous de celles qu'il est susceptible d'éprouver. Ses idées sont moins nombreuses, moins variées, mais elles sont plus nettes et plus positives; celles surtout qu'il acquiert par les impressions de l'ouïe étendent, plus que nous ne pouvons nous le figurer, les bornes de son intelligence, et lui fournissent des aperçus d'une finesse que nous pourrions lui envier; porté à l'abstraction, pour mieux dire, dans un état habituel d'abstraction, et par suite doué au plus haut degré de la faculté analytique, son jugement devient juste et sain, son ame se fait calme et sage, comme par une impulsion de nature que rien ne contrarie. Songez-y bien en effet, la lumière avec ses impressions de tous les instants, si subites, si vives, si entraînantes, est pour nous comme l'enchanteresse qui nous égare dans les détours d'un labyrinthe. Pour l'aveugle, cette enchanteresse n'existe pas; le véhicule le plus ordinaire manque à ses passions; elles dorment dans les ténèbres et ne s'éveillent que par des sons ou des

contacts nécessairement plus rares. Ainsi sa raison se développe tranquillement, sans rencontrer ces perturbations qui ont presque toujours leur origine dans nos yeux ou dans ceux des autres, et elle dépasse parfois la nôtre en force et en certitude, parce qu'elle ne s'est attachée qu'à des objets bien connus, qu'à des objets *touchés avec la main*, tandis que nous nous contentons la plupart du temps de les *toucher* par le rayon trompeur qu'ils réfléchissent à notre rétine. Bonté de la Providence! voilà donc que cette créature incomplète et si disgraciée de la nature va se trouver supérieure en rectitude morale et intellectuelle à vous-mêmes qui jetez sur elle un œil de compassion et de dédain!

Je ne peux indiquer ici que quelques traits frappants de cette organisation spéciale dont les résultats tiennent quelquefois du prodige: on verra, par exemple, tel aveugle se servir de l'extrémité de la langue pour apprécier ces formes délicates d'un objet qui échappent à ses doigts dont l'exquise sensibilité fait déjà honte aux nôtres; tel autre, en élevant simplement la voix dans un appartement, reconnaîtra aux différentes vibrations de l'air, si l'on a déplacé les meubles qui le garnissent. Il y aurait à ajouter je ne sais combien d'autres faits non moins bien constatés. On s'explique de la sorte comment il est

à peine une science ou un art où quelque aveugle ne soit parvenu à se distinguer. Ce serait seulement une longue énumération que celle de tous les hommes atteints de cécité dès l'enfance, qui furent de savants professeurs, depuis Dydimé d'Alexandrie, le maître de saint Jérôme, jusqu'à Saunderson qui, dans le siècle dernier, professait avec éclat les sciences exactes, et notamment *enseignait l'optique* à l'université de Cambridge. L'esprit de méthode qui dirige presque toujours les aveugles dans l'exercice de leurs facultés intellectuelles, les rend particulièrement aptes à l'enseignement. On sait les succès qu'ils obtiennent journellement comme musiciens; et aujourd'hui même l'ex-élève de l'institution Montal, l'un de nos bons accordeurs de pianos, est sur le point d'ouvrir un cours de composition d'après une méthode qui lui est propre. Avec quelque patience, on parviendra à leur faire exécuter les procédés les plus compliqués des arts industriels. J'ai vu un jeune aveugle qui, si on l'eût laissé faire, serait devenu un menuisier habile; l'aveugle du Puiseaux, dont j'ai déjà fait mention, celui dont Diderot a consigné les réponses ingénieuses ou bizarres aux questions que lui adressait le philosophe, celui à qui il semblait que le télescope devait être plus gros que la lune qu'il grossissait, était un

excellent distillateur. Accommodant la vie à sa condition spéciale, il préférait se coucher pendant l'espace qui est le jour pour nous, et c'était la nuit qu'il fabriquait seul, et sans être distrait ni interrompu, des liqueurs qu'il venait ensuite vendre lui-même à Paris. En 1788, il existait, aux environs de Manchester, un homme qui, devenu aveugle dès la plus tendre enfance, s'était rendu néanmoins capable d'exercer les fonctions d'inspecteur et d'ingénieur des chemins publics. Au moyen de certains procédés particuliers d'arpentage qu'il avait imaginés, il appréciait fort bien tous les accidents du terrain sur lequel il avait à opérer, et traçait ses plans en conséquence. Le comté lui doit plusieurs routes; c'est l'Encyclopédie britannique qui rapporte ce fait, article *Blind*. Mais un autre plus curieux est l'histoire de William Kennedy, naïvement contée par lui-même, et conservée dans les anecdotes de Percy: «Je naquis, dit-il, en 1775, et perdis la vue à l'âge de quatre ans. Ne pouvant me livrer à la plupart des amusements de l'enfance, je cherchai une distraction dans la mécanique; toutes mes idées se concentrèrent vers ce but; et bientôt ce fut moi qui fabriquai les jouets des enfants du voisinage. Mais, en grandissant, je sentis la nécessité d'adopter une profession qui me rendît indépendant. J'étudiai la musique.

A treize ans je fus envoyé dans la ville d'Armagh, chef-lieu de mon comté natal, où j'appris le violon. Là, le hasard m'ayant fait loger chez un tapissier, je voulus connaître cette profession; et, de retour dans mon village, un peu plus d'un an après, je m'appliquai à fabriquer diverses espèces de meubles. Cependant, continuant toujours à m'occuper de musique, j'achetai quelques vieilles cornemuses irlandaises, dans la vue de les accorder et de les perfectionner. Après beaucoup de peine, je parvins à en découvrir le mécanisme, et en neuf mois je confectionnai une nouvelle espèce de cornemuse qui réussit parfaitement. Alors j'eus en tête d'étudier aussi l'horlogerie; et ayant découvert un horloger qui désirait apprendre à jouer de la cornemuse, nous fîmes échange de nos connaissances. A dater de cette époque, je tâchai d'approfondir davantage les différents objets auxquels je m'étais appliqué jusque-là; et m'étant marié en 1793, je suis parvenu à soutenir ma famille par mon industrie, tour à tour fabriquant des instruments de musique à vent et à cordes, des pendules ordinaires et musicales, quelques meubles et métiers de manufactures, surtout mes bonnes cornemuses irlandaises, dont trente seulement ont été exécutées depuis huit ans pour la petite ville que j'habite. » N'est-ce pas là un admirable et

touchant tableau? Tapissier, facteur, horloger, et mécanicien! et tout cela avec des doigts qui n'ont pour guide que le sens interne, tout cela sans la plus faible parcelle de cette lumière qui est notre plus puissant secours dans les transformations variées que nous faisons subir à la nature! Assurément, il est peu de nos brillants industriels qui aient autant mérité la médaille d'or que le pauvre William Kennedy, du comté d'Armagh!

Un autre Anglais offre, à présent même, au monde savant, la singularité d'un aveugle participant au goût si général de ses compatriotes pour les voyages, et publiant la relation de ce qu'il a vu en parcourant l'univers. Cet explorateur d'un nouveau genre, qu'on appelle Holman, doit être actuellement en Asie. Les revues anglaises nous ont déjà fait connaître des fragments du journal dans lequel il consigne ses observations. Il dit quelque part, en parlant de lui-même: « L'habitude m'a procuré, par une sorte de tact indéfinissable, la faculté d'acquérir une idée aussi exacte des objets que la description la plus minutieuse pourrait me la donner. » Ailleurs, parlant d'une *prima donna* qu'il entendit dans le Barbier à Florence, il ajoute: « J'aurais donné, je crois, le monde entier pour voir son joli visage. Toutefois, les intonations de sa voix me

parurent produire dans mon cœur, par pure sympathie, une représentation parfaitement exacte de sa personne et de ses attitudes. » Ceci fera mieux comprendre que tout ce que je pourrais ajouter, jusqu'à quel degré d'énergie peut arriver cette organisation de l'aveugle-né, toute défectueuse qu'elle est, en un point si principal, et combien elle mérite d'être étudiée sous le point de vue philosophique ou physiologique; c'est presque dire la même chose avec deux mots. Mais cette étude n'est encore faite qu'à demi; et voilà pourquoi aussi l'éducation qu'on donne aux enfants aveugles, dans les instituts fondés pour eux, n'a pas encore en général amené tous les résultats qu'on devrait, ce semble, en obtenir. Il est vrai que l'éducation de tout le monde est encore si peu avancée, qu'on ne peut assurément s'étonner que celle d'une classe d'êtres qui n'est considérée comme pouvant recevoir le bienfait de l'instruction que depuis un demi-siècle, ne le soit pas beaucoup non plus.

Voyez d'abord combien est peu judicieuse cette éducation de l'enfant aveugle sous le rapport physique! Dans sa famille, il est ordinairement l'objet d'une sollicitude où se manifeste d'une manière éclatante cet admirable sentiment maternel qui s'accroît avec l'infortune de l'être auquel il s'attache. On l'entoure des plus tendres

précautions; on redoute pour lui un péril dans chaque pas, dans chaque mouvement; mais cette crainte extrême lui devient nuisible en l'empêchant d'étendre, autant qu'il le pourrait, sa sphère d'action, de se mouvoir librement dans l'espace, de s'habituer à manier toutes sortes d'objets et d'instruments, au risque même de légers accidents dont-on devrait moins s'alarmer, de vivre enfin de la vie de tous. De là cet état habituel d'inaction et d'apathie qui contribue à développer en lui diverses maladies. C'est un être dont le mouvement eût réveillé les aptitudes et les organes engourdis; il a en quelque sorte perdu la faculté locomotrice, et il végète. J'ai fait de nombreuses observations sur cet état réellement normal de l'aveugle-né, sur les conséquences qui en ressortent nécessairement sous le double rapport de son tempérament et de son moral. Ce point si essentiel dans la question, et auquel j'attache le plus haut intérêt, n'avait qu'à peine été entrevu jusqu'ici. Aussi ne s'est-on jamais inquiété dans les instituts d'aveugles, non plus que dans les familles, de cette partie de leur éducation qui aurait pour objet de leur restituer cette vie d'action qui leur manque, de les dresser à la plupart de nos actes mécaniques, de rendre du jeu aux ressorts de leur être, de la dextérité, de la hardiesse, de la promptitude à

leurs mouvements. J'ai proposé dans ce but l'introduction d'une gymnastique spéciale. Je sais ce qu'une telle innovation peut avoir de singulier; on s'étonnera à l'idée de voir faire des évolutions, ou se hisser à un mât des infirmes qui ont souvent besoin d'un guide pour marcher; on en rira peut-être, parce que chez nous on commence toujours par là; mais il est telle contrée d'Allemagne où l'on ne rit pas, et dans laquelle quelque tête grave d'instituteur méditera cette vue nouvelle, l'appliquera par degrés, et en obtiendra d'heureux résultats. L'application s'en étendra, et, de proche en proche, elle nous reviendra, accueillie avec intérêt alors, et bien venue comme ces produits du sol natal qui s'améliorent en voyageant. C'est là, comme on sait, l'histoire de plusieurs découvertes ou améliorations plus importantes que celle-ci.

Le système d'instruction créé par Haüy a un triple objet : les sciences ou les lettres, la musique et les travaux manuels. Un mot seulement sur chacun de ces trois points principaux.

Il faut avoir assisté à l'éducation de quelques aveugles pour savoir jusqu'à quel degré ils sont ordinairement possédés du désir de connaître. Ne pensez pas qu'il faille avec eux chercher chaque jour de nouveaux moyens de captiver l'attention comme avec ces écoliers ordinaires dont l'œil vif

et toujours errant d'objet en objet transmet sans cesse à l'esprit des images nouvelles. Non, vous l'avez tout entière, et plutôt vous faudra-t-il affaiblir une tension cérébrale qui irait jusqu'à compromettre la santé. Aussi n'est-il guère d'objet qui ne soit susceptible d'intéresser ces enfants, pour peu qu'on sache le présenter comme il convient à la nature de leur entendement; et à coup sûr, s'ils se montrent indifférents à une leçon, c'est à la leçon, non pas à eux qu'il faut s'en prendre.

Après tout, il y a pour eux dans l'instruction quelque chose de mieux que la satisfaction du premier de nos instincts. Elle charme ces loisirs dont les impressions de l'œil abrègent pour nous la durée; elle élève leurs idées qu'une position sociale inférieure tend en général à rabaisser; elle communique à leurs manières cette urbanité, ce liant auxquels ils sont peu portés par la nature; enfin elle les dispose aux bonnes mœurs, car c'est une remarque souvent faite que, parmi les aveugles, les plus instruits sont toujours ceux qui se conduisent le mieux. Ici donc se rencontre une nouvelle et puissante confirmation de cette union intime et nécessaire de la morale et des lumières que nient encore avec obstination des hommes bien autrement aveugles que ceux dont je m'occupe.

Cette instruction a pour base et pour moyen fondamental l'emploi *du relief*, par lequel on rend sensibles aux doigts des lettres, des chiffres, des notes, des figures géométriques, des contours géographiques, enfin tous les signes ordinairement tracés pour nos yeux. Par ce procédé, dont l'application pourrait être étendue et perfectionnée, on obtient les livres, méthodes, cartes, etc., nécessaires pour les leçons. Un enseignement oral dont on comprend l'importance parmi des enfants qui savent si bien écouter et dont la mémoire est en général si sûre et si vaste, complète ces moyens d'instruction. Du reste, à Paris actuellement le nombre des maîtres est insuffisant, et les livres d'une date déjà ancienne sont la plupart mal appropriés à la condition spéciale de ceux auxquels ils furent destinés. Pour l'étude de la langue, par exemple, les élèves en sont encore réduits aux éléments de cet honnête Lhomond qui a laissé un nom colossal au pays latin, mais qui reconnaîtrait aujourd'hui un maître dans chacun des membres de la société grammaticale, sans excepter personne, et c'est beaucoup dire assurément. Ce misérable abrégé, on le fait pendant près de trois années apprendre syllabe par syllabe et anonner tristement comme dans les écoles de frères, à ces enfants dont l'intelligence est si précoce quand elle n'est pas ren-

due tout-à-fait nulle par l'état de l'appareil encéphalique, et que la nature a faits pour ainsi dire métaphysiciens dès le berceau. Conçoit-on rien de plus absurde! Je ne m'étendrai pas ici, au surplus, sur une foule de procédés divers plus ou moins ingénieux, mais dont il est difficile de bien suivre les détails sans les avoir vus en pratique. L'écriture seule, qui est ce que l'instruction des aveugles offre de plus difficile, a donné lieu à plusieurs méthodes; je passe même sur celle par laquelle j'ai cru obtenir le but désiré, il y a quelques années, pour signaler en quelques mots, comme une curiosité sténographique digne d'attention, un *système d'écriture en points* qui me paraît être d'un grand intérêt pour les aveugles, et dont les clairvoyants pourraient se servir avec avantage dans une foule de circonstances. Il consiste dans un arrangement très-simple et très-heureux de *trois points*, au moyen desquels l'auteur représente tous les sons articulés de la langue, c'est-à-dire tous les mots tels qu'ils sont transmis à l'oreille par la parole. L'Académie des Sciences avait déjà entendu sur cette méthode, due aux soins persévérants de M. Charles Barbier, plusieurs rapports favorables au bas desquels se trouvait le grand nom de Cuvier, qu'elle était encore repoussée de l'institution. Elle s'y est introduite dans les derniers temps, et elle

offre aux élèves la facilité de pouvoir, au moyen d'un poinçon et d'une règle percée à jour, écrire tout ce qu'ils veulent, et surtout se relire, avantage que n'offre aucune autre méthode. Nul doute que l'application régulière et méthodique de ce système d'écriture ne fût suivie d'importants résultats pour leurs progrès.

La musique absorbe en réalité la plus grande partie du temps des élèves. Ils arrivent ainsi à former un orchestre qui de temps à autre exécute quelques morceaux devant un auditoire rassemblé dans ce seul dessein; car cet exposé public des procédés spéciaux en usage pour instruire les aveugles, et des curieuses observations que fait naître leur état moral et intellectuel, n'a plus lieu dans l'établissement. Les personnes superficielles qui assistent à ces concerts dont l'exécution est en général assez ferme, se laissent naturellement aller aux émotions que fait naître l'association inattendue d'un talent brillant et d'une aussi déplorable infirmité, et elles ne se demandent pas ce qu'en définitive les aveugles gagnent à être presque exclusivement dirigés vers ce but, le plus facile sans doute à obtenir; car depuis le commencement du monde, aveugle et musicien ont été, pour ainsi dire, synonymes, et il n'était guère besoin qu'on fondât à grands frais ces maisons d'éducation pour les aveugles, s'ils de-

vaient, après comme avant, se voir obligés d'errer encore par les carrefours avec l'aigre clarinette et le chien de rigueur, ou tout au plus de figurer dans quelque café du plus bas étage. Évidemment il y aurait quelque chose de mieux à faire pour leur avenir. Autant en dirai-je des travaux manuels qui, par la manière dont ils sont dirigés, n'offrent plus véritablement aucune ressource aux aveugles et constituent un apprentissage fait entièrement en pure perte. Qui croirait que de cette aptitude singulière qui, ainsi que je l'ai dit plus haut, permet d'initier ces enfants à presque tous les objets de l'industrie humaine, on ne sait plus tirer de meilleur parti que de les appliquer à faire de la toile qui ne vaut peut-être pas, quand elle est faite, le fil qu'il a fallu pour la tisser? on obtient de plus heureux résultats chez l'étranger du séjour qu'ils font dans les établissements. Ils sortent, à ce qu'il faut croire, plus réellement et plus utilement instruits des instituts de Vienne et d'Édimbourg, tandis qu'à Londres et à Amsterdam le prix de leur travail subvient en grande partie aux frais d'entretien des établissements et les fait vivre quand ils en sont dehors. En France, après avoir passé à l'institution de Paris huit années, pendant lesquelles chacun d'eux coûte au moins au pays une somme annuelle de 1000 fr., si leurs

familles sont pauvres et s'ils n'obtiennent la pension des Quinze-Vingts, ils n'ont la plupart du temps d'autre ressource pour vivre que de s'adresser à la charité publique. Ce sont des mendiants qui savent le latin et la géométrie; c'est-à-dire qu'on a rendu leur condition beaucoup plus triste que si on ne les eût jamais tirés de leur village!

Je ne crois point que cet établissement ait jamais complètement rempli sa destination; mais, je le dis à regret, dans ces derniers temps, il s'en est chaque année éloigné davantage. Que voulez-vous? la restauration avec ses affinités jésuitiques, sa haine du progrès, son amour de la routine; la restauration a passé par-là. La révolution de juillet le sait bien; mais elle est prudente à guérir le mal qui s'est fait avant elle. Puis elle a tant à voir qu'on ne peut pas s'étonner que son regard n'ait pu encore se fixer quelques moments de suite sur une humble maison d'aveugles. Il faudra pourtant bien qu'on s'en occupe; car l'abîme est derrière celui qui va toujours rétrogradant; et ne serait-il pas étrange de voir tomber et cesser d'être dans la capitale de l'Europe un établissement qui renferme tous les germes d'une belle et honorable création, alors précisément que l'Amérique, obéissant à cette leçon d'humanité que nous avons les premiers

donnée, fonde son premier établissement du même genre? Au moment où j'écris ces lignes, en effet, s'ouvre à Boston un institut de jeunes aveugles. Certes, la circonstance serait mal choisie pour abandonner le nôtre, et ce serait là un beau texte pour renouveler ce reproche d'inconséquence et de légèreté si souvent adressé jadis au caractère national.

P. A. DUFAU.



LA ROULETTE.



Qu'un joueur est heureux! sa poche est un trésor;
Sous ses heureuses mains le cuivre devient or.

RAGNARD, le Joueur.

Je te loue, ô destin, de tes coups redoublés,
Je n'ai plus rien à perdre, et tes vœux sont comblés.

Id. ibid.

La Roulette!... ce mot est ignoble, crapuleux.
Il renferme dans ses huit lettres mille appellations honteuses et effroyables.

Escroqueries! bassesses! sales connaissances!
deshonneur! ruine! disette! désespoir! mort violente!

Et aussi carcan! galères! échafaud!
Bons rentiers de province avec vos habitudes

donnée, fonde son premier établissement du même genre? Au moment où j'écris ces lignes, en effet, s'ouvre à Boston un institut de jeunes aveugles. Certes, la circonstance serait mal choisie pour abandonner le nôtre, et ce serait là un beau texte pour renouveler ce reproche d'inconséquence et de légèreté si souvent adressé jadis au caractère national.

P. A. DUFAU.



LA ROULETTE.



Qu'un joueur est heureux! sa poche est un trésor;
Sous ses heureuses mains le cuivre devient or.

RAIGNARD, le Joueur.

Je te loue, ô destin, de tes coups redoublés,
Je n'ai plus rien à perdre, et tes vœux sont comblés.

Id. *ibid.*

La Roulette!... ce mot est ignoble, crapuleux.
Il renferme dans ses huit lettres mille appellations honteuses et effroyables.

Escroqueries! bassesses! sales connaissances!
deshonneur! ruine! disette! désespoir! mort violente!

Et aussi carcan! galères! échafaud!
Bons rentiers de province avec vos habitudes

uniformes, douces et simples ménagères, jeunes gens au sortir de vos études, timides jeunes filles aux vêtements élégants, à la gracieuse démarche, qui rêvez amour et bonheur, n'est-ce pas que ce mot effraie, avec son hideux cortège?

Il m'effrayait aussi, mais confusément : Bah ! me suis-je dit un jour ; et j'ai voulu voir cela.

C'était la curiosité.

Vous savez, on éprouve toujours de l'émotion à l'abord d'un lieu inconnu et mystérieux ; mais ici ce fut un serrement de cœur singulier, une terreur !

À l'entrée, dans une longue pièce faiblement éclairée, murée pour ainsi dire d'une immense quantité de chapeaux dont les maîtres sont là, à la Roulette !... des figures qui ne rient point, des figures scrutatrices font inspection sévère de toute votre personne, surtout de votre visage, et jadis derrière ces figures étaient des gendarmes, comme des dogues prêts à s'élancer et à mordre.

Cet appareil est glaçant, sinistre. Des idées de malfaiteur, d'escroc, d'homme de mauvaise vie, de prison, d'interrogatoire, me viennent soudainement : ces regards défiants et investigateurs qui décèlent la police invisible et présente... Oui, c'est clair, du moment qu'on est entré là, le pacte est fait : Dis-moi qui tu hantes, je te dirai

qui tu es. Je conçois, ces gens ne font pas de distinction.

Je pense à ma mère, à mes amis, à ma chère petite fiancée, et mon cœur s'émeut.

Je suis bien décidé à ne pas hasarder un denier ; mais voyons toujours, voici qu'on me laisse entrer.

Oh ! cela mérite description !

Une masse énorme, noirâtre, oblongue, est pour ainsi dire immobile au milieu d'une vaste salle dont elle occupe presque tout l'emplacement. Au centre de cette masse d'hommes est un vide occupé par une grande table ovale, recouverte d'un drap bien tendu, d'un beau vert, qui fait plaisir à l'œil ; sur ce tapis sont tracés d'un jaune qui imite l'or, d'abord deux zéros dont l'un est double, et à la suite, sur rangées de trois, des nombres depuis 1 jusqu'à 36.

Chaque nombre a son petit encadrement où il est là bien clos, bien distinct de ses compagnons, et semble dire à l'œil qui le regarde : Moi plutôt que ceux-là !

Autour de ces nombres sont écrits ces mots opposés l'un à l'autre : *manque*, marquant la division de 1 à 18 ; *passé*, celle de 19 à 36 ; *pair*, *impair*. De chaque côté est aussi un losange, l'un *rouge*, l'autre assimilé à *noir*. Bref voici le tableau :

MANQUE.												IMPAIR.												ROUGE.												12 ^b 12 ^m 12 ^r		
00	0	3	6	9	12	15	18	21	24	27	30	33	36	3	6	9	12	15	18	21	24	27	30	33	36	3	6	9	12	15	18	21	24	27	30	33	36	
1	4	7	10	13	16	19	22	25	28	31	34		4	7	10	13	16	19	22	25	28	31	34		4	7	10	13	16	19	22	25	28	31	34			
PASSE.												PAIR.												NOIRE.												12 ^v 12 ^w 12 ^o		

Le tableau est exactement le même de l'autre côté de la table, au milieu de laquelle apparaît l'instrument infernal, la Roulette!

Au fond d'un bassin d'acajou luisant et poli, de deux pieds de diamètre, tourne sur un pivot un cylindre sur lequel sont figurés en cercle, alternativement rouges et noirs, les numéros du tapis; chaque numéro est garni d'une petite case.

Quatre personnages à figures graves et impassibles siègent à droite et à gauche dans des échancrures pratiquées dans la table: devant eux sont symétriquement alignés rouleaux d'or et d'argent.

Trois d'entre eux tiennent un long rateau, symbole de leur terrible puissance; le quatrième, saisissant d'une main les branches de cuivre au

moyen desquelles ont met le cylindre en mouvement, lui donne une vive impulsion, et de l'autre lance avec force dans le bassin d'acajou, et à contre-sens de la rotation du cylindre, une bille d'ivoire.

Profond silence! tous les yeux sont fixés avec anxiété sur cette bille, juge sans appel qui va fulminer sa sentence.

Elle fait avec célérité huit à dix tours le long des parois lustrées du bassin, puis, perdant de sa force, elle décline vers le centre, et rencontrant de petits obstacles placés à dessein sur sa route, est forcée de sauter dans une des cases numérotées du cylindre. Le numéro qu'elle a marqué est proclamé à haute voix, et le tranquille banquier attire impitoyablement les enjeux, ou lance avec ostentation aux joueurs heureux une pluie d'argent.

Ce spectacle n'est point triste; le désespoir ne fait grimacer aucune figure; une lumière éclatante tombe d'aplomb sur ce gai tapis vert où étincelle comme des diamants l'argent nouvellement monnayé: une douce chaleur circule dans la salle, et rend à mes membres l'élasticité dont les avait privés le froid de décembre.... Ainsi s'efface peu à peu l'émotion de frayeur et de honte que j'avais éprouvée dès l'abord.

Me voilà familiarisé.

Je me mets alors à observer curieusement tous ces joueurs : ils appartiennent moitié à la classe moyenne, un quart à la classe nécessiteuse et éminemment parisienne, dont l'habit, sans être malpropre, atteste de trop longs services, gens sans cesse aux expédients, à figure hâve et famélique; enfin le dernier quart à la classe ouvrière.

Tous les âges, excepté l'enfance et l'adolescence, y sont assez indistinctement réunis. Il y a même, de distance en distance, des têtes chauves et blanchies qui frappent, et semblent indiquer qu'en ce lieu comme en tout autre on parvient à la vieillesse.

Dans la rue, aucune de ces figures ne m'eût frappé; ici même, elles n'ont rien qui attire particulièrement l'attention; de même que tous les regards ont un but général, le tapis vert, ainsi une expression générale et uniforme se peint sur tous les visages, celle de la cupidité, mais de la cupidité tranquille. Une courte expérience m'a appris que ce n'était que de temps en temps que se manifestaient tout à coup des émotions comprimées, des pâleurs solennelles, de hagardes fixités d'yeux suivant la dernière pièce de monnaie qui s'en va et laisse en échange la misère et le désespoir!

Je pensais aussi que des joueurs couvraient un

tapis vert d'or et de billets, qu'en une soirée se faisaient et se fondaient des fortunes, et c'est là ce qui frappait terriblement mon imagination! mais non, quelques pièces de 2 et de 5 francs éparses sont les enjeux de chaque coup : la Roulette n'est pas le monstre géant dont l'effroyable faim engloutit et dévore tout en un instant; c'est une boule de neige qui roule et s'accroît avec lenteur, mais sûrement, mais constamment! Quelques obstacles, quelques pointes de rocher qu'elle rencontre sur sa route en enlèvent des fragments; mais elle roule, les avaries se réparent, et la masse s'agglomère toujours.

Mais alors la justesse de cette dernière comparaison ne m'était pas encore démontrée.

Par curiosité, j'étudiai la marche assez compliquée de la machine; je m'aperçus, au paiement des numéros gagnants, que la banque avait des chances toutes en sa faveur, mais elles ne me parurent point dans une proportion exagérée, parce que je fis subitement le calcul illusoire que, le hasard étant soumis aux lois de l'équilibre, l'à-propos de la mise du joueur, tandis que les probabilités sont momentanément en sa faveur, était une puissance qui contre-balançait avec avantage les chances réservées du banquier.

Hélas! c'est cette funeste idée qui domine l'esprit de ceux qui jouent (car, qu'on ne s'y

trompe pas, il y a là plus de calculateurs que d'effervescents); elle est la base de tous leurs systèmes ingénieux, mais erronnés, véritable maladie chronique qui mine et consume sourdement les sources de la richesse et même de la vie.

Une barrière insurmontable déjoue tous les essais, les limites imposées aux gains!

Me trouvant donc moi-même sous l'influence de cette idée, je jouai fictivement de tête après avoir attendu une réunion de circonstances formant à mon avis probabilité suffisante en ma faveur; je jouai long-temps et toujours heureusement: ma tête s'échauffe et une envie irrésistible me prend de substituer la réalité à la fiction.

Je le fais, en hasardant fort peu, il est vrai; la fortune ne se lasse point de me sourire: au moment où mon petit échafaudage systématique allait s'écrouler, je le voyais tout à coup relevé et consolidé. Il n'en fallait pas tant pour m'enflammer tout à fait. Je reviens chez moi possesseur, relativement à ce que j'avais hasardé, d'un petit gain encourageant: comme j'avais été bien près de la perte totale de mon enjeu, cette expérience me parut bonne à mettre à profit. Je passe le reste de la nuit la plume à la main à bâtir un système plus vaste et plus régulier qui

présentait par gradations successives un total de cinq cents francs.

Je ne m'aveuglais point; je ne croyais point ce calcul infallible; je voyais la possibilité d'échouer, mais elle me paraissait éloignée, improbable, et telle, qu'arrivant, elle me trouverait toujours couvert par les gains antérieurs. Je n'étais pas sans émotion, mais je me calmais par cette réflexion vulgaire: Eh bien! si je perds, je n'en mourrai pas, et je ne jouerai plus.

Qui croirait que, pendant vingt-sept soirées, dans des séances de trois à quatre heures, je gagnai constamment. Comme ce gain était proportionné aux précautions extrêmes dont j'avais usé dans les mises qui étaient toujours le moindre possibles, ce n'était point une fortune, mais il se montait encore à trois mille six cents francs.

Il faudrait peu connaître la faiblesse de la pauvre humanité pour croire qu'une tête française tiendrait contre ce bonheur constant et enchaîné par son pouvoir. Elle n'y tint pas.

J'avais trouvé le secret pour la possession duquel tant de pâles alchimistes avaient fatigué des fourneaux, tant de prétendus sages avaient rêvé. Je voyais en perspective toutes les jouissances exquisés du luxe et des richesses; j'en vins à ce point d'infatuation qu'une crainte m'agitait sérieusement, celle qu'une ordonnance du

gouvernement ne fit subitement fermer les jeux publics !

Le vingt-huitième jour, car je les comptais minutieusement, m'étant donné un mois d'épreuve pour juger complète la bonté de mon calcul; le vingt-huitième jour, dis-je, je m'attable gaiement, comme de coutume, autour de ce tapis, source abondante où je devais puiser le bonheur que donne l'or. Je voyais avec une joie maligne et une sorte de triomphe que les banquiers jetaient furtivement les yeux sur les deux petites tablettes posées devant moi, et cherchaient à deviner quel pouvait être ce système attracteur qui détachait impunément des parcelles de leur trésor. Enfin arrive le moment où le retard prolongé de la sortie de plusieurs numéros met la probabilité en ma faveur, et me fait une loi de commencer mon jeu.

J'arrive au tiers... à la moitié... aux trois quarts de mon calcul avec une légère inquiétude; quelques coups encore, pas plus de réussite!... Me voilà au dernier coup dont la perte doit entraîner celle de cinq cents francs!

J'écoute avec anxiété; le sort prononce: cinq cents francs sont perdus.

Ce coup m'ébranle: j'ai besoin de faire quelques tours et de recourir à la mauvaise bière qu'on distribue gratis.

Quand quelques minutes m'ont un peu accoutumé à l'idée de ma perte qu'il va falloir cinq à six jours pour réparer, je me rapproche non plus avec la même confiance du fatal champ de bataille. Bref, avec un incroyable malheur, et sans sortir un instant des règles que je m'étais prescrites, je perds encore deux fois le montant total de l'enjeu. C'était tout ce que j'avais apporté, quinze cents francs; une soirée les a vus disparaître!

Si j'avais été prompt à m'enflammer, je fus encore découragé plus vite. Il me faut donc descendre ou plutôt tomber de la hauteur où je m'étais témérairement placé! Oui, j'ai beau réfléchir, cela est évident; ce qui est arrivé aujourd'hui peut arriver demain, peut arriver fort souvent, et finir par m'écraser.

J'eusse été sage de m'en tenir à cette leçon; mais un perfide espoir brille de nouveau à mes yeux, et pour ne pas fatiguer le lecteur de la répétition des mêmes scènes, qu'il lui suffise de savoir que non-seulement je reperdis en peu de temps la somme gagnée, mais encore qu'après quelques fluctuations de gain insignifiantes je vis se fondre et se réunir à la masse commune près de deux mille francs, ma propriété primitive.

On ne se fait point une idée de l'étrangeté

fantastique que, pendant les derniers jours de ma fréquentation de ce lieu, prenaient à mes yeux les objets et les personnes. Ce n'était plus une vie, mais un cauchemar : ma tête échauffée par une tension continue était presque délirante. Je voyais partout des numéros, des billes d'ivoire roulant et sautant dans des cases. Mon oreille, assourdie du bruit monotone des formules sortant de la bouche des banquiers, entendait sans cesse ce retentissement importun. La nuit, ma situation devenait insupportable. Toute cette fantasmagorie se réfléchissait avec un intolérable éclat, et quand revenait la lucidité du jour et de la raison, je faisais la cruelle et juste réflexion que, ne jouissant plus de rien par l'incertitude de la possession, j'étais positivement malheureux. Cependant je ne pouvais prendre la résolution de m'abstenir ; un inconcevable instinct me poussait comme un forcené à la perte totale de mon argent.

Enfin, cela passe l'imagination, j'en vins à la désirer pour sortir de cette horrible anxiété. Abandonnant absolument toute méthode, je ne fus pas long à y parvenir.

Cent francs devaient m'être remis par ma belle-sœur : il faut qu'ils paient aussi leur tribut, que la goutte d'eau coule à la mer im-

mense. Je cours chez elle, et pendant qu'elle ouvre son secrétaire et les cherche, je considère ce feu paisible qui lui donne sa chaleur, cet appartement propre et rangé où elle se plaît, ce livre entr'ouvert gaîment posé près de la lampe domestique, et je me sens là comme un être d'un autre monde, comme quelque chose de hideux !

Ces jouissances ne sont plus miennes ; cette sécurité qui respire sur son visage, qui s'identifie pour ainsi dire à l'atmosphère de cette chambre, a fui bien loin de moi. Comme je le sens amèrement ! comme d'une main agitée je reçois cet argent qui va s'anéantir ! La pauvre femme, elle me le donna en cinq pièces d'or récemment frappées, et me fit remarquer comme elles étaient neuves.

C'était, disait-elle, plus *gentil* à garder.

Malgré l'attendrissement qui me gagne, je cours de nouveau à la maison de jeu, et cependant un pressentiment secret m'avertit que je perdrai infailliblement cette dernière ressource ; mais rien ne m'arrête, j'en veux finir avec moi-même ; je ne veux même pas diviser les chances ; un seul coup décidera.

A peine entré, je jette mes cinq pièces sur le tapis : j'ai perdu !

Eh bien! peu importe qu'à des esprits vulgaires ceci ait l'air d'une fiction, je jure qu'une sombre satisfaction s'empara alors de mon cœur. Cette punition complète de ma folie était méritée; elle y mettait un terme, et je rentrais dans la vie, l'heureuse vie des autres hommes; j'allais jouir de nouveau de l'éclat, de la fraîcheur d'une belle matinée, et du visage riant de mes amis et des doux regards de celle que j'aime; je sortais d'une maladie qui me faisait sentir le prix de la santé.

Me voilà donc dehors la maison maudite, fermement résolu de n'y jamais rentrer, quand un homme assez décemment mis, placé à l'entrée de l'allée, dans la rue de Valois, me voyant sortir avec un visage presque riant, s'avança humblement en me priant d'avoir pitié de sa misère. Je n'étais pas dans une situation d'esprit à le refuser, et machinalement je me fouillai.

O bonheur inespéré! dans le coin de la poche de mon gilet, une petite pièce se rencontre sous mes doigts. C'est bien de l'argent! c'est un franc!

Tenez! lui dis-je en la lui appuyant fortement dans la main.

Il y avait dans ce *tenez!* quelque chose qui sentait tellement la joie et le triomphe, qu'à coup sûr le misérable qui spéculait sur la gé-

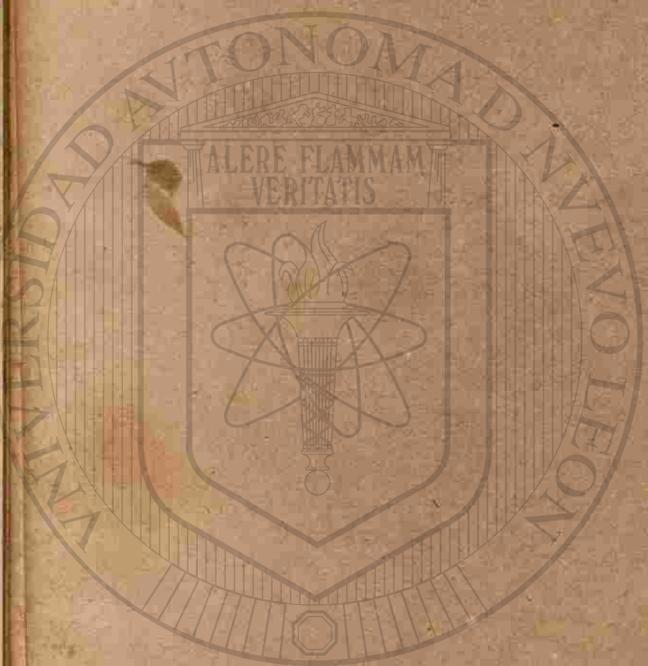
nérosité des joueurs heureux, s'imagina que je sortais la poche remplie d'or.

Cet homme était certainement une victime du jeu, et sa présence à cette porte était un enseignement aussi grand que celui que je venais de recevoir.

Tous deux ont porté leurs fruits pour moi, et puissent-ils servir encore à quelque joueur sous les yeux duquel le hasard pourra placer ce chapitre!

J. D'HERVILLY.





LE
CABINET DES MÉDAILLES.



Un vol que je ne crains pas d'appeler sacrilège, a fixé tous les yeux sur le Cabinet des Médailles de la Bibliothèque du Roi. Le public a regretté des richesses qu'il ne connaissait pas, que peu de personnes étaient capables d'apprécier; mais un instinct de patriotisme, un amour de la propriété nationale, a fait croire à chacun qu'il éprouvait une perte individuelle, et une indignation générale s'est élevée contre les spo-

liateurs de ce trésor. Déjà, en 1804, un vol avait été commis; les objets précieux ont été retrouvés: les voleurs ont été punis; la leçon n'a pas effrayé ceux qui viennent d'exécuter ce nouveau crime. Les précautions les plus minutieuses et les mieux entendues mettent aujourd'hui le Cabinet des Médailles à l'abri de toute tentative de ce genre.

Il ne sera peut-être pas inutile d'apprendre au public que la perte qu'on vient d'éprouver, toute grande qu'elle est, ne l'est cependant pas autant qu'on pourrait le croire; qu'elle n'est pas irréparable, qu'elle ne laisse point de lacune dans les besoins de l'art et de la science, et qu'enfin ce que perd le Cabinet des Médailles n'est pas la centième partie de ce qu'il possède encore. En effet, deux mille médailles antiques, passant par le creuset, sont redevenues du métal: mais ces pièces, dessinées, gravées, expliquées, publiées dans plusieurs ouvrages, peuvent encore donner à ceux qui voudraient les consulter tous les documents que réclameraient leurs investigations. De plus, elles existent matériellement dans plusieurs collections publiques et particulières; et, avec le temps, tout, jusqu'aux pièces les plus rares, pourrait être remplacé, et remplir de nouveau les tablettes du médaillier de France. On ne doit regretter les

pièces modernes qu'à cause de la richesse du métal, puisque tous les coins existent à la Monnaie des Médailles.

Quant aux antiques, presque toutes celles qui ont été volées faisaient partie de la collection des empereurs romains. Ces médailles d'or offraient les têtes des Césars et des impératrices, depuis Pompée jusqu'au dernier des empereurs d'Orient. Cette collection était de trois mille pièces d'or; elle est réduite à un tiers: mais il existe encore la même suite en argent, la même en grand bronze, puis en moyen bronze, et encore en petit bronze. Il existe une autre suite dont l'intérêt immense surpasse de beaucoup la richesse du métal, c'est celle des peuples, des villes et des rois de tout le monde connu des anciens, suite de près de soixante mille pièces en tout métal. Le Cabinet des Médailles renferme encore cinquante mille pièces de l'histoire moderne de toutes les nations; l'histoire de France y occupe une place importante.

Cet article paraîtra peut-être bien froid aux lecteurs de ce recueil où brillent tant de pages moqueuses et spirituelles, écrites sur des sujets plus à la portée de tous les esprits: mais ce livre n'est pas condamné à être purement frivole, et quelques lignes instructives ne feront pas fuir tous les abonnés. La France n'en est pas encore

à ce point que tout ce qui est sage et utile soit proscrit de sa littérature.

Le cabinet des médailles peut fixer un moment l'attention des lecteurs curieux, comme il attire celle de tous les voyageurs qui passent dans notre grande cité.

Parmi les objets dont on forme des collections, tels que les

Livres,
Manuscrits,
Estampes,
Tableaux,
Pierres gravées,
Bronzes,
Vases,
Coquilles,
Minéraux,
Insectes,
Oiseaux,
et autres objets,

il faut placer *les médailles*, genre de curiosité qui satisfait le goût de l'instruction et celui des arts, et qui flatte en même temps les yeux et l'esprit.

Il n'est pas de souverain qui ne possède un Cabinet de Médailles; il y a beaucoup de riches particuliers qui emploient leurs studieux loisirs à en former un, et qui y consacrent les sommes

que d'autres dissipent en dépenses frivoles et en élégantes inutilités.

Le goût des médailles n'est pas nouveau en France: le premier qui y fit une collection de ce genre d'objets, est le savant Budé, connu par son traité *de l'As et de ses parties*, publié en 1514.

Jean Grollier, son ami, trésorier des armées de France en Italie, eut le même goût, et forma aussi une nombreuse collection qui fut jointe, après sa mort, à celle du roi Charles IX. Ce prince, dont la jeunesse avait été studieuse, et qui s'était montré amateur de l'antiquité, recueillait des médailles antiques qu'il réunissait aux monuments de divers genres qu'avaient rassemblés François I^{er} et Henri II. C'est donc à cette époque qu'on peut faire remonter l'origine du Cabinet des Médailles, enrichi depuis par tant de souverains, et illustré par tant d'hommes savants.

Le mot *médailles* désigne les *monnaies* frappées depuis l'origine de l'art monétaire, c'est-à-dire il y a 2726 ans, selon la chronique des marbres de l'île de Paros.

Les plus anciennes de ces monnaies, après avoir servi au commerce et aux besoins de la vie, disséminées, perdues, enfouies par les avarés, ensevelies avec les morts, ont traversé

vingt-sept siècles; et nous sommes certains d'avoir quelques pièces qui datent de l'origine même de l'art monétaire. Les *médailles antiques* ont été les richesses des peuples et des souverains; leur valeur de convention n'existe plus: mais la curiosité, l'intérêt historique, la beauté du travail, leur donnent une autre valeur aux yeux de l'artiste, du savant et de l'homme du monde; car on est porté à vouer un culte à tout ce qui a traversé les siècles: des débris intéressent quand ils portent le cachet de la vénérable antiquité: on touche avec respect une monnaie qui peut avoir passé dans les mains de Socrate ou de Périclès: on y voit avec religion les traits d'Alexandre, de César, d'Anacréon, d'Hippocrate, modelés par les compatriotes de ces hommes illustres, et apportés jusqu'à nous à travers les âges, malgré les fléaux dévastateurs, les guerres, la ruine des empires et les bouleversements du globe. Le Cabinet des Médailles réunit et classe méthodiquement dans les tiroirs de ses médailliers tous ces portraits. Là, sont rangés, comme dans la tombe, et alignés au cordeau de l'égalité, tous ces rois et ces grands hommes qui ont fait du bruit dans le monde. Leur place y est désignée par la chronologie, et le silence de leur séjour n'est troublé que par l'homme studieux qui place devant lui la tablette

où gisent tant de princes dont la monnaie n'a plus cours que parmi les amateurs de la numismatique.

Notre histoire récente est aussi là, dans quelques tiroirs qui, après le grand règne de Louis XIV, et celui, riche encore, de Louis XV, nous montrent la courte carrière royale de Louis XVI, le sanglant interrègne de la Révolution, la brillante période de Napoléon et de l'Empire français, puis le retour de Louis XVIII, l'avènement de Charles X. Une médaille frappée avec une balle de juillet termine ce règne bien court, et fait la transition avec celui de Louis-Philippe, au milieu duquel un amateur doit classer les pièces furtivement lancées du prétendant Henri V, comme un épisode du drame actuel.

Plus de cent vingt mille pièces d'or, d'argent et de bronze, composent la richesse du cabinet des médailles.

Une classification méthodique forme de cette immense collection une sorte de livre où l'on peut lire les siècles écoulés; un musée où l'on peut voir les figures des dieux, des héros et des hommes célèbres; une vaste carte géographique où se déroulent les contrées du monde connu des anciens; un rituel des apothéoses, des sacrifices, des jeux, des fêtes, des cérémonies du culte de toutes les religions; une table chrono-

logique des ères variées de tous les peuples, propre à rectifier les erreurs des historiens; un tableau synoptique où la naissance de l'art, sa marche graduelle, ses progrès, sa décadence et sa renaissance frappent nos yeux surpris; un vocabulaire où toutes les langues du monde sont écrites, où tous les caractères sont tracés.

En effet, s'occupe-t-on de l'histoire des religions? on voit sur les médailles les différentes divinités avec des attributs et des surnoms singuliers, les ustensiles et les cérémonies de leur culte, le costume des prêtres, enfin tout ce qui a rapport aux usages religieux.

Pour l'histoire civile et militaire, on y trouve des représentations réelles ou allégoriques des événements; elles en déterminent l'époque d'une manière certaine. Elles offrent les noms et les titres des princes et des magistrats, et présentent leurs portraits fideles.

Pour la géographie, les médailles indiquent le nom de provinces, de villes, de municipes dont, sans elles, on ignorerait l'existence.

Pour l'histoire de l'art, on y trouve la représentation de plusieurs monuments célèbres dont les uns existent encore, dont les autres ont été détruits par le temps. On peut y prendre une idée des différents styles à diverses époques, y suivre la marche de l'art chez les peuples les

plus civilisés, et le voir stationnaire chez les peuples barbares.

Si les auteurs anciens éclaircissent les monuments, les monuments à leur tour éclaircissent les auteurs anciens. Les uns racontent le fait, les autres en présentent le tableau.

La mythologie tout entière respire dans la numismatique. Les dieux nous apparaissent sur le métal qui leur fut consacré; chaque contrée nous a conservé le sien. Athènes nous montre sa Minerve telle que Phidias l'avait sculptée; la Crète, berceau de Jupiter, offre son dieu à nos hommages; Apollon tient encore sa lyre dans cette Delphes qu'il remplissait de ses oracles; et le temple d'Éphèse a vu s'échapper de ses ruines la Diane que les médailles apportent jusqu'à nous.

Dans le médaillier qui renferme ces produits du marteau antique, les grands dieux de l'Olympe se trouvent encore réunis comme au temps d'Homère, et les nombreuses divinités dont la riante imagination des Grecs avait peuplé le monde, revivent aux yeux de l'antiquaire qui jouit, dans le sein de ses poétiques études, d'une sorte d'idolâtrie qui n'est pas sans charme.

Ce rapide aperçu peut donner une idée de ce que c'est qu'un Cabinet de Médailles. Sa classifi-

cation appartient à un ouvrage spécial; nous ne parlons ici qu'à la curiosité superficielle qui interroge vite, et veut qu'on lui réponde de même, sous peine de ne pas écouter la réponse.

Nous dirons cependant que des grands génies et des beaux-esprits ont aimé et recueilli les médailles; que les Médicis, en Italie, François I^{er}, Henri IV, en France, en ont fait l'objet de recherches passionnées; que Louis XIV a consacré des sommes considérables à enrichir le Cabinet de France, en envoyant par tout le monde des voyageurs devenus célèbres, parmi lesquels on compte les Nointel, les Paul-Lucas, les Vaillant, et beaucoup d'autres.

Un des premiers collecteurs de médailles est ce Pétrarque si connu par ses poésies amoureuses.

Un des plus célèbres gardes du Cabinet des Médailles est cet abbé Barthélemy, élégant écrivain dont tout le monde a lu le *Jeune Anacharsis*.

Je ne dirai pas plus de deux cents noms dont la nomenclature ne peut intéresser que nous autres numismatistes. Si j'entrais dans ces détails historiques, je pourrais vous citer le sieur de Bagarris, qui, sous le titre de *Ciméliarque*, fut, du temps de Henri IV, le premier garde du Cabinet

des Médailles; je vous nommerais l'abbé Bruneau, assassiné au Louvre en 1664, auprès de ce dépôt précieux; je vous montrerais Colbert faisant alors bâtir le Cabinet sur l'arcade et dans la rue qui porte aujourd'hui son nom; je citerais les successeurs de Barthélemy, parmi lesquels on doit remarquer le laborieux Millin. Je m'arrêterai aux noms vivants: il ne m'appartient pas de parler de mes collaborateurs, l'amitié rendrait mes éloges suspects. Toutefois, il doit m'être permis, en parlant d'une étude qui a occupé trente-sept années de ma vie, d'assurer que personne ne sera complètement lettré s'il n'a pas une légère teinture de cette science qui est sœur de toutes celles qui ornent les esprits, et qui fait passer de si douces heures dans la méditation des temps passés et dans la suave occupation des souvenirs.

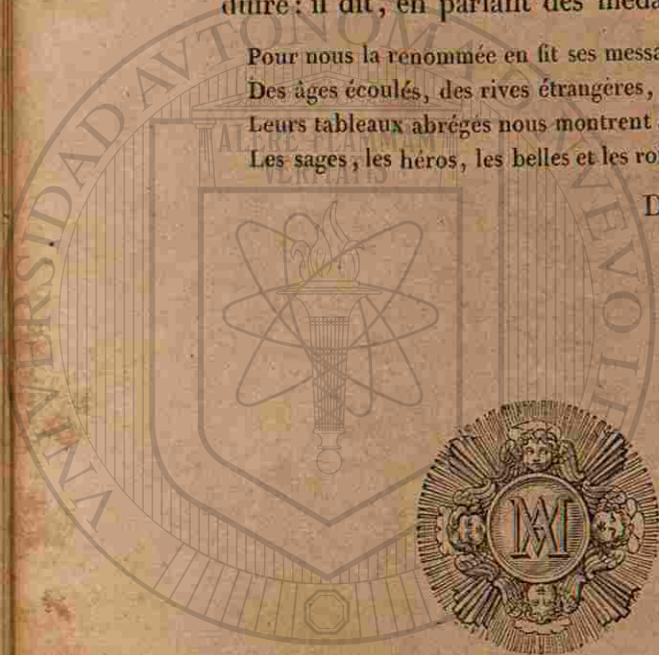
Ce que dit Cicéron de l'étude des lettres, dans son plaidoyer pour Archias, peut admirablement s'appliquer à l'étude de la numismatique. « Elle « forme la jeunesse, récrée la vieillesse, ajoute « au bonheur, est un refuge et une consolation « dans l'adversité, nous charme dans l'intérieur, « ne nous gêne point au dehors, occupe nos veilles, et nous suit dans nos voyages et dans le séjour des champs. »

142 LE CABINET DES MÉDAILLES.

Je finirai cet aperçu par quelques vers de Pope,
dans son épître à Addison, que j'essaierai de tra-
duire: il dit, en parlant des médailles,

Pour nous la renommée en fit ses messagères.
Des âges écoulés, des rives étrangères,
Leurs tableaux abrégés nous montrent à la fois
Les sages, les héros, les belles et les rois.

DUMERSAN.



UN ÉLEVE DE DUCIS

A PARIS.



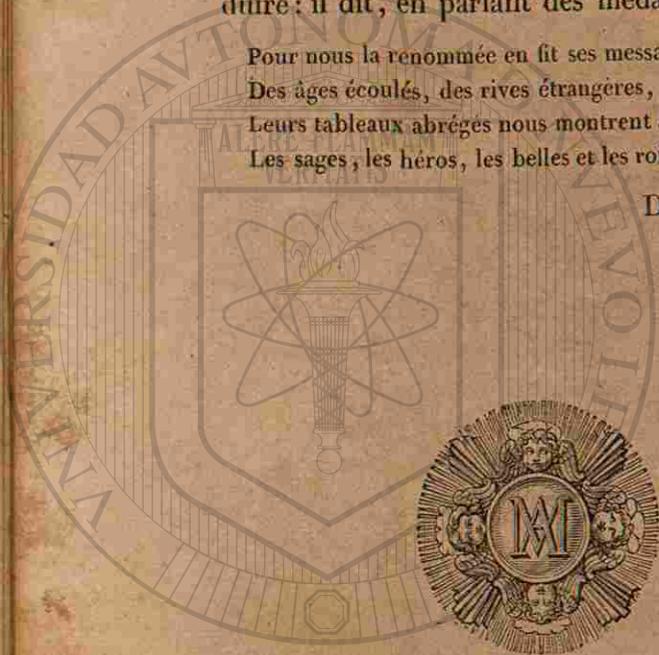
« Savez-vous ce qui me plairait le plus dans un jeune homme? disait Sophie à son cousin Edmond, depuis peu sorti du collège: ce serait de le voir aimer Ducis, ses écrits, ses principes, autant que ma mère et moi nous les aimons. — Eh bien, Sophie! répondit vivement Edmond, voilà justement ce que j'aime à présent le plus au monde... après vous. » Ces derniers

142 LE CABINET DES MÉDAILLES.

Je finirai cet aperçu par quelques vers de Pope,
dans son épître à Addison, que j'essaierai de tra-
duire: il dit, en parlant des médailles,

Pour nous la renommée en fit ses messagères.
Des âges écoulés, des rives étrangères,
Leurs tableaux abrégés nous montrent à la fois
Les sages, les héros, les belles et les rois.

DUMERSAN.



UN ÉLEVE DE DUCIS

A PARIS.



« Savez-vous ce qui me plairait le plus dans un jeune homme? disait Sophie à son cousin Edmond, depuis peu sorti du collège: ce serait de le voir aimer Ducis, ses écrits, ses principes, autant que ma mère et moi nous les aimons. — Eh bien, Sophie! répondit vivement Edmond, voilà justement ce que j'aime à présent le plus au monde... après vous. » Ces derniers

mots qu'il ne prononça qu'en tremblant, firent sur Sophie une impression profonde. « Mais, reprit-elle, en cherchant à cacher son trouble, Edmond, vous rappelez-vous, lorsque Ducis venait quelquefois passer des mois entiers dans cette campagne isolée, où l'amitié seule pouvait le retenir, vous rappelez-vous avec quelle bonté l'auteur d'*Hamlet* nous donnait des leçons dont vous et moi nous ne profitons guère? — Oui, moi; mais vous, Sophie, en qui la raison avait devancé l'âge... — Là raison! Ducis me dit cependant, avant de nous quitter: *Sophie, votre nom signifie la Sagesse; tâchez de vous en rendre digne.* — Et que me dit-il, à moi? *Edmond, méritiez que la Sagesse applaudisse à votre conduite, et couronne un jour vos succès.* Que ne puis-je en avoir des succès, pour vous les offrir, Sophie! Mais, hélas! orphelin, sans fortune, sans nom... sans nom! Ducis pourtant a voulu me former: lorsque, dans ses voyages à Paris, il venait me prendre au collège, un an à peine avant sa mort, quelles hautes leçons dans ses paroles, dans ses exemples! Et j'ai pu si long-temps les méconnaître! Ah! c'est qu'il faut une âme pour comprendre Ducis. Je crois le sentir maintenant, grâce à vous, Sophie. Ses écrits et son souvenir ne me quitteront plus. »

Sophie, qui connaissait les préventions de sa

mère contre Edmond, aurait bien voulu lui répéter tout ce qu'elle venait d'entendre; mais cette dame étant entrée en ce moment, comprit le sujet de leur entretien, et dit à son neveu: « Je relisais, il y a quelques jours, une lettre où ce bon Ducis me parle de vous, Edmond. Il avait été vous chercher au collège pour vous conduire au Théâtre-Français. Vous en souvenez-vous? — Oui, ma tante; tout léger que j'étais, il m'est resté de cette soirée une impression profonde. C'était dans les cent-jours. On jouait *Cinna*. L'Empereur arriva tout à coup, sans être attendu; Ducis en fut contrarié: c'était Corneille qu'il avait voulu montrer à ma jeunesse. Aussi, la pièce terminée, pendant que les applaudissements et tous les regards assiégeaient la loge impériale, l'indépendant vieillard sortit, comme pour respirer un air plus pur, et me conduisit au foyer, presque désert en ce moment. Il allait y voir de vieilles connaissances: les écrivains qui ont porté si loin la gloire de notre littérature dramatique étaient là. Ils semblaient, sur leur piédestal, sourire à l'auteur vivant de tant de scènes admirables, et lui marquer, près d'eux, sa place. Pour lui, il ne contemplait qu'avec admiration ses immortels prédécesseurs; il n'avait pas l'air de se croire en famille, malgré ses traits de res-

semblance avec le grand Corneille, cette âme libre, austère et religieuse.

« Je me souviens encore que la première fois qu'il me vint chercher au collège, après avoir visité les Invalides, nous allâmes aux Tuileries; j'éprouvai un sentiment que je ne puis exprimer, en voyant plusieurs jeunes gens, frappés d'abord par la noble figure de mon guide, le reconnaître ensuite, et se dire tout bas avec respect : « Ducis! c'est lui! »

« En ce moment, descendait du château la foule des courtisans et des dignitaires de tous rangs, de tous grades. On remarquait dans ce cortège plusieurs vieux jacobins. Chamarrés d'or, couverts de plaques, de cordons, ils sortaient de chez l'Empereur, et semblaient secouer leurs chaînes. Notre poète, à travers le prisme de sa philosophique imagination, crut voir (ce sont ses expressions) des échappés du bain qui avaient troqué leurs bonnets rouges contre des habits de clinquant, et leurs travestissements ne le surprenaient point. L'auteur d'*Abufar* leur avait déjà dit en voyant leurs hideux et fastueux éclats :

La liberté n'est point où la vertu n'est pas. »

Madame L. prit, à ce récit, une meilleure opinion de son neveu. Déjà elle lui avait confié l'ad-

ministration d'une partie de sa fortune; mais ces soins obscurs suffiront-ils pour le rendre digne du prix auquel il aspire? il est loin de le croire. Son amour, et peut-être aussi l'amour-propre lui demandent d'autres efforts.

Un jour qu'il semblait, en parcourant les œuvres de Ducis, y chercher des conseils, il s'arrêta sur une des épîtres les plus morales et les plus piquantes, et crut y voir un sujet dramatique. Il essaie d'en faire une comédie, presque sous les yeux de sa cousine qui, douée d'une justesse d'esprit naturelle et du sentiment des convenances, use de son ascendant sur notre jeune auteur, pour empêcher son imagination de s'égarer dans des voies dangereuses.

Sa pièce terminée, Edmond l'envoie à un de ses amis de collège, Oscar D., qui la fait lire aux comédiens français, et bientôt après lui écrit qu'elle est reçue. « Bien plus, ajoute-t-il, notre délicieuse actrice, mademoiselle***, enchantée de ton esprit et des grâces de ton style, s'engage à jouer le rôle de ta jeune veuve, si tu peux la rendre un peu moins sage (je parle de ta jeune veuve); viens donc le plus tôt possible, etc. »

Cette lettre, qui alluma les espérances et le feu poétique d'Edmond, produisit sur la tendre Sophie un effet tout contraire : « Il va donc, se disait-elle, fréquenter à Paris les femmes les plus

séduisantes! J'entrevois déjà leurs exigences. Un hommage de plus pour elles n'est rien; mais pour moi quel malheur, si Edmond allait oublier ce qu'il doit aux conseils de son vertueux Mentor!»

La mère de Sophie, qui la surprit en larmes, ressentait ses craintes encore plus vivement. Jugant donc à propos d'employer le moyen qu'elle savait le plus puissant pour retenir son neveu, elle le prit à part, et lui dit: «Edmond, je connais vos sentiments pour ma fille, je fais plus, je les approuve. — O ciel! ma tante, je pourrais espérer?... — Il dépend de vous que Sophie vous appartienne. — Dites, que dois-je faire? — Renoncer, au moins pour à présent, à la carrière dangereuse où vous allez vous jeter. A votre âge, avide de succès, trop souvent on écrit sous la dictée de passions étrangères, auxquelles on finit par se laisser entraîner soi-même; or, je vous le déclare: jamais l'auteur d'un ouvrage futile ne sera l'époux de Sophie. — Ah! ma tante, croyez que, pénétré de l'influence que le théâtre exerce sur les mœurs, je me souviendrai que Ducis a eu pour principe de n'y rien mettre qui ne dût les améliorer. Et moi aussi, avec votre agrément, je vais passer quelque temps à Paris, y recueillir de nouveaux travers pour en faire mon *Réformateur* (c'est le titre d'une seconde

comédie dont je vais m'occuper). Si je reçois d'en haut quelque bonne inspiration pour ce sujet heureux,

Je veux que la vertu plus que l'esprit y brille,
La mère en prescrira la lecture à sa fille,

et peut-être alors serai-je moins indigne et de l'une et de l'autre.»

Madame L., désespérant de faire partager ses craintes à son neveu, lui dit avec fermeté: «N'oubliez pas vos résolutions, je tiendrai la mienne. Vous savez que je dois aussi aller à Paris avec Sophie pour obtenir cette belle copie du portrait de Ducis, par Gérard. Mon neveu, j'apprecie votre sincérité, je crois y revoir la candeur de Ducis; mais en eussiez-vous moins,

Nul n'oserait mentir devant ses cheveux blancs,

disait un de ses amis. Eh bien! promettez-moi, quand je vous présenterai ce portrait où vous verrez revivre un homme de bien qui vous aime, promettez-moi de me déclarer, en sa présence, si rien ne vous a fait oublier vos engagements. — Ma tante, je vous le promets.»

Après avoir fixé l'instant de son départ, Edmond eut avec Sophie un entretien qui faillit le captiver entièrement près d'elle. Cependant elle ne lui avait parlé qu'avec la plus extrême ré-

serve; mais la tendre inquiétude qu'il remarqua dans ses regards le toucha vivement. Tour à tour retenu près de sa cousine, entraîné vers Paris, flottant, pour ainsi dire, entre la sagesse et l'amour de la gloire, il ne partit qu'avec un chagrin profond et de tristes pressentiments.

Arrivé à Paris, il descend à l'hôtel où il a plusieurs fois logé avec Ducis. On l'installe précisément dans la chambre qu'occupait son maître. Tout va donc le lui rappeler. En jetant les yeux sur les affiches du Théâtre-Français, il a vu annoncé, pour le soir même, *Hamlet*. Il se promet bien de ne pas manquer l'occasion qui semble lui être offerte d'aller payer à la mémoire de l'auteur le tribut de sa piété presque filiale.

Pour arriver plus tôt à la représentation, il se rend sans différer chez Oscar D. Celui-ci, en dînant avec lui, s'informe de son second ouvrage, en demande le titre. — « C'est *le Réformateur*, lui répond Edmond. — *Le Réformateur!* y penses-tu avec ta réforme? — Pourquoi donc? n'est-ce pas la mission de l'écrivain dramatique d'attaquer les abus? — La mission? Ah! si tu te jettes dans les missionnaires! Tu ne sais donc pas comme on les traite? Mais, sans aller si loin, après avoir vu ces ouvrages, qu'on nomme *estimables*, mourir de froid sur nos théâtres, exposés à tous les vents contraires, iras-tu, nouveau Don Quichotte,

t'escrimer contre des moulins? Tiens, pour réussir aujourd'hui, il faut, en littérature, en morale, en politique, ne point se heurter contre l'opinion, imiter le *Meunier de Sans-Souci* qui, de quelque côté que le vent soufflât, y tournait son aile, et s'endormait content. — Mais cependant, un ouvrage d'une littérature forte et vivifiante... — Ne vaut rien: sois bien sûr que nos cerveaux français ayant toujours un peu de fièvre, de la crème fouettée et quelques fadeurs à la rose, c'est tout ce qu'il nous faut. Vois nos gens à la mode, ceux qui donnent le ton: que vous demandent-ils? de parler à leurs sens, tant que vous pourrez; à leur esprit, peu; à leur âme, point; seulement, de ne pas blesser leur goût délicat; de n'offrir à leurs yeux que des tableaux gazés légèrement, un peu libres et licencieux même, il le faut, pourvu qu'aucun mot ne choque le bon ton, voilà l'essentiel. — Quoi que tu en dises, plus d'un ouvrage estimable, dont notre époque s'honore avec raison... Mais cela me fait songer que je dois voir *Hamlet*. — *Hamlet?* Talma joue, il est près de six heures, tu n'auras plus de place. — Quel contretemps! — Pour te consoler, mademoiselle *** ne joue pas, je vais te présenter. — Oh! non, puisque je ne puis voir *Hamlet*, je verrai du moins au foyer du Théâtre-Français le buste de l'auteur, qu'on vient d'y placer, m'a-

t-on dit. — Tu veux rire apparemment? préférer le buste d'un vieux auteur à la plus jolie femme! Allons, mon ami, ne va pas broyer du noir. Mademoiselle *** accepte le rôle de ta jeune veuve; mais, au lieu de raison, il s'agit de lui donner quelques jolis caprices. — Oh! pour cela, qu'elle ne compte pas sur moi, je n'ai pas envie de me jeter dans le marivaudage et dans des scènes de boudoir. — Tant pis! c'est là tout ce qu'on veut. Songe donc aux petites grâces, aux délicieuses minauderies qu'une actrice aimée peut déployer dans un rôle de fantaisie et de coquetterie. — Oui, mais je me rappelle aussi ce que dit un ami de Ducis de tous ces dangereux travers :

Les grâces que toujours sur la scène on leur donne,
Font qu'on les a joués sans corriger personne¹.

— Eh! mon cher, les femmes se moquent bien d'être corrigées, pourvu qu'on les amuse; je me trompe, elles veulent encore être instruites : une d'elles m'avouait hier naïvement qu'on pouvait profiter au Théâtre-Français, et prendre des leçons... à l'école de Mars. — Fort bien! mais où veux-tu que, pour enjoliver ma pièce, j'aie trouver ces mignardises, ces mots charmants, tous ces petits riens à la mode? — Mais tu es à

¹ M. Andrieux, *le Vieux Fat*, acte I, scène 1.

Paris, dans le grand magasin; tu n'auras qu'à choisir. Allons, viens chez mademoiselle ***, mais ne va pas lui parler de ton *Réformateur!* »

Edmond, quoique effrayé de ce qu'il entend, se laisse emmener par Oscar chez mademoiselle *** qui les reçoit de la manière la plus gracieuse. Elle était dans un petit salon, entre deux dames de ses amies et un médecin dont la misanthropie paraissait l'amuser beaucoup. Après avoir parlé avec éloge de la pièce d'Edmond et de son rôle en particulier: « J'y voudrais, ajouta-t-elle, plus de caprices, de folies, et même de l'amour, on ne fait rien sans cela. » Oscar lui ayant répondu que son ami la croyait trop raisonnable, mademoiselle *** regardant Edmond : — « Trop raisonnable! voilà pourtant comme on juge mal des femmes! On m'a déjà fait tant de rôles raisonnables!... Et votre jeune veuve aussi, monsieur, est mal entourée. Vous me donnez, par exemple, un médecin beaucoup trop sensé, pas assez bizarre (et elle regardait son docteur qui faisait la moue); que ce soit un original, rien de si facile; amoureux, je suppose, cela s'est vu, malgré la Faculté. Mais faites mieux : qu'il ait touché le cœur, cela s'est vu encore, de sa malade prétendue. Or, voyez quel contraste! une folle éprise autant qu'aimée de son docteur atrabilaire, et qui, loin d'être fâchée de son humeur

morose, s'en divertirait : Chacun ses goûts, lui dirait-elle; vous, monsieur, qui blâmez les miens, vous aimez à vous désoler, c'est là votre plaisir, je ne vous contredis pas, je vous aide au contraire; laissez-moi donc à mon tour rire de vos pleurs, puisque vous pleurez de mes ris.»

« Bravo! bravo! cria Oscar. » Edmond lui-même ne pouvant s'empêcher de trouver ce contraste piquant : — « Allons, monsieur, lui dit mademoiselle ^{***}, faites donc une folie pour moi, je vous la rendrai bien!... A moins que vous ne vous défiiez de mon talent. — Non assurément, madame, mais.... — Mais vous me croyez trop raisonnable; voilà le mot. Il me vient une idée, docteur, s'écria-t-elle : vous allez nous accompagner aux Bouffes. — Moi, aux Bouffes, madame! vous plaisantez. — Nullement, vous pourrez y exercer votre art. Dernièrement encore, un amateur était aux premières, s'étendant, bâillant; tout-à-coup cédant au charme qu'il éprouve, il se laisse aller à une si grande ouverture de bouche, que quand il veut la refermer, impossible! Il s'était démonté la mâchoire. Après mille contorsions, mille efforts inutiles, le voyez-vous en cette position? Des spectateurs et plusieurs figurants, à l'aspect de ce bâilleur étrange, ne peuvent s'empêcher à leur tour de bâiller; les bâillements allaient se communiquant, et l'on

pouvait tout craindre pour une infinité de mâchoires, quand, par bonheur, un docteur qui se trouvait là aperçoit mon *dilettante* à la bouche béante, l'engage à sortir, et lui applique au-dessous du menton (spécifique admirable!) un grand coup de poing, qui radicalement le guérit de son déboîtement et de musique italienne. »

On ne peut exprimer la gaieté que mademoiselle ^{***} mit dans ce récit; mais le docteur insistant pour sortir, elle tomba dans le sentiment, les plaintes, la bouderie. Voyant Edmond se lever pour se retirer : « Monsieur, lui dit-elle en changeant tout-à-coup de ton, songez à notre rôle, j'y tiens, je vous en avertis. Nous en reparlerons, et vos préventions.... avant peu vous m'en ferez raison, j'espère. »

Elle lui dit ces derniers mots avec ce charme qui a renversé tant de têtes. Celle d'Edmond tint bon, quoique Oscar, en sortant avec lui, l'assurât qu'il serait avant peu dans les bonnes grâces de la plus aimable des muses. « Thalie elle-même t'a souri, ajouta-t-il; tu n'as plus qu'à la cultiver, et je te répons du succès. »

Edmond n'était pas resté insensible aux éloges, aux attentions dont il avait été l'objet.

Rentré chez lui, il y éprouva une impression bien différente. Cet appartement qu'avait occupé Ducis, et dans lequel Edmond, ainsi qu'Hamlet,

L'œil fixé sur la terre,
 Cherchait encor les pas de son vertueux père;

cette alcove, ce lit où s'endormait un sage, son élève osera-t-il l'y remplacer? Combien il se voit déjà éloigné du but qu'il se proposait, des promesses qu'il a faites à Sophie, à sa mère! « Ai-je pu, se dit-il, écouter les conseils d'Oscar qui, séduit par les leçons du monde, me paraît bien changé. A quelle école prétend-il me former? est-ce dans les boudoirs que Corneille et Ducis allaient puiser leurs mâles inspirations? »

Se rappelant alors que sa cousine, dans leur dernier entretien, lui avait exprimé le désir qu'il allât visiter à Versailles le tombeau de Ducis : « Dès demain, se dit-il, pour dissiper de dangereux prestiges, j'irai dans cette ville si paisible aujourd'hui, et qui t'a vu mourir, ô mon vénérable maître! j'irai chercher des leçons sur ta tombe. Heureuse inspiration! dont je veux informer Sophie et sa mère. »

Aussitôt il leur écrit une lettre touchante, dans laquelle il leur apprenait ses dangers, les exigences de l'actrice relativement à son rôle, et (ne l'oublions pas) la résolution où il était de n'y point céder. Plus calme, et comme délivré d'un fardeau, il relut, avant de s'endormir, une des lettres de Ducis, et s'y arrêta sur ces mots : « Ah! mon ami! reposons toujours notre tête fa-

« tiguée sur ce chevet d'une bonne conscience; « si nous l'arrosons de quelques larmes, ces larmes du moins n'auront rien d'amer ¹. »

Par malheur, le jour suivant, Oscar vint de nouveau l'entraîner. En vain veut-il songer à Ducis, à sa chère cousine; Oscar lui rappelle mademoiselle ^{***}, sa gaieté, sa grâce, ses bouderies *charmantes*, ses mots les plus flatteurs; que dis-je! tout la lui retrace : quelque part qu'il aille, les portraits de l'actrice à la mode, multipliés à l'infini, le frappent. Ouvre-t-il un journal? c'est son éloge qu'il y voit. Va-t-il au Théâtre-Français? quelle ivresse! Paris entier semble y conspirer contre les sages projets d'un trop faible jeune homme.

Par une fatale bizarrerie, le matin du jour où il devait irrévocablement se rendre à Versailles, l'idée de mademoiselle ^{***} qu'il avait vue la veille dans son rôle le plus séduisant, revint enflammer son imagination et lui dicter, en vers aussi passionnés que brillants, les scènes, le contraste qu'elle lui avait demandés. Jamais il n'avait rien fait dont il fût plus content : il était encore sous le charme; il relisait ses vers et croyait déjà les entendre dans la bouche de l'actrice idolâtrée, quand un domestique de l'hôtel vint lui dire

¹ Cette lettre a été imprimée dans les *Études sur Ducis* de M. O. Leroy.

qu'une jeune personne élégante le demandait. Ne concevant rien à cette visite, il descend, et n'est pas médiocrement surpris en reconnaissant la femme de chambre de mademoiselle ***, qui lui remet un billet de la part de sa maîtresse. Elle le priait de vouloir bien passer ce soir même chez elle, à huit heures. Edmond, hors de lui, remonta dans son appartement, et pendant que la femme de chambre, attendant sa réponse, causait avec l'hôtesse, il écrivit à mademoiselle *** que non-seulement il se rendrait à ses ordres, mais qu'il pourrait lui réciter ses meilleurs vers, ceux qu'elle lui avait inspirés.

Sa lettre partie, il en sentit seulement les conséquences; il sentit, aux reproches secrets de son âme, tout ce qu'allaient lui coûter ses vers. Ce n'était pas Sophie qui les avait dictés. En se rappelant les derniers mots de sa tante : « Le sort en est jeté, dit-il, je perds Sophie, tout mon bonheur; car comment revenir à présent sur mes pas, renoncer au succès qui m'attend, à la gloire qui vient s'offrir à moi? »

Plein de trouble, il sort de chez lui, pour attendre huit heures, et jette, en passant, les yeux sur l'affiche du Théâtre-Français : *Macbeth!* Il brûlait de le voir; mais dans ce titre seul du plus mâle ouvrage de Ducis, notre jeune poète a cru lire sa condamnation. Laissons-le livré à ses ré-

flexions, qu'il va promener, le reste de la journée, sur mille objets divers.

Cependant madame L., effrayée plus encore que Sophie de ce qu'Edmond a eu la sincérité de lui écrire sur sa première visite chez mademoiselle ***, a pris le parti d'avancer le voyage qu'elle devait faire à Paris. Descendue avec Sophie, sans aucune suite, à l'hôtel d'Edmond, un moment après qu'il en était sorti, elle demande à l'hôtesse, entre autres choses, si un voyage que son neveu avait projeté pour Versailles a eu lieu. « Pas encore, répond celle-ci. » Madame L. jeta sur la tremblante Sophie un regard qui semblait lui dire : « Vous voyez comme on peut compter sur ses résolutions!.... Et savez-vous, madame, ajouta-t-elle, ce qui l'a empêché d'aller à Versailles? — Madame, il devait partir ce matin, mais il a reçu une visite.... (et comme elle n'achevait pas) — Quelle visite? demanda madame L. avec inquiétude. — La femme de chambre d'une grande actrice est venue lui apporter, de la part de sa maîtresse, une invitation de se rendre ce soir, à huit heures, seul, chez elle. C'est de la femme de chambre que je le tiens. Après avoir paru troublé, il a répondu, je présume, qu'il s'y rendrait, car il a dit à un des domestiques qu'il reviendrait ce soir s'habiller. J'ai cru, madame, devoir vous faire cette com-

munication, par intérêt pour monsieur votre neveu. »

Quel coup porta dans l'âme de Sophie ce rapport indiscret! Quant à madame L., décidée à repartir sans même voir Edmond, elle se hâta de sortir, et termina l'affaire relative au portrait de Ducis. Rentrée chez elle avant le soir, elle dit à sa fille : « Si votre cousin peut aller à son rendez-vous, nous allons ici le savoir, et nous prendrons un parti sans retour. » Sophie, malgré sa douleur, répondit à sa mère : « Peut-être a-t-on mal jugé. Il se peut qu'il ait accepté par déférence, sans pourtant soumettre son travail à des exigences inconsidérées. J'espère d'ailleurs qu'il a réfléchi; voilà presque sept heures, et il n'est pas rentré pour s'habiller. — Je le désire, ma fille; mais s'il en est autrement, ma résolution est prise. »

Sophie portant alors des regards inquiets vers la rue par où Edmond devait revenir à l'hôtel, l'aperçoit et s'écrie : « C'est lui! je suis perdue.... Non.... non.... le voilà qui s'arrête.... mon Dieu! secourez-le!... Il a remarqué cette pauvre malade avec son enfant.... Maman! voyez avec quelle compassion il s'en approche! Il la console en lui faisant l'aumône. Oh! non, Edmond n'est point coupable, il ne le sera point.... » Et des larmes abondantes vinrent la soulager.

« Voici l'heure, se disait Edmond, où Sophie termine ses pieuses visites aux pauvres du village. Il y a dix jours encore, je partageais avec elle ces devoirs si doux. Maintenant quels soins différents m'agitent!... » Ce rapprochement l'arrêta quelque temps chez lui, où il était rentré. Oh! s'il pouvait soupçonner que Sophie est là, attendant sa sortie, comme un arrêt de mort! On dirait qu'il en a le pressentiment, à la tourmente de son âme. Ne pouvant rester plus long-temps, oppressé qu'il est par ses souvenirs, il s'habille et sort de l'hôtel. Sophie et sa mère l'ont vu (je n'essaierai pas de peindre avec quels sentiments). Comme il n'est qu'à quelques pas du Théâtre-Français, il entre, pour attendre huit heures, et entrevoir au moins *Macbeth*. Mais il ne peut pénétrer jusque dans la salle, qui est pleine. Il devine, au silence de terreur qui règne dans l'auditoire, que Talma, que *Macbeth* est en scène avec ses remords. Et lui aussi, il a les siens, par anticipation; car, malgré l'entraînement d'une fausse gloire, il n'a pas oublié que Ducis traitait l'écrivain dangereux *d'empoisonneur public*. Edmond, dans ses sages scrupules (que peut-être on ne comprendra pas), se voit déjà sur la pente coupable. Il traverse les corridors, approche de la pièce où se trouve le buste de Ducis, chef-d'œuvre de Taunay. Tout

est désert, et il se souvient qu'à la même place, quelques années auparavant, son maître... il ose à peine jeter en passant un regard sur son marbre glacé. Il descend, comme poursuivi par cette tête auguste, et parcourt la galerie inférieure. L'obscurité où elle est plongée, ce qu'il éprouve lui rappelle involontairement ces vers de *Macbeth* :

Seul, sous ces voûtes sombres,
D'un pas faible et tremblant j'erre parmi des ombres.
Duncan me suit partout, il me glace d'effroi :
Mort pour tout l'univers, il est vivant pour moi.

L'heure qui sonne l'arrache à ses noires pensées, et quelques minutes vont le faire passer de la tragédie sombre à la comédie de boudoir.

Il est introduit par un domestique chez mademoiselle*** qui se trouve seule avec sa femme de chambre. Son négligé, des plus élégants, a pourtant quelque chose de bizarre. Tout occupée de sa coiffure devant sa psyché, elle dit à Edmond, sans se retourner : « Monsieur, veuillez, je vous prie, vous asseoir... » Puis, toujours minaudant à sa glace : « Voilà un bonnet qui est une horreur. — Madame, répond la femme de chambre, vous disiez tout à l'heure... — Qu'est-ce que je disais, mademoiselle? — Précisément le contraire, madame. — Le contraire, et qu'est-ce que cela fait, le contraire! me soutiendrez-vous?... »

— Non, madame, je ne soutiens rien; madame a toujours raison, je suis de son avis. — Vous êtes de mon avis? mais vous n'avez donc pas d'avis, mademoiselle? Allez, puisque vous n'êtes qu'une girouette et que vous ressemblez à tout le monde, laissez-moi. Non, un moment. En attendant que le docteur arrive, vous ferez dire à mon libraire que je prétends avoir des brochures politiques, pour m'amuser, entendez-vous? — Oui, madame; des brochures nouvelles? — Nouvelles! quelle demande! Il me les faut toutes mouillées; une fois sèches, je n'en veux plus. La politique, la polémique, voilà ce qui calme l'esprit et nous fait supporter les contrariétés... Quel temps fait-il, monsieur? — Madame, extrêmement variable. — Comme l'humeur d'une femme, n'est-ce pas? *des giboulées de Mars*. Vous connaissez ce joli mot, sans doute... Mais on sonne. Virginie, descendez, c'est apparemment le docteur, car voilà que je me sens plus mal... » Et comme elle allait languissamment vers son canapé, Edmond s'inquiétant : « Madame, vous souffrez, pardon, je crains... — Non, monsieur, demeurez, vous verrez. Ce pauvre docteur ne se doute pas que c'est lui qui m'a mise en cet état, en oubliant ici un de ses livres de médecine. Je le prends, croyant me distraire.

Quelle distraction! une encyclopédie de maux, monsieur, qu'il m'a laissée!»

Edmond, non moins étonné qu'ébloui de ce nouveau caractère et de ces grâces originales, écoute avec une attention toujours croissante le dialogue suivant :

Le docteur entrant avec empressement : « Madame, que vient donc de m'apprendre votre femme de chambre! que vous vous trouvez mal? — Oh! oui, monsieur, très mal. — On ne le croirait pas, jamais je ne vous vis les yeux plus vifs, plus brillants. — Et c'est cependant sur ces signes trompeurs que vous m'abandonnez! — Si votre santé réclame en effet ma présence... — Ah! docteur, je veux être votre malade... pour la vie. — Pour la vie!... Mais sachons, madame, ce que vous éprouvez? — Ce que j'éprouve, mais il me semble... que je n'éprouve rien. — Rien! — Pas la moindre douleur. Figurez-vous qu'au moment où je vous parle, à peine me sens-je vivre, et c'est dans tout mon être un calme, une langueur... quelquefois on dirait que je m'évapore. — Permettez, madame; votre pouls est pourtant excellent. — Je n'en suis pas surprise. Une chose étonnante, c'est qu'il me prend tous les jours, à la même heure, des lassitudes, des bâillements continuels et

des envies de dormir. — Je le crois bien, madame : souvent vous faites de la nuit le jour... Et à quelle heure cela vous prend-il? — Monsieur, c'est ordinairement entre onze heures... et minuit. — C'est le sommeil, madame, et je ne vois là rien d'étonnant. — Vous croyez, docteur, que c'est le sommeil? Et quel remède allez-vous m'ordonner? — Quel remède? Il faut tout simplement... — Parlez, docteur, je vous écoute! — Quand vous éprouvez ces lassitudes... — Bien. — Ces bâillements réitérés... — Fort bien! — Et ce besoin de dormir. — Il faut alors? — Vous coucher, madame. — Quoi! monsieur! comme tout le monde? — Ah! mon Dieu, oui, madame! Je conviens que cela est bien commun. — Mais je me couche aussi quelquefois. — Et vous ne dormez pas? — Hélas! je dors, si vous voulez, six, sept, huit heures; et voilà je ne sais combien de temps que, sans aucune interruption, cet état-là me dure. — Eh bien! madame, je ne vois pas d'inconvénient à le laisser durer. — Vous ne voyez pas? dites que vous feignez de ne pas voir, pour me tranquilliser sur ma position; car enfin, pouvez-vous nier qu'une personne qui n'est jamais malade ne soit plus exposée que d'autres? Vous l'avez écrit dans un gros livre, que vous avez laissé ici, et dont j'ai lu presque la moitié... — Presque la moitié! — D'une page.

Oui, docteur; mais quand, par précaution, j'ai recours à votre art, ne croyez pas que je vous demande une de ces maladies graves... — Mais, en vérité, madame, on dirait, à vous entendre, que j'ai toutes les maladies à ma disposition. — Non, mais du moins une de ces petites fièvres douces et bénignes, les plus jolies du monde (*avec un tendre embarras*), et que j'aimerais mieux, j'en conviens, vous devoir qu'à tout autre. »

Le docteur ne doutant point qu'on ne voulût le persiffler, finit par se fâcher et sortit, en promettant de ne plus se prêter à des caprices de femme. « Attendez, docteur ! lui cria mademoiselle ***... » Et voyant qu'il ne revenait pas : « Allons, dit-elle à Edmond, me voilà tout à fait abandonnée des médecins, et c'est à vous que je le dois. — A moi, madame, ô ciel ! — Eh oui ! monsieur, à vous, ajouta-t-elle en riant aux éclats ; ne fallait-il pas vous donner une idée de nos fantaisies et de mon savoir-faire ? Pensez-vous maintenant qu'une scène semblable, ajoutée à votre ouvrage, lui fit tort ? — Eh quoi ! madame, il se pourrait ?... — Oui, monsieur, que j'eusse extravagué deux heures à votre service ; d'abord avec Virginie ; si le docteur n'était venu sitôt, j'allais en débiter de belles, et vous dévoiler de jolis mystères ! »

Edmond, dans le ravissement de tout ce qu'il

entend, ne prit congé de mademoiselle *** qu'après lui avoir dit qu'il allait s'occuper d'elle uniquement et joindre cette nouvelle scène à celles qu'il avait déjà faites.

Rentré à son hôtel avec la fièvre poétique et le démon qui l'obsédait, il se met à écrire, et passe une partie de la nuit à donner à sa pièce ces grâces minaudières et cette enluminure moderne dont il n'est plus choqué. Dorat lui-même l'éblouirait, interprété par une enchantresse. Enfin, la tête fatiguée, et la lumière qui l'éclairait (je ne parle pas de sa raison) s'étant tout-à-fait éteinte, il va, dans une obscurité complète, occuper l'alcove et le lit de son maître, de ce Ducis auquel, pour la première fois, il ne songe plus.

Comme Pygmalion, l'auteur, épris de son ouvrage, ne s'endort que vers le matin. Il croit voir alors, dans un songe, sa Galatée sur son piédestal et lui-même couvert des applaudissements du public. Réveillé en sursaut, qu'aperçoit-il, au pied de son lit, et dans l'ombre qui commence à se dissiper ? Ducis, se détachant d'une toile parlante. Saisi d'un transport effrayant, il s'est élancé de son lit : « Sophie et sa mère sont ici, se dit-il ; la vertu même, placée par elles sous mes yeux, et dont hier mon délire m'a dérobé l'image, Ducis est là pour me juger. »

Il cherche à se rappeler alors, comme un songe passé, tout ce qu'il a fait depuis son arrivée à Paris. Il descend, en tremblant, dans son cœur, y reconnaît bien des faiblesses, mais enfin, n'y trouvant rien de méchant ni de corrompu, il exhale, avec un bonheur indicible, ces vers de *Macbeth* :

Je suis encor moi-même. O moment plein de charmes!
Je te rends grâce, ô ciel!

Dès qu'il croit que sa tante et sa cousine sont levées, il prend avec lui le portrait de Ducis, comme pour lui servir près d'elles d'introducteur. Aussitôt que madame L. l'aperçoit : « Pouvez-vous, monsieur, lui dit-elle avec un froid dédain, vous appuyer sur ce garant? Vous avez promis l'aveu de vos torts, l'oserez-vous faire devant Ducis? — Oui, ma tante, répondit-il sans lever les yeux. — Si votre cœur ne vous reproche rien, ajouta-t-elle, voyez la pâleur de ma fille et les larmes que vous lui coûtez. — Oh! alors, je suis trop coupable, s'écria Edmond. Qui? moi, Sophie, j'ai pu vous affliger? que j'abhorre à présent cette fausse gloire! j'y renonce à jamais, et je voudrais avoir un plus grand sacrifice à vous faire. Mais que du moins ma vie entière soit consacrée à effacer ces pré-

cieuses larmes, et que, par vous, Sophie, j'obtienne un généreux pardon. »

Edmond, encouragé par un sourire plein d'indulgence, ne tarda pas à dissiper de fâcheuses préventions, et à obtenir la main de sa cousine. Les faux brillants et l'éclat mensonger qui avaient un moment égaré notre auteur, s'évanouirent devant les grâces naturelles et la raison solide de sa jeune épouse. Livré près d'elle à la vie active des champs et à la culture des lettres, il s'efforce de mériter par ses écrits que la Sagesse, suivant le vœu de Ducis, applaudisse un jour à ses succès.

ONÉSIME LEROY.





UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE PUBLICACIONES



LA PLACE ROYALE.



« Ah! le bon billet qu'a La Châtre! »

Il y avait bien un an que nous ne nous étions vus; je ne sais par quelles circonstances. Ce diable de Paris est si grand, que l'on est des siècles sans voir ses meilleurs amis; et puis un beau jour, à l'angle d'une rue, on se heurte à quelque piéton à forte barbe romantique, à l'air tant soit peu martial, auquel on se hâte d'adresser des

excuses, espérant bien qu'il les acceptera, et l'on voit un homme qui vous éclate de rire au visage et qui vous dit : Je suis un tel...

— Eh! qui diable s'avisera de te reconnaître avec cet encadrement de poils? — Eh parbleu! je t'ai bien deviné, toi, avec ces effroyables moustaches.

C'est à peu près de cette manière que je retrouvai Eugène D. C., qui ne veut pas que je l'inscrive ici en toutes lettres. Cependant, comme on le verra, ce serait plutôt à moi de ne pas me nommer, car de toutes façons je joue ici le sot rôle; tandis que le sien, au moins, est passable, et j'en sais plus d'un qui voudrait l'avoir joué.

Une fois qu'on s'est rattrapé, dans tout ce brouhaha, cette confusion, on est un mois à ne pas se quitter; c'est encore à peu près ce qui m'arriva avec Eugène. Après un an de séparation, on a tant de choses à se dire, car on en a tant fait : sculpture, musique, peinture, on a touché à tout cela; on a voyagé en Angleterre, en Écosse, en Suisse et en Italie, si l'on n'a pas été à Alger ou à Sainte-Pélagie; on a fait trois à quatre drames, comme on les fait aujourd'hui, mauvais.

J'eus à passer par toutes les phases de la vie de mon excellent ami, pendant cette année, et il y avait un peu de tout ce que je viens de dire;

plus, beaucoup de bonnes fortunes que je me dispenserai de vous énumérer.

D'abord, je crois bien que nous pourrions hardiment en retrancher la moitié. Eugène est un précieux ami, dévoué, à se mettre au feu pour vous; noble, généreux, bon compagnon, spirituel et gai; mais il est né à Auch, ce qui fait qu'il est Gascon. C'est un malheur, et ce n'est pas sa faute.

Ensuite toutes ces aventures de jeunes gens, quelquefois amusantes, dites entre soi, sont toujours fastidieuses pour les étrangers. Ce sera bien assez pour vos oreilles d'en entendre une; une bien véritable, par exemple, fort malheureusement; et c'est avec bien de la répugnance que je l'écris. Cette répugnance ne naît pas de la crainte de vous ennuyer; aujourd'hui cela ne me regarde pas. Vous voudrez bien, je vous prie, vous en prendre à M. Ladvocat, qui, dans cette occurrence, s'est conduit à mon égard avec peu de générosité et beaucoup d'indélicatesse, en me forçant de divulguer une chose que j'aurais voulu taire même à ces élus intimes qui viennent le soir s'égayer de punch avec moi. — Comment il en est venu à avoir le droit de me forcer d'écrire ce que je ne voulais pas, c'est ce qu'il ne me convient nullement de vous dire. — Bref, il m'a obligé; et quand vous serez au bout,

Dieu fasse que vous y arriviez ! vous comprendrez que cela devait être, et qu'on ne s'en va pas, de gaieté de cœur, monter sur les toits pour crier ces choses-là à toute la ville, Dieu ! et à la province aussi. Enfin, puisqu'il le faut, voilà.

C'est Eugène qui parle, assis qu'il est au coin de ma cheminée, fumant un papelito ; et à l'autre côté je suis, moi, en longue robe de chambre à bouquets, ce qui est un peu commun, et en pantoufles de cuir de Russie : veuillez croire que je n'ai point de bonnet grec.

Écoutez-le, je vous prie, le fat.

« J'étais il y a quelques mois sur les boulevarts. C'était au mois d'août, autant que je me rappelle ; qu'importe ! — Je flanais comme d'habitude, ne sachant trop comment traîner la journée de midi jusqu'à six heures, lorsque vint à passer près de moi une femme charmante, délicieusement chaussée, et coiffée d'un cottage doublé en cerise qui lui allait à ravir. Qu'il fût de chez Herbault, de Thomas ou de Simon, c'est ce que je n'ai pas su apprécier. Je me mis à la suivre, et tu vas voir si elle me fit faire du chemin. De Tortonî elle longea le boulevard jusqu'à la rue Montmartre, où elle tourna et entra dans un magasin de lingerie près la rue Feydeau. Je l'attendis arrêté devant une boutique de chaudronnier, où je contemplais bêtement de

beaux moules en cuivre à faire des tourtes et des nougats. Une demi-heure s'était écoulée, et je commençais à m'impatienter de ma longue faction, quand elle sortit, revint sur ses pas et continua de suivre les boulevarts, devine un peu jusqu'où ? jusqu'à la rue du Pas-de-la-Mule ! — Ah !... jusqu'à la rue du Pas-de-la-Mule ! et comment était-elle, cette femme ? grande, petite ? — Attends un peu ; laisse-moi parler :

« Elle prit la rue du Pas-de-la-Mule, et franchit la porte d'une des maisons de la Place-Royale, puissante porte de chêne, bardée de lames de fer et de clous à grosses têtes, et armée d'une énorme serrure à crémaillère. Un instant après j'allai demander au portier, si la dame qui venait de monter était de la maison.

« J'avais un pressentiment qu'elle n'était là qu'en visite : je ne sais pourquoi je ne pouvais harmoniser sa mise avec le quartier ; je ne concevais pas ce petit chapeau à l'anglaise et cette brillante robe de chalis à la Place Royale. Heureusement mes craintes ne se réalisèrent pas ; car mon courage était à bout, et quoique intrépide suiveur, je n'avais plus dans l'âme assez de constance pour aller attendre qu'il lui plût de sortir, sur un banc, côte à côte avec une bonne en cornette, ou près d'un invalide. Les invalides viennent là pour prendre de l'appétit, je pense,

car si c'est de la distraction qu'ils y cherchent, on doit supposer chez eux de profondes blessures à la tête.

« Par bonheur, je te le dis, le portier me donna le nom de ma jolie femme, en échange d'une pièce de cinq francs; car j'en aurais été pour mon voyage, et quel voyage! j'étais harassé, brisé, mort! Je me jetai dans un cabriolet qui passait, bien par hasard et fort à propos, parce que, j'en suis sûr, j'aurais fait autant de chemin à tourner et retourner dans toutes ces rues ignorées, pour en chercher un, qu'à m'en retourner chez moi.

« Le lendemain matin j'écrivis une lettre où je dépensai en esprit le revenu d'un trimestre, et je la fis porter par le groom d'Amédée. La botte à revers et la livrée avançaient furieusement les affaires; cependant, à te dire vrai, je n'avais pas très-bonne idée de celle-là : le quartier est si triste, si isolé, si province, qu'il me paraissait qu'il n'y avait que la vertu qui pût s'enterrer là. Aussi je ne fus que très-médiocrement surpris quand Tom revint me donner pour réponse, qu'il n'y en avait point.

« Ma foi! je ne pensais plus à la petite femme du Marais, lorsqu'un matin je reçus avec mon journal un poulet embaumé d'Iris. — Oh! cela devient stupide; voilà bien la cinquantième his-

toire que tu me dis de la sorte. Quand on invente, au moins faut-il de la mémoire.... Changeons de sujet, car je sais tout ce que tu m'allais dire. Tu as été chez elle, tu en as été reçu avec gracieuseté, et elle t'a donné une mèche de ses cheveux, n'est-ce pas? Si je mêlais toutes les mèches que tu prétends avoir reçues, j'en ferais une perruque. — Ah ça! veux-tu me faire le plaisir de me laisser achever. Je reçus un poulet embaumé de Pachouli — Diable! une variante! — Dont le contenu, dépouillé des parures ordinaires de ces billets-là, les fautes d'orthographe, était assez satisfaisant. Il était conçu de façon coquette et mignonne, et disait tout juste ce qu'il en faut pour que le lecteur n'eût à mourir ni de joie ni de douleur. C'était plein des charmes de l'incertitude et de ce vague adorable qui fait tant rêver l'imagination : je m'habillai et je courus Place Royale. — Bon! hier soir tu m'as débité littéralement la même phrase pour la belle Anglaise de la rue d'Anjou. Tu es un effronté hâbleur. — Oh! sais-tu bien qu'à la fin tu m'impatientes? je te parie un dîner chez Lointier que mon aventure est véritable. — Quelles preuves pour constituer le gain ou la perte du pari? — Des preuves! si je n'en produis pas d'apodictiques, j'ai perdu; c'est là mon affaire. Tiens-tu? — C'est fait. — Eh bien! d'abord je crois avoir

dans mon portefeuille... oui... non... oui la voilà! lis cette lettre qu'elle m'a écrite la semaine passée; attends un instant, je ne veux pas que tu voies toute la signature; le prénom reste..... là, maintenant tu peux lire.»

Dites-moi, mon cher monsieur Ladvocat, ne vous serait-il pas égal que je fisse quelque autre chose? ce que vous m'avez fait commencer ne signifie rien. Pensez comme ce sera mortellement ennuyeux : laissez-moi redire à ces excellents lecteurs de Paris et des départements quelque vieille chronique de mon bon pays de Hollande; laissez-moi leur conter quelque rude émotion du populaire de Rotterdam, d'Utrecht ou d'Anvers. Anvers! que j'aurais à dire! mais passons, je parlerais en Hollandais, et je suis en France, et mon père a sa grande naturalisation avec scel, sur cire verte, du défunt roi Louis le XVIII^e.

Peut-être s'amuseraient-ils à une histoire bien merveilleuse comme le prodigieux enfantement de la comtesse Mathilde qui, le jour des Rameaux de l'an 1276, mit au jour trois cent soixante-cinq enfants moitié mâles, moitié femelles. Du moins, comme l'observe spécieusement Desiderius Erasmus, doit-on supposer qu'il y avait un garçon ou une fille de plus de part ou d'autre. Voyez-vous d'ici le comte Herman de Henneberg, en apprenant l'heureuse déli-

vrance de son épouse? le voyez-vous marcher à grands pas, fermer les poings de rage, et maugréer de toute son âme? « Ah! sorcière infernale! je te ferai suspendre à la plus haute branche de mon arbre le plus élevé, hurlait-il. » Mais c'est qu'il fallait la trouver d'abord, pour la pendre, la pauvre créature, à qui la jeune comtesse avait refusé de faire aumône, et qu'elle avait durement chassée, en lui disant que les deux beaux jumeaux qu'elle portait dans ses bras n'étaient pas l'œuvre d'un seul homme. — Dieu vous bénisse, belle comtesse! et vous donne autant d'enfants qu'il y a de jours dans l'année. — Et là dessus elle s'en était allée.

Assez! assez! cela ne me va pas du tout. — Ah! parbleu! voici un thème charmant : Broek! — Broek, l'unique village de son espèce en ce monde; que de gens qui ne connaissent pas Broek. Vive Dieu! par les deux grosses tours gaillardes de Notre-Dame, dont vous ne vous êtes jamais assez éloignés pour les perdre de vue, vous saurez, mes très-chers badauds de Paris, que Broek est un village silencieux et mort comme les catacombes; que c'est miracle, pour celui qui le va voir, de rencontrer âme qui vive dans les rues, où l'on entend résonner ses pas sur de belles briques jaunes récurées et luisantes, certes plus propres que les dalles de vos

salles à manger, et où l'on entend s'exhaler son haleine. Vous ririez à cette prétentieuse uniformité des maisons, toutes avec des volets verts, et séparées de la rue par des jardins dont tous les arbres sont taillés et modelés à la manière chinoise, en forme de chiens, de chevaux, de moutons, de singes, etc. Entrons dans l'intérieur d'une de ces habitations. Oh! voici venir la maîtresse qui nous invite fort civilement à quitter nos bottes et à les remplacer par des mules que sa servante, *bediende van het huis*, forte fille colorée comme une peinture de Rubens, nous présente.

Eh mais! si j'ai bon souvenir, c'est à Broeck que je vous vis pour la première fois, monsieur Ladvocat; vous rappelez-vous? nous avons examiné ensemble de la tête aux pieds, nous avons anatomisé une de ces maisons, véritable jouet d'enfant, espèce de jeu de patience qui se monte et se démonte pièce à pièce. Qu'elle surprend vivement, n'est-ce pas, cette porte qui ne s'ouvre que pour la naissance et la mort? cette porte terrible et mystique. Chose grande et solennelle, au milieu de cet enfantillage d'arrangement, de cette maïserie de propreté; au milieu de ces aiguières, de ces vaisselles de cuivre éclatant et de terre de Chine, superposées avec la hardiesse d'équilibre des châteaux de cartes! que l'on s'ex-

plique peu chez ces gens si spécialement, si incessamment occupés des mesquineries, des détails infimes de la vie, cette haute intelligence de l'éternité et de l'âme immortelle, qui fait de ce monde une scène où il n'y a qu'une coulisse pour entrer et sortir; une salle d'attente, si je puis ainsi dire; un caravanseraïl où l'homme s'abrite et fait halte un instant: l'homme, enfant prodigue qui brise ses entraves, s'échappe, use toutes les joies, subit toutes les misères, et s'en revient triste, souffreteux et nu, se jeter dans le sein du père dont la mansuétude pardonne, bénit et relève. — Tenez, buvez ce verre d'eau sucrée, car la périphrase est longue! Buvez, reprenez haleine et rentrez dans Paris.

Décidément, il n'y a pas moyen de vous faire changer de résolution? Vous êtes un cruel homme, allez!

Puisque donc M. Ladvocat s'entête et repousse toute proposition, je me vois dans la nécessité, messieurs, de vous achever l'histoire que j'ai entamée. Oh! mon Dieu! c'est bien peu de chose: une bagatelle, un enfantillage, une aventure de tous les jours, de toutes les heures, de toutes les minutes; tout ce qu'on peut imaginer de plus vulgaire. Voici ce qui arriva.

Vous vous rappelez; mon ami Édouard s'habilla et courut à la Place Royale. — Pauvre vieille

place! que tu te ressembles peu, que tu es déchue! tu es comme les femmes que les galants abandonnent, quand viennent les rides : tu es solitaire et délaissée! ils sont passés ces jours où se pressaient chez toi, ducs, marquis et comtes pommadés et ambrés, coquets comme leurs jabots de dentelle, aux habits à broderies, se dandinant avec grâce et impudence, le chapeau à plumes sous le bras, et l'épée à la cuisse. — Et joyeux petits abbés damerets en habit court à collet, à perruque blonde, odoriférants comme des cassolettes.

Et précieuses dames bien décolletées, en robes à paniers dont la longue queue de soie balayait la promenade, se cachant sous le masque de velours et agitant sous leurs doigts un élégant miroir.

Ils sont passés ces jours où se croisaient gens de qualité en riches chaises de couleurs tendres, et armoriées; et faquins crottés de Paris.

Où Ninon, l'excellente fille, tenait cour plénière : Ninon dont les allures dégagées et cavalières choquaient à un si haut point la prude veuve de Scarron, bégueule royale; et dont l'indévotion révoltait si fort la rigide Sévigné. Ah! madame de Sévigné, vous ne la ménagez pas, la bonne Lenclos. Serait-ce pas parce qu'elle trouvait à votre fils une âme de bouillie, un corps

de papier mouillé, et un cœur de citrouille fricassé dans de la neige, que vous la traitez avec si peu de charité, et non par amour de religion? car vous étiez quelquefois bien rieuse, bien caquetteuse au sermon. — Mon ami, ne vous jetez donc pas toujours à droite et à gauche comme un cheval ombrageux, ainsi que vous faites : suivez tout droit votre route et achevez votre récit, s'il vous plaît. — Ah! de grâce, ne me persécutez pas de la sorte, je vais y revenir. *Chi va piano, va... lontano...* Mais peut-être est-ce bien ce à quoi vous tenez le moins que j'aie *lontano*? Ne puis-je pas m'apitoyer sur le triste sort de cette infortunée Place Royale, qui a perdu ses joies et ses fêtes, ses mouches, son rouge et ses paniers.

De vrai! vous ne sauriez croire comme cela me fait peine de la voir ainsi qu'elle est, et de penser à ce qu'elle a été! La bonne vieille! elle se regarde, comme un patient contemple ses membres décharnés et maigris par la maladie, meurtris et éraillés par le bistouri et la lancette; elle se fait peur à elle-même, tant elle est méconnaissable. Partout badigeonnage, replâtrage, c'est-à-dire dégradation et enlaidissement. De quelque part qu'on se tourne, des barbaries.

Ici, un ignoble marchand de vin enlumine trois ou quatre arcades de sa couleur allégorique;

là, une marchande à la toilette, des draps, de vieilles et sales nappes; à droite, une indication en grosses lettres, ainsi conçue :

BUREAU D'ÉCRIVAIN PUBLIC,

PLACEMENT DE DOMESTIQUES ET AUTRES PERSONNES.

A gauche, un savetier, avec son étalage de bottes et de socques; et au-dessus des arcades, de grandes enseignes jaunes et noires. Germain Brice, qui écrivait dans le siècle dernier, avait bien raison.

Il parle :

« On a si peu de soin des embellissements publics à Paris, qu'on ne fait aucune difficulté de gâter un point de vue ou une place entière, pour le faible intérêt d'un particulier, pour peu qu'il ait crédit auprès de ceux qui sont chargés de la conservation des monuments. »

Quand vous arrivez là, la tête toute pleine de grands noms, de grandes choses, que vous êtes douloureusement surpris de voir ce que vous voyez! Là où vous rêviez le beau tournoi donné par Marie de Médicis, et les brillants carrousels de Louis XIV, qu'admiraient toutes les fenêtres ornées de belles dames faisant guirlande de fleurs autour de la place, et en bas la foule, et dans la foule, comme dans l'herbe une rose, la tendre La Vallière: tout cela battant des mains aux grandes prouesses des Romains ou des Grecs,

des Africains ou des Persans; vous ne trouvez que quelques enfants, se bataillant à coups de pierres, au grand tourment du vieux garde qui ne peut pas en venir à bout, car ils se sauvent en lui faisant la figue; et comme il n'est pas ingambe, il faut qu'il se résigne à recevoir de loin leurs injures. Le pauvre diable! voilà vingt ans qu'il remplit cette charge, et l'on n'a pas songé à augmenter son modique salaire de cinq cents francs par an. C'est misérable! Du reste, il sait très bien, le cher homme, l'histoire de Marion Delorme et de Cinq-Mars.

« Elle a tout de même épousé le favori de celui-là, » nous dit-il, en pointant de sa canne la statue.

OÈuvre du temps et des hommes! les rois, depuis long-temps, sont passés de mode, et leurs fêtes aussi, et leurs beaux noms aussi!

La révolution a soufflé sur les grandes familles, a éclaboussé les armoiries. Elle est venue, la révolution, qui courait détruisant tout, hommes et choses, elle est venue, furieuse et insensée, et a mutilé la noble place à coups de hache. A bas les Hospitalières! à bas la riche église des Minimes! à bas la statue équestre de Louis XIII! — Ce n'est pas que je regrette beaucoup le roi, mauvaise production du sculpteur Briard; mais le cheval! le cheval qui n'était pas pour lui, et sur

lequel il avait sauté, comme sur un champ de bataille un cavalier démonté prend et enfourche un cheval sans maître.

« La reine Catherine de Médicis, dit Félibien, après la mort funeste de Henri II, ayant envoyé le sieur Strozzi en Italie, elle lui donna charge de conférer avec Michel-Ange pour dresser quelque monument à la mémoire du feu roi son mari : et comme Michel-Ange n'était plus en état d'entreprendre de grands travaux, ils traitèrent avec Daniel Ricciarelli de Volterre, pour faire une statue équestre du roi. Cependant il ne fit pas l'ouvrage entier, car incontinent après avoir achevé la figure du cheval, il mourut l'an 1566, âgé de cinquante-sept ans. »

C'est sur ce cheval que Richelieu jeta Louis XIII en 1639. Oh! qu'il devait être beau le cheval de Daniel de Volterre! qu'il devait être beau! se dit-on avec regret et chagrin, lorsque l'on est en face de la statue moderne.

Oui, la révolution a commencé l'œuvre : elle a brisé, renversé ; des minimes elle a fait des gendarmes, et de la place un parc d'artillerie. Depuis on l'a dignement continuée. On n'a pas détruit, mais on a fait et l'on a laissé faire.

On a fait : d'abord, un bassin avec un jet en gerbe, puis la mauvaise statue, et enfin ces quatre bassins qui sont plantés là bêtement,

comme des moulins sans ailes ; jamais ils ne lancent d'eau.

Ensuite on a laissé faire :

A tous liberté entière de costume pour les maisons comme pour les individus. Et l'on en profite. Qu'est-ce que cela nous fait? a-t-on dit, habillez-les comme vous voudrez : c'est à vous. Aussi, allez voir ! on a usé copieusement de la permission, vous trouverez là toutes les couleurs de la palette.

Cela ira jusqu'à ce qu'on la renverse tout-à-fait, la vieille de deux cent vingt ans. — Ce sera le coup de pied de l'âne, — comme on tuera, soyez-en sûr, Saint-Germain-l'Auxerrois, dont on a eu l'audace de chasser Dieu pour y mettre un maire, et la tour Saint-Jacques, pour faire place à la rue Louis-Philippe. En attendant, le sol, qui a déjà dévoré quelques pieds, monte, et chaque année nous mange un morceau de la place. Si par miracle elle vit encore deux cents ans, les premiers seront des rez-de-chaussée.

Console-toi, archi-douairière, un jour la place Vendôme, que tu jalouses, la place Vendôme bruyante et vivace, avec ses phaétons, ses tilburys et ses calèches à la manière anglaise ; ses cavaliers sur de beaux chevaux de race, emmanchés d'un long cou, et ses jockeys enfourchés sur de solides ponies, s'en allant au bois ;

Et ses promeneurs;

Exquises fashionables vêtus par Staub, Wirth, Reblet ou Tobin, le jone à pomme d'or d'une main et le lorgnon de l'autre;

Et ses promeneuses, femmes du ton, et dames galantes, des pieds à la tête roulées dans les étoffes de Delille;

Se traînant aux Tuileries.

Un jour elle sera comme toi, silencieuse et morte, refuge du philosophe et du poète qui se sauvent du bruit et des importuns, la grande place où l'empereur a élevé son piédestal!

Un jour le passant aura regret, et par de bien plus puissantes raisons, à la haute colonne, comme j'ai regret au cheval de bronze de Daniel de Volterre, qu'on a remplacé par une maladroite statue où Louis XIII est à cheval, sur un cheval, à cheval sur un tronc d'arbre. A voir cela entre les quatre plaisants bassins sans eau, on dirait d'une girouette avec les quatre points cardinaux, et l'on attend que le vent fasse pivoter la bête, — le cheval, je veux dire, — sur sa poutre d'appui.

Le passant, sois en sûre, ma marquise, un jour rira dans la rue Castiglione, au costume arriéré du bon bourgeois de ce désert, comme on s'ébahit à l'accoutrement de ce digne habitant qui passe sous tes arcades délabrées, avec ses

ailes de pigeon et son chapeau à la main, — chapeau à cornes, s'il vous plaît; — comme le fantôme du dix-huitième siècle qui s'en revient voir si tout est comme il l'a laissé; créature respectable, qui a causé avec M. Arouet de Voltaire, et dont le carrosse, certes, est une chaise à porteurs adaptée et suspendue au train d'une voiture défunte de Louis XV.

Va! tout n'est que ruine! le pied de l'homme est sur une tombe! n'es-tu pas debout, toi, sur l'hôtel des Tournelles?

C'est cruel de vieillir, oui, et de survivre à ses gloires! c'est cruel de vieillir et de se souvenir, de fermer les yeux et de se faire jeune en causant toute seule, et de se dire tout bas : La Trémouille, Lavardin, de Grignan, Danaé Fontanges, d'Estrées, Condé, Lauzun, Racine, Ninon, Benserade, Montespan.

Ah! des torches, des porteurs, des laquais, des carrosses! Voilà en rue tous les gens du bel air. Y aurait-il ce soir concert à la rue du Parc, ballerait-on point à l'hôtel Carnavalet? Ou s'en vont-ils à la représentation de *Georges Dandin*, la farce de l'acteur Molière? — Est-ce pas M. de la Rochefoucault là-bas en carrosse avec son ami de Marsillac?

Voici venir M. de Pomponne, courant chez madame de Sévigné; vous en serez pour vos

pas, car elle est à cette heure à l'hôtel Sully, avec madame de Chaulnes, pour voir passer la Voisin, s'en allant en Grève. — Et mille autres choses.

Oh! quand elle rouvre les yeux et qu'elle regarde autour d'elle, alors elle pleure! Elle s'indigne de voir qu'à l'hôtel Richelieu, auquel on a cousu une petite porte, peinte en bronze, comme une pièce de drap noir sur une culotte de nankin, M. Pastou, professeur de guitare, fait résonner l'admirable salon chinois éclatant de dorures, — le morceau le plus intact de toute la place, — des maigres accords de son instrument; elle s'indigne de voir la mairie du huitième arrondissement se pavaner, avec ses croque-morts et son drapeau, à l'hôtel Villedeuil; de voir l'hôtel d'Aligre déguisé en maison garnie; l'hôtel de Rohan à peu près vide; de voir à l'un de ses angles deux petites portes si étranges, que chacun en passant se dit à part soi: côté des hommes, côté des femmes, — et c'est là une entrée du grand hôtel Sully! — Et tout auprès une échoppe encombrant ses arcades, habitée par un artiste en même temps écrivain public et savetier, traçant des billets d'amour et remettant des *bouts*; réglant des comptes de cuisinières, et faisant des remontages; rédigeant des pétitions pour les ministres, et rétablissant des socques articulés;

et là où étaient les Hospitalières, M. Thomas, marchand de vins en gros. Elle hait de toute son ame M. Soupot, qui est venu raffiner du sucre à l'hôtel Breteuil, je crois, où Le Brun avait peint un plafond; M. Besson, M. Moreau, censeur à la Banque, M. Duval, à qui appartient l'hôtel Rotrou; M. Bellangé et madame Lécuyer. Oh! que si elle pouvait, elle étranglerait tous ces noms sans parchemins, sans perruques in-folio, sans paniers; à peine trois ou quatre grands noms obtiennent-ils grace devant elle, comme ceux de M. de Chezelles, de M. le comte de Portalis, et de M. Victor Hugo, qui est venu à l'hôtel Guemenée se mettre face à face avec ses riches souvenirs. — Aussi, que ce stupide peuple parisien n'a-t-il laissé faire M. Duquesnoi! Tu ne pleureras pas, Place Royale, sur ta grandeur tombée! Mais il est si bourgeois, si anti-poétique! Il est venu tout gâter avec ses idées rétrécies et mesquines. Vrai! c'était une admirable idée, quoique faible copie de l'incendie de Rome, c'était une digne et noble façon de couronner une vaillante orgie de mardi-gras, que de mettre le feu à la Place Royale. Pauvre peuple! toi qui aimes tant les spectacles, tu ne sais pas ce que tu as perdu par ta maladresse. Ah, oui! c'eût été un beau spectacle! Voyez, voyez s'écrouler à grand tapage toutes ces maisons avec leurs

hautes toitures; entendez tout ce fracas, ces craquements funèbres, ces affreux hurlements, ces cris étouffés de tous ces gens entassés pêle-mêle, à demi consumés, expirants; et le bruit du feu qui se déroule en longues pyramides à travers l'obscurité de la nuit, et le tocsin qui bondit comme un fou dans sa cage! Voyez, voyez la flamme chassée par la bise, courir échelonnée au milieu d'épais tourbillons de fumée, à travers les poutres et les débris, les morts, les pans de murs bouillants, et dévorer dans sa course une foule éperdue! Et là-bas ces hommes et ces femmes pantelants de luxure et d'ivresse, véritables incubes et succubes, chanter, danser, et se tordre de volupté, et... — Où comptez-vous aller de ce train-là, finissez-en, je vous supplie!... — J'espérais vous endormir, et je me trouvais ainsi tout naturellement dispensé du reste; mais rien ne me réussit. Allons, contre mauvaise fortune bon cœur.

Je me hâte. — Au mois d'août dernier, dans les premiers jours, j'étais dans un salon de la Place-Royale: délicieux salon, qui eût à peu près fait le même effet qu'un homme que vous rencontreriez en perruque et en habit à la Louis XIV... et affublé avec cela d'un chapeau moderne, et d'un pantalon collant avec des bas de soie noire et des souliers vernis.

Aux coins du plafond se groupaient, — et sans doute se groupent encore, — de cruels amours, couverts de cuirasses romaines et lançant malicieusement leurs traits vainqueurs à une jeune dame qui, assise au centre et devant une toilette, se posait avec mignardise, une simple rose dans son chignon poudré; c'est de ce chignon que sortait l'anneau où s'accrochait le lustre. Sur quatre panneaux de bois gris à baguettes dorées, des amours encore, voulant dire: l'Astronomie, la Sculpture, la Géométrie et la Peinture. Il était impossible de s'y méprendre. L'un avait toute la face engloutie dans l'orifice d'une longue vue braquée au ciel; un autre traçait sur le sable des triangles de toutes sortes, rectangles, équilatéraux, isocèles, etc.; tandis que son voisin, armé du ciseau et du marteau, mutilait un bloc de marbre. Mais le plus galant, c'était le génie de la peinture: exactement le singe peintre de Decamps, que vous connaissez; et puis, jurant bien avec tout cela, un riche tapis en moquette double broche, à dessin ture, des meubles de Lesage et de Verville; guéridon en laque, grande table octogone en acajou; chaise longue et jardinière en bois de palixandre, piano de Pleyel, et consoles chargées de poteries anglaises et chinoises.

Je pressais dans mes bras une jeune femme

suppliante et désolée : j'allais partir et j'en étais aux adieux, c'étaient des larmes, des prières, des protestations d'amour, des serments de fidélité.

Vous autres bonnes gens, eussiez cru que la dame
Une heure après eût rendu l'âme.

Elle vécut! et je reçus d'elle des lettres bien touchantes, je vous jure, bien tendres, bien passionnées; la triste amante s'ennuyait si fort loin de moi! elle comptait les jours avec impatience, et les passait dans la retraite et la peine. Ainsi eût écrit *Penélope* à son cher *Ulysse*, si elle eût pu lui adresser ses lettres poste-restante. Je les lisais avec bonheur et fierté, et en mettant ma cravate devant la glace, je me disais à part moi : Je comprends qu'elle m'aime cette chère *Élisa*!

Chère *Élisa*! peu de temps après mon départ, elle avait écrit, l'infame, ce billet parfumé d'iris que vous savez, et *Eugène* avait été reçu par elle.

Je dois dire, il est vrai, à sa louange, qu'elle a résisté quinze jours; mais, hélas! le soleil ne s'arrêta point dans sa course pour moi, comme pour *Josué* : il se coucha paisiblement dans les flots, suivant sa vieille et routinière coutume; et l'aurore du seizième jour se leva pure et res-

plendissante. Le ciel ne s'obscurcit pas le moins du monde, le tonnerre ne gronda point, on n'entendit point dans les airs des cris lamentables : la journée fut superbe, délicieuse. C'était un dimanche. Tout Paris était dehors; excepté, à ma connaissance, *Eugène* et *Élisa*. Ils avaient eu peur de la chaleur et de la poussière, sans doute, et ils causaient sur une ottomane à l'abri des feux brûlants du soleil derrière un store de taffetas blanc qui ne laissait transpirer dans la chambre qu'une douce et pâle clarté.

Ce même dimanche, à trois heures, les pieuses honfletaises qui s'en vont prier à la jolie chapelle de Notre-Dame de Grâce, ont eu tout loisir de me voir assis au pied du grand crucifix qui domine la côte, devant lequel jamais matelot ne passe en mer sans se signer; et vous qui lisez, vous me voyez de chez vous; car quelque badaud que vous soyez, vous avez été voir la mer au Havre, vous avez fait la traversée du Havre à Honfleur, et vous avez trouvé moyen d'avoir le mal de mer. — Vous me voyez de votre cabinet, assis au sommet de cette pittoresque colline, parcourant avec rapidité une lettre que je venais de recevoir à l'instant, lettre, comme les autres, amoureuse et plaintive; et *M. Strom*, jeune Anglais de mes amis, auquel je la montrais dans mon orgueil, me disait en se

relevant du tertre où nous étions étendus : *By god! you are an happy fellow!* Pardieu! il ne se trompait guère, car à cette même heure!... — Et voilà ce que M. Ladvocat, homme raisonnable, et dont les cheveux grisonnent, trouve si plaisant; voilà ce qui le fait rire aux larmes; il n'a donc guère occasion de pleurer? — A cette heure même, Élixa, les yeux fixés au plafond, était en extase devant ces petits amours coquets qui s'y dessinent si gracieusement, et disait d'une voix voilée comme une personne qui rêve, je ne sais trop à quel propos :

Ah!... Ah! le bon billet qu'a.....

ARNOLD D'A-COSTA.



UN JEUNE RÉPUBLICAIN

EN 1832.



Dans un ouvrage qui semble destiné à faire connaître à l'avenir les illusions, les mœurs et les passions variables de notre époque de transition, le type d'un jeune républicain doit trouver sa place. Grâce à la sagesse d'une grande nation qui, par la seule force de sa volonté, s'arrête sur la pente où on l'avait conduite malgré elle, la république est impossible; et toutefois il existe des républicains, des républicains de

relevant du tertre où nous étions étendus : *By god! you are an happy fellow!* Pardieu! il ne se trompait guère, car à cette même heure!... — Et voilà ce que M. Ladvocat, homme raisonnable, et dont les cheveux grisonnent, trouve si plaisant; voilà ce qui le fait rire aux larmes; il n'a donc guère occasion de pleurer? — A cette heure même, Élixa, les yeux fixés au plafond, était en extase devant ces petits amours coquets qui s'y dessinent si gracieusement, et disait d'une voix voilée comme une personne qui rêve, je ne sais trop à quel propos :

Ah!... Ah! le bon billet qu'a.....

ARNOLD D'A-COSTA.



UN JEUNE RÉPUBLICAIN

EN 1832.



Dans un ouvrage qui semble destiné à faire connaître à l'avenir les illusions, les mœurs et les passions variables de notre époque de transition, le type d'un jeune républicain doit trouver sa place. Grâce à la sagesse d'une grande nation qui, par la seule force de sa volonté, s'arrête sur la pente où on l'avait conduite malgré elle, la république est impossible; et toutefois il existe des républicains, des républicains de

bonne foi. C'est le mystère de cette anomalie que j'ai essayé de pénétrer dans les esquisses que voici. J'ai voulu mettre à découvert les causes qui ont entraîné notre généreuse jeunesse dans les voies chimériques où de nouvelles déceptions l'attendent.

Né en province, de parents pauvres, Timothée fut envoyé fort jeune dans un des principaux collèges de Paris. Rien ne fut épargné pour son éducation, c'était la seule fortune qu'on pût lui donner, et Timothée mit à profit les sacrifices que ses parents s'imposèrent pour lui.

Au sortir du collège, l'espoir était dans son cœur, et la confiance dans son esprit. De vertes couronnes déposées sur son jeune front avaient produit sur son cerveau ces vertiges du triomphe qui ont troublé de plus fortes têtes. Courageux, travailleur, ardent à vouloir, il se livrait à d'ambitieuses pensées; toutes les carrières s'ouvraient devant lui... Poète, avocat, ou médecin, il aspirait au premier rang; ses études brillantes lui avaient fait de puissants protecteurs; ses parents avaient des amis, Timothée devait parvenir.

Mais voilà que, dès ses premiers pas dans la carrière du barreau, un houra général s'élève autour de lui. « Ne frappe pas à la porte du

pouvoir, s'écriaient de jeunes légistes, il est oppresseur, tyrannique, odieux! »

Timothée faisait, bien ou mal, des vers ou de la prose. « Ne t'adresse jamais aux puissants du jour, s'écriaient les jeunes littérateurs qui dispensent la renommée, ils sont fiers et serviles. »

Timothée fit valoir les désirs, les besoins de ses parents. « Les parents ne sont point de ce siècle, lui répond-on de toutes parts; à eux le passé, à nous l'avenir. »

Mais, entre le passé et l'avenir, il y avait un présent qui embarrassait un peu notre jeune débutant: il faut vivre, il faut se soutenir dans cette grande ville; Timothée n'a point de fortune; que faire?

« Prends une plume, et travaille avec nous à l'affranchissement du genre humain! »

A l'affranchissement du genre humain!... Comment n'être pas ébloui, subjugué par cette haute pensée! Le sort en est jeté, Timothée se fait publiciste, réformateur. Il s'improvise grand homme, et Timothée n'a pas vingt ans; mais la jeunesse est si précoce!

Oui, la jeunesse actuelle est précoce: c'est une vérité qu'il faut reconnaître, et dont on aurait dû tenir compte. Née dans un siècle de mouvement et d'émancipation, elle a besoin d'acti-

tivité, d'admiration, d'expansion. Ses défauts de bonne nature pouvaient devenir des vertus, si on leur eût ouvert des voies larges et droites. Mais, au lieu de diriger vers le ciel les jets puissants de ces arbrisseaux, on les a laissés errer sur la terre, on a laissé se développer au hasard la sève ardente qui agissait en eux; est-ce merveille si les fruits qu'ils portent sont âpres et sauvages?

Ainsi fut Timothée, il ne vit de la société que ce qui gênait l'essor des idées généreuses qui l'agitaient. Il ne prévint pas qu'avec lui les passions désordonnées, la haine, l'envie, la soif du pouvoir et de l'or se présenteraient pour forcer les portes, et que ce pêle-mêle de méchants et de bons, loin d'être un progrès, ferait reculer la civilisation, et réaliserait la barbarie. Fort de sa conscience et de ses nobles intentions, il se porta donc en avant de toutes les forces de ses facultés naturelles et acquises, il se passionna contre les obstacles, il se passionna pour un parti; il fit plus, il se passionna pour un homme, et devint, en dépit de son amour pour la liberté, le docile instrument d'un ambitieux.

Cet ambitieux, c'était Villiers; illustre plébéien, affichant, sous sa fière roture, l'orgueil le plus hostile et le plus intraitable.

Ce fut à la chambre des députés que Thimo-

thée le vit pour la première fois. Il siégeait au premier rang d'une opposition formidable qui portait alors les derniers coups au pouvoir monarchique. Protégé dans ses attaques par l'inviolabilité parlementaire, Villiers se donnait le facile mérite d'une audace exempte de périls. Son éloquence verbeuse et passionnée se composait de ces formules magiques qui, depuis le commencement des sociétés, ont la puissance de soulever les tempêtes populaires, et qui ont tenu lieu de talent aux tribuns de toutes les époques. La liberté, la gloire, l'économie, le bien public étaient les éléments de toutes ses harangues; il prenait part aux discussions, non pour le bien des affaires dont il ne s'inquiétait guère, mais pour placer ces mots à effet qui appellent l'attention des tribunes; il fatiguait l'assemblée, mais il électrisait la galerie: son but était atteint.

Villiers n'était pas dupe de ses propres discours; et jamais il ne se laissa entraîner par l'enthousiasme qu'il excitait; semblable aux glaciers dont le front réfléchit les rayons du soleil, il reflétait les passions, mais au fond de son âme il était calme et froid.

Que lui importaient les droits du peuple, il savait bien, lui qui avait vécu sous tant de gouvernements, que le peuple ne pouvait que perdre à changer de maître; que lui importait cette in-

dépendance dont il faisait tant de bruit, la sienne lui pesait; il voulait des chaînes... des chaînes d'or et de rubans... Mais, comme on ne peut pas mutiner un peuple en lui disant : Ce n'est pas pour vous, c'est pour moi que je parle, c'est pour moi que j'agis; comme on ne peut pas dire tout crûment à un ministère : Otez-vous de là, que je m'y mette, il s'était fait peuple en attendant mieux.

C'était surtout vers la jeunesse des écoles qu'il dirigeait la portée de ses déclamations habituelles. Il savait que c'est à cet âge de la vie qu'on se passionne, qu'on se dévoue pour des idées de bien public dont on ne sait pas les déceptions. Il comptait sur la candeur de ces jeunes étudiants, sur leur inexpérience, sur cette prodigieuse vivacité d'esprit qui les emporte aux dernières conséquences des opinions qu'ils adoptent; pour captiver cette jeunesse, il se mit à la flatter et à la corrompre. Non-seulement il vanta son avidité pour l'étude, sa soif d'instruction et de progrès, mais il fit l'éloge de sa raison, il lui attribua la sagesse, et, plaçant les enfants au-dessus des pères, il demanda pour eux la direction des affaires de la patrie.

« Laissez, laissez, criait-il, la jeunesse éclairée, la studieuse jeunesse, intervenir dans nos débats. Laissez-la nous apporter le secours de son

patriotisme; abaissez devant elle toutes les barrières : qu'elle vienne gouverner son héritage que vous laissez dénaturer par le despotisme, ou craignez qu'elle ne vienne un jour demander des comptes à ses tuteurs infidèles, et punir leurs dilapidations. »

Tels étaient les discours de Villiers; et, semblable aux conscrits qui s'enrôlaient jadis aux sons du tambour, une ardente jeunesse s'enrôlait, à la voix du tribun du peuple, sous les drapeaux de l'insurrection.

Alors régnaient, dans leur gloire primitive, ces patriotiques banquets inventés par l'opposition, pour combattre le ministère sur le terrain de la gourmandise, où il essayait de se fortifier. Une de ces ovations fut offerte par les étudiants à l'orateur qui, le premier, leur avait délivré leur brevet d'émancipation. Là fut fondé, au bruit des verres et des toasts patriotiques, un de ces clubs sur lesquels nos hommes populaires exerçaient une puissance occulte, tout en les désavouant généreusement à la tribune. Désigné à Villiers comme un des jeunes gens les plus influents de cette réunion, Timothée, caressé et flatté par le grand orateur, fut nommé secrétaire de la société dite des Amis du Peuple.

Depuis ce jour de glorieuse mémoire, Timothée, amant frénétique de la liberté, se proclama

conspirateur et républicain à la face du soleil. De même que les femmes répondent souvent par des passions véritables aux passions simulées des hommes qui les séduisent, les jeunes gens de nos jours prennent au sérieux les belles déclamations des roués politiques. Comment ne pas plaindre un adolescent dont le premier tort fut de croire à la bonne foi des chefs de son parti? Pouvait-il, dans son ignorance des hommes, sonder les replis de leur cœur? pouvait-il, lui si sincère, deviner leurs visages à travers le masque qui les couvrait? Non; égaré par ces guides dangereux, il fit le mal, mais il crut faire le bien; il fut du parti des méchants, mais ce fut sans le savoir.

En se faisant républicain dans une monarchie, Timothée abjura insensiblement son siècle et sa patrie. On sait que la jeunesse actuelle ne vise pas à la grâce, mais à l'énergie; avec la figure la plus douce et les habitudes de vie les plus élégantes, Timothée, pour offrir en lui le type d'un jeune indépendant, fut obligé d'afficher dans son extérieur quelque chose de sombre et de féroce, qui tendait à indiquer une nature brute et forte. Incivil par calcul, cynique par simplicité, grossier par esprit progressif, ce jeune sauvage de la civilisation se vit bientôt expulsé de ce monde qu'il aspirait à régénérer;

et, confondu dans le vaste amphithéâtre social avec les dernières classes de la société, il crut pouvoir juger de là, en connaissance de cause, ceux qui occupaient les premiers rangs.

Cette sorte de déclassement, cette absence de contre-poids lui fut funeste; livré à ses seules idées, Timothée conçut d'abord un profond ressentiment contre la société, qui, refusant de le suivre, le laissait isolé dans des singularités où il se sentait menacé du ridicule. Se fortifiant dans cet isolement par le sentiment de sa valeur morale, il se buta contre ce qu'il appelait des préjugés absurdes, et, voulant en quelque sorte narguer l'opinion, il s'exposa à de nouveaux affronts, en affectant dans son costume un luxe de négligence et de pauvreté qui effarouchait l'amitié même.

C'était pitié que de voir ce bon jeune homme transformé en Brutus moderne. Les cheveux gras et longs, la barbe sale, et le cou négligemment entouré d'une cravate à bouts flottants, il promenait dans Paris ses grands projets, et son estomac trop indépendant pour n'être pas souvent affamé.

Un jour il rencontre un de ses anciens disciples, fils de marchand, mais de mœurs assez aristocratiques pour porter un habit brossé, des bottes luisantes et du linge blanc. « Comment

va Brutus? lui demanda le jeune industriel, — Brutus va bien, mais il est à jeun. — Ma foi, mon cher, reprit le condisciple en le parcourant du regard, si Brutus était moins sale, je l'inviterais volontiers; mais dans un semblable costume, Brutus est condamné à dîner seul.»

Cependant, contre toute raison, le rêve de Timothée devait s'accomplir. Égaré par des conseillers aveugles, le pouvoir, acculé sur ses dernières limites, fit une faute, et le trône fut renversé.

Confiant dans les promesses de Villiers, Timothée se battit en héros. Croyant voir surgir entre chaque pavé la liberté, son idole chérie, il fut sublime de foi, de courage et de dévouement, sublime aussi de générosité, car il arracha à la mort plus d'un ennemi vaincu. Mentionné au *Moniteur*, complimenté par Villiers, fêté dans une orgie, il rentra chez lui le troisième jour, la tête perdue d'enthousiasme, et la main noire encore de poudre et de fumée; il jeta sur le papier un canevas de constitution républicaine qu'il envoya à Villiers, ne doutant pas qu'il ne vit sa chère utopie proclamée par une fenêtre de l'Hôtel-de-Ville.

Il n'en fut pas ainsi. Villiers avait d'autres plans; la république eût admis tout le monde au partage du pouvoir, et loin d'être disposés à s'en

dessaisir, ceux qui l'avaient usurpé ne songeaient qu'à faire prévaloir la combinaison la moins large, comme étant celle qui devait le mieux écarter les concurrents. Semblables à une garnison qui, mise dans une citadelle conquise, en fermerait les portes et tournerait les canons contre les vainqueurs, Villiers et ses amis s'emparèrent à la hâte de tout le matériel du pouvoir, se promettant bien de rejeter dans la faction et de combattre à outrance tous ceux qui refuseraient de s'associer à leur entreprise.

Quelle dut être la consternation de Timothée, lorsqu'au lieu de sa constitution consulaire il vit se relever un trône, qu'on appelait : *La meilleure des républiques!*

Furieux, au désespoir, il courut chez Villiers, il lui reprocha hautement sa trahison, et le menaça des vengeances populaires.

L'hypocrite s'efforça de le calmer, il lui dit que le temps n'était pas venu, qu'il fallait une transition, qu'un simulacre de roi était nécessaire pour conjurer l'opinion des provinces et endormir l'Europe. Il lui jura qu'on avait pris la meilleure voie pour arriver au but, et qu'en attendant il saurait entourer le trône populaire d'institutions vraiment républicaines.

Timothée le crut un moment : la jeunesse est

si confiante! Il résolut d'attendre et de voir marcher le gouvernement nouveau, ne doutant pas qu'avec le fait de juillet devenu le principe d'août, il ne pût au besoin renverser l'édifice, s'il devenait redoutable à la liberté.

En attendant, les patriotiques banquets, les ovations allaient leur train. On fêtait, on exaltait les héros de juillet, et les institutions républicaines n'arrivaient pas; mais les chefs de l'opposition de quinze ans étant au pouvoir, Timothée espérait toujours. Il ne devinait pas, le pauvre enfant, que cette opposition n'avait jamais eu d'autre but que le ministère, que c'était pour arriver au ministère qu'elle avait changé de roi; que la révolution n'avait été pour elle qu'un moyen extrême, et qu'elle n'avait voulu le pouvoir que pour l'exercer comme ceux auxquels elle le disputait pour prendre leur place, pour jouer leur rôle, pour se servir de leurs armes, et faire enfin le plus long-temps qu'elle pourrait tout ce qu'elle avait blâmé et combattu.

Timothée ouvrit enfin les yeux. Les abus, les conscriptions, les impôts, ressuscitaient comme par miracle; des existences tombées se relevaient en rampant, des existences libérales surgissaient de tous côtés; les emplois, les vanités, les niaiseries des cordons, tout ce que Timothée croyait avoir détruit en juillet se montrait de nou-

veau à ses regards, et semblait lui dire avec une ironie maligne :

« Les gens que vous tuez se portent assez bien. »

Il comprit enfin que la glorieuse révolution de juillet était manquée, et réunissant ses amis, indignés comme lui, ils formulèrent une protestation véhémement contre le gouvernement qu'on venait d'imposer à la nation, sans avoir daigné la consulter. Le lendemain, le club était fermé, et les clubistes, désignés au peuple comme les ennemis du commerce et de l'ordre, coururent le risque d'être assommés; plusieurs furent emprisonnés, on leur courut sus, on les traqua, on les traita comme des bêtes féroces, et pourtant!....

« Honte à nous! honte à ceux qui nous avilissent, s'écria un jour Timothée, ils ne savent pas ce qu'ils font!.... Quoi! ces accapareurs de la parole nous empêcheront de parler, et nos bras resteront enchaînés!... Non.... tuer ou être tué!.... encore une révolution! ma vie pour une révolution! »

C'était folie, délire, malheur!.... mais à ceux qui ont allumé l'incendie n'est pas donné le pouvoir de l'éteindre. Encouragé par des mécontents moins hardis que lui, mais dont un demi-

mot vaut un assentiment, Timothée fit trembler le roi sur son trône, les pairs sur leurs sièges, les députés sur leurs banquettes; tantôt écrivant dans les journaux, tantôt à la tête des émeutes. Il fut empoigné et acquitté, puis réempoigné et emprisonné, mais gracié; puis réempoigné et réemprisonné, mais cette fois il fit son temps, neuf mois à Sainte-Pélagie, en dépit de ses protecteurs. Mais Timothée ne compte plus que sur lui, il sait maintenant que pour être avoué par les grands coupables, il faut réussir. Indigné contre tout ce qui se passe, exaspéré par les mauvais traitements qu'on lui fait subir, à quoi peut-il passer son temps dans une prison? — Il conspire de nouveau, et l'autorité se charge de lui envoyer des complices.

Au sortir de Sainte-Pélagie, Timothée, héros et martyr de la liberté, fut reçu avec enthousiasme par ses jeunes amis. Son plan était fait; l'activité de sa haine contre le pouvoir ne lui permettait pas un instant de repos, il fallait agir ou mourir.

Cette fièvre de l'âme, ce besoin d'émotions violentes, c'était une maladie que la révolution lui avait donnée. Avant les fameuses journées, Timothée, libéral et républicain, était pourtant soumis aux lois de son pays; mais on a fait briller à ses yeux le flambeau de la liberté, et puis on

a soufflé dessus; on a préconisé la révolte, et puis on a frappé les révoltés. Libre de choisir entre l'apothéose et les outrages, Timothée pense que ce qui fut héroïque en juillet, doit être héroïque en juin. Les mots de guerre civile, de sang et de carnage, ne l'ont point effrayé alors, ils ne l'arrêteront point maintenant; on trouvait cela bien naguère, on le lui avait dit; les approbateurs de l'insurrection sont maintenant ses adversaires: d'eux à lui, il n'y a point de contestation possible sur le droit qu'il a de s'insurger, ce droit est reconnu, ce droit est consacré, ce droit est la base, le principe de leur pouvoir. Ils reconnaissent ce droit avant qu'il eût été proclamé, cesseraient-ils à leurs yeux d'être licite depuis qu'il est légal? Non, ils ont prononcé eux-mêmes leur condamnation; ils ont mis dans sa main le poignard dont il va les frapper.

Tels sont les discours, tel est le projet de Timothée; et, pour l'exécuter, il appelle à lui tous les intérêts froissés, toutes les haines. Ce n'est pas assez, eh bien, il appelle encore ces êtres dégradés qui sont au service de tous les désordres. Autrefois il aurait rougi de semblables alliés, maintenant il s'agit de vaincre. Les conjurés sont intrépides, pourront-ils résister aux nombreuses légions dont s'entoure le pouvoir?... Il faudra voir! Timothée compte sur la misère

du peuple, sur la sympathie des masses, sur les souvenirs du soldat qu'on a puni une fois d'avoir fait son devoir; s'il se trompe, eh bien, Timothée compte sur la mort!

La mort, en effet, préside à cette conspiration; c'est au milieu d'un convoi funèbre qu'elle doit éclater; déjà sur la route que parcourt ce cadavre dont naguère la voix puissante poussait les soldats à la victoire et le peuple à la liberté, la foule s'émeut, s'agite et semble pressentir que le guerrier tribun va marquer son dernier passage dans la vie par quelque engagement populaire et militaire tout à la fois. Des désordres commis sur le chemin, des rixes partielles, des paroles menaçantes donnent l'éveil à l'autorité et mettent en fuite les gens tranquilles. Devant ce cortège tumultueux les portes des maisons, les boutiques se ferment. Curieux par essence, le peuple reste pour voir, les conspirateurs s'en réjouissent. Ils comptent engager ses passions dans les scènes qui vont naître, et ils espèrent que les spectateurs deviendront acteurs. Les masses populaires sont là, les chefs de l'opposition sont là. Toutes leurs forces morales et physiques sont réunies, il faut agir.

Le signal est donné; bravant l'autorité, on s'apprête à conduire au Panthéon celui qui, sage à son dernier soupir, a voulu reposer sur

sa terre natale; une juste résistance s'oppose à cette tentative; le conflit est engagé; la guerre civile est commencée; le sang coule; les curieux s'éloignent; le peuple disparaît, et les conjurés restent seuls avec leur courage et leurs illusions; si cette solitude ne les arrêta pas dès lors, c'est que les hommes qui agissent d'après un principe absolu croient vaguement à quelque force surnaturelle qui les fera triompher de tous les obstacles. C'est ce qui était arrivé en juillet à ceux que Timothée avait combattus; mais les leçons, pour profiter, ont besoin d'être comprises.

Il n'entre pas dans mon plan d'écrire l'histoire de l'insurrection de juin. Sans doute ils furent bien coupables ces jeunes gens qui répandirent le désordre et le deuil au sein de la capitale de la France; fatals aux autres et à eux-mêmes ils ont appesanti sur leur pays les chaînes qu'ils voulaient briser; mais si la gloire du succès n'a point couronné leur audace, on ne saurait leur refuser la gloire de la défaite. Abandonnés par ceux qui les ont égarés, reniés par le peuple et livrés à leurs seules forces, ils ont su mourir pour leur foi politique, et quel que soit le mal qu'ils aient causé, si pour les punir il eût fallu être innocent de leur faute, qui eût osé les condamner?

Devenu chef des révoltés par l'abandon des grands moteurs qui s'empressèrent de désavouer une entreprise dont leur esprit avait suivi les chances et prévu l'issue, Timothée entraîne au sein de la ville effrayée quelques centaines de fanatiques comme lui. Entouré de cette espèce de bataillon sacré, il parle, il commande, il agit en héros. A sa voix, des fortifications s'improvisent, des barricades s'élèvent; des postes, des armes, des munitions de guerre sont distribués. Trompé par de faux rapports, Timothée croit qu'on se bat pour sa cause en vingt endroits divers; lui-même il brûle de combattre, et cependant un ciel noir, un air humide, semblent présager une journée triste et fatale. On entend au loin le pas des chevaux, le retentissement des armes!..... Silence! l'ennemi approche..... L'ennemi!..... malheureux, ce sont des Français; ce sont vos concitoyens, vos amis, vos parents peut-être..... La passion ne réfléchit pas! Des masses s'avancent, et des masses encore; le cœur de Timothée est ferme comme un roc; il croit qu'il va sauver sa patrie: c'est un fou, mais c'est un fou sublime!

Cependant l'anarchie et le pouvoir, l'ordre et le désordre, sont en présence, et la rue Saint-Martin, transformée en champ de bataille, voit les bataillons se presser, s'entasser dans toute sa

longueur; une barricade est attaquée, elle est enlevée non sans peine; une autre se présente et puis une autre, une autre encore; chacune est l'objet d'un combat, chacune coûte de part et d'autre plus d'une vie. Désespéré de voir tomber dans ses rangs tant de braves citoyens, tant de braves soldats, la troupe enlève avec du canon les dernières barricades qui la séparent de la rébellion; elle pénètre dans sa dernière forteresse: là, se passe une de ces scènes que la passion précipite, parce qu'elle sait bien que l'humanité n'en pourrait supporter l'horreur: Point de prisonniers, s'écrie le soldat exaspéré par une longue résistance; et des hommes désarmés sont massacrés!..... et, percé par vingt coups de baïonnette, Timothée tombe en s'écriant: Je ne vous envie pas votre victoire, vous vivez pour l'esclavage; moi, je meurs pour la liberté!

Pauvres jeunes gens, est-il un joug plus dur que celui de cette liberté dont vous avez fait votre souveraine? Mais cette furie à laquelle vous donnez un nom auguste n'est point la liberté, c'est la révolte: dites, qu'a-t-elle fait pour vous, ses apôtres si dévoués? Elle vous a jetés sur des pavés, elle vous a jetés dans des cachots, elle vous a fait verser le sang de vos frères, elle vous a rendus odieux à votre pays; oui, oh oui,

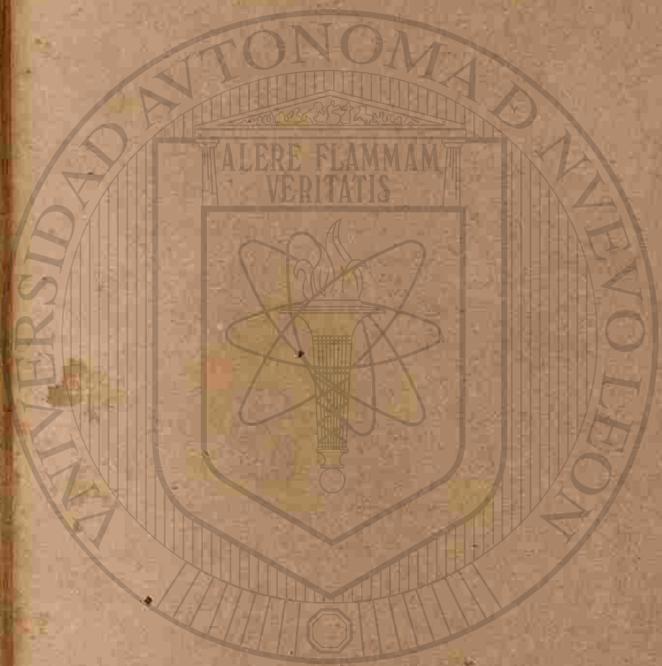
c'est bien là cette farouche déesse qui, pour le malheur de la France, étendit sur elle son sceptre de fer; c'est elle, on la reconnaît à ses œuvres! Mais, éclairée par l'expérience, la France n'en veut plus; et la révolte toujours avide de sang est réduite à s'abreuver de celui de ses défenseurs. Au reste, il a bien fait de mourir, le pauvre Timothée, il échappe ainsi au conseil de guerre, à la prison, au jugement, à la condamnation, et, que sais-je? peut-être à la grâce octroyée par un roi, dernier affront plus cruel que la mort pour un républicain.

L'histoire de Timothée est celle de beaucoup de jeunes gens; la morale de cette histoire est bien simple. Soyons républicains dans une république, et monarchistes dans une monarchie; mais aussi ne faisons point de républicains quand nous voulons rester monarchistes, et ne détruisons pas les principes qui retiennent les volontés dans l'ordre établi, pour leur substituer des idées que nous ne pouvons satisfaire. Passagers pour quelques jours dans cette société, nous devons subir ses mœurs, ses intérêts, ses précédents, ses destinées, et le poids des générations qui remplissent ces quinze siècles de monarchie. Le flot qui passe ne se retourne pas contre le fleuve pour arrêter ou changer son cours. Toutefois, ce n'est là qu'une folie; le crime vé-

ritable est à ceux qui, dans des vues intéressées, ont fait naître dans la jeunesse ces dangereuses illusions; qui ont employé comme de vils instruments sa générosité, son dévouement, et lui ont ensuite imputé à crime des fautes dont ils furent les premiers instigateurs. Pour ces hommes, l'histoire n'aura pas de blâme assez sévère, et la France qu'ils ont trompée leur demande compte du sang de ses enfants.

SOPHIE PANNIER.





LE
COMMISSAIRE DE POLICE.



Pour donner une idée exacte des mœurs contemporaines, il ne suffit pas de fréquenter les salons, ou de lire des mémoires écrits au coin d'un bon feu, sous l'inspiration d'un entourage d'ambre et de musc : il faut encore connaître la nudité sociale, et ne pas décrire un habit doré lorsqu'on se charge de représenter la nature. Si vous trouvez cette étude nécessaire et que le courage ou le dévouement ne vous manque pas,

prenez un mois seulement chez un commissaire de police, et puis publiez une situation morale de la société; ce sera du moins en toute sûreté de conscience; vos tableaux ne seront pas flattés, je vous en réponds, et vous pourrez bien être quelque peu honteux de plus d'un aveu qu'il vous faudra faire de notre barbarie et de notre ignorance.

N'allez pas croire cependant que la vertu n'apparaisse jamais dans le cabinet d'un commissaire; n'allez pas croire que les haillons ne peuvent cacher un cœur noble, pur, généreux. Il ne s'agit pas ici de misère, il ne s'agit pas de cette classe vertueuse et souffrante, qui végète sous la tuile et passe une vie de privation et de dénûment dans des travaux rudes et peu lucratifs : cette classe estimable, vous la confondriez injustement dans votre mépris. Celle-là, croyez-moi, a rarement besoin du commissaire, et ce n'est pas non plus pour elle probablement que les fonctionnaires de la police ont été institués, rétribués. Qu'avait-elle à faire avec eux? elle travaille, elle ne vole pas, et elle n'a rien pour tenter les voleurs. Mais il s'agit d'un peuple incurable et stationnaire, de ce peuple qui semble démentir l'heureuse expression d'un moderne : « L'homme est éminemment perfectible! » C'est celui-là que le commissaire est spécialement chargé de gou-

verner; et son mode de gouvernement est littéralement positif et pratique. On ne connaît pas là les raisonnements, les théories, les systèmes. On ne vous écoute pas, on vous *empoigne*, on vous enferme; avez-vous tort, êtes-vous pris en flagrant délit? cette puissance du siècle vous envoie coucher en prison; êtes-vous seulement accusé par de fausses apparences? en prison; avez-vous quelque bonne querelle avec votre voisin? en prison; êtes-vous décrété d'arrestation pour cause politique, sur mandat de quelque procureur courtisan? en prison. Ainsi le permet le pouvoir discrétionnaire du commissaire.

Poussé par l'attrait d'un traitement de cinq mille francs, et persuadé que ces fonctions de commissaire pouvaient bien être, comme certaines autres, de riches sinécures, l'idée me vint un jour de demander le premier emploi de ce genre qui se trouverait vacant. Et ce qui doit peu surprendre, si l'on considère que je n'y avais aucun droit, mes sollicitations ne furent pas vaines.

En recevant ma nomination, je faillis devenir fou de joie, et je m'élançai en répondant à ceux qui m'adressaient d'officieuses questions sur mon état de délire : « Je suis commissaire! »

Arrivé en deux bonds au coin de la rue, une foule nombreuse fermait le passage, les voitures

étaient arrêtées ; l'embarras, les obstacles augmentaient d'une manière effrayante, à faire douter s'il serait jamais possible de sortir de ce labyrinthe d'une nouvelle espèce. Au milieu de la foule étaient deux hommes ivres, se distribuant très-galamment des coups de poing, de ces coups de poing à assommer un bœuf. Ils étaient hideux de sang et de boue. « *Menez-les chez le commissaire!* » criait-on de toutes parts, et bientôt la masse presque entière des spectateurs s'était emparée des deux champions : on les conduisait ; c'était une vraie procession, emplissant les rues, obstruant toutes les issues, tous les passages, appelant la curiosité à toutes les fenêtres, sur toutes les portes. Il y avait autant de monde qu'au passage triomphal d'un roi. Ce n'étaient cependant que deux malotrus pris de vin. Mais, dans le fait, s'ils ne s'étaient pas arraché des provinces, ils s'étaient arraché des cheveux, voilà toute la différence. Oh ! que la vie réelle est peu poétique !

Je rebroussai chemin, je pris d'autres rues, je n'aime pas la foule. J'eus à peine fait vingt pas, autre querelle : une charrette avait crevé un carreau, comme disait le plaignant, et « qui casse les verres les paie. » Jamais proverbe n'avait été si bien appliqué ; mais le charretier, malgré la justesse et l'à-propos de l'application, ne

paraissait nullement convaincu. Accordez-vous donc sur des théories politiques ! Une voix fit entendre cette phrase magique : « Menez-le chez le commissaire, » et notre homme, tirant aussitôt une bourse de cuir noir, cachée sous un triple rempart d'habillements, paya sans mot dire. Le nom de *Jéhovah*, que les grands-prêtres de Jérusalem prononçaient, prosternés et tremblants, une fois chaque année, n'avait pas plus de puissance. Le commissaire m'apparaissait alors comme un personnage dont je n'avais pas jusque-là soupçonné l'importance, l'utilité. Son nom seul avait arrêté l'effusion du sang, dissipé un rassemblement, jugé une cause, et ce que n'aurait peut-être pas fait un tribunal, mis à l'instant les parties d'accord. J'étais presque dans l'admiration.

Quelques portes plus loin, scène nouvelle ; mais scène pour ainsi dire à huis-clos, ignorée des passants éloignés, et réservée seulement pour ceux que leur bonne étoile avait amenés là. Le dialogue avait lieu dans l'intérieur d'une cour ; la foule amassée sous la porte-cochère *protubérait* en demi-cercle, devant la maison, jusqu'au ruisseau, et comme l'autre moitié de la rue était occupée par les *Omnibus*, les *Citadines*, les *Tricycles*, les *Béarnaises*, les fiacres, etc., etc., force était aux arrivants de se ranger au nombre des

spectateurs. Je ne pouvais savoir grand'chose de ce qui se passait dans la salle de spectacle : les bravos, les claquements de main, les rires bruyants de la foule m'empêchaient de saisir le sens des *tirades*; je voyais seulement des bonnets voltiger et j'entendais les finales des périodes, *guenon*, *poison*, *chiffon*, *cornichon*, et bien d'autres termes en *on*; il semblait que les acteurs se fussent concertés pour épuiser, dans notre langue, toutes les richesses de cette consonance. Tout-à-coup un bruit semblable à celui du tonnerre fit résonner cette phrase sous la voûte de la porte : « Le commissaire, le commissaire, voilà le commissaire! » Ces mots, cette voix éclatante, retentirent de la cave au grenier d'une manière épouvantable; la terreur s'empara des mégères, elles disparurent, et la foule des curieux, voyant la pièce finie, s'écoula peu à peu. J'en fis autant, riche d'une expérience de plus, savoir que lorsque deux hommes se battent, il est possible de les mettre d'accord en les menaçant du commissaire, et que lorsque des femmes se disputent, il faut répéter, trois fois au moins, la menace, et surtout avoir la voix d'une pièce de canon.

Je me dirigeai alors librement et en toute hâte vers le bureau du commissaire, et j'apercevais déjà la solitaire lanterne, lorsque je fus heurté

violemment par un homme fuyant à toutes jambes, effrayé sans doute des cris d'une matrone qui exerçait ses poumons sur cette ellipse : « Arrêtez! arrêtez! au commissaire! » Le pauvre diable volait plutôt qu'il ne courait, renversant tout sur son passage, et bien déterminé, en apparence, à traverser même un mur, s'il s'en trouvait un pour lui barrer le chemin. Ma foi, la terreur commençait à s'emparer sérieusement de mon âme. Quoique le bureau du commissaire m'apparût comme l'ancre de Trophonius, c'est-à-dire terrible et menaçant, ce fut avec une joie véritable que je gagnai le portique de ce temple élevé par les modernes à la sûreté publique.

Alors seulement je pus respirer à mon aise, rafraîchir mes sens, remettre mes esprits, autant du moins que me le permettait l'infurnal tapage que j'entendais au premier, et qui me portait à croire que quelques-uns des acteurs dans les scènes que j'avais vues, recommençaient là de concert leur tragi-comédie.

Le bruit diminuait, je montai; des caractères semés sur le mur m'auraient enseigné la porte, si je n'avais eu un guide plus sûr dans les voix confuses qui se croisaient et s'entre-croisaient. L'obscurité était complète, j'allais à tâtons comme par une éclipse perpétuelle de soleil;

et si je n'avais senti que j'opérais une ascension, j'aurais facilement pu croire que je faisais une descente aux enfers. A mon entrée au bureau, je fus singulièrement frappé de la saleté du lieu. Comme le commissaire est chargé de surveiller la propreté du quartier, je m'étais figuré qu'il était aussi chargé de celle de son cabinet : je m'étais trompé. Les murs étaient noirs, les registres étaient noirs, les tables, les chaises, les bancs étaient noirs, tout était noir et sale; le jour pénétrait à peine dans ce lieu repoussant. En voyant les affiches qui recouvraient les murs, autrefois jaunes, et les figures de ceux qui se trouvaient là réunis, je pensai à Sterne. Oh! quelle moisson de remarques judicieuses, d'aperçus fins et de saillies pleines d'originalité!

Derrière moi, sur un banc de je ne sais quel bois, la crasse et la vétusté ne permettant guère d'en distinguer l'espèce, sur un banc, dis-je, étaient assis deux charbonniers, si bien fondus dans la couleur du mur, que sans leurs yeux blancs et leurs lèvres rouges, on ne les eût pas devinés là. Au-dessus de ces deux têtes était une série d'affiches sur les attroupements, sur les émeutes, sur les chiens; c'était là le côté tragique du bureau.

Je m'étais fait du commissaire une idée à moi, une idée effrayante et terrible. Je me représentais

cet homme, dont le nom avait le pouvoir d'apaiser une émeute, de faire trembler un bandit, d'imposer à un filou, et qui enfin venait de donner du mouvement à tant de jambes, de bras et de langues; je me représentais cet homme comme un des notables de l'enfer. Je ne l'avais pas vu encore et son portrait était déjà tracé mentalement par moi. C'était une création d'un *beau laid*, d'un sublime horrible, à faire fuir une troupe de rhinocéros, un vrai *Quasimodo*. Les pensées bizarres et lugubres que ce portrait avait fait naître furent interrompues tout-à-coup par l'arrivée d'un jeune élégant. Une forte odeur de parfumerie le précédait, le suivait, l'enveloppait, comme l'atmosphère qui entoure une planète; on s'étonnait qu'il fût encore visible malgré cette épaisse vapeur : sa figure, quoique un peu soucieuse, était cependant aimable et *avenante*. Un costume frais, recherché; la mode suivie avec scrupule, avec goût; de l'aisance dans les manières, cette aisance qu'on ne trouve que dans les salons, chez l'homme de société : c'était le commissaire. Je lui montrai ma lettre, et le sourire gracieux qu'il laissa échapper, l'air de franchise avec lequel il me félicita, effacèrent en moi toute fâcheuse impression.

« Puisque vous me remplacez, me dit-il en fermant sur nous la porte de son cabinet, il faut

béatitude, ils étaient là si bien posés aux deux extrémités du banc, roides et droits contre le mur, que je m'habituais déjà à les regarder comme un ornement du bureau.

Ce ne fut pas sans peine qu'on les expédia. Le sujet de leur querelle expliqué tour à tour de la manière la plus confuse, la plus bizarre par les deux interlocuteurs, était une véritable énigme. Leur langage d'ailleurs était peu propre à éclairer la question. Tout ce qu'on pouvait comprendre, c'est que l'un avait appelé l'autre *mangeur de pâtés de Charles X*; grave injure qui équivalait à carliste, parmi la gent charbonnière, et qui occasionait chaque jour entre eux des difficultés. Or, *difficulté*, dans la langue de ces gens-là, veut dire coups de poing; et comme on finit toujours par se lasser de faire échange de coups, quelque brave qu'on soit du reste, l'insulte avait amené l'insultant chez le commissaire, afin d'obtenir un certificat constatant qu'il n'avait jamais mangé les pâtés de l'ex-roi.

Jusque-là rien, dans mes attributions futures, ne me paraissait bien désagréable. Mettre quelques querelleurs d'accord, arranger à l'amiable quelques différents, réduire à la raison quelques tapageurs, c'était là une tâche philanthropique et honorable. Mais je n'avais pas vu encore la race incurable; je n'avais pas fait con-

naissance encore avec les vrais *sujets* de mon royaume.

« Je suis, me dit mon prédécesseur, assommé du matin au soir par une foule de gens qui viennent ici sans motif, auxquels on ne peut faire entendre raison, et qui croient qu'il suffit de s'adresser à moi pour avoir l'union et la paix, comme si c'était marchandise à ma disposition.

« Maintenant, continua-t-il en rentrant dans son cabinet, il faut que je vous fasse connaître le personnel de mon administration. D'abord, pour secrétaire, vous aurez un vieux poète qui, dans ses moments de loisir, fait des devises pour les confiseurs, ou des couplets pour *noces* et *festins*. Sa verve est tellement féconde, que ses procès-verbaux sont semés de rimes, et que même dans un signalement, production la moins poétique du monde, il trouve encore moyen de rimer. Tenez, justement, en voici un qui me tombe sous la main; c'est un échantillon de son savoir-faire :

- « Sourcils châtaîns et cheveux blonds,
- « Bouche moyenne et menton rond,
- « Nez aquilin, taille ordinaire,
- « Visage ovale et teint très-clair.
- « Etc., etc. »

« L'autre, c'est-à-dire l'inspecteur, est bien

l'individu le plus grossièrement positif que je connaisse; il ne parle que beafs'tack et bou-teille, et s'il sème ses phrases de figures et d'hyperboles, elles sont toujours dans le genre de celles-ci: *Y la gobe, — avale celle-là, — en v'là une dure à digérer, — j'en ai un poids sur l'estomac, — ça t' tiendra le corps libre, etc.*, etc. Ces deux employés sont vraiment des types curieux. »

Tandis que mon *instituteur* me faisait ces portraits, j'avais ouvert un registre, et ce que j'y avais vu m'avait tellement frappé d'étonnement, que je ne lui prêtais presque plus d'attention; il s'en aperçut, et, saisissant cet instant de pré-occupation favorable, fatigué sans doute du rôle de cicérone qu'il avait pris, il s'esquiva, avec une merveilleuse adresse, et je me trouvai bien réellement commissaire.

Mais revenons au sujet de ma surprise : c'était un rapport, et un rapport contre moi-même.

«..... Jules Graffin...
« patriote... , mais ses opinions sont cependant
« modérées... ; il est fâcheux qu'il fréquente le
« club des *Amis du Peuple*; il n'est pas fait pour
« se mêler à ces *montagnards*. Du reste, il me
« paraît prêt à s'amender. » (Historique.)

Je demeurai anéanti.

A mesure que je visitais les cartons, je décou-

vrais de nouvelles turpitudes. C'était une lettre confidentielle qui dénonçait un *émeutier*, et qui voulait ainsi le frapper dans l'ombre, sans oser l'accuser publiquement : parfois le dénonciateur était un *frère*. (Historique.) Les 5 et 6 juin avaient fourni des volumes de délations; la société s'était presque entièrement dégradée en vingt-quatre heures. Je rejetai cette lecture avec dégoût.

Je venais à peine de fermer ces ignobles archives, lorsqu'un garde municipal me remet un mandat d'amener qu'il fallait mettre de suite à exécution. C'était un publiciste que j'étais chargé d'arrêter; la mission était loin d'être agréable; les petits journaux surtout me faisaient peur. Heureusement ma bonne étoile se chargea de me tirer de ce pas embarrassant : l'homme de lettres était déménagé, on ignorait son nouveau domicile, et mon héroïque expédition se réduisit à un rapport confidentiel.

Il était neuf heures du soir lorsque je fus libre. J'étais peut-être le seul dans Paris qui, ayant de quoi dîner, n'eût cependant pas dîné. Je me dispose à réparer cette omission importante dans mes occupations de la journée. — « Monsieur, me dit le secrétaire, on vous attend avec la plus grande impatience. Il y a du *bruit* ce soir au théâtre de... ; c'est un tumulte effroyable. Le directeur vous a envoyé chercher trois fois. On

ne peut pas employer la force, pour rétablir l'ordre, si vous n'êtes là présent. » — J'y cours donc : les cris, le tapage, les trépignements, les jurons de ceux-ci, les plaintes de ceux-là, c'est littéralement ce qu'on pourrait se figurer par une révolte aux enfers. Les spectateurs occupant le paradis faisaient tomber sur le parterre une pluie de pommes de terre cuites et de vieilles croûtes de pain, et ceux du parterre renvoyaient à leur tour ces projectiles. Le souffleur avait été obligé d'abandonner son poste; les quinquets de la rampe étaient cassés. Je mets mon écharpe, et j'avance, le corps hors de ma loge, pour imposer silence; en ce moment quelque chose m'arrive sur la figure, dans la bouche; je veux parler, impossible, je suffoque. De bruyants applaudissements partent alors de toutes les parties de la salle; on crie *bravo* et *bis* avec frénésie, et une voix criarde comme une crecelle, partie du faite du théâtre, jette cette phrase presque prophétique : « C'est le dîner du commissaire. » Je me trouble, je me sens mal à l'aise, et je suis obligé de me retirer quelques instants. Lorsque je rentre, le calme est à peu près rétabli, la pièce continue son cours; moi, voyant que ma présence n'est plus nécessaire, je retourne chez moi, c'est-à-dire au bureau. Et, lorsque le lendemain je lus dans un journal minis-

tériel : « Il y a eu quelque désordre au théâtre; « la présence du commissaire a suffi pour rétablir la tranquillité, » j'avoue qu'il m'était difficile de comprendre comment il m'avait fallu avaler une pomme de terre pour cela. Du reste, la recette serait peut-être bonne dans les émeutes, essayez-en, messieurs les commissaires; avalez une pomme de terre cuite, au lieu de commander le feu, tout le monde s'en trouvera bien sans doute.

Au retour de mon expédition, harassé de fatigue, je m'apprete à me coucher, j'avais fait venir un lit, en attendant mon installation officielle. Ce n'était pas par paresse, le jour commençait à poindre. Quoi qu'il en soit, cette douceur ne devait pas m'être si tôt permise. Mon heure de repos n'était pas venue encore : on frappe violemment à ma porte, et je vois entrer une jeune dame, ayant au plus la trentaine, assez bien de physionomie, et dans un négligé presque équivoque. C'était une épouse malheureuse, abandonnée pour une grosse servante, et qui, ennuyée de coucher seule, s'était imaginé que le commissaire pouvait aller prendre son infidèle mari pour le remettre magistralement dans le lit conjugal. Impossible de se dépêtrer de ce singulier persécuteur.

Le jour venu, mon bureau s'emplit et se vide

vingt fois en une heure : ce sont des locataires qui déménagent sans payer; des filles qui ont insulté des passants; des hommes et des femmes qui viennent pour des querelles aussi interminables que futiles.

Mais voici venir un nouveau personnage, arrêté en flagrant délit sur la voie publique; les témoins à charge sont des chiens *savants* et un singe; le délit est d'avoir fait danser ces artistes quadrupèdes sans *autorisation du préfet*. Eh bien, le jeune italien Raggi, bien qu'accusé, est cependant innocent; il a rempli les formalités voulues par le règlement de police, avec cette différence que, ne connaissant pas les usages administratifs, il a adressé sa demande *au Roi*. Je ne puis douter de la bonne foi du petit baladin, il a sur lui la réponse.... « J'ai l'honneur « de vous prévenir que la demande que vous avez « adressée a été renvoyée à monsieur le préfet « de police pour y faire droit, etc. »

Après un tel exemple et une telle lettre, je n'ai plus qu'à travailler et me taire. Si le roi est obligé de lire une demande, à cette fin de *faire danser et travailler des chiens et des singes*, je puis bien, moi, supporter quelque chose. Du reste, allez voir l'italien Raggi; il demeure au Marché-Neuf. Vous apprendrez de lui-même comme quoi, dans le mois d'août

dernier, il a écrit à Louis-Philippe, en faveur de ses bêtes savantes, et comme quoi le roi a *eu l'honneur* de lui répondre, et vous pourrez voir par la même occasion les personnages à quatre pattes, sujet de la royale correspondance, dont Raggi vous communiquera très-volontiers sans doute, mais non sans quelque mouvement de vanité, l'authentique original.

Oh! je commençais à bien sentir le poids de ma charge. Ce n'était pas encore tout cependant; j'eus lieu de m'en convaincre bientôt. Il fallait faire ouvrir une chambre dont le locataire avait tout à coup disparu. Hélas! la malheureuse qui l'habitait était gisante sur le carreau, tenant entre ses bras son jeune enfant, mort comme elle asphyxié. Sa tendresse de mère lui avait fait commettre un infanticide; elle avait voulu épargner au petit malheureux les angoisses de la misère, et surtout celles de la faim. L'état de l'ameublement, le dénûment complet de ce lieu, et les mauvais haillons restant à peine en quantité suffisante pour couvrir ce que chacun cache, ne laissent aucun doute sur les causes de ce suicide!

Affreux spectacle! et combien d'autres du même genre se renouvelaient chaque jour! Puis le reste du temps je ne voyais que des tapageurs, des boxeurs, des querelleurs, des escrocs, des

bandits, des galériens, des délateurs, des espions, des filles, et des intrigants de toute espèce. Il me fallait surveiller les lieux de prostitution, poursuivre les voleurs, faire arrêter les malfaiteurs, éclairer la conduite des gens suspects, visiter les tripots, *saisir* les contraventions, espionner les politiques, les conspirateurs, et rédiger des procès-verbaux, ou me transporter dans quelque repaire; il y avait bien là de quoi faire prendre en haine le métier de commissaire!

Décidé déjà à donner ma démission, un dernier événement vint me confirmer dans cette résolution: on m'amenait de nouveaux prévenus; le premier, âgé d'environ quarante ans, ancien forçat, soupçonné d'un nouveau crime, plaisantait lui-même de son arrestation. Sûr qu'il n'y avait contre lui d'autre preuve que des indices vagues, il avait pris une pose arrogante, et ses yeux fauves exprimaient la plus insultante ironie. Je baissais la vue devant l'audace scrutative de cet homme, sans pouvoir me rendre compte de cette supériorité du crime sur la probité; effet contraire à toutes mes notions reçues. Qui eût pu voir le sourire goguenard, infernal, l'air de joie de ce bandit s'enorgueillissant de l'expérience qu'il avait acquise, eût été, comme moi, confondu, irrité. Il était coupable, et sa culpabilité même faisait son orgueil. Croit-on qu'il y

eût quelque progrès moral à espérer d'un tel homme?

Le second n'était qu'un enfant d'une figure plutôt expressive que belle. On y lisait la tristesse, le besoin, la fatigue. C'était l'enfance, et déjà le malheur; un cœur jeune, mais froissé; la douleur, en place des rêves de la vie.

Il était là, dans le coin le plus obscur, cachant dans ses mains son visage mouillé de pleurs, attendant honteux, et avec une anxiété visible, ce qu'on allait décider de son sort. J'étais ému, intéressé; il me semblait que ce petit devait être innocent: comment supposer la corruption dans le jeune âge; les choses ne se corrompent qu'en vieillissant?

— «Eh bien, dis-je au petit bonhomme de manière à l'encourager, quel est le gros péché que tu as donc commis, mon enfant?» L'enfant ne répondait rien, mais redoublait ses pleurs; un sergent de ville se chargea de l'explication.

— «Le gros péché, est un vol avec escalade; vous voyez qu'il a d'excellentes dispositions. Il s'introduisait par-dessus les murs dans une cuisine, qu'il trouvait sans doute mieux fournie que la sienne, et, après s'être bien régalé aux dépens des voisins, il emportait quelque pièce de la vaisselle.» Ainsi, le petit bonhomme, à peine âgé de douze ans, avait fait déjà, dans la

science du vice, d'effrayants progrès : ses pleurs n'étaient qu'une expérience de plus ; il s'en servait, comme d'une arme, dans la détresse ! Si jeune, et déjà si corrompu, le malheureux ! Oh oui, le malheureux ! A cet âge, est-on bien réellement coupable ? les fautes au moins ne sont-elles peut-être pas sans remède ? Ce jeune enfant n'était qu'à plaindre ; le blâme, la honte, devaient retomber sur ses criminels parents. Instruit dès son enfance à regarder le monde comme une proie, dérober, pour lui, c'était travailler, c'était vivre, c'était exercer une industrie qui devait lui procurer l'existence ; et, avec les leçons de ses parents, quels exemples avait-il pu puiser dans la société ? Lorsque mourant de faim et de misère, à demi nu, au milieu d'une saison rigoureuse, il voyait l'horrible indifférence d'un passant bien vêtu ; lorsque pleurant à la porte d'un restaurateur, où l'horrible besoin le tenait comme attaché, il ne recevait pour aumône que les huées des garçons ; entendant parfois la voix d'un riche *mangeur* gras et repu demander qu'on chassât le petit mendiant, dont la seule vue lui était importune, l'enfant pouvait-il soupçonner quelque chose de bon dans le monde, et ne devait-il pas croire que les hommes sont tous des bandits plus ou moins heureux ? Oh ! nous sommes plus responsables qu'on ne pense

des crimes qui se commettent ! l'indifférence des individus, l'imprévoyance des institutions, voilà la source de la plupart des maux. . . . Les législateurs font tout pour assurer à ceux qui possèdent la tranquille jouissance de leurs possessions, et tout pour avilir et torturer celui qui n'a rien. Quand viendra le temps où celui qui a sera obligé de faire une part à celui qui n'a pas ?

Enfin, appuyée contre le bureau, immobile comme l'immobilité même, se tenait une femme en haillons. Je ne l'avais pas regardée encore ; et, lorsque je vis ces mains décharnées, ce visage pâle, défait, ces yeux caves, ces joues creuses, ces rides profondes, dues non à l'âge, mais à la maigreur, elle me sembla la représentation vivante de la souffrance. C'était un vrai squelette. Elle était là conduite par son estomac indocile, par la faim, qu'elle n'avait pas eu la *vertu* de supporter ! Tu ne sais donc pas, malheureuse, qu'il t'est permis de souffrir, et non de manger. La loi t'accorde sa protection à ce prix. Et tu n'as pas compris cet avantage ! tu n'as pas compris tout ce qu'elle avait fait pour toi, en te laissant la faculté de mourir tranquille et abandonnée, sur quelque grabat, dans quelque taudis noir ; tandis qu'au-dessous de toi, peut-être, tu entendais la joie bruyante d'un festin. Quelle ingratitude ! quoi ! la faim te tour-

mentait, la société entière te repoussait, et tu as pris un *pain!!!* Va, tu n'es pas digne de jouir des bienfaits de notre système social. En prison, en prison!

« Eh bien, oui, dit cette femme avec une véhémence dont je ne la soupçonnais pas capable, oui, monsieur le commissaire, j'ai pris un pain, mais ce n'était pas pour moi; que m'eût importé de mourir, la vie a bien peu d'attraits pour qui souffre toujours. Oui, j'ai pris, j'ai volé, ne ménageons pas les termes, j'ai volé un pain, et je le ferais encore avec plaisir, car je n'avais plus d'autre moyen pour conserver l'existence de mon pauvre enfant. » Et elle pleurait pour la première fois, elle pleurait des larmes amères. Jusque-là elle n'avait montré qu'une impassibilité presque stupide; il avait fallu le souvenir que ces mots avaient fait renaître pour rappeler chez elle le sentiment de sa position.

Allons nous-même visiter cette demeure, pensai-je; et, au bout de quelques instants, j'avais sous les yeux le tableau le plus misérable. L'enfant d'environ cinq ans, étendu sur quelques poignées de paille, seul ornement du lieu, donnait à peine signe de vie. Son horrible maigre me semblait une histoire de ses longues souffrances, histoire qui faisait frissonner. Allez vite, dis-je à l'inspecteur, allez chercher

une bouteille de vin, une livre de sucre, il faut se hâter si on veut arracher cet enfant à la mort. La pauvre mère se mit alors à sangloter; elle me remerciait dans les termes les plus affectueux; elle me pressait les mains: je voyais qu'elle se contenait pour ne pas me sauter au cou, m'embrasser. Quel moment de suave bonheur, comme mon cœur se dilatait! il avait été si crispé, si plein de fiel et de dégoût depuis que j'avais quitté ma mansarde!

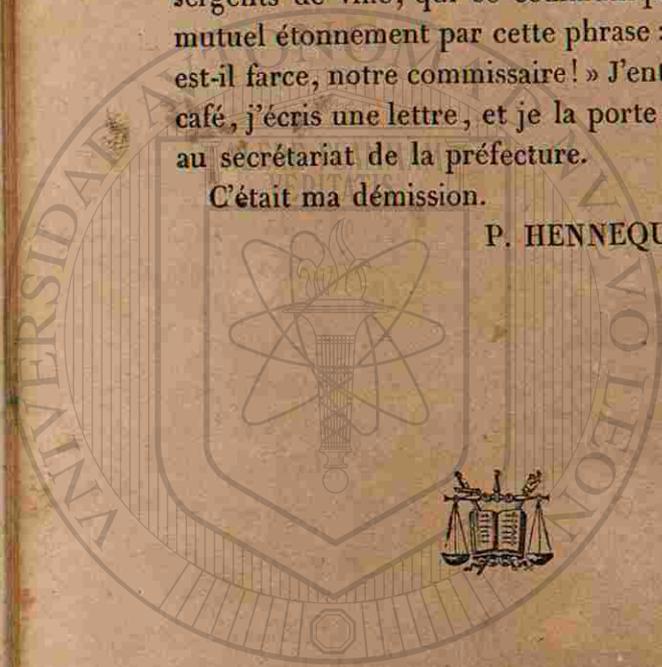
— « Combien estimez-vous votre perte, dis-je ensuite au boulanger, qui nous avait accompagnés? — Dam... monsieur... c'est peut-être la dixième fois... — Eh bien, comptez ce que vous voudrez. » A cette proposition, le boulanger sentit renaître son amour-propre, il ne voulut rien recevoir. — « Alors, vous vous désistez de toute poursuite? — Oui, monsieur le commissaire. — Vous êtes libre, dis-je à la pauvre femme. Voici cinq francs; allez chercher de quoi mettre le pot-au-feu: et ne rougissez pas de ce faible don, vous me le rendrez un jour, quand vous le pourrez. — Oh! monsieur... monsieur... » L'émotion, la joie avaient épuisé le peu de forces qui lui restaient. Elle tomba sans connaissance sur le carreau.

Pour moi, la laissant aux soins d'une voisine, et pleurant comme un enfant, je m'enfuis aussi-

tôt, sans faire attention à l'inspecteur et aux sergents de ville, qui se communiquaient leur mutuel étonnement par cette phrase : « Ah ben, est-il farce, notre commissaire ! » J'entre dans un café, j'écris une lettre, et je la porte moi-même au secrétariat de la préfecture.

C'était ma démission.

P. HENNEQUIN.



LE SIÈCLE AU BAL.



— Votre système ne vaut ni mieux ni pis qu'un autre; c'est une idée générale, rien de plus; et j'ai horreur, moi, des idées générales.

— Mais quand on vous dit que c'est chose sûre, chose vérifiée, chose éprouvée!

— Eh! non.

— Quoi! si l'on vous faisait voir...

— Eh! non, vous dis-je; on ne me le ferait point voir; je n'y regarderais pas.

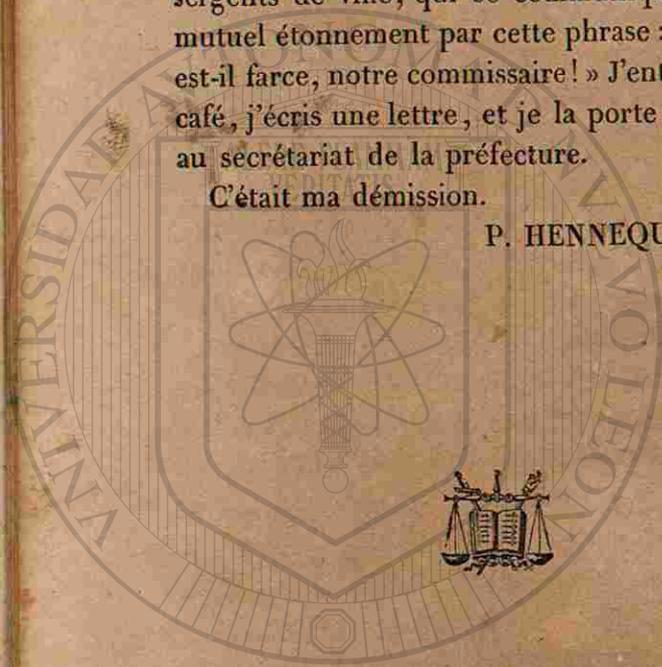
— Libre à vous, poursuit-il avec humeur;



tôt, sans faire attention à l'inspecteur et aux sergents de ville, qui se communiquaient leur mutuel étonnement par cette phrase : « Ah ben, est-il farce, notre commissaire ! » J'entre dans un café, j'écris une lettre, et je la porte moi-même au secrétariat de la préfecture.

C'était ma démission.

P. HENNEQUIN.



LE SIÈCLE AU BAL.



— Votre système ne vaut ni mieux ni pis qu'un autre; c'est une idée générale, rien de plus; et j'ai horreur, moi, des idées générales.

— Mais quand on vous dit que c'est chose sûre, chose vérifiée, chose éprouvée!

— Eh! non.

— Quoi! si l'on vous faisait voir...

— Eh! non, vous dis-je; on ne me le ferait point voir; je n'y regarderais pas.

— Libre à vous, poursuit-il avec humeur;

mais tenez-vous pour averti que je serai toujours en défiance de ceux qui reculent devant une expérience offerte. C'est le propre d'un esprit faible de craindre que l'événement ne le contraigne à changer d'opinion. —

Et il fit un mouvement pour s'éloigner.

— Oh! reprit l'autre, avec un doux accent de reproche, si la discussion doit aller jusque-là, j'aime mieux vous céder. Voyez! la nuit est si belle!... Et puis, quoiqu'il nous soit impossible de jamais tomber d'accord sur un seul point, j'ai besoin de votre parole; elle me va, je l'aime.

— Cette fois, vous avez raison. Se fâcher pour une idée qu'on ne saurait faire adopter! c'était folie, à moi; n'en parlons plus. —

C'étaient deux hommes parvenus à cet âge qu'on ne saurait ni définir, ni préciser; qui n'est plus la jeunesse, qui n'est pas encore la maturité, espèce de milieu de la vie, où l'on a encore assez de passions pour que l'âme ne soit pas froide et flétrie, et déjà assez d'expérience et de raison pour ne céder à aucun entraînement. Ils se prirent la main, et continuèrent silencieusement leur promenade, cherchant, chacun de son côté, quelque sujet de propos qui ne les exposât pas à une discussion trop animée.

Il y a, dans les villes du nord, un charme particulier attaché aux nuits d'hiver, et que les ha-

bitants de Paris semblent ne pas soupçonner. Lorsque le ciel est pur et serein, lorsque le froid tombe, comme un manteau de plomb, sur la terre roidie, et que la lune joue au givre des arbres nus et immobiles, c'est plaisir que d'errer sur ces longs boulevards solitaires où le bruit de vos pas et le son de votre voix vont retentir bien au loin et bien haut, et font pleuvoir sur vos têtes leur mille échos sonores qui résonnent long-temps dans le silence et le vide de l'air engourdi. Vous cherchez involontairement un abri près des maisons d'où s'exhale une tiède chaleur, dont les foyers de la journée ont pénétré les murailles, et vous éprouvez une sorte d'extase à penser que votre lent passage va porter une sensation de bien-être au cœur du malheureux que fuit le sommeil; car, à entendre les pas d'un homme vaguant, par une nuit d'hiver, on est heureux du plus modeste asile, d'une mansarde, d'un grabat. On ne sait pas que le froid ne vous peut pas atteindre sous l'ouate de votre manteau, et que vos yeux trompés se plaisent à voir une nuit de printemps dans cette éblouissante lumière qui étincelle sur les glaçons, et les illumine comme un prisme; des amandiers en fleur, dans ces ormeaux où le givre court de branche en branche, s'y suspend en cande-

labre, y serpente, et s'y déroule en blancs chatons.

— Revenons, reprit l'un; selon vous, il n'y a donc ni haut, ni bas, ni sommité, ni infimité; on peut prendre l'édifice moral au point où l'on veut, de telle sorte que l'homme chevauchant dans la plaine aurait un horizon aussi vaste déployé devant lui, que l'homme perché sur les Alpes!... Prenez bien garde, vos discours vont là.

— Mon cher, répondit froidement l'autre, laissez-moi jouir en paix du magique spectacle de la nuit, et prenez que je n'ai rien dit.

— Mais enfin, poursuivit l'obstiné, ou j'ai mal saisi votre sens, ou vous avez prétendu que tout, dans un siècle, porte l'empreinte de ses mœurs, et que, pour le connaître, il n'est pas besoin de l'étudier; l'air même en est imprégné; on l'y respire.

— Est-ce une gageure? Avez-vous juré de ne me pas comprendre aujourd'hui?... Qu'ai-je dit? qu'une famille, une maison suffisent à l'observation des mœurs de toute une époque, que partout le siècle se manifeste avec ses vices, ses penchants, ses qualités, ses humeurs, et que le foyer en apprend, là-dessus, autant et plus que la place publique; en d'autres termes, j'estime qu'il en est d'un siècle comme d'un homme; on

ne le connaît bien qu'en robe de chambre, dans l'intimité.

— Donc, si l'envie me prend d'interroger cet humble chiffonnier qui chemine là bas sans songer à mal, sur ses réponses je pourrai fermer mes yeux, j'aurai connu le siècle!

— Peut-être; mais, à coup sûr, dit-il en montrant du doigt une joyeuse bande de masques qui se rendaient à l'Opéra, si nous suivions ces jeunes étourdis, nous verrions, au bal, un résumé de l'époque.

— Vous avez beau jeu à parler ainsi.

— La raison, s'il vous plaît?

— Bon Dieu! puisque je n'irai pas à la preuve! Le motif le plus puissant ne me saurait déterminer à me jeter encore une fois dans cette cohue. Qu'y voir, qu'y faire, à moins d'y porter son La Bruyère, et de le lire dans un coin? Encore se pourrait-il que le lieu me gâtât le livre. De tous les ennuis à quoi la mode soumet la jeunesse, je n'en connais pas de plus mortel qu'un bal de l'Opéra. On y va parce qu'il y faut aller, pour le seul plaisir de s'y montrer, et de dire j'y étais, sans crainte d'être démenti. A trente-deux ans une nuit dépensée est chose si grave, qu'on n'y saurait porter trop d'attention; il faut compter avec sa fortune. Et certes, dans ces

temps de lutte, où le succès sera aux études les plus constantes, aux travaux les plus assidus, on ne peut pas jeter son temps au premier caprice qui vous tente. Une nuit ! Savez-vous bien ce que c'est qu'une nuit, et ce qu'on en peut faire !

— On la peut passer à se promener sur le boulevard, dit l'autre en souriant.

— Mais avec un ami qui, n'ayant pas vos idées, les combat, vous force à les creuser ; et la discussion tourne toujours au profit de l'intelligence.

— Cet ami n'offre-t-il pas de vous accompagner au bal, et une expérience ne vaut-elle pas qu'on l'achète au prix de quelques heures et d'un peu d'ennui ? L'avoir là, sous la main, et s'y refuser, ne serait pas d'un bon esprit. Que de penseurs ont couru toute leur vie à la recherche de faits qui leur glissaient entre les doigts !... Venez donc.

— Entendons-nous bien. Que m'y voulez-vous montrer ?

— L'influence des mœurs politiques sur les choses les plus frivoles.

— C'est vous écarter de votre idée première.

— C'est la formuler nettement. Si je vous dis : Voilà le bal tel que nos agitations de deux an-

nées nous l'ont fait, ne sera-ce pas vous dire : A l'effet vous auriez pu reconnaître la cause ; au reflet, la lumière ? —

A ce point de leur conversation ils étaient arrivés sous le pérystile du théâtre ; et, moitié grondant, moitié souriant, l'incrédule se laissa conduire.

On se fait une fausse idée du bal de l'Opéra. Depuis tantôt cent cinquante années il a dû changer vingt fois d'aspect, et le mot a sans cesse, dans toutes les têtes, réveillé les mêmes images, images de folle joie ou d'exacte étiquette, selon l'humeur des gens, parce que c'était une chose consacrée, admise, qu'on acceptait sans examen. Vu en masse, il semble avoir peu souffert des altérations que le temps a fait subir au reste ; c'est toujours un orchestre qui laisse mourir l'archet sur le violon, et devant qui ne s'anime et ne s'émeut aucune danse ; c'est toujours une procession de fous qui se bariolent de costumes étranges, et vont, dans les jours même du plus franc parler, recourir gravement à l'humble liberté du masque, comme ces pauvres poètes qui en sont encore à l'apologue. Ils ignorent que si Venise avait eu la presse, Venise n'aurait pas recouru au carnaval ; on les étonnerait fort avec cette idée. Aussi, marquis de la cour de Louis XIV, à l'habit chamarré d'or, quaker au

costume étriqué et sévère, Grec à la veste légère et aux larges braies, tout y est bien venu; les siècles passés y peuvent vider leur garde-robe; c'est une friperie européenne. Arrêtez-vous à la surface, vous ne sauriez distinguer 1830 de l'an de grâce 1700; et, sauf l'élégance et la gravité des manières qui se sont perdues en chemin, un talon rouge ressuscité se croirait encore à Versailles; il s'y sentirait à l'aise, comme un vieux Romain, dans les rues retrouvées d'Herulanum.

— Ça, dit l'autre en bâillant, j'espère qu'en ceci vous me voudrez bien servir de cicérone, car voilà une heure que je tiens fermes et tendues toutes les puissances de mon esprit pour saisir votre idée au passage, et elle m'échappe. Ayez la bonté, s'il vous plaît, d'imiter ces honnêtes enfants de la Savoie, qui, se défiant des grossières peintures de leur lanterne, ont soin de dire au spectateur : Ceci vous représente ceci.

— Patience; vous y viendrez.

— J'y renonce, poursuivit-il en se jetant sur une banquette. A moins que vous n'alliez chercher dans les peintures tricolores de l'avant-scène les traces de la révolution de juillet, je n'en vois pas plus ici qu'ailleurs.

— Chut! ne parlons pas des morts.

— Sur ma parole, je regrette mes belles grappes

de diamant que le givre avait jetées aux branches des ormeaux, et cette nuit si blanche et si pure!...

— Quand on a passé le temps d'aimer, on croise ses jambes, et l'on fait de ses idées autant de maîtresses que l'on poursuit, que l'on caresse, que l'on prend, que l'on quitte, que l'on reprend pour les quitter encore. Croisez donc vos jambes, et pensez; tout viendra.

— Je n'ai jamais vu de bal plus sérieux, reprit-il après un moment de silence. Ces longs dominos noirs m'offusquent la vue; impossible, avec l'imagination la plus complaisante, de supposer là-dessous des humeurs et des visages divers; on dirait d'un seul personnage en mille individus. C'est une fatigue. Quoi! pas un pauvre costume de caractère!

— La société est nivelée, et vous ne voulez pas que le bal le soit aussi? Des caractères! vraiment! cherchez-en donc ailleurs!... Si, étant peintre, j'avais à faire de l'égalité une figure allégorique, je la revêtirais d'un domino noir.

— Comme aussi vous ôteriez à la justice le bandeau qui lui couvre les yeux.

— Oui, je la ferais louche.

— Voilà trois dames délaissées qui rient de votre propos sous le masque. Elles nous écoutaient; elles n'ont rien de mieux à faire.

— Quand, dans un cercle choisi, on laisse les dames bâiller entre elles, peut-on, au bal, s'occuper de la première venue, et courir après?

— Hum! dit-il en secouant la tête, vous n'arrivez au but que par des chemins détournés.

— Dans ce siècle si rapide qu'il semble traverser le temps comme un éclair, où la société en travail est jetée hors de ses voies, où nul ne peut faire halte dans une position, car le présent est gros d'une régénération complète pour un prochain avenir, il est bien des conditions que je plains; il n'en est aucune qui me semble plus triste que celle des femmes. Croyez-le bien, si elles n'en viennent pas bientôt à la vie retirée des Anglaises, si elles ne se peuvent pas résoudre à se suffire, si, buttées aux souvenirs de l'ancien régime et à tout ce qu'on raconte des salons de l'Empire et de la Restauration, elles recherchent encore l'entretien des hommes, vous serez témoin d'un effroyable débordement de mœurs. Les deux sexes ne parlent plus la même langue; préoccupée de graves intérêts, la jeunesse n'a pas le loisir d'être frivole; ce qu'on appelait jadis *faire sa cour*, entraîne trop de soins minutieux, de fatigants détails. Pour nous avoir, il faudra que la femme s'offre et se livre; et, une fois sur cette pente, qui peut dire où elle s'arrêtera? Les mœurs sont comme les fruits qui

obéissent, pour naître, à des lois voulues; l'époque leur est ce que le climat est aux fleurs. La guerre civile nourrit toujours les mœurs politiques au détriment des mœurs privées; c'est un soleil du tropique qui se plaît aux grandes et fortes végétations, leur verse tout ce que ses feux recèlent de puissance, et brûle l'humble fougère.

— Où en voulez-vous venir?

— Si, par exemple, ces dames, pour être venues de lieux que je ne veux pas dire, n'en conserveraient pas moins un reste de cette pudeur qui semble être l'expression la plus pure de ces belles et délicates organisations, aujourd'hui je serais peu surpris si elles mettaient bas toute contrainte, comme dans ces heures d'entraînement et d'ivresse où l'on oublie le monde et soi-même.

— A leurs propos j'ai déjà cru m'en apercevoir, et j'estimais que, pour peupler le bal, on était descendu d'un étage. Il est vrai qu'elles ne les tiennent qu'à voix basse.

— C'est qu'il y a toujours une morale publique.

— Vous pourriez dire vrai, répondit l'autre devenu rêveur.

— Prenez-moi sous le bras, et entrons au cœur de cette foule... Sur les visages que ne nous cache pas le masque, dans les tournures qui ne se per-

dent pas dans l'ampleur du domino, ne trouvez-vous aucune matière à observation? Et tout ce monde, ceux du moins qu'on peut voir, ne portent-ils pas, sur la face, l'empreinte de la guerre civile?

— Vous allez un peu bien loin, dit son ami en souriant.

— C'est à tel point, la chose saute tant aux yeux, que je gagerais de deviner, à l'air, l'opinion politique de chacun. Voyez! c'est une société gênée, mal à l'aise, qui se contient, qui s'observe, à qui il manque un lien qui unisse. Ici, comme ailleurs, le public se peut diviser en trois catégories. Ces jeunes hommes, en frac vert étroitement boutonné, à la démarche vive et hardie, qui portent la tête légèrement penchée, et qui ont, dans le regard, de l'exaltation et de l'audace; ce sont nos modernes *cavaliers*; ils en ont le courage et les élégantes manières, tout, presque jusqu'au costume; car, ces pantalons à demi-bouffants sur les hanches, cet habit collé à la poitrine, ont un faux air de ces riches vêtements immortalisés par le pinceau de Van-Dyck; on chercherait volontiers la dentelle à leur col, et la plume de feu à leur tapabor. Ils sont au bal comme dans le monde; ils semblent ne s'y pas reconnaître, et chercher leur société perdue. Ceux-ci, qui n'affectent aucune singu-

larité, aucune recherche dans leur port, dont la tenue est sévère, mais exacte, qui marchent d'un pas assuré, et qui ont, dans les yeux, une fierté rêveuse, ne vous rappellent-ils pas les *têtes-rondes*? ils n'en ont pas la tournure d'esprit mystique et le fanatisme religieux, mais c'est le même courage, calme et dévoué. Ils s'avancent dans la vie, insoucieux du présent; car chaque jour qui s'écoule est un pas vers l'avenir qui leur appartient. Rien n'est capable d'ébranler leur foi: elle repose sur une grande idée. Un mal imprévu, une épidémie ne peuvent pas emporter leurs principes et la force de leur parti avec la vie d'un faible enfant. La marche du pouvoir les inquiète peu; ils regardent emprisonner leurs amis comme un soldat voit tomber un camarade sur le champ de bataille, sans désespérer de la victoire; c'est qu'on ne peut pas enfermer leurs principes sous les verroux du château de Blaye. Une commune haine est le point où ils se rencontrent avec les *cavaliers*; là est tout le secret de cette tolérance mutuelle. Ils se voient, se supportent et s'estiment en hommes de cœur qui se sont rencontrés sur le champ de bataille, et qui profitent de la trêve pour se serrer la main. L'autre monde est inquiet, indécis; il ne sait pas bien s'il est peuple ou noblesse; il y a, chez lui, de l'officier de

fortune et du Turcaret; tout son luxe qu'il étale sent le mauvais goût du parvenu. En l'étudiant un peu, vous le verrez étonné lui-même de son bonheur, de cette existence large et aisée à quoi il n'était pas destiné; il écrirait volontiers sur son chapeau : Je suis un tel, telle chose. Pauvres jeunes hommes, qui ont eu si tôt les vices de l'âge mûr, et se sont rués sur la fortune dès que l'apparence en a lui à leurs yeux!... Je parle ici de ceux que vous pourriez nommer. Les autres ont la tête lourde, le regard hébété, les mains dans les poches; on dirait d'une liquidation ambulante. Ces trois mondes vont, viennent, sans jamais se mêler, en se mesurant des yeux, quelquefois en se heurtant du coude; et n'était que le siècle n'est pas au duel, parce qu'il y a déjà assez des périls de la vie et des querelles de parti à parti, vous pourriez bien avoir une scène sanglante. Encore un coup, tout ceci sent la guerre civile.

— Pas plus qu'autre chose.

— Mais pas moins. Je n'ai pas prétendu que le bal fût un lieu privilégié.

— Il y a peut-être à réfléchir là-dessus.

— Libre à vous. —

Il se fit alors un vaste mouvement dans la salle. On se rangeait en cercle; les loges se remplissaient de spectateurs attentifs; et divers grou-

pes se formaient vers le milieu du bal. Enfin, voilà que le signal part de l'orchestre. Ce n'est plus la valse avec ses gracieux contours, ce n'est plus le léger et rapide quadrille qu'il provoque; c'est une danse aux attitudes lascives, et qui jusqu'ici n'avait pas osé franchir les portes des salons; danse vive et joyeuse en ses mouvements, qui sent l'ivresse, la bonne ivresse, celle du peuple, celle du plaisir. Elle est entrée, hardie et fière, à l'Opéra, sans fraude, sans surprise, son nom sur sa cornette, et disant : Me voilà!... Oh! donnez-lui des prés, des fleurs, entourez-la d'un rideau de ces larges peupliers au feuillage noir et argenté, qui frémissent au plus léger murmure du vent, et s'agitent comme la surface d'un lac; jetez sur elle, pour réseau, un ciel pur d'Espagne ou de Provence, cet air suave et transparent qui poétise tout, cet air qui tourbillonne comme une fumée d'azur, et tout deviendra charme, abandon, mollesse; ces gestes brusques et saccadés s'assoupliront, et vous aurez vaincu *le Fandango* en grâce et en volupté. Mais ici elle vous effarouche, comme un homme aux manières simples et sans apprêt, dont vous recherchez l'entretien à la campagne, et qui ferait presque contre-sens dans une salle tendue de soie.

L'un des deux amis allait faire un geste de surprise, l'autre le retint.

— Dieu me pardonne, dit-il, je crois que vous allez trancher de l'homme moral. A cette heure! ici!... Pourquoi y venir?

— Mais je n'aurais pas cru... Jen'avais jamais vu...

— Il se passe à la journée mille choses que vous n'aviez jamais vues. Vos pudiques yeux n'ont-ils pas été contraints de se baisser vingt fois devant les saletés qu'étalent les marchands d'estampes? Mon cher, dans les moments de transition, la société jette son écume, mais là-dessous se perpétue l'action lente et sage du foyer. Cette jeunesse si ardente ne se peut pas reposer de ses agitations dans des plaisirs tranquilles; il lui faut des émotions aussi vives que ses passions. L'aimeriez-vous pommadée, musquée, un bouquet à la main, allant de ruelle en ruelle débiter des fadeurs à Chloris? Prenez-la telle quelle, et trempée dans deux années de lutttes courageuses d'une part, de mensonges et de déceptions de l'autre. Les bals que donnait Catherine de Médicis ne devaient guère être plus chastes.

— Mais...

— Eh morbleu! quand, déçu de toutes les espérances, on n'a plus foi à rien, quand on sent la terre manquer sous les pieds, quand nul homme d'action ou d'intelligence ne se peut promettre que demain viendra après aujourd'hui, vous prétendez soumettre à l'exactitude de votre

compas moral les actions humaines!... La société semble avoir été traînée dans un lieu de débauche. C'est aux penseurs de cuver promptement l'orgie, et de jeter un voile pieux sur les nudités et les misères étalées.

— Quel bruit! quel désordre!... Les danseurs s'enfuient éperdus.... Pourquoi cette légion d'hommes à mine suspecte et bardés de rubans rouges?

— Je les attendais, dit l'autre en souriant. Pauvres fous! ils s'en prennent à l'émeute et à la danse, comme l'enfant maladroit s'en prend, dans son ignorante rage, à l'instrument avec quoi il se blesse. Il serait beau et moral en effet qu'on exploitât largement une révolution, qu'on s'embarquât sur elle, en lui disant: Rentre dans ton lit; mon affaire est faite!... Pauvres, pauvres fous! Le fleuve est débordé; il faut qu'il bouillonne, jusqu'à ce qu'ayant trouvé sa voie d'écoulement, il nous emporte tous dans son vaste flot, au nouveau lit qu'il cherche et se creuse!...

— La police faisant de la morale!...

— C'est son déguisement, son masque.

— Elle est vaincue; elle fuit.

— Oui, mais en entraînant les prisonniers qu'elle a faits. Eh! messieurs, de grâce, si vous nous voulez gratifier d'un ordre de choses un

peu moins tolérable que l'ancien régime, laissez au moins à la jeunesse son ancien privilège de battre le guet.

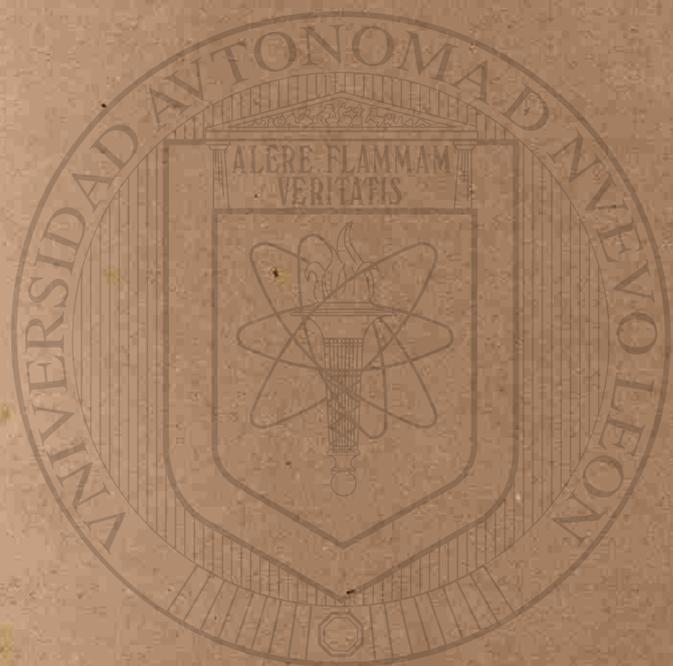
— Décidément, mon ami, reprit l'autre après un moment de silence, je crois qu'il y a du vrai dans votre idée.

— Si nous la voulions suivre dans ses moindres détails, elle nous apparaîtrait dans toute son évidence. Voyez ce groupe d'hommes que l'on heurte sans daigner même les honorer d'un regard? ce sont sept ou huit notabilités parlementaires dont la seule présence aurait, il y a trois ans, mis le bal en émoi; honorables de tout point, et qui n'ont eu que le malheur, manquant d'haleine, de s'asseoir sur la première borne trouvée sur la route et de croire que la société serait aussitôt lasse et essoufflée. On ne prend pas plus garde à eux que s'ils faisaient des lois. Ici, c'est un savant qui a traduit un livre qu'il ne comprenait point, et l'a enrichi de notes explicatives; on l'a fait pair. Il vit de sa science, et d'une pension de la liste civile; à ce régime on ne devient pas grand seigneur, et ce monsieur est censé représenter l'aristocratie. Où est le mal, vous dis-je? la patente a succédé aux parchemins, et je suis chaussé, désaltéré, vêtu, rasé peut-être par des aristocrates qui sont obligés de me respecter beaucoup, moi, humble pro-

létaire. Tout ce beau système est écrit dans la boue qui souille la cire des souliers de monsieur le pair. Ah! qu'il fait beau vous voir, messieurs les aristocrates besoigneux!... Mais voici donc mon idée. La nature est bornée comme nous; notre étroit cerveau ne pouvant contenir tout ce qui le frappe, se fait des généralités; la nature s'en fait aussi. C'est pourquoi dans chaque partie se réfléchit l'image du grand tout. Là-dessus, regagnons notre gîte; laissons le siècle lutter, au bal, avec la police; nous pourrons, chemin faisant, nous émerveiller à ce givre qui tant vous plaît.

REY DUSSUEIL.





L'ANCIEN
COUVENT DES CAPUCINES,
A PARIS.



SOUVENIRS DE L'ATELIER D'UN PEINTRE.

Il prit ses gants et son chapeau avec tant de hâte, qu'il était déjà loin, quand une dame élégante et parfumée entra, riant comme une folle, secouant la poussière et la chaux dont ses jolis souliers lilas étaient couverts, et s'appuyant à cet effet sur l'épaule de M. Barbier, qui, en sa qualité de bossu, portait cette épaule juste à la hau-



teur du coude blanc et rond que laissait à découvert un gant long, lisse et glissé jusqu'au milieu du bras de cette petite déesse de la mode. — « Ce bon M. Barbier est-il aimable ! dit-elle en pesant de tout son corps sur le petit homme chancelant qui souriait sous la joyeuse égoïste. J'adore les hommes de sa taille ; c'est d'un comode ! Merci, bon M. Barbier, poursuivit-elle, en faisant voler jusque sur sa figure le léger mouchoir brodé qui enlevait la poussière de ses pieds.

— C'est un papillon ! dit M. Barbier, mentant à sa douleur d'épaule. »

Le peintre les regardait faire : sa nièce, un pinceau à la main, pensait tout bas au brusque départ du jeune homme.

— « Ah ! M. Léonard ! qu'il faut vous aimer, s'écria la jeune dame, pour traverser ce déluge de briques rompues ! j'ai cru que je mourrais de rire au milieu de ces ruines menaçantes, où M. Barbier a failli s'engloutir et disparaître pour me faire un chemin. Je ne le reconnaissais plus ; tantôt je le prenais pour un tas de poussière, et tantôt je prenais un mur tombé pour lui. Dieu ! quelle aventure périlleuse, c'est comme au mélodrame. » Et quand elle eut ri aux éclats de ce danger, elle ajouta : — « Monsieur Léonard, quand quittez-vous cette horreur ?

— Aussitôt qu'on en aura fait la plus belle rue de Paris, madame. Jusque-là j'y garderai ma cellule, comme Girodet, appuya-t-il avec un peu d'orgueil.

— Cellule ! c'est vrai au moins, reprit madame Germeau ; c'est une Thébaïde que cela ! et ce petit ange tout sérieux doit y faire de profondes réflexions ! — Les jolies fleurs ! » dit la jeune fille, honteuse de sa distraction, en recevant des mains de madame Germeau le délicieux chapeau garni de blonde, qu'elle venait de dénouer.

— « Vous voyez, madame, qu'elle y fait toutes les réflexions de son âge et de son sexe, répondit le peintre.

— Oui ! oui ! appuya finement M. Barbier, de son sexe ! il faut toujours en revenir à sa chanson : Sans chien.... — et sans houlette, n'est-ce pas, bon M. Barbier ? s'écria vivement madame Germeau, qui tremblait qu'il ne chantât. De grace, respirez, pauvre ami ; vous n'êtes pas en voix, et vous nous garderez cela pour égayer nos séances : car je viens me faire peindre, M. Léonard, poursuivit-elle en se retournant vers lui ; voyez ! et elle posa avec la gracieuse conscience du vêtement le plus remarquable, et de la création la plus récente. Cette pose vous plaît-elle, M. Léonard ?

— Elle est peut-être trop bien, répondit le

peintre; car elle est un peu mieux que nature : et sans vous déranger d'avance, nous trouverons quelque chose qui vous fatiguera moins. — C'est que c'est mon attitude favorite, M. Léonard; et une habitude du maintien est un trait de ressemblance et de physionomie, vous savez? Il faut que l'on dise, même avant de regarder la figure: Ah! comme c'est elle! comme j'ai dit en voyant ma cousine Irma vêtue de rose; toujours en rose, ma cousine Irma!

— Nous tâcherons, répondit gaiement M. Léonard; car ce serait bien dommage qu'on ne vous reconnût pas. Qu'en dites-vous, petite? — Tout-à-fait, mon oncle! » répondit au hasard sa nièce, qui comptait avec saisissement, dans l'écho du long corridor, des pas qu'elle croyait reconnaître. En effet, on frappa presque aussitôt, et c'était lui, qui, lorsqu'elle ouvrit la porte, s'arrêta respectueusement devant elle, sans entrer d'abord.

— « Un mot à M. Léonard, s'il peut l'entendre, mademoiselle? — Vous n'entrez pas? dit-elle timidement. » Il s'inclina, et attendit. — « C'est vous-même que l'on souhaite, mon oncle, » dit-elle en rentrant avec distraction pour ne rien entendre. Mais elle ne savait que penser d'un commissionnaire, courbé sous le poids d'une statue, qui paraissait suivre et attendre les ordres d'Yorick.

— « Je vous demande asile pour cette petite Diane, M. Léonard, dit-il au peintre qui restait étonné devant lui.

— Asile pour vous et vos amis, monsieur, repartit-il enfin. Vous savez comme nous faisons place ici quand nous sommes trop à l'étroit — Il faut lui en donner une inamovible, repartit le jeune homme. Car, elle sera trop bien ici pour vous quitter jamais; et vous me permettrez de lui rendre son piédestal, un bout de colonne, pour l'élever et la soutenir; il a fait avec elle le voyage de Rome. — Expliquez-moi?... — C'est pour l'étudier avec vos conseils, M. Léonard; et mademoiselle verra que ces mains sans bagues sont belles comme les siennes. »

Madame Germeau cherchait avec anxiété où se cachaient les miroirs, dont l'absence commençait à l'inquiéter.

— « Madame, vous cherchez quelque chose, dit la jeune artiste.

— Un ami! cher enfant, qui me regarde et me réponde; un miroir, s'il vous plaît! est-ce que vous vivez sans miroir, pauvre mignonne? Pour moi, je ne peux m'en passer, même pour me regarder dormir: jugez quand j'ai une robe nouvelle et du goût de celle-ci. C'est ma cousine Irma qui me l'a choisie, elle choisit mieux pour

les autres, cette aimable cousine; aussi je l'aime, elle lit si bien dans mon cœur! — Oui! elle est bien belle, dit sérieusement la petite Flamande.

— Bien nouvelle et bien originale, n'est-ce pas! Mais on a beau me le dire; personne ne m'en fait compliment comme un miroir. M. Léonard, vous allez me gronder: vous me trouvez pâle! n'est-ce pas? — Non, certes, madame.

— Si! je dois l'être; mais c'est ma faute: je me suis réveillée à deux heures du matin, tout habillée devant ma glace. Je n'avais pu me quitter moi-même; et je veux mon portrait dans ce vêtement, M. Léonard! celui de l'an passé ne me ressemble plus. La taille est horriblement courte, et le ponceau est en horreur ce printemps. Je veux que mon mari me voie comme je suis là toute sa vie; il me semble qu'il m'aimera mieux. Un miroir! petite amie! un miroir! » cria-t-elle avec un trépignement d'enfant volontaire.

La nièce de M. Léonard apporta courageusement dans ses bras la glace à bordure gothique, qui lui servait chaque soir pour tresser ses longs cheveux, sa seule parure de tous les jours. — « Est-ce là votreami, à vous, ma belle! dit madame Germeau avec une tristesse comique. Ah! mon Dieu! c'est encore un avare, ou bien, comme ceux qui vous regardent sans vous voir, ajouta-

t-elle en jetant un coup d'œil vif et prompt sur Iorick, dont le regard préoccupé n'était pas en effet admirateur pour elle.

— Bon M. Léonard, ne faites aujourd'hui que la robe, je vous prie, car je suis horrible, autant que j'en peux juger là dedans, où je me vois comme dans un seau d'eau trouble! »

Ondine n'écoutait pas médire de son miroir. Retirée contre son chevalet, elle subissait, avec une résignation tremblante, la comparaison sérieuse qu'Iorick semblait faire de ces deux jeunes femmes, en les regardant tour à tour sans parler, et sans affectation pourtant. Ce fut la première fois de sa vie qu'Ondine se demanda avec une frayeur de femme: « Suis-je laide? » et ses yeux baissés vers la terre protestaient qu'elle ne s'était répondu rien d'encourageant. Elle ne savait pas qu'une taille souple et naturelle, une tête ovale et pure, des cheveux qui pouvaient voiler toute sa timide personne, ne constituaient pas une grande laideur. Mais cette robe divine! ces tissus, cette écharpe fluide, ces rubans! ces parfums! ces fleurs! cet air tour à tour languissant ou hautain, ces yeux inquisiteurs ou distraits, tout cela formait un prestige, un spectacle, un rêve à facettes éblouissant. La pauvre petite Flamande jusqu'alors n'avait jamais

pensé à la forme plus ou moins récente de sa robe de mousseline bleue, dont la propreté lisse faisait toute l'élégance.

Madame Germeau n'était pas dans le secret de l'agitation qu'elle faisait naître. Une jeune fille retirée dans un vieux cloître démoli, occupée tout le jour à tailler ses crayons, vêtue en petite pensionnaire, et d'un maintien presque grave, n'était pas, dans sa pensée, au rang des femmes qui vivent et que l'on regarde. C'était un simple meuble d'atelier en harmonie avec ce miroir couvert d'un nuage humide, où elle se regardait de temps en temps parce qu'elle était indulgente, point moqueuse, et qu'il n'y en avait point là d'autres; comme elle se servait de M. Barbier quand elle le trouvait à la hauteur de son coude pour l'appuyer sur lui.

— « Et madame votre mère? votre mère, madame, si bonne! si simple! » dit M. Léonard avec intérêt, en traçant une esquisse de tous ces jolis riens si chers, si essentiels pour madame Germeau. — « Toujours mourante, M. Léonard, répondit-elle. Ah! Dieu! ne m'en parlez pas tandis que vous me peindrez, bon M. Léonard, car ma figure serait toute bouleversée. » Et elle effaça avec promptitude un pli qui s'était formé sur son front, et qu'elle aperçut dans le miroir peu flatteur du bon peintre.

— « Je n'en suis pas à la tête, madame, reprit avec douceur M. Léonard. Je peux donc vous exprimer mon chagrin de celui que vous prenez tant de peine à cacher : mais sachant par M. Barbier que vous étiez partie pour la campagne, j'avais espéré que madame votre mère était mieux. — Oh! le médecin m'en avait répondu jusqu'à mon retour, répondit-elle vivement, sinon j'aurais perdu ce beau mois des roses pour ma mère. J'aime tant ma mère! Je n'aime que ma mère!... N'est-ce pas, M. Barbier? — Sans doute, reparut M. Barbier, soupirant à la place de madame Germeau qui posait. Mais il faut être raisonnable, ajouta-t-il lentement; car il respirait avec difficulté, et s'arrêtait souvent au milieu des phrases. On sait l'ordre de la nature: Dieu lui-même a dit: « Tu quitteras ton père et ta mère... » — C'est bon! interrompit-elle, avec une autorité charmante, en voilà assez. On ne dit pas ces choses-là au moment d'une grande affliction, et quand on se fait peindre; on prend son temps, M. Barbier. Mais il adore les citations, et c'est perfide. C'est une de ses passions malheureuses comme le chant. Vite, monsieur, parlez d'autre chose, où je vous boude, et je m'en vais sans vous. — « Elle est enjouée jusque dans la douleur, dit M. Barbier à demi voix; c'est une grace

de son caractère, et un bienfait du ciel, qui fait toute notre espérance dans le coup qui va la frapper!»

Il se tut; et, après un temps décent, il se remit à fredonner timidement pour ramener un peu de gaieté et de sourire dans la physionomie du modèle. Iorick salua profondément, et disparut.

— «Quel est ce loup? demanda madame Germeau, après l'avoir suivi curieusement des yeux.

— Un Allemand, madame, qui revient de Rome, où son goût pour les arts... — Assez, M. Léonard; je le sais par cœur. Un Allemand! c'est tout dire; ce nom est un portrait, ajouta-t-elle, en dévorant un petit bâillement expressif, qui ne fut point du goût de la jeune artiste. Il a l'air en effet d'aimer les statues! Celle-là est froide comme la neige, trouvez-vous pas? Il me semble qu'elle n'aurait pas la moindre tournure habillée comme nous. — Ce n'est pas le même genre de beauté, répondit M. Léonard; mais les Grecs étaient fort amoureux de celle-ci. — Parce qu'ils ne connaissent pas nos modes, ces bons Grecs.»

Elle se leva, fatiguée de s'entrevoir toujours terne dans la glace, et lui tourna le dos; mais elle poussa un cri de joie en regardant l'esquisse de sa robe, amour de son cœur, rêve de sa nuit; et

dit enfin solennellement: — «M. Léonard, vous n'avez rien fait comme cela, vrai! c'est aérien; fantastique! Le portrait de ma cousine Irma, avec sa harpe et son cachemire, pèsera deux mille auprès du mien. Si mon mari me refuse quelque chose après un tel présent, c'est qu'il lui manque une ame... de mari, du moins; car une ame comme tout le monde, il l'a, j'en conviens.

— J'aurais pensé, madame, qu'il a l'autre aussi, répliqua M. Léonard; en la faisant parler par étonnement, et qu'il ne vous refuse jamais rien.

— Si, M. Léonard! reprit sérieusement madame Germeau, et comme avouant à regret ce tort, le seul réel dont elle pouvait accuser son mari. Il m'a refusé hier un chapeau, pas cher, cent francs, et qui eût été bien mieux en harmonie avec cette robe. — Ah! diable! dit M. Léonard, en regardant l'autre joli chapeau qu'il croyait du jour même. — Mais je dois avouer, ajouta-t-elle, avec l'empressement d'un enfant rapporteur, qui a quelque scrupule d'une révélation grave, je dois dire que j'ai cédé sans révolte à sa prévoyance. Je dois prendre le deuil dans si peu de jours, pauvre mère!... que j'aurais mis à peine deux fois le joli chapeau qu'il me refuse; et la raison, M. Léonard, est une chose ennuyeuse, mais bonne à consulter quelquefois; moi, je m'y rends toujours après mes premières larmes...

— Comment voulez-vous que son mari ne l'idolâtre pas ? dit le bon M. Barbier, tout attendri. C'est une petite magicienne, monsieur ! elle a plus de raison que nous, les vieux !

— Venez, mon page ! s'écria-t-elle étourdiement. Vous savez, M. Léonard ! au temps du moyen âge, une dame châtelaine avait un page, tout petit, tout petit, et tout... elle s'arrêta pourtant, en parcourant des yeux M. Barbier, de la tête aux pieds, et laissant écrit sur ses lèvres rieuses le mot *nain*, qui se peignait au vif.

Après avoir pris l'heure d'une nouvelle séance pour le lendemain, cette apparition bigarrée disparut de l'atelier monotone ; et tout rentra dans l'ordre à ce coin paisible de l'ancien couvent des Capucines.

LE NID D'HIRONDELLES.

.....

 Elle demeura seule et rêveuse après que son oncle fut sorti, pour tenter la vente de son paysage. Long-temps fixée à la même place, et

debout, ses yeux se tournèrent plusieurs fois vers cette toile protégée de mystère : et puis elle s'en éloigna lentement ; et puis elle nettoya son esquisse de la veille, afin d'étonner son oncle et de le voir content.

Ce qu'elle caressa le plus et réussit le mieux dans la parure de cette tête de mort, rendue avec une grande intégrité, ce fut une touffe de lilas qui se balançait en couronne sur l'ivoire morne et saillant du front. Ce débris sans âme, au milieu de fleurs épanouies, semblait nager dans les parfums et la vie.

C'était un jour de grande fête, car elle travaillait au tintement monotone de toutes les cloches de Paris. Elle travaillait les jours de fête, à l'exemple du maître, parce qu'elle savait et respectait la cause de cette apparente irréligion : c'était le culte et l'adoration de son oncle pour Raphaël.

Il se le représentait alors au Vatican de la pieuse Rome ; les cloches tiennent une si grande place dans le luxe religieux de Rome ! Raphaël avait donc souvent peint au bruit pompeux des cloches : leurs sons inspireurs l'avaient détaché des bruits vulgaires du monde, comme une grande voix qui prie entre la terre et le ciel. Dans ces moments sans doute Raphaël créait ses anges, et leur donnait les formes suaves, entre-

vues dans les rêves divins d'une âme profondément éclairée de la prescience d'une autre vie!

Quand les cloches manquaient à M. Léonard, il chantait, car il avait la voix belle et vibrante; son écolière l'écoutait, attentive, jusqu'à ce que la nuit tombât sur leurs tableaux, et finît l'enchantement de la peinture. Souvent en broyant ses couleurs, en les distribuant sur la toile, la jeune fille se détournait pour essuyer ses yeux, car M. Léonard avait la voix de son père. Il ne savait pas quel triste et pieux souvenir il éveillait en elle. Il ne savait pas qu'autrefois, quand elle était sur les genoux de son père, où on la croyait endormie, elle sentait son petit cœur se fondre et ses joues se couvrir de larmes à cette voix sensible et sonore qui tremblait dans son oreille. « La voix de Dieu sera comme cela, » pensait la petite fille qui savait ses prières; et elle se pressait sur la poitrine puissante de son père, comme si elle eût dit : Mon père, priez pour moi!

Ainsi la voix de son oncle la faisait passer sous toutes les fraîches impressions du premier âge. Elle revoyait une rue flamande, calme, silencieuse, animée seulement en été par leurs concerts de famille, où, le soir, autour de l'humble porte verte, on était assis sur la fraîcheur du seuil. Puis, revenait l'aspect mélancolique d'un cimetière qui s'ouvrait à la droite de l'agreste

maison. Souvenirs de paix! de l'innocente union d'une famille alors entière! maintenant dé faite, errante! Vous, qui rappeliez toujours qu'elle était orpheline; que la vie, pour elle, ce serait l'isolement; l'étude, le goût solitaire des arts; et cette vie commençait à quatorze ans : devait-elle toujours lui suffire? « Oui! oui, répondit-elle ce jour-là plus distinctement à elle-même : j'avancerai ainsi sans lever les yeux; j'apprendrai la perspective pour mes tableaux seulement; je passerai en m'oubliant dans ce monde dont je peindrai de loin quelques scènes candides; elles seront pour ma sœur! pour mon oncle; et... pour mon oncle et pour ma sœur; je ne connais qu'eux; plus rien qu'eux! Je peindrai les enfants. C'est beau, les enfants! Je peindrai ceux de ma sœur, endormis sur ses genoux. Oh! j'ai bien du bonheur devant les yeux! pensait-elle en les détournant de la tête de mort, et les y reportant sans cesse. Oh! oui! ma vie coulera comme de l'eau sous les arbres. J'aime l'eau; je peindrai le paysage. On dit que rien ne calme mieux l'insomnie que de se figurer seul au milieu d'une campagne verte, arrosée par des courants d'eau pure. On les regarde, on les entend frémir dans les grandes herbes; une fraîcheur idéale d'abord, puis réelle, passe sur le front, et coule dans le cœur. Je l'ai senti : j'ai bu cet innocent

opium quand j'avais du chagrin... Oh! que j'ai eu de chagrin! Mais je n'en aurai plus... je serai heureuse de peindre, et je peindrai pour être heureuse!» Un soupir profond l'arrêta : elle releva ses yeux sur le triste modèle qui semblait la regarder aussi : par degrés son pinceau refusa d'obéir; elle cacha son front dans ses mains, et fondit en larmes.

« Il faut que j'écrive à ma sœur! » dit-elle en s'élançant comme pour fuir son fantôme. Elle revint pourtant se placer devant lui, mais ne le regarda plus en écrivant :

« Vous souvenez-vous, ma sœur, sous le grand toit de notre cour, vous souvenez-vous d'un nid d'hirondelles? Selon l'opinion de mon père, il portait encore bonheur à notre maison, dont la paix commençait à chanceler sous des orages dont je n'ai jamais osé chercher à approfondir les causes. Ici même, c'est comme si je vous en parlais à l'oreille, tant j'ai peur d'éveiller rien de ce qui pourrait trop me l'apprendre. Mais ce nid d'hirondelles, ce pauvre nid, je peux vous le rappeler, comme une des images restées le plus au fond de mon souvenir de ce temps-là; de ce temps vague et triste qui me retrace toutes vos figures aimées comme des portraits que je retrouverais au fond d'un tiroir.

« Je rentrais une fois de l'école, ivre de cette

joie bondissante qui semblait toujours mettre des ailes à mes pieds; ma sœur, vous souvenez-vous! il ne faisait pas nuit; mais le jour n'avait plus d'éclat dans notre grande cour si propre, où il y avait de l'herbe. Je crois me rappeler qu'un air et un goût d'orage succédaient à une journée chaude et pleine de soleil : car c'est à travers cette teinte que j'ai vu et que je vois encore ce qui nous jeta tous dans un étonnement consterné.

« Vous étiez assise sur l'escalier de pierres grises qui descendait dans la cour; vous faisiez les ourlets d'un bonnet de gaze pour le lendemain, une fête. Sans être encore arrivée jusqu'à vous, je vous criai, haletante : « Ah! bonjour! c'est toi? » Vous me répondîtes affairée et contente : « Ah! bonjour! voilà mon beau bonnet! Tu reviens? — Oui. Où est maman? où est mon frère, et mon père, et tout le monde? »

— « Là, là, et là? » me dites-vous en montrant la salle à manger, le pavillon plein de fleurs au-dessus du large escalier, et la grande porte ouverte sur la rue. Je levai la tête vers la petite terrasse, et je vis maman penchée pour nous regarder. Je tendis les bras avec amour : « O maman! bonsoir! me voilà. » Elle sourit avec ses yeux si attirants! si chers, si bleus! et le ciel allait toujours se couvrant.

« Mais nous étions bien ; tous ensemble ! sous le même toit ! Là, mon père sur le seuil. Là haut, maman, que je voyais aller et venir à travers des flots de linge blanc comme la fleur des prés, disait-elle avec son orgueil de bonne ménagère, et le serrant dans des corbeilles pour le rentrer dans ses armoires luisantes. Vous, ma sœur, douce et heureuse, vous faisiez votre ouvrage de jeune fille ; moi, enfant, je rentrais de l'école dans la maison bien aimée. Nous étions bien ! malgré le nuage qui pendait sur la rue et rendait les murs blafards, malgré les cris qui sortaient d'abord rares et plaintifs, et puis après plus aigus, plus pressants du nid d'hirondelles, palladium tremblant, comme j'entendais dire souvent à mon père, mais où s'appuyaient toutes nos superstitions de bonheur. Vous souvenez-vous que ces cris devinrent bientôt si âpres, si perçants, qu'ils attirèrent un par un tout ce qu'il y avait d'êtres vivants dans notre maison, et que chacun devint curieusement spectateur d'une lutte étrange qui s'établit entre les habitants du nid, ménage depuis quelques jours moins harmonieux et souvent querelleur ?

« La femelle avait fui sur un toit voisin du nôtre, et qui s'élevait, je le vois encore, à une hauteur prodigieuse pour mes yeux de sept ans. Le mâle tenait sa place au nid, et couvrait tris-

tement ses petits de ses ailes étendues, jetant des regards fréquents et pleins de ressentiment vers le toit d'où la fugitive le regardait aussi sans bouger. Il s'élançait quelquefois jusqu'à elle, tournait comme pour l'envelopper, se posait un moment pour discourir, on l'eût dit, au battement de ses ailes, au mouvement agité de sa tête ; puis il se renvoyait à grand essor comme pour ramener sa compagne au nid, où il rentrait le cœur palpitant, les yeux ardents de colère et d'anxiétude, mais seul ! toujours seul !

« Cinq à six voyages se renouvelèrent inutiles ; pleins de sollicitudes, de prières, de menaces inutiles, toujours inutiles ! Et la fixant enfin d'un œil désespéré, la fureur parut s'emparer de lui, et faire trembler ses ailes avec tout son corps, qu'il appuyait à peine sur le bord du nid déserté : il s'arracha lui-même des plumes de sa poitrine, qui tourbillonnèrent long-temps dans la cour ; puis il poussa des clameurs d'une inconcevable détresse, qui parurent répandre une telle alarme au milieu de ses enfants, qu'ils se prirent à crier eux-mêmes en aveugles qu'ils étaient encore, et à s'agiter comme pour se sauver de quelque grand danger qu'ils ne comprenaient pas. Leur mère, impassible, sans mouvement, mon Dieu ! souvenez-vous-en donc, ma sœur ! regardait avec froideur cette perturbation

saisissante, et demeurait loin, enveloppée avec ses ailes fortement ployées sur son corps, qu'elle amoncelait sous elle comme pour prendre un pied immobile sur les ardoises, que de larges gouttes de pluie rendaient déjà glissantes. Toutes nos têtes étaient en l'air; tous nos visages restaient avidement attachés sur cette scène inattendue, et mon père, attentif, plus sérieux qu'il n'était d'ordinaire, disait de temps en temps: « C'est étrange! c'est triste! quelle chose singulière! Voyez-vous, ma femme! » poursuivait-il en regardant d'en bas ma mère, qui croisait ses mains avec une admiration désolée. Était-ce l'orage qui la faisait paraître pâle et terne, elle si belle! si brillante toujours, si rose, ma sœur, sous la forêt de cheveux blonds dont le poids adorable s'échappait souvent des fines dentelles qui la paraient! Que j'aimais ma mère! Je me sens à genoux devant son souvenir... Quelle suite et quelle liaison d'idées fondues ensemble ont depuis fortement incrusté son image dans cette scène d'hirondelles et d'orage... J'en ai froid; et vous, ma sœur? surtout en me rappelant mon père qui l'aimait avec une passion si grave et si profonde! surtout en me rappelant ce nid où le mâle abandonné, se livrant tout-à-coup à une douleur si frénétique et si puissante, qu'après avoir décrit quelques cercles de son vol irrégu-

lier et nerveux, dans un silence imposant et lugubre, il se plongeait entier dans le nid de ses pauvres jeunes, qu'il saisit d'un bec inflexible et déchirant. Remontant alors quatre fois vers le ciel, comme pour rendre leur chute plus sûre et plus mortelle, il précipita les nouveau-nés de toute la hauteur de son essor sur le pavé de notre cour, où ils s'écrasèrent tous à mon désespoir. Et vous tous aussi, vous vous mîtes à crier, et à courir comme si vous y pouviez quelque chose! La tendre nichée ne bougea plus, et le mâle triomphant, lui, remonta hérissé, frissonnant de toutes ses plumes, se posant devant sa femelle pétrifiée d'horreur, mais qui, furieuse à son tour, se jeta dans l'air sombre sillonné d'éclairs, et se mit à le poursuivre avec une vélocité prodigieuse, confondant avec les cris d'une horrible victoire ses cris de mère, et des imprécations à déchirer son gosier; je vois, j'entends, j'éprouve encore qu'après avoir sifflé et tournoyé l'un sur l'autre, jusqu'à nous éblouir, ils disparurent; et qu'il tonna!

« Le lendemain, il y avait du sang et des plumes, et un nid détaché était sur les pierres.

« Peu de temps après, je naviguais avec ma mère, seulement ma mère! vers l'Amérique, où personne ne nous attendait. Elle était muette, cette mère si charmante, elle était loin de vous

tous. Nous nous regardions avec épouvante, comme si nous ne nous reconnaissons plus. Elle me serrait le bras, et me collait contre elle, à chaque roulis de cette maison mouvante et inconnue dont les mouvements la faisaient malade à la mort. Et puis enfin, ma sœur, après trois mois encore, je revins seule, vêtue de noir, n'osant plus me bouger dans le monde, où la mort tourne toujours comme l'hirondelle furieuse... Et à présent, tout-à-fait orpheline, me voici chez mon oncle, qui croit que je serai peintre, et que je serai heureuse!»

Elle cessa d'écrire. Son oncle, en rentrant au bout de quelques heures, la retrouva à la même place, la tête penchée devant son travail, doucement et profondément endormie. Il lut le papier ouvert encore sur ses genoux; la regarda triste; leva la main sur sa tête peut-être pour la bénir, et jeta une pièce d'or dans son tablier. Elle ouvrit les yeux, prit la pièce brillante, regarda son oncle à demi éveillée; — «Les autres! dit-elle en tendant ses petites mains ouvertes. — Les autres! comme vous y allez, mademoiselle; vous croyez donc que le bien vient ainsi en dormant? Hélas! ma pauvre enfant, c'est tout ce que le sort peut faire pour notre service: vingt francs d'à-compte sur l'avenir et le talent de votre oncle, et le reste... dans l'incertitude!

— Que cela d'à-compte, mon oncle! Quoi! sur un tableau si beau, si frais, si pur, où les arbres bougent dans un fond plein d'air! que cela d'à-compte! quel dommage! dit-elle tout à fait éveillée; les choses n'arrivent jamais comme on les arrange!»

Et je le dis encore, présentement que je ne suis plus cette jeune fille à qui son bon oncle prophétisait: «qu'elle ferait de la peinture, et qu'elle serait heureuse!»

MARCELINE VALMORE.





UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN
DIRECCIÓN GENERAL DE INVESTIGACIONES Y ESTADÍSTICAS



CHEVALIERS D'INDUSTRIE.



C'est un état, comme ferblantier, tailleur, marchand d'estampes, maquignon, ou homme de lettres.

Vivre au jour le jour, n'importe comment, est une maxime si répandue parmi nous, que, lorsque, de ma large croisée, je jette un regard dans la rue, je hausse les épaules, et souris de pitié à la vue de ces coups de chapeau affectueux, de ces serremments de main empressés, de ces révérences profondes, avec lesquels s'accostent et se quittent ceux qui viennent et ceux qui s'en vont.

J'ai parlé de *révérences*, n'est-ce pas? c'est qu'il y a aussi, dit-on, de par le monde, des *chevaliers d'industrie* femelles, pour lesquels on n'a pas encore créé de mot technique, tant les femmes sont privilégiées en tout, ou plutôt parce que le dictionnaire de notre langue étant une propriété et une création des hommes, il a paru galant à ceux-ci de ne pas enlaidir d'un vice aussi odieux l'être faible à qui nous devons, selon la religion et la morale, d'accord cette fois, *aide et protection*.

Ainsi, soit égoïsme, soit politesse, nous ne voulons pas qu'il y ait, parmi les vieilles mères ou les jeunes filles, de *chevaliers d'industrie*. Pourquoi serais-je plus sévère que le Dictionnaire de Boiste ou le Dictionnaire de l'Académie? Et puis, d'ailleurs, ai-je jamais été victime de *chevaliers d'industrie* en cornette, en guimpe ou en robe de dentelle?... Et, tout bien considéré, ma première assertion ne serait-elle pas une calomnie contre un sexe déjà trop soumis à la puissance des hommes?... Pauvres femmes! encore un ennemi à combattre! encore une lâche accusation à détruire!... Grace, mesdames! j'écrivais tout à l'heure sous une fâcheuse influence, je m'accuse, je demande merci, et je reconnais avec vous qu'il n'a pas un léger tort à se reprocher celui qui, en traçant votre portrait, voit

dans votre vie si monotone d'émotions, si régulière de larmes, autre chose qu'une constance dans le malheur que nous ne savons pas apprécier, un courage dans les revers que nous ne pouvons pas comprendre. Voyons, suis-je pardonné? Faut-il me mettre à deux genoux devant une main prête à frapper, devant un regard prêt à confondre? m'y voici. Êtes-vous satisfaites?

Il n'y a donc de *chevaliers d'industrie* que parmi les hommes. Mais, variée comme la famille des coléoptères, cette classe d'individus sans cesse en mouvement, se rencontre partout, dans les hauts salons, dans la demeure de l'infortune, dans l'atelier du peintre, dans le cabinet de l'homme de lettres. Vous en voyez en chapeau à plumes (remarquez, je vous prie, que les femmes ne portent pas, seules, de plumes au chapeau), vous en trouvez en épée au côté, en dossier sous le bras, en redingote usée, en habit de fashionable, en veste de peuple, en hotte de commissionnaire, en croc de chiffonnier. Le *chevalier d'industrie* n'est pas seulement joueur élégant autour d'une table à roulette, ou beau diseur dans un foyer de théâtre, ou cavalier intrépide et gracieux sur un alezan anglais ou un bai-brun d'Andalousie; il est encore fort et querelleur sur le quai de la Grève, ou importun et bavard en vous vendant une contre-marque de théâtre, ou ivrogne et roturier si sa jour-

née d'aumône a été bien remplie... Vefour et le café de Paris ne sont pas plus riches en *chevaliers d'industrie* que le marchand de vin de la rue Quincampoix (car il doit y en avoir au moins un dans cette rue fétide), ou le plus enfumé des estaminets de la Cité. Vivre aux dépens de dupes, est l'idée première de qui ne possède pas d'autre industrie. Les *chevaliers*, exercés à ce genre de commerce, loin d'en rougir, se racontent entre eux, le soir, leurs belles actions de la journée; et, prothées habiles à échapper aux lois, ils varient leurs exercices à l'infini, comme ces adroits directeurs de spectacles, qui, pour attirer les curieux, leur donnent pêle-mêle des facéties et de la morale, du drame et de la farce... Chez ceux-là, néanmoins, le drame occupe un plus vaste espace; et, le bras de la justice long-temps incertain, pèse enfin sur les misérables qui l'ont bravé, tandis que, fidèles à leur code, sous les verroux même des cachots, ils préparent les ressources à l'aide desquelles ils échapperont plus tard au fouet nouveau du garde-chiourme de Toulon ou de Rochefort. Du chevalier d'industrie au voleur, il y a juste la même différence qu'entre le cabanon de Bicêtre et la geôle de Brest. De l'un à l'autre, un pas, une minute, un regard, un désir.

Je rentrais, une nuit, fort tard, à l'Observatoire, Presque en face du mur bas et poli, où

le maréchal Ney vit s'éteindre un moment d'erreur et vingt-cinq ans de gloire, un homme assez bien vêtu sort de derrière un arbre, et, d'une voix mal assurée :

— « Monsieur! quelque chose, je vous prie? »

Je redoublai le pas.

— « Monsieur, me dit-il, avec un organe sonore, je ne sais où aller coucher; donnez-moi quelque chose.

— Je n'ai rien... » et j'allais d'un train!...

L'homme se précipite, me saisit au collet, et d'une voix retentissante : — « Monsieur! faites-moi l'aumône.

— Il est bien tard pour demander!

— Oui; mais il est bien tard aussi pour me refuser.»

Je lui donnai une pièce d'argent, et il s'élança, sans me remercier, vers le boulevard Mont-Parnasse.

A la clarté vacillante du réverbère, j'avais pu distinguer les traits de cet homme. Ils étaient abattus, mais non flétris; son regard avait un caractère de méchanceté qui ne me semblait pas naturel, on eût dit qu'il faisait un effort pour paraître effrayant, comme celui qui grossit sa voix en face d'un enfant mutin qu'on corrige avec la peur. Sa parole était brève, rapide, écolière; elle m'atteignit sans émotion; j'eus presque envie, après le premier moment de

surprise, d'inviter mon mendiant à m'accompagner, bras dessus, bras dessous, jusqu'à l'Observatoire. Il ne m'en laissa pas le temps; et je lui avais fait l'aumône sans pitié d'abord, puis avec regret, quand je le vis s'éloigner aussi promptement.

Le matin je racontai mon aventure d'assassin à mes frères; ils m'invitèrent à plus de circonspection, et à prendre à l'avenir une autre route.

Le lendemain, je rentrai à minuit, seul, à pied, en passant sous les mêmes allées sombres de cette magnifique avenue qui lie si majestueusement l'Observatoire au Luxembourg, et qui fut tracée par ce *misérable* Napoléon Bonaparte, à qui nous devons presque tout ce qu'il y a de beau dans Paris... Je ne fus accosté par personne cette nuit-là, ni les nuits suivantes.

Mais, à deux mois de distance du jour de ce petit événement, je me trouvai un soir, marchant dans l'ombre, le long des fossés de la Bastille... (Encore un large souvenir de Bonaparte!)

— « Monsieur! faites-moi l'aumône! »

Pour le coup, je reconnus ma voix de l'Observatoire, et je m'arrêtai tout net en face de mon *brigand* pour rire... Il tremblait déjà.

— « Je vous reconnais; vous m'avez arrêté il y a deux mois, à minuit, dans une allée, près le boulevard Mont-Parnasse; je vous arrête à mon tour.

— Que ferez-vous de moi?

— Ce qu'on fait des voleurs et des assassins; et pourtant je suis sûr que vous n'êtes ni l'un ni l'autre. Suivez-moi. » J'avais parlé haut.

Et le *brigand* me suivit sans dire une parole, sans oser me regarder. Il pouvait m'échapper, car j'étais devant lui, à deux pas. Je me retournai.

— « Je parie que vous n'avez ni canne à épée, ni pistolet, ni poignard sur vous.

— Je n'ai pas même une lame de canif; qu'en ferais-je? Vous l'avez dit: je ne suis ni un voleur ni un assassin; je vis, depuis plus de six mois, de ce genre de commerce, attendant toujours que quelqu'un me mène devant l'autorité, qui se chargera alors de ma nourriture et de mon logement... Merci, continua-t-il d'une voix émue, merci de m'épargner de nouvelles et pénibles courses. »

Qu'avais-je à faire?... De la morale? Eh! bon Dieu! l'industriel ne m'eût pas compris.

— « A quoi emploieriez-vous ces deux pièces de cent sous, si je vous les donne? »

— A vivre.

— A vous soûler.

— Je me suis soûlé deux seules fois, monsieur. La première, le jour où je commençai mon genre d'industrie; la seconde, un soir que je volai un pain pour mon fils.

— Que fait votre fils, en ce moment ?

— Il m'attend, et crie misère.

— Où ?

— Chez lui, chez moi.

— Votre demeure ?

— Partout, et nulle part. Je mange dans la rue, je couche dans la rue, à côté de mon enfant que je réchauffe. Hier, je voulais me noyer ; et, en désespoir de cause, je tendis la main à un passant... — « Travaille, me dit-il avec brutalité. — Je vous demande du travail, lui répondis-je. — Viens. » Je suivis ce riche ; il m'ordonna de porter à son domicile, rue Saint-Georges, un vaste panier de vins délicats. Je fis une lieue, à pied, sans souliers, suivant son cabriolet, et j'arrivai essoufflé. — « Tiens, me dit l'homme riche, voilà ta paye... » Et je reçus douze sous. Cet homme riche me vola douze sous, au moins.

« Mon fils mangea, nous fûmes abrités pendant une nuit, et je renvoyai au lendemain ma résolution de me noyer. Ce lendemain, c'est aujourd'hui. »

Ce mendiant d'une si singulière espèce allait m'échapper ; je l'arrêtai. — « Tenez, voilà dix francs. — Ah ! monsieur, avec cela et quelque douze sous de gens aussi riches que celui de la rue Saint-Georges, je vivrai un mois, et mon fils mangera du pain. »

Il fut en effet abrité pendant quelques jours, le mendiant-assassin-*chevalier d'industrie* ; peut-être fit-il aussi chauffer, à un foyer ardent, les petites mains rouges et glacées de son enfant ; et moi, après lui avoir souhaité un meilleur avenir, je rentrai joyeux, et je dormis d'un sommeil doux et calme.

Qui, d'entre vous, sera le premier à jeter la pierre à mon protégé ?...

Voulez-vous me suivre et entrer avec moi, observateur, dans cette vaste église où sont agenouillés tant de dévots personnages ?... Voyez ; en voilà un, tout près de la chaire. Quelle piété ! quels regards fervents vers le ciel ! Il sait prier, celui-là, du moins ; peu lui importe qu'on le regarde, qu'on l'écoute, qu'on l'étudie !... Il ne voit que l'autel où se consomme le sacrifice, il n'entend que les pas du laïque qui, d'une voix glapissante, demande quelque chose pour les âmes du purgatoire, pour les pauvres de la paroisse, ou pour les frais du culte. Notre dévot fait sonner dans son gousset quelques pièces de monnaie, et présente une main *aveugle* au bassin ou à la bourse brodée du quêteur. Il ne veut pas que son offrande fasse du bruit, il la dépose doucement, silencieux et recueilli, et puis il change de chapelle pour assister à une nouvelle messe, à de nouvelles quêtes... Imittez

ses vertus, et vivez de cette vie d'extase et d'aumônes.

Pauvres idiots! Voulez-vous que je vous dise que c'est là un *chevalier d'industrie* en cheveux plats, en redingote marron, en bas rayés, en boucles de cuivre à ses souliers couverts? Eh bien! cela est; et cet homme dont vous admirez le zèle religieux, n'ira déjeuner qu'après avoir entendu cinq ou six messes au moins. Sa charité lui rapporte. Dès que la bourse lui est présentée, il y dépose ostensiblement une petite pièce de monnaie, et en retire une plus grande, quelquefois une plus brillante. Ses doigts ont des yeux; il voit, au tact, celle qu'il doit choisir; en une seconde il a gagné une portion de son déjeuner; quand midi a sonné, il est sûr de dîner à peu de frais, et l'hypocrite répond par un coup d'œil de bienveillance au *Dieu vous le rende* du sacristain empressé de passer près de lui. Chaque église, à son tour, voit périodiquement mon pieux personnage.

N'aimez-vous pas mieux mon *chevalier d'industrie* assassin?

Je vous le répète donc. Toutes les classes de la société ont leurs experts qui glacent la bienfaisance dans le cœur de l'homme généreux, ou tuent la confiance et la bonne foi dans ceux qui ont été dupes déjà d'escrocs ou de fripons.

Je me suis trouvé, il y a peu d'années, témoin

d'une scène vraiment curieuse. Je suis conteur, écoutez-moi, je vous rendrai cela en temps et lieu. Oh! je sais écouter aussi.

Presque en face du café des Variétés, rendez-vous habituel d'une foule d'hommes de lettres, qui viennent se dire, le matin, leurs succès ou leurs chutes de la veille, avec une modestie qu'on ne trouve que là... et partout ailleurs, un pauvre aveugle assourdissait les passants d'un chant criard et faux. Quelques niais le prenant pour un ex-artiste du théâtre devant lequel il psalmodiait ses litanies, lui tendaient une main généreuse, et la petite pièce de monnaie tombait dans la sébile du caniche que l'aveugle retenait par une ficelle. A chaque charité le pauvre reconnaissant disait, comme le sacristain de tout-à-l'heure, *Dieu vous le rende!* Mais tantôt, infortuné Bélisaire! il appelait *capitaine*, la grisette compatissante; *madame*, la petite fille à qui une grand'mère apprenait l'aumône; et *mademoiselle*, un sergent-major à moustaches touffues et à chevrons sur le bras.

Un jour, un enfant de sept à huit ans (à cet âge on est si plein de malice, quand on a été élevé dans un collège de Paris), un petit espiègle qui venait d'acheter une paire de ciseaux, s'arrête devant la face rubiconde du mendiant; et l'idée lui vient d'essayer, aux dépens de l'aveugle, le prix de son achat. Crac! la ficelle est di-

visée. Aussitôt, sans réfléchir à la foule qui l'entoure, celui-ci se lève, poursuit le gamin sur le boulevard, l'atteint après mille détours, lui applique un soufflet et un vigoureux coup de pied au derrière, rejoint son caniche, renoue la ficelle, et crie de nouveau : *Ames charitables, pour le pauvre aveugle, s'il vous plaît!*

La journée fut peu productive, et maintenant c'est près la barrière du Trône que notre aveugle clairvoyant poursuit les passants de sa voix souffreteuse.... *Chevalier d'industrie* en guenilles!

Mais changeons de scène.

Voici de riches tapis, des bronzes de Ravrio; voici de la soie et des broderies; voici des diamants sur des poitrines nues, des rubans rouges sur des habits de Staub ou de Lander : quels élégants cavaliers! quelles femmes *délirantes!* Écoutez. Demoustiers n'aurait pas mieux tourné un madrigal, le duc de Richelieu n'eût pas été plus minutieusement poli. Est-ce une seule famille?... On le dirait à l'aménité de langage qui frappe les oreilles. Sont-ce des frères qui revoient des frères?... On le croirait à l'émotion des caresses. Quelle délicieuse soirée je vais passer! Le jeu, pour jouer plutôt que pour gagner; la danse, pour danser plutôt que pour achever une séduction. Oh! j'aime la vie, et je comprends maintenant le bonheur des riches.

C'est tous les mardis qu'on se réunit ici; tous les mardis je serai des premiers au rendez-vous. La joie des autres fait ma joie, on est si heureux de l'être en compagnie! hâtons-nous donc de jouir de tout, car la vie est courte lorsqu'elle s'écoule dans une semblable ivresse.

Qu'est-ce, grand Dieu!... quel bruit étrange! on brise des meubles, les dames fuyent épouvantées, on entend des épithètes que répètent souvent les échos des halles. Deux hommes se toisent d'un oeil menaçant, ils échangent leurs adresses et se quittent... Je poursuis le plus injurié, celui qui avait l'air le plus peiné d'une scène aussi bruyante, et je lui offre des consolations. Il arrangeait, sans m'écouter, le nœud de sa cravate, et se mirait à la glace de l'antichambre. M. Jules de Rembrun l'accosta.

— « Eh bien! mon ami; combien as-tu gagné? »

— Cent cinquante louis seulement.

— Maladroit!... A quelle heure le rendez-vous? »

— A huit heures.

— Où? »

— Au bois de Boulogne.

— Je me suis entendu avec Ernest, qui lui servira de témoin. Sur le terrain je lui chercherai querelle; tu sais que j'ai la main leste, il faudra qu'il commence par moi, et alors....

— J'entends. Tiens, voilà vingt-cinq louis.

— Et pour Ernest? »

— C'est juste, remets-lui une somme égale.
A demain.

— A demain. »

Le témoin rentra. Je viens de parler à votre adversaire, dit-il tout bas à celui qu'on avait volé. C'est à huit heures; soyez exact.

— Je ne me fais jamais attendre à de pareils rendez-vous.

— Nous verrons, monsieur. »

Ainsi, trois *chevaliers d'industrie* contre un honnête homme : le moyen de leur échapper!

L'esprit a ses sympathies comme le cœur; je me sentis le besoin, après une scène aussi scandaleuse, d'épancher mes nouvelles réflexions dans un sein qui pût me comprendre. Un jeune homme d'une physionomie douce et prévenante, et qui était resté presque immobile au milieu du tumulte, me parut plus propre qu'un autre à répondre à mes questions. Je l'avais entendu, quelques instants avant, demander mon nom à un de ses voisins, en des termes au moins singuliers. — Quel est, avait-il dit, ce monsieur, au teint basané, au regard de comète, à la bouche cadencée, au geste si rapide? Nous ne l'avons jamais vu ici; d'où vient-il? Qui l'a présenté? Tout à l'heure il a invité une demoiselle à danser, et la demoiselle a accepté en tremblant.... On dirait un Méphistophélès. — Je ne le connais pas, » fut la réponse qu'il reçut.

Un quart d'heure après, je m'approchai du curieux. — « Pardon, monsieur, de vous interrompre dans vos méditations; mais j'aime encore mieux m'adresser à un jeune homme qu'à un vieillard pour certains renseignements. Des yeux d'adolescent voient mieux que des yeux à béquilles; et puis, lorsque je vous retrouve là, si calme après un tumulte aussi inconvenant, je pense que vous m'expliquerez la cause d'une querelle qu'il est surprenant qu'on n'ait pas empêchée.

— Votre nom?

— Arago.

— Arago! Êtes-vous frère du célèbre?...

— C'est moi qui suis le célèbre.

— Vous êtes bien jeune.

— Merci du madrigal pour mon frère et pour moi.

— N'est-ce pas vous, sans plaisanterie, qui avez tant voyagé?

— Sans plaisanterie, c'est moi.

— Quel est le pays de la terre le plus curieux,

— Par ses habitants, c'est la France. Je n'ai vu, en entrant ici, que des visages de bienveillance, je n'ai entendu que des paroles d'aménité; et, une heure s'est à peine écoulée, que déjà l'on se querelle, l'on se bat, et l'on se jette à la figure les épithètes les plus outrageantes.

— On voit bien que vous arrivez des antipodes. Ce n'est pas la querelle qui doit le plus vous étonner ici ; c'est la gaieté et le calme des dames qui en ont été témoins. Voyez ; elles dansent, elles causent ; n'oubliez pas cette jeune personne qui a accepté votre invitation, allez sautiller avec elle, car elle vous cherche des yeux, malgré la peur que lui fait votre figure sauvage, et venez me rejoindre ; nous causerons après.

— Je ne vous fais donc pas peur à vous ?

— Je ne crois pas.

— Tant mieux ; car, foi d'honnête homme, je n'ai encore mangé ni petit garçon ni petite fille.

— Je n'en répondrais pas. »

La contredanse fut d'une gaieté folle ; sans orgueil, mademoiselle D..... me témoigna quelque regret de s'être montrée trop sévère à mon égard ; et moi, glorieux, je me félicitai tout bas d'avoir laissé toutes les femmes sauvages aux steppes des Amériques, ou dans les archipels de la mer du Sud.

Mon jeune blondin m'attendait en souriant.

— « Allons, allons, me dit-il, vous vous pliez fort bien à nos usages. Je parie que vous aviez oublié tout à l'heure la scène qui vous a tant ému. Je vois avec plaisir que vous êtes plus abordable que vos traits sévères ne le feraient sup-

poser ; et maintenant que vous me paraissez de mon pays et de mon époque, si vous êtes disposé à m'entendre, je puis vous fournir quelques documents dont, plus tard, vous tirerez parti tout à votre aise. »

J'acceptai....

Je ne vous dirai pas, à vous qui hantez les salons de la haute société, la couleur générale du vaste Panorama qu'on déroula devant mes yeux. Le jeune élégant, dont j'admirais la mise pleine de goût, devait tout son mérite à un tailleur chez qui il était allé en cabriolet, afin de trouver du crédit ; et le cabriolet avait été pris chez un loueur, par un domestique à livrée, lequel était l'ami et non le valet du *seigneur*, qui, à son tour, dans un autre quartier, endossait la livrée, pour parer la fatuité de son complice. Je ne serais pas étonné, continua mon jeune blondin, que celui dont je vous parle ne se fût entendu avec l'escroc qu'on vient de chasser ; il a beaucoup perdu ; et comme sa gaieté ne l'a pas abandonné, je gagnerais, en pariant qu'il est pour un tiers au moins dans les honteuses spéculations qui ruinent si joyeusement tant de confiants provinciaux.

— Alors, il est de votre devoir de prévenir cette belle personne à laquelle il adresse en ce moment des paroles flatteuses ; c'est un service

à rendre à la mère qui semble si confiante; hâtez-vous.

— Retournez dans votre polynésie, voyageur, et laissez-moi achever... Cette jeune femme à laquelle vous portez un si vif intérêt, est veuve d'un capitaine mort *garçon* au siège de Taragone. Elle accompagna son mari dans ses campagnes périlleuses; au régiment, tout le monde l'appelait *mademoiselle*, sans que le *mari* en fût blessé; et, comme vous savez, si vous savez quelque chose, que les archives de toutes les villes d'Espagne ont été brûlées lors de notre première invasion, le contrat de mariage de cette chère *demoiselle* a été anéanti. Son avenir de fortune en a un peu souffert; mais l'espérance est vivace dans le cœur de jolie fille; celle-ci attend des jours riants; et, protégée par sa figure et la sévérité de ses principes, la voilà en bon chemin.

— Ce que vous m'apprenez là est un peu obscur.

— Je n'ai pas voulu vous apprendre autre chose. Demandez à votre frère si vous obtiendrez de la lumière avec des ténèbres. Je ne puis pas plus que la physique, et j'ai été vrai comme elle.

— Ma foi, qu'ils s'arrangent!

— Bien, mon ami; vous vous civilisez. Ne

vous mêlez jamais des affaires des *chevaliers d'industrie*, quand vous ne voudrez pas vous empêtrer dans de fâcheux débats d'où vous ne sortiriez qu'avec des éclaboussures. Voyez si les épiciers ne portent pas toujours avec eux une odeur de cannelle ou de girofle?... On devine un coiffeur à six pas de distance; et un odorat un peu fin sait, du pied de la Colonne, qu'il y a un superbe magasin de parfumerie vers le milieu de la rue de la Paix.

— A votre compte, on court donc quelque danger à venir souvent dans ces beaux salons?

— Non, si vous êtes prévenu et prudent. L'air de *chevalier* glisse sur tant de corps en mouvement, qu'une parcelle seule dans vos habits ne pourra vous signaler au dehors. Vous gagnerez ici, en observant bien, un peu de finesse, assez pour vous faire éviter le péril, mais pas assez pour compromettre votre réputation. Le monde méprise les fripons, et se rit des niais et des dupes. Tâchez qu'on ne rie jamais de vous. Quant au mépris, il ne peut vous atteindre.

« Tenez; voyez-vous encore ce grand monsieur à figure blême, dont le front est sillonné par une large cicatrice? c'est un *chevalier d'industrie*. Son ruban, il le doit à une méprise du ministre de la guerre. Il s'appelle Durand; il a 32 ans; il était à Barcelone, trafiquant de petits objets de quincaillerie. Un jour, en tombant dans son

magasin, l'angle d'une serrure lui ouvrit le frontal. Guéri, et possesseur de quelques piastres acquises par son industrie, il revit ses foyers après notre malheureuse guerre d'Espagne. A peine installé chez lui, un paquet énorme lui arrive de Paris.

« Monsieur, je m'empresse de vous envoyer la croix d'honneur que Sa Majesté vous accorde, en raison de votre belle conduite devant Figères. *Signé, LE MINISTRE, etc.* »

Le brevet fut accepté; la décoration brilla à sa boutonnière; et le brave Durand, de la ville natale du commerçant, mort à Perpignan, lors de la retraite de nos armées, celui à qui était destinée la récompense, ne put pas réclamer contre l'accapareur. Irez-vous détromper le ministre, vous? Que vous importe que cet individu ait usurpé l'héritage d'un mort? laissez-le se pavaner avec son ruban et son étoile. Eh! bon Dieu! la vie n'est réellement douce que pour celui qui ne s'occupe guère des autres. Chez nous, monsieur, le plus honnête homme est celui qui a le plus l'art de cacher qu'il ne l'est pas... Ne fronchez pas tant le sourcil, de grace, quelques exceptions appuieront la règle générale; et je suis surpris au dernier point, que vous, dont la vie aventureuse et les passions ardentes (car je vous connais de réputation) se sont promenées sous toutes les zones; je suis surpris, dis-je,

que vous ignoriez encore que le pays des chimères est le seul digne d'être habité. Ne pourriez-vous pas me donner quelques détails sur les citoyens de Calcutta, cette *ville des palais*, comme la nomment les Anglais? Ne voudriez-vous pas me fournir des documents certains sur les mœurs et les habitudes des Malais ou des Chinois qui peuplent une partie des archipels de la mer du Sud? Que nous avez-vous raconté, dans votre relation, des habitants des Mariannes, que vous appelez voleurs, et des Nègres de l'Afrique, et de ceux de la Nouvelle-Hollande, et de ceux des îles des Amis, et des aimables insulaires de la Nouvelle-Zélande où l'on mange les Européens sans se donner la peine de les assaisonner à une sauce quelconque?... Voyons, cosmopolite, quel pays voudriez-vous habiter sur cette terre de 9,000 lieues de circonférence? exigez-vous qu'on vous fabrique tout exprès un ciel toujours d'azur, des femmes toujours jolies et aimantes? qu'on vous donne, à vous, moraliste, un cœur toujours impressionnable aux tendres sentiments, toujours jeune aux douces émotions de l'âme?... Avez-vous trouvé l'*Eldorado* dans vos excursions lointaines? Pourquoi en êtes-vous parti? Notre vieille Europe vous fera mal; nous ne mangeons pas encore de la chair humaine, mais avec la civilisation cela viendra... Retournez à vos antipodes.»

J'étais abasourdi de ce flux de paroles à travers desquelles perçaient tant de vérités.

« Si la vie, continua mon jeune optimiste, est dans celui qui se la fait, plus que dans la vie de ceux qui nous entourent, tâchons de la rendre honorable selon l'usage et les lois, n'ayons jamais de querelle sérieuse avec notre conscience, et rions des travers du monde. Chercher à les corriger, c'est se créer des soucis... Vous voilà au fait de la manière d'envisager les hommes et les choses; maintenant observez seul, et la leçon ne sera pas perdue. Adieu; je vois d'ici certains mouvements qui me gênent, qui me contrarient; j'ai besoin de calme, laissez-moi. »

A peine l'eus-je quitté, que le grand marchand de quincaillerie décoré me coudoya en me faisant des excuses; et la conversation se trouva engagée.

— « Vous parliez tout à l'heure à un jeune homme qui peut vous donner d'utiles conseils, s'il parle autrement qu'il n'agit. — Vous m'étonnez. — Il sort de Sainte-Pélagie, où il était depuis trois ans. — Qui l'en a retiré? — Un de ses amis, celui-là même dont la conduite odieuse vous a si fort scandalisé il y a une heure, ce *chevalier d'industrie* qu'on a honteusement chassé: ce seraient des détails trop longs à vous conter; mais, observez-le, étudiez ses mouvements. En attendant qu'il devienne premier rôle, il est maintenant

compère; il fait des signes imperceptibles à un vis-à-vis contre lequel il parie, pour masquer son jeu; et comme son métier est de se battre pour lui et pour les autres, peu de gens osent aller lui dire son fait. — J'y vais moi.

Notre explication fut courte. Le jeune moraliste sourit en me regardant, et me dit, en quittant le salon: « Vous auriez mieux fait de vous taire; je sors parce qu'on m'attend autre part. Ne fuyez pas, vous, ces brillantes réunions, croyez-moi; on peut s'y amuser. Les plus beaux salons de Paris ont leurs *chevaliers d'industrie* qui y sont considérés ni plus ni moins que les hommes les plus recommandables. Plus de dix mille de ces *étourdis* vivent grandement à Paris, sans posséder d'autre fortune. Ils ont des cabriolets, des chevaux, des valets à livrée, et des maîtresses; où voulez-vous qu'ils puisent les ressources à l'aide desquelles ils tiennent un rang dans la société, si ce n'est dans les hôtels des banquiers et des ministres? Entre eux les résultats seraient nuls; au milieu du monde moral; ils *travaillent* avec plus de sécurité et de profit, j'en ai vu plus de cinquante à une grande fête ordonnée par M. Châteaubriand; et si vous venez demain chez Rothschild, je vous en montrerai une vingtaine des plus considérés; adieu. »

J'avais à peine entendu les derniers mots du jeune effronté; il sortit en me jetant un regard

de pitié, et en saluant d'un aimable sourire deux ou trois charmantes personnes qui lui rendirent son adieu de la manière la plus affectueuse.

Sans doute le vice social que je veux flétrir n'est pas répandu partout avec autant de profusion que dans les salons que je viens de vous faire parcourir; mais notre époque est la plus fertile en hommes qui vivent aux dépens de la crédulité et de la bonne foi. Qu'est-ce, en effet, qu'un *chevalier d'industrie*? C'est celui qui met à profit, et à son usage, l'industrie d'autrui. Les vices des gouvernements font seuls les vices des particuliers. Si vous montez haut, et que vous trouviez, dans des zones élevées, les travers que je signale, vous les rencontrerez, multipliés à l'infini, à mesure que vous descendrez. Au milieu des événements politiques dont nous avons été les jouets, il est difficile de savoir au juste par quel chemin est arrivé tel ou tel individu qui nous domine. S'il ne peut pas avouer tous les pas de sa carrière, les préventions le poursuivent et l'atteignent. En haine des hommes qui le persécutent ou l'humilient, il cherche à justifier les sentiments qu'il inspire, et il arrive aisément à son but. N'osant se faire voleur sur la grande route, parce que les lois sont actives contre certains crimes, il pare d'un vernis brillant la honte dont il se couvre, et vit paisible

parmi nous. Le *chevalier d'industrie* est donc un voleur plus la lâcheté, un voleur d'autant plus à craindre, qu'au lieu de vous crier *la bourse ou la vie!* il vous dévalise en souriant, et a l'air de vous protéger, alors même qu'il vous dépouille.

Et si je voulais m'élever à de plus hautes considérations; si je vous disais les larmes brûlantes que cette race prothée fait verser, les prisons où elle enfouit ses mille victimes, les catastrophes de sang qu'elle a suscitées! Si je montais encore d'un échelon, et que je montrasse les *chevaliers d'industrie* s'emparant des plus hauts emplois, accaparant les honneurs, les dignités, les titres, et gouvernant souvent à leur gré les princes et l'état!... Oh! il y aurait de l'amertume dans mes récits, de l'àcreté dans ma plume; car ici le mal a bien d'autres conséquences que des regrets de jeune homme, ou quelques larmes de père de famille, ou un forçat de plus aux bagnes de Toulon et de Rochefort....

Je vous fais grâce, à vous que je pourrais flétrir, à vous, condamnés à me lire.

Ainsi donc la lèpre des *chevaliers d'industrie* se fait sentir dans toutes les classes de la société, depuis le petit mendiant qui pleure dès qu'il voit arriver quelqu'un auprès de lui, et qui se moque ensuite de la pitié qu'il inspire, jusqu'aux

puissants du jour qui font servir leur crédit à l'avantage de la médiocrité et de la bassesse.

Le *chevalier d'industrie* a tous les costumes, il se montre sous toutes les formes. Tantôt sa parole est haute et brève, plus souvent humble et flatteuse. A quels signes le reconnaître? par quels moyens lui échapper?... Le voici.

Vivez chez vous, seul, sans ami, sans courtisan, sans femme, sans valet.... Soyez le plus malheureux des hommes.

JACQUES ARAGO.



PARIS MUNICIPE,

ou

CHRONIQUE DE L'HOTEL-DE-VILLE¹.



« Les peuples nourris à la liberté et à se commander à eux-mêmes, estiment toute autre forme de police monstrueuse et contre nature. »

MONTAIGNE, liv. I, ch. xxix, p. 231.

L'un des premiers besoins des hommes réunis en société est de participer à l'administration du lieu qu'ils habitent; administration qui exerce une influence directe sur leur vie privée, sur le bien-être de leurs familles. Assez faciles quel-

¹ Un second chapitre du même auteur paraîtra dans le volume suivant, sous le titre de *Paris municipale, ou l'Hôtel-de-Ville d'aujourd'hui*.

puissants du jour qui font servir leur crédit à l'avantage de la médiocrité et de la bassesse.

Le *chevalier d'industrie* a tous les costumes, il se montre sous toutes les formes. Tantôt sa parole est haute et brève, plus souvent humble et flatteuse. A quels signes le reconnaître? par quels moyens lui échapper?... Le voici.

Vivez chez vous, seul, sans ami, sans courtisan, sans femme, sans valet.... Soyez le plus malheureux des hommes.

JACQUES ARAGO.



PARIS MUNICIPE,

ou

CHRONIQUE DE L'HOTEL-DE-VILLE¹.



« Les peuples nourris à la liberté et à se commander à eux-mêmes, estiment toute autre forme de police monstrueuse et contre nature. »

MONTAIGNE, liv. I, ch. xxix, p. 231.

L'un des premiers besoins des hommes réunis en société est de participer à l'administration du lieu qu'ils habitent; administration qui exerce une influence directe sur leur vie privée, sur le bien-être de leurs familles. Assez faciles quel-

¹ Un second chapitre du même auteur paraîtra dans le volume suivant, sous le titre de *Paris municipale, ou l'Hôtel-de-Ville d'aujourd'hui*.

quefois à se contenter d'une intervention secondaire dans les intérêts généraux de leur pays, ils sont d'autant plus exigeants pour tout ce qui tient à leurs affaires courantes, à leurs habitudes journalières. C'est ainsi que les villes de la Grèce se gouvernaient elles-mêmes, étaient *leurs propres législateurs*, et attachaient tant de prix à ce genre de prérogative, qu'elles considéraient toute atteinte qui lui aurait été portée comme *la mort de la patrie*. Rome introduisit ce système dès l'origine de sa fondation, et ne pensa point à le détruire chez les peuples qu'elle adjoignit à son empire, afin de se les attacher davantage. Sans doute ce mode d'administration a pu être l'occasion de troubles; il a dû souvent faire passer le pouvoir dans les mains de ceux qui savaient le mieux flatter ou dominer la multitude; et l'histoire des grandes villes, telles qu'Athènes, Sparte, Rome, et les républiques du moyen âge, a présenté de ces fluctuations diverses dans un sens aristocratique, populaire, ou oligarchique; mais la puissance finissait toujours par se concentrer dans la masse éclairée du pays, connue aujourd'hui sous le nom de *bourgeoisie*, plus intéressée que toute autre au maintien de l'ordre, et, en même temps, plus rapprochée du peuple pour connaître et apprécier ses besoins.

Il en a été ainsi de tout temps pour la ville de

Paris. A l'exception de quelques périodes très-courtes de l'exercice du pouvoir arbitraire, ou de la domination d'hommes étrangers aux intérêts de la ville, l'administration s'est maintenue entre les mains des principaux habitants, parvenus aux affaires par l'estime et le choix de leurs concitoyens.

Ces notables de Paris, ces *grands honorés bourgeois*, ainsi qu'ils sont qualifiés, appartenaient à la haute industrie, à cette classe intermédiaire, la force et la gloire des états, et dont il est intéressant de suivre l'histoire dans son origine, dans son accroissement, et la prépondérance qu'elle acquiert par les services qu'elle rend. On la voit, à toutes les époques de l'histoire, lutter avec un égal courage, une égale sagesse, contre les envahissements du pouvoir et les désordres de l'anarchie; quelquefois, sans doute, succomber sous les efforts de l'un ou de l'autre, mais protester énergiquement contre leur violence, et reprendre bientôt son premier ascendant, qu'elle réclame aujourd'hui en faveur d'institutions municipales dont elle est seule privée en France, en Europe peut-être. Elle a d'autant plus droit d'y prétendre, qu'elle en a toujours joui, et que même, à mesure qu'on remonte vers les siècles éloignés, on lui trouve une organisation plus populaire, plus libérale, plus d'accord avec le rang d'une grande cité. C'est ce

tableau qu'il nous a paru utile de tracer au moment où l'on s'occupe d'une loi municipale pour Paris; il fera voir que cette ville n'a jamais cessé dans tous les temps de se montrer digne, comme elle l'est encore aujourd'hui, de passer pour la capitale du monde civilisé.

La nation des Parisiens, *civitas Parisiorum*, s'étendait, au moment de la conquête des Gaules par César, jusqu'au canton des habitants de Sens; elle faisait partie de soixante-quinze petits peuples qui se gouvernaient par leurs propres lois, et formaient une fédération pour la défense commune du pays. La ville principale des Parisiens, *oppidum Parisiorum*, était Lutèce, située dans une des îles de la Seine que César prit en affection, et où il transporta le conseil général des Gaules. Les empereurs Constantin et Constance y demeurèrent. Julien y fut proclamé empereur, et la nomma sa chère Lutèce. Cette prédilection ne rendit cependant point à la nation des Parisiens les privilèges dont ils jouissaient avant la conquête. Les Romains, qui introduisaient partout leur mode d'administration, faisaient une différence entre les villes qui s'étaient rendues à eux, et auxquelles ils avaient accordé les droits d'alliées ou de municipes, et celles qu'ils avaient conquises. Les villes des Gaules furent toutes, à l'exception d'un petit nombre dans cette dernière catégorie, con-

nues sous le nom de *prefecturae*, et gouvernées par un préfet. Mais, pour donner à ces villes au moins l'apparence de la liberté dont on les privait, on leur conféra une magistrature protectrice sous le nom de *défenseurs de la cité*, qui remplaçait et surpassait même en autorité les *décursions*. Ces défenseurs étaient nommés par le peuple, et pris parmi les citoyens les plus distingués; leur administration durait cinq ans, et on ne pouvait refuser cette charge; ils avaient auprès d'eux des curions qui représentaient la municipalité; ils faisaient ainsi l'office d'édiles et de censeurs, et en quelque sorte même de tribuns du peuple; car ils rendaient la justice sur plusieurs matières, et pouvaient condamner à l'amende. Cette charge acquit plus de consistance encore sous les derniers empereurs. Justinien ne reconnut aux présidents des provinces aucune juridiction dans les affaires des villes laissées entièrement aux défenseurs faisant l'office de tuteurs, de pères du peuple. Ce protectorat, ce patronage civil était, vis-à-vis de l'autorité militaire, ce que le corps municipal fut depuis vis-à-vis des prévôts de Paris, c'est-à-dire placé parallèlement avec elle. Ainsi, à l'exception d'une sorte de surveillance du préteur, et du paiement d'un tribut annuel, la ville de Paris avait conservé son ancienne administration, celle de ses prin-

cipaux citoyens, ainsi que les autres villes des Gaules.

Mais quels étaient ces principaux citoyens qui avaient ainsi, de temps immémorial, l'administration de leur pays, et y exerçaient tant d'influence? Un coup d'œil sur l'état ancien des Gaules va nous le faire connaître. Il existait au moment de la conquête des Romains, ou peu de temps après leur établissement, de grandes associations ou compagnies de commerçants par eau, *nautæ*, qui réunissaient tout le commerce non-seulement des villes, mais des bassins de rivières sur lesquels elles étaient situées. On conçoit en effet l'importance des compagnies de ce genre dans un temps où le pays était couvert de forêts, où les rivières étaient les seules communications commodes, faciles. Aussi voit-on les *nautæ* du Rhône, de la Saône, paraître dans les inscriptions, former une corporation *consortium*, jouir de titres honorifiques, comprendre dans leur sein des décurions, des édiles, des chevaliers romains, des sénateurs même, jouir de privilèges, d'exemptions, avoir des patrons, commercer, prélever des droits sur les marchandises qu'ils vendaient. On ignore jusqu'au milieu du siècle dernier si Paris avait possédé une semblable association, et on se bornait à le supposer, en raison du commerce considérable que

faisait cette ville de tout temps, lorsqu'en creusant pour la construction de l'église de Notre-Dame, on trouva plusieurs inscriptions qui prouvèrent que Paris possédait une association de nautes, qui, sous Tibère, éleva un autel à Jupiter. Cette association forma bientôt ce qu'on appela le bureau de la marchandise de l'eau, *mercatores aquæ*, et enfin la prévôté des marchands, ou autrement, le syndicat des commerçants distingués qui n'ont jamais cessé d'occuper les charges et les fonctions municipales.

Il faut cependant observer qu'à aucune époque la ville n'a été complètement administrée par le conseil ou l'autorité de ses habitants. Il a toujours existé à côté du gouvernement municipal, et pour l'intérêt même de l'ordre, une autorité émanée directement du trône, qui avait une action soit supérieure, soit au moins parallèle à l'intervention de la communauté : l'administration de la justice l'exigeait, ainsi que la perception des droits acquis ou concédés aux souverains; et la liberté des villes consistait à maintenir cette autorité directe dans des bornes raisonnables, et même à reprendre sur elle avec le temps ce qu'avec le temps l'autre cherchait à usurper. Cette double action se remarque constamment, et existait même dans les villes entièrement romaines; le préfet de la ville, *præ-*

fectus urbis, était indépendant des décurions, des édiles, et des autres officiers municipaux.

L'occupation des Gaules par les Francs ne changea rien à ce mode d'administration établi de temps immémorial; les Barbares trouvaient plus sage et plus commode de suivre, d'imiter des institutions supérieures aux leurs, et qui leur permettaient d'asseoir avec plus de sûreté, moins d'embarras, leur puissance. Les différentes fonctions ne différaient que par le vêtement et le langage. Nous voyons le même titre de préfet de la ville, en usage chez les Romains, porté sous le règne de Chilpéric, en 588, par Montmol, et sous Clotaire III, en 665, par Erceimbald. A la même époque, et jusqu'en 700, les défenseurs et les curions exercent leurs emplois; mais bientôt les uns et les autres prennent d'autres noms sans changer d'attributions.

Erceimbald prend le titre de comte de Paris, et les scabins, dont se forma le nom d'échevins, succèdent aux défenseurs. Ils sont également nommés par le peuple, et ne sont point, comme l'ont cru quelques historiens, de simples assesseurs des comtes. Ils exerçaient la justice directement sans avoir besoin de la sanction du comte, tandis que celui-ci avait toujours besoin de leur concours.

C'est ainsi que, de temps immémorial, on

voit les magistrats de l'autorité préposés par le prince pour rendre la justice, et les magistrats populaires nommés par la communauté, chargés seuls de surveiller les intérêts privés et industriels.

Odon ou Eudes, dernier comte de Paris, étant mort sans enfants, l'an 1032, cette charge, et celle de vicomte, qui pendant quelque temps lui succéda, furent réunies l'une et l'autre à la couronne, et alors le magistrat qui fut pourvu par le roi pour rendre la justice et maintenir l'ordre, prit le titre de prévôt (*quasi a rege prepositus*) et réunit tous les droits et les prérogatives des vicomtes. Ces deux autorités se soutinrent ainsi parallèlement sans se nuire, jusqu'au règne de Philippe-Auguste. Le prévôt de Paris tenait ses séances au grand Châtelet, ancienne demeure du gouverneur romain, et le syndic ou juré des marchandises, qui prit, peu de temps après, le titre de prévôt des marchands, siégeait au Parloir-aux-Bourgeois, sur le quai.

Philippe-Auguste affectionnait cette dernière autorité; il abandonna aux syndics de la marchandise, ou autrement prévôts des marchands, différents droits pour être employés à l'embellissement de la ville et surtout au pavage des principales rues, et à la construction d'une nouvelle enceinte beaucoup plus étendue. C'est sous

son règne que le prévôt des marchands acquit une partie des droits qu'avait la prévôté qui, jusque-là, remplissait véritablement les fonctions municipales, comprenant la police, la sûreté, la salubrité de la capitale; les réglemens de voirie, la réparation des édifices publics; l'administration même des domaines de la ville, qui ne fut divisée que dans le quatorzième siècle. La confiance de ce prince et son affection étaient telles pour les habitants de la capitale, qu'en partant pour la Terre-Sainte, il institua six bourgeois, désignés par les lettres initiales de leur nom, les gérants de sa fortune et de ses domaines, et ses exécuteurs testamentaires en cas de mort. Il les rend dépositaires de ses biens, leur en prescrit l'usage, et stipule qu'ils en garderont une partie pour l'éducation de son fils, jusqu'à ce qu'il ait atteint l'âge de gouverner par lui-même. Philippe-Auguste fut le prince populaire de ce temps, invitant son armée à disposer de sa couronne si elle ne l'en croit pas digne, et remettant le sort de ses enfants entre les mains des habitants de sa capitale.

Il ne faut pas cependant confondre ces nouveaux mandataires avec les échevins ordinaires qui géraient les affaires municipales, et qui étaient choisis également dans la classe moyenne des habitants.

Cette classe moyenne, qui n'a jamais cessé

d'exercer une utile influence dans la capitale, avait déjà acquis, à cette époque, la fortune et les lumières qui ont, dans tous les temps, justifié l'estime qu'on lui portait. Un financier, Gérard de Poissy, se trouve en état et en volonté de fournir, pour le pavage de la ville, la somme, énorme pour le temps, de 14,000 livres. Bientôt le corps municipal s'organise; ses privilèges, acquis pendant la première et la seconde race, s'étendent. Ce n'est plus une seule association ou hanse, remplaçant l'ancien *consortium*, mais une immense corporation fédérative des différens métiers, ayant chacun leurs statuts, leurs lois, et présentant réunis l'élite de la population organisée civilement et militairement. Le chef de cette association industrielle prend et ne quitte plus le titre de prévôt des marchands; et quoique sa juridiction soit souvent contrariée par l'exercice du droit des seigneurs et des évêques possesseurs des terres voisines, elle étend son action sur tout le cours de la rivière. Elle a seule le droit de faire remonter les bateaux depuis Mantes jusqu'à Paris; et aucun étranger ne peut le faire, s'il n'est associé d'un bourgeois de Paris. Elle obtint de construire un port destiné au débarquement et au dépôt de ses marchandises, moyennant un octroi sur la consommation de la ville. Elle achète en 1220, par une rente annuelle au fisc, le criage de Paris, ou au-

trement le droit de lots et ventes, et l'emplacement qui leur était destiné, et le roi dépose en ses mains l'étalon des poids et mesures, et l'attribution si importante de les régler.

Pendant que l'action municipale se développait ainsi, la justice administrative et urbaine se perfectionnait au même degré. Cette police fut long-temps exercée par des hommes aussi distingués par leurs lumières que par leur naissance. On voit parmi eux, en 1202, un seigneur de Garlande, allié à la maison de Montmorency. Mais les troubles et les besoins de l'état pendant la minorité de saint Louis ayant obligé les conseils de ce prince à recourir à toutes sortes de moyens pour faire face aux dépenses publiques, la prévôté de Paris fut comprise dans les fermes du roi, et adjugée au plus offrant. Les magistrats qui jusque-là avaient rempli les fonctions de ce tribunal, n'en voulurent plus à cette condition; et cette charge si importante fut livrée à des gens sans notabilité, et quelquefois même sans fortune. On en vit plusieurs s'associer pour l'exercer, et retrouver par des concussions la finance qu'ils déboursaient. « Voyant, « dit l'historien de saint Louis, les mauvaises coutumes dont le povre peuple étoit ainsi grevé, le « saint roi fit enquérir par tout le pays où il trouveroit quelque grand sage homme qui fust bon « justicier, et qui punist étroitement les malfai-

« teurs, sans égard au riche plus qu'au povre; et « il lui fut amené un qu'on appelloit Estienne « Boisseau, auquel il donna l'office de prévôt de « Paris, lequel fit merveille de soi tellement, que « désormais n'y avoit larron, meurtrier, ou autre, « qui osast demeurer à Paris, qui ne fust pendu « ou puni à rigueur de justice; et alloit souvent « le roi au Chastelet se seoir près ledit Boisseau, « pour l'encourager à donner l'exemple aux autres « juges du royaume. »

Cet homme estimable joignait beaucoup de lumières à beaucoup de fermeté; c'est lui qui composa un code tout entier pour les corps des métiers, tellement approprié à leurs intérêts et à leur discipline, qu'il se conserva presque intact pendant cinq siècles, jusqu'au moment où les lumières et la division du travail permirent de laisser à l'industrie une entière liberté. Ces statuts furent soumis à une sorte d'enquête devant grand Planté, dit la chronique, « des plus sages « et des plus anciens hommes de Paris, et de ceux « qui plus devoient savoir de ces choses, lesquels « tous ensemble louèrent moult cet œuvre. »

La prévôté de Paris, ainsi rétablie, devint un emploi honorable que des hommes distingués ne dédaignèrent plus d'occuper. On voit parmi eux les noms des Hangeau de Coucy, des Crève-cœur; ils étaient aidés, dans leurs fonctions, par un lieutenant civil et plusieurs greffiers.

A l'abri de cette double protection judiciaire et municipale, la population industrielle de Paris put s'élever bientôt à un haut degré de richesse et de prospérité. Sa bourgeoisie formant, comme nous l'avons dit, de temps immémorial un corps indépendant, n'eut point besoin de passer par ces chartes d'affranchissement, divisées en plusieurs catégories, qui eurent lieu pour les autres villes du royaume. Elle occupait une place entre la noblesse et le peuple, comme ce qu'on appelle en Allemagne la seconde noblesse, produite par le travail, ainsi que la première par les armes.

C'est elle qui fonde les premiers établissements de bienfaisance, qui développe le commerce, entretient et peuple les universités, qui assiste aux doctes leçons des Champeau, des Abélard, des Ambroise Paré, et invite les étrangers à venir partager ses travaux et profiter de ses lumières; le sentiment que donne la liberté, le jugement que produit l'étude, distinguent de tout temps ces familles curiales de Paris, qui sont, comme celles de Rome, les *entrailles des villes*, et le meilleur appui des souverains. Déjà nous avons vu Philippe-Auguste confier à six bourgeois de Paris, pendant son absence, la gestion de ses biens et l'entrée au conseil de la reine; des notables de Paris sont également désignés, par Charles V, pour avoir part à la régence du

royaume pendant la minorité du dauphin, et se trouvent ainsi associés aux fonctions des ministres et des princes du sang. La garde de la personne du monarque fut long-temps confiée à des bourgeois de Paris. « Quand le roi alloit en guerre, » dit Olivier de La Marche, « il avoit au frein de son cheval deux bourgeois de sa bonne ville de Paris. » A la journée de Mons en Perdelle, où Philippe-le-Bel écrasa l'armée des Flamands, les deux bourgeois de garde furent tués à ses côtés; l'histoire nous a conservé le nom de ces braves, c'étaient les Gentiens, dont la race subsistait encore au dix-septième siècle. Ce fut, en 1412, un bourgeois de Paris qui emporta la bastille d'Estampes, forteresse que les capitaines les plus expérimentés avaient jugée imprenable. Si nos rois avaient eu plus de confiance dans la valeur de cette classe d'hommes vigoureux et adroits, ils auraient lutté avec plus d'avantage contre les Anglais, qui durent leurs succès à l'emploi des archers, véritables bourgeois de leurs villes, et aussi habiles que courageux. C'était la nation anglaise tout entière qui suivait ses princes à la guerre; et ce n'était, en France, que le roi et la noblesse qu'on lui opposait. Voici comment s'exprime, à cet égard, un ancien historien de nos malheureuses guerres, en parlant de la revue de l'armée dans la plaine d'Azincourt. « Outre ce grand corps de troupes

« du roi, » dit-il, « les bourgeois de Paris firent
 « offre de six mille hommes bien armés pour
 « combattre à la tête *aux jours de bataille*; mais
 « le duc de Berri, faisant grand récit de cette mi-
 « lice en présence de plusieurs chevaliers de sa
 « suite, l'un d'entre eux, nommé Jean de Beau-
 « mont, répondit avec mépris : Qu'avons-nous à
 « faire de ces gens de boutique, puisque nous
 « sommes trois fois plus nombreux que les An-
 « glois? Je ne sais pas s'il croyoit les roturiers in-
 « dignes des armes; mais j'assurerai bien en avoir
 « connu qui y ont acquis grand honneur, et je
 « dirai encore que le royaume étoit plus floris-
 « sant quand on y recevoit toutes sortes de gens
 « avec plus d'acception de valeur que de condi-
 « tion. Nos historiens nous apprennent que nos
 « chevaliers nese trouvèrent pas mieux d'un pareil
 « orgueil à Courtray, où les Flamands les renver-
 « sèrent dans les fossés, ni à Poitiers, etc., etc. »

Cette existence honorable de la bourgeoisie de Paris étoit telle que beaucoup de nobles aspiraient à en faire partie, afin de pouvoir occuper les charges municipales, sorte de gouvernement secondaire qui établissait un lien entre toutes les classes. La noblesse y trouvait le pouvoir et la considération, et la bourgeoisie le moyen d'arriver à la noblesse. Ce droit de bourgeoisie s'acquéroit par la construction d'une maison de 60 livres de valeur, et l'engagement d'y résider une

partie de l'année; ce qui contribua beaucoup à l'extension de la capitale pendant les treizième et quatorzième siècles.

A cette époque, la ville de Paris avoit déjà une enceinte très-étendue, contenant des champs, des métairies qu'on appelloit alors *cultures*, des couvents entourés eux-mêmes de jardins, et clos de murs pour leur défense et marquer leur juridiction. Les places intermédiaires étoient divisées en rues fermées de barrières, de portes de fer, et d'une circulation souvent dangereuse.

La division qu'on remarque de nos jours existoit déjà entre les habitations du nord et celles du midi de la Seine, de la rive droite et de la rive gauche; la première présentait les grandes agglomérations des corps de métiers ayant leurs chefs, leurs statuts, espèces de petites républiques fédératives; au midi, on apercevoit des lieux élevés, les toits en ardoises des églises, des couvents, l'Université, les collèges; d'un côté, on n'entendait que le bruit des marteaux, des charrettes, des crieurs publics; de l'autre, celui des cloches appelant les chantres aux offices, les écoliers aux classes; au milieu étoient les halles, si fréquentées alors par les gens de la campagne qui, de trente lieues à la ronde, venoient y apporter leurs productions en échange des objets manufacturés. Cette population, d'é-
 ats, de costumes et de mœurs différentes, et

s'élevant déjà à près de trois cent mille habitants, reconnaissait les réglemens de l'Hôtel-de-Ville, et la hiérarchie des quarteniers, dixainiers, cinquanteniers, composant, avec les échevins, les conseils, et le prévôt des marchands, l'autorité municipale, autorité élective populaire, et qui n'a cessé d'exercer une immense influence sur les destinées même du royaume.

L'Hôtel-de-Ville, continuation du Parloir-aux-Bourgeois, syndicat de la marchandise, fut longtemps situé sur un point peu apparent de la capitale, près du Châtelet; mais, sous la prévôté de Marcel, il fut établi sur la place où on le voit encore aujourd'hui. Marcel, ce nom rappelle à la fois de grands talents et de grands excès; Marcel, méconnu par les historiens des rois, et rendu enfin à la vérité par les écrivains philosophes, fut un homme de génie pour son temps: fils et petit-fils de prévôts des marchands dont la mémoire était honorée, il surpassa ses pères en capacité et dans la puissance qu'il exerçait sur le peuple. C'est pendant sa prévôté que l'autorité de l'Hôtel-de-Ville, qui n'avait été jusque-là que municipale, devint politique, et ne cessa plus de l'être; c'est lui qui devina, pour ainsi dire, le gouvernement représentatif, et le fonda dans une sorte de charte mémorable (l'ordonnance du mois de mars 1357). Il inventa le seul impôt juste, l'impôt proportionnel et progressif, adopté

depuis sous le nom d'*income-tax* dans les temps modernes. Mais c'est Paris surtout qui lui doit de la reconnaissance pour le système de défense et d'organisation militaire qu'il établit, et qui s'est toujours maintenu. Sans doute de coupables excès ternirent les services de cet homme courageux et habile, mais il faut les attribuer principalement au système de perfidie, d'entêtement des hommes qui entouraient alors un souverain *jeune d'âge et de conseils*, comme dit Froissart, à cet orgueil, à cette avidité de la noblesse qui alors, comme à d'autres époques, arrêtait toute amélioration possible. Le peuple n'avait aucun moyen légal d'obtenir ce qu'il demandait, ou l'exécution des concessions qu'il avait obtenues. Ce n'est qu'après avoir épuisé toutes les remontrances, toutes les sollicitations, qu'il se portait à des excès coupables, mais qui seuls pouvaient alors intimider les hommes faux et cruels qui se jouaient de leurs promesses. Jamais Marcel n'attenta ni à la personne ni même au droit reconnu du souverain; et lorsque, des fenêtres de l'Hôtel-de-Ville, et la tête couverte du chaperon du roi, auquel il avait donné le sien, il fit connaître au peuple sa conduite, il fut couvert d'applaudissemens, et ses paroles retentirent même au dehors, elles soulevèrent une partie du royaume, et elles eussent produit une plus grande explosion, si les communications avec

les provinces eussent été plus faciles, plus fréquentes.

Il n'était déjà plus ce temps où les campagnes, peuplées de loin en loin de pauvres hameaux, dépendaient des seigneurs retranchés dans de hautes tours, où les villes n'étaient qu'une sorte de marché d'ouvriers; le travail, et l'aisance qu'il procure, avaient affaibli ce principe de servilité et de dépendance timide; les villes avaient acquis des droits qu'elles faisaient respecter, et les campagnes voyaient la possibilité de secouer le joug de la noblesse, qui avait cessé de les protéger, et dont la considération s'était perdue dans les honteuses batailles de Crecy, d'Azaincourt et de Poitiers. Une fermentation générale existait partout, et il ne fallait que la présence de quelque homme distingué et d'un rang illustre, auquel on se serait attaché, pour devancer de six siècles la civilisation. Cet homme ne se rencontra pas, et les mouvements généreux de la population de Paris et des malheureux habitants des campagnes furent étouffés. Il en fut de même trente ans après, lorsque le peuple alla chercher à l'Hôtel-de-Ville ses armes, son appui, sa direction, et que, sous le nom de *Maillotins*, comme autrefois sous celui de *Jacques*, il tenta de se faire rendre justice; il succomba encore; et les hommes respectables qui modéraient ses passions tout en réclamant ses

droits, furent compris dans la vengeance des princes qui ne connaissaient, qui ne voulaient reconnaître que le pouvoir arbitraire. Et qu'on ne vienne pas alléguer contre la population de Paris les coupables excès qui, quelques années après, sous les factions de Bourgogne et d'Armagnac, ensanglantèrent la capitale. Le massacre des prisons, si semblable à ce qu'on a vu de nos jours, le pillage régulier, le système de terreur qui régna quelque temps, étaient l'effet des passions haineuses des oncles du roi, qui, étrangers à tout principe de patriotisme et d'humanité, ne songeaient qu'à satisfaire leur ambition ou leur avidité. Ces deux chefs cruels, dont l'un épuisait le royaume par ses exactions, et l'autre le livrait à l'étranger, doivent seuls porter la réprobation des crimes commis par leurs honteux et vils instruments.

La saine population de Paris, la classe éclairée, refusa toujours de prendre part à ces horreurs, et en arrêta à plusieurs reprises le cours. Le respectable prévôt des marchands, Charles Cudré, avec tous ses échevins, conseillers de ville, et trois cents des plus notables bourgeois, désespérant de maintenir l'ordre au milieu de ces furieux, et ne voulant faire cause commune avec aucun des deux partis, s'éloignèrent de la ville, et n'y rentrèrent qu'au moment où, d'accord

avec une autre partie des bourgeois de la ville, ils en ouvrirent les portes à Charles VII, et en chassèrent les Anglais. L'histoire de l'Hôtel-de-Ville de Paris est la véritable histoire du peuple, non pas de cette partie de la populace égarée, et toujours l'esclave des factieux, mais, nous le répétons, nous ne saurions trop le répéter, de cette classe moyenne, forte, progressive, laborieuse, qui, à toutes les époques, s'est montrée grande et sage, et qui a su arracher la liberté au despotisme, et la conserver contre l'anarchie.

Dix siècles avaient vu s'exercer presque sans interruption les privilèges acquis de temps immémorial à la ville de Paris, de se gouverner elle-même, de nommer ses magistrats, et de disposer de ses revenus communaux.

L'Hôtel-de-Ville de Paris jouissait paisiblement de ces privilèges, lorsqu'il en fut dépouillé par Charles VI, en punition de la sédition excitée par les Maillotins. Irrité des excès qu'ils commirent, il supprima la prévôté des marchands, l'échevinage, la juridiction, la police et le greffe; il ôta aux bourgeois les armes, la garde et les chaînes de la ville; et les revenus communaux furent confondus dans la recette ordinaire du roi.

Le prévôt de Paris fut chargé de l'administration municipale; mais il éprouva bientôt qu'un

homme seul ne pouvait pas suffire à l'exercice de ces deux emplois. On rendit donc aux bourgeois la garde de la prévôté des marchands, sans leur en rendre encore la propriété. Jean Jouvenel, dit des Ursins, fut garde de cette prévôté, et eut quelques successeurs dans cette qualité. Charles Culdoé, l'un d'entre eux, obtint, en 1405, la restitution des revenus de la ville, pour la réparations des portes, ponts, fontaines, tours, égouts et fossés, où l'on n'avait point travaillé depuis plus de vingt ans. Enfin, après vingt-neuf années de suppression, Charles VI, apaisé par un châtement si long, rétablit, en 1411, le Parloir-aux-Bourgeois, et rendit à la ville sa juridiction, la propriété de son domaine, ses revenus communs, et tous ses privilèges. Mais les magistrats nouvellement élus ne surent plus quelles étaient leurs attributions. Le greffe avait été exposé au pillage; les archives avaient été dissipées, et des titres de la ville égarés. Pour remédier à tous ces désordres, le roi nomma des commissaires qui travaillèrent à la confection d'une ordonnance générale qui servit désormais de règle dans l'administration de la police et de la justice municipale. Ce soin fut confié au procureur général, à Jean Mauloué, conseiller au parlement, au prévôt des marchands et aux échevins. Et comme la nouvelle ordonnance

ne devait contenir que les anciens usages, les commissaires commencèrent par rassembler autant qu'ils purent les chartes, papiers, registres, et autres enseignements anciens. Le roi ordonna au garde du trésor de ses chartes de rendre toutes celles qui y avaient été portées des archives de la ville, et de délivrer des *vidimus* de toutes les autres. A la preuve par écrit, les commissaires joignirent une enquête, où ils appelèrent des personnes de tous les états de la ville, les mieux instruites de ses droits, des vieillards qui avaient passé par ses charges, d'anciens bourgeois et marchands versés dans la connaissance de ces affaires, enfin tous ceux dont on espéra pouvoir tirer quelques lumières. Les commissaires, après avoir pris leur avis, dressèrent un procès-verbal de leurs dépositions; et, après trois ans de recherches, l'ancien droit de la ville fut enfin rédigé par une ordonnance générale, scellée du grand sceau, au mois de février 1415. C'est ce travail qui composait la loi municipale de Paris, et qui était encore en vigueur au moment de la révolution.

Les officiers principaux de l'Hôtel-de-Ville étaient le prévôt des marchands, quatre échevins, le procureur du roi, le greffier et le receveur. Ces huit personnes composaient ensemble ce qu'on appelait le Bureau de la Ville. Il y avait en outre vingt-six conseillers et dix sergents ou huissiers.

Les autres officiers subalternes étaient les quarterniers, au nombre de seize; les cinquanteniers, au nombre de quatre en chaque quartier, qui faisaient en tout soixante-quatre; et les dixainiers, au nombre de deux cent cinquante-six, seize dans chaque quartier; l'architecte ou maître des œuvres de la ville; le capitaine de l'artillerie, l'imprimeur, et le maître-d'hôtel. Les trois compagnies des gardes et archers faisaient aussi partie du corps de ville. Chacune de ces compagnies, de cent archers, auxquelles fut bientôt adjointe la milice bourgeoise, composait, en 1703, cent trente-trois compagnies, dont tous les officiers ainsi que ceux des archers étaient à la nomination du prévôt des marchands et des échevins. C'est cette milice qui a servi depuis de modèle et de principe à l'institution de la garde nationale.

L'élection du prévôt des marchands se faisait tous les deux ans; mais il pouvait être continué jusqu'à quatre fois. Tous les ans les deux plus anciens des quatre échevins sortaient d'emploi, et l'on en élisait deux nouveaux. Voici quel était le mode d'élection à ces deux fonctions: avant le 16 d'août, jour fixé pour ces nominations, les quarterniers convoquaient une assemblée dans les quartiers pour choisir parmi les notables de la population quatre électeurs pour se rendre à l'Hôtel-de-Ville, et procéder tant à l'élection des scrutateurs qu'à celle des prévôts et échevins.

Le jour de l'assemblée générale, le prévôt, les échevins, les conseillers et quarteniers de la ville, après avoir entendu une messe du Saint-Esprit, se rendaient au grand bureau de l'Hôtel-de-Ville. Les quarteniers présentaient le procès-verbal de l'assemblée par eux tenue, et les noms des quatre nommés, chacun écrit à part sur un bulletin. Les quatre noms se mettaient alors dans un chapeau, mi-parti des couleurs de la ville, et les deux premiers tirés au sort étaient enregistrés sur une liste avec celui du quartenier. Cette élection faite, on envoyait chercher les déuommés, par les sergents de ville, et quand l'assemblée était ainsi complète, le greffier faisait lecture des ordonnances données au sujet de l'élection, et l'appel nominal de ceux qui devaient composer l'assemblée, après quoi les échevins qui sortaient de charge remerciaient l'assemblée : on procédait alors à la formalité du serment pour la nomination des scrutateurs, en commençant par les conseillers de la ville, selon l'ordre de leurs séances, les quarteniers et leurs mandés, et enfin le prévôt et les échevins. L'élection devait tomber sur quatre personnes, dont l'une serait officier du roi, l'autre conseiller de la ville, la troisième un quartenier, et la quatrième un des bourgeois mandés.

L'élection faite de vive voix, les scrutateurs choisis prêtaient serment ensemble, entre les

mains du prévôt des marchands et des échevins, sur le tableau de la ville. Après cela, le prévôt et les échevins quittaient leur place et allaient se mettre au-dessus des conseillers de la ville; et au lieu qu'ils venaient de quitter, s'asseyaient les quatre scrutateurs, dont le premier tenait le tableau de ville pour les serments d'élection, et le second le chapeau mi-parti, pour y recevoir les suffrages. On appelait tous les assistants par ordre; le prévôt le premier, puis les échevins, les conseillers, les quarteniers et les bourgeois mandés, qui donnaient leurs suffrages. Le scrutin fermé, les scrutateurs passaient au petit bureau, où ils faisaient le dépouillement des bulletins, et un procès-verbal, qu'ils présentaient ensuite au roi, accompagnés du prévôt, des échevins, des procureurs et greffiers de la ville, et de ceux qui avaient été élus à la pluralité des suffrages. L'acte de scrutin était ouvert et lu en présence du roi, et les élus étaient confirmés par le roi et lui prêtaient serment. A l'égard du procureur du roi, du greffier, des conseillers et des autres principaux officiers de ville, c'étaient toutes charges qui s'achetaient; mais il fallait être Parisien de naissance pour y être admis.

Outre la connaissance des matières qui dépendent du commerce par eau, le prévôt et les échevins étaient chargés des subsistances, des approvisionnements de la ville, de la perception et emploi

de ses revenus, dont ils ne rendaient compte qu'au roi. Ils avaient encore la surintendance des fontaines de Paris, le soin des ponts, des quais, des boues et des lanternes, de l'entretien du pavé et plusieurs autres attributions détaillées dans l'édit de 1700, qui avait réglé les bornes des deux juridictions de la ville et du châtelet. Les quarteniers étaient commis pour veiller dans les quartiers de la ville à ce qu'il ne s'y passât rien de nuisible au repos public. C'était à eux que le prévôt des marchands et les échevins adressaient leurs ordonnances pour les distribuer aux cinquanteuiers, qui en faisaient part aussitôt à chaque dixenier, afin que l'ordre fût plus promptement exécuté dans toute la ville. Ce réseau administratif des élus de la communauté, et qui ne cessait pas d'en faire partie, contenait ou mettait en mouvement toute la population. On conçoit que dans un temps où les tribunaux étaient à peine organisés, où les parlements n'avaient point encore de caractère politique ni même d'existence fixe, où la cour des comptes était soumise à l'autorité royale, ce corps de la ville, ainsi composé, siégeant dans un édifice considérable, au centre de la population, devait avoir une grande importance. Les hommes qui le composaient, forts de la confiance de leurs concitoyens, et distingués par des privilèges, des armoiries et un costume éclatant, marchaient de pair avec la no-

blessé. Leur assemblée formait une chambre de députés permanente uniquement composée de la classe moyenne, et par là plus véritablement nationale que les états généraux, composés des trois ordres, et qui, n'étant convoqués que de loin en loin, étaient plus ou moins soumis à l'aristocratie et au pouvoir royal. L'Hôtel-de-Ville était le palais, le Louvre du peuple. C'est là qu'il siégeait par ses représentants, et que les souverains venaient reconnaître sa puissance en lui demandant des subsides, ou en recevant ses présents. Cette auréole populaire ajoutait à la majesté royale, et composait son plus beau cortège. On voyait ces magistrats électifs, vêtus de leurs longues robes mi-parti des couleurs de la ville, montant des chevaux ornés de bride d'or, comme les chevaliers, aller, précédés de leurs archers et suivis de milliers de bourgeois richement vêtus, au-devant des souverains à leur entrée dans la ville, les escorter jusqu'à leur palais, et rendre de semblables honneurs aux princes étrangers, auxquels ils donnaient une grande idée du luxe et de l'élégance de la capitale. Dans toutes les cérémonies, le prévôt des marchands occupait la droite du gouverneur de Paris, et le corps de la ville marchait parallèlement avec le parlement; celui-ci à droite, suivi de la cour des comptes, et l'autre à gauche. Le prévôt de Paris, quoique représentant, suivant le grand cou-

tumier, le *souverain au fait de la justice*, ne passait qu'après lui; mais la prépondérance de l'Hôtel-de-Ville était à l'Hôtel-de-Ville même, lorsque les gouverneurs de Paris venaient y recevoir une sorte d'investiture. Montmorency, Brissac, Coligny, et plusieurs princes du sang furent de ce nombre; il en était de même lorsque la ville tenait sur les fonts de baptême quelques enfants illustres, tels que le duc d'Anjou, frère de Charles IX, les fils de la duchesse de Guise, de Longueville; lorsque surtout les souverains venaient y recevoir des fêtes, les plus magnifiques de ces temps, et dont les plus belles dames dont on a conservé les noms faisaient les honneurs. Aussi n'était-il pas une occasion importante que les princes ne saisissent pour jouir de ces somptueux divertissements. Chaque année les voyait, le jour de la Saint-Jean, se couvrir d'écharpes d'œillets, et allumer le bûcher sur la place de Grève; les jours de carnaval, les anniversaires ou la rentrée des souverains dans Paris étaient marqués par de semblables solennités. Louis XI les aimait particulièrement. A son retour de la bataille de Montlhéry, dit son historien, il trouvait grand plaisir à raconter aux dames et demoiselles de Paris les dangers qu'il avait courus, et cherchait ainsi à se rendre populaire. Louis XIII et Louis XIV firent plus: ils amenèrent à l'Hôtel-de-Ville leurs comédiens,

leur musique, et ils y dansèrent eux-mêmes des ballets. Avant de se retirer, ils portaient la santé du corps municipal. A la suite de ces divertissements venaient ordinairement des présents qui n'étaient pas reçus avec moins de faveur. C'étaient ordinairement des vases ou des statues d'or et d'argent. « Grand merci! bonnes gens, » disait Charles V en les voyant, « ils sont beaux et riches. » « Je reçois avec une vive satisfaction, » disait Henri IV, « et vos cœurs et vos confitures. » Mais cela ne suffisait pas toujours aux souverains, et souvent ils venaient demander des subsides; c'est alors qu'ils ne craignaient point de s'humilier devant la puissance populaire. La superbe Catherine de Médicis y vint abaisser son front, et y tenir un discours suppliant.

« Alors, dit la chronique, fut intimé à la reine « et à sa compagnie qu'elle se retirast en une chambre qui lui avoit été préparée près de la grande « salle, pendant que ladicte compagnie aviseroit « quel secours on pourroit faire au roi; ce qu'elle « fit. Et après que ladicte dame fut retirée en ladicte « chambre, monsieur le prévôt des marchands « mit la matière en délibération, et demanda aux « assistans leur avis, chacun en particulier; tous « lesquels conclurent et avisèrent de secourir le « roi de dix mille hommes de pied, pour lesquels « seroit levée sur tous les habitans de ladicte ville

« et faubourgs, sans en excepter ni exempter aucun, la somme de trois cent mille livres tournois. Ce fait, ladicte dame revint à ladicte salle; et étant assise en sa chaise, lui fut déclarée ladicte conclusion, dont elle remercia bien fort ladicte compagnie. »

Cette action de l'Hôtel-de-Ville, ce gouvernement municipal, ne consistait point seulement en vains privilèges qu'il eût été possible aux princes qui faisaient leur séjour à Paris, de briser un jour; mais ces privilèges étaient appuyés sur une organisation militaire, forte et indépendante dont les magistrats de la ville disposaient seuls.

Paris était alors entouré de murailles flanquées de grosses tours; ses portes se fermaient régulièrement, et les échevins en gardaient les clefs. Ce fut la trahison d'un de ces hommes qui en ouvrit l'entrée à Isabeau de Bavière, dans le temps de la faction bourguignonne. Le prévôt des marchands recevait le mot d'ordre de la bouche du roi, et le donnait aux capitaines sous ses ordres. Ce magistrat marchait à leur tête dans les émeutes, et courut de grands dangers, entre autres contre les écoliers. La bourgeoisie était enrégimentée; elle élisait ses officiers, et se formait, par de fréquents exercices, au maniement des armes. Une *montre*, ou autrement revue, sous Louis XI, présenta le nombre

considérable de quatre-vingt mille bourgeois, tous armés et vêtus de hoquetons rouges, avec une croix blanche.

Dans les circonstances importantes, personne n'était exempt du service personnel; les présidents et conseillers des cours souveraines, les plus riches habitants montaient la garde aux portes de la ville.

Il y avait, au coin des rues, de grosses chaînes scellées qu'on tendait à la première alarme pour fermer les quartiers. On faisait à toutes les maisons des saillies qui les rendaient plus propres à l'attaque et à la défense; enfin, le peuple avait ses bannières, des places d'assemblée fixes, des mots de ralliement, et dans les syndics des différents métiers, des chefs habiles et courageux.

La ville était divisée en seize quartiers, dont chacun avait un conseil électif, et formait comme une petite république fédérative, origine des districts, des sections, des municipalités transformés aujourd'hui en douze arrondissements, mais qui, à cette époque, correspondaient avec l'Hôtel-de-Ville, et suivaient ou dirigeaient son impulsion. C'est ainsi que se trouva formé, pendant la Ligue, le fameux conseil des Seize, qui s'empara de l'Hôtel-de-Ville, après une courageuse mais vaine résistance du prévôt et des bourgeois honnêtes de Paris. L'exaltation religieuse encouragea

gée, à cette époque, par la réforme, avait envahi une partie de la capitale. Ces temps sont trop connus pour les retracer ici ; ils virent naître les premières barricades, qui se reproduisirent depuis, et qui rendirent la force populaire si redoutable.

De rues en rues, de quartiers en quartiers, l'insurrection gagnait ainsi et paralysait la résistance ; elle cernait la force armée dans autant de prisons, de blocus. Mais il faut le dire à la louange des habitants, jamais ils n'abusèrent de cette terrible puissance, qui aurait assuré au contraire la solidité du trône si les souverains avaient su toujours l'apprécier. Les scènes qui, à diverses époques, ensanglantèrent la capitale, furent toujours produites par les menées coupables des gens à la tête des affaires, et toujours le corps de la ville et les habitants considérables tentèrent de s'y opposer.

C'est après beaucoup d'instance, et en quelque sorte par surprise, que la cour entraîna le prévôt des marchands et les chefs des quartiers à participer à la Saint-Barthélemi ; et, à peine cet horrible massacre eut-il commencé, le soir même du dimanche, que le roi, à la demande des officiers municipaux, du prévôt Charron et des échevins, fit publier une ordonnance pour arrêter l'effusion du sang et le pillage. Le conseil de la Ligue trouva une égale opposition dans les ma-

gistrats municipaux ; aucun conseiller ou échevin ne voulut en faire partie. Le prévôt des marchands fut même du nombre de ceux qui voulurent faire arrêter le duc de Guise à son entrée à Paris, et couper court à l'instant à la Ligue et à ses malheureuses guerres de religion qui, alors, divisaient les habitants, et causaient bien des maux.

Les barricades de la Ligue, qui commença ce système de défense populaire, mieux employé depuis, furent l'ouvrage des moines, des Seize et des écoliers. Les bourgeois, pris à l'improviste, se bornèrent à la défense de leurs maisons ; les autorités municipales y eurent si peu de part, que le duc de Guise fit mettre à la Bastille le prévôt des marchands, le sieur de Pereuse, et destituer les échevins. Le lendemain il n'eut rien de plus pressé que de se rendre à l'Hôtel-de-Ville lui-même pour y casser le corps municipal et en faire nommer un autre à un scrutin à haute voix, contre l'usage, et ceux-là même encore qui furent ainsi proclamés, n'acceptèrent ces fonctions qu'à la condition d'être confirmés par le roi.

Ce fut le nouveau prévôt des marchands qui tint au nom de la ville, sur les fonts de baptême, le fils posthume de la duchesse de Guise. Le duc changea également de sa seule autorité les capitaines et officiers de la milice bourgeoise, et

des quartiers, exigeant qu'ils fussent tous, ainsi que leurs sous-officiers, catholiques. Toutes ces mesures expliquent suffisamment les excès et les folies qui affligèrent les gens de bien pendant cette époque.

Il n'en fut pas de même du temps de la Fronde, sorte de révolution populaire, parlementaire, à laquelle tous les esprits étaient préparés, et qui s'accordait avec tous les intérêts comme avec toutes les passions. « Les marchands dans leurs boutiques, dit naïvement madame de Bonneville, raisonnaient des affaires de l'état, et « étoient infectés de l'amour du bien public, qu'ils « estimoient plus que leur avantage particulier. » Le caractère impérieux d'Anne d'Autriche, l'administration de Mazarin, avaient produit un mécontentement général, et qui n'attendait que l'occasion d'éclater; elle se présenta au moment de l'arrestation des deux conseillers Broussel et Blancmesnil. Les relations du temps rapportent qu'en moins de trois heures, cent mille hommes furent sous les armes, et deux mille barricades dressées avec tant d'intelligence, que, de l'aveu des gens de guerre, aucune armée n'eût été capable de les forcer. Ces espèces de citadelles étaient formées de barricades pleines de sable, élevées les unes sur les autres, et jointes entre elles par des chaînes de fer; elles étaient revêtues d'un rang de pierres de taille, et quelques

unes si hautes, qu'il fallait des échelles pour les franchir. Il y en avait de semblables à l'entrée de chaque rue; des corps de bourgeois en armes se tenaient derrière pour les garder; une ouverture pratiquée dans le milieu, et fermée, au besoin, de fortes chaînes, ne laissait passer qu'une personne à la fois; les fenêtres des maisons voisines étaient garnies de pavés pour assommer les assaillants.

Mais du moment où cette manifestation générale se changea dans l'ambition personnelle des princes, des hommes puissants alors, que le bonheur public ne fut plus que le prétexte des vengeances ou des intrigues particulières, les bourgeois de Paris et les magistrats déployèrent, à plusieurs reprises, un grand caractère; le prévôt des marchands le Ferron et les échevins maintinrent leur autorité, et ne cédèrent qu'à la violence de la populace ameutée par les agitateurs. Le massacre de l'Hôtel-de-Ville, dénouement de cette tragi-comédie de quatre ans, vit succomber, après une vive résistance, les meilleurs citoyens; le prévôt des marchands eut beaucoup de peine à échapper aux furieux; et le maréchal de L'Hospital, gouverneur de Paris, ne put se soustraire à leur rage qu'en cachant son cordon bleu, et en prenant un habit d'huissier. Il faut l'avouer cependant, les commencements de

cette époque furent le moment brillant de l'Hôtel-de-Ville, et l'apogée de son influence. C'est dans ces vastes salles que se réunissaient les princes, les plus grands seigneurs de la noblesse et du clergé, les principaux membres du parlement et des autres cours, avec les officiers de la ville, et les députations de tous les corps de métiers, animées du même zèle pour la réforme des abus et la fondation d'une sage liberté. L'assemblée du 19 avril, et les remontrances qui en furent le résultat, présentèrent un grand et noble spectacle. Des combats et des fêtes succédaient à ces délibérations, et ajoutaient une couleur chevaleresque à ces temps singuliers; et l'enthousiasme s'exhala jusqu'à l'ivresse parmi les défenseurs de ces causes populaires, lorsque les duchesses de Longueville et de Bouillon, toutes deux d'une éclatante beauté, traversèrent à pied la place de Grève, et montèrent à l'Hôtel-de-Ville, où elles déclarèrent « vouloir « loger sous la garde des bourgeois, comme otages « de la fidélité de messieurs leurs maris, et de « leur zèle pour le service de la ville et du parlement. »

Après cette époque il ne resta plus qu'un simulacre de l'administration municipale; le long règne de Louis XIV, son gouvernement absolu, le faible ministère du cardinal de Fleury, laissèrent remplacer l'élection libre et populaire des

officiers municipaux par la vénalité de leurs charges et l'influence de la faveur royale. « Les maximes du courage, disait Omer Talon, sont endormies, et avec elles la liberté. » Mais ce feu sacré ne fut point éteint, et il devait bientôt se reproduire dans la plus vaste explosion.

Nous touchons au plus grand drame politique que nous offre l'histoire des peuples; et ce drame, son théâtre, ses acteurs, se trouveront à l'Hôtel-de-Ville de Paris, et, comme jadis, appartiendront à l'action municipale de cette grande ville. Nous avons vu dans le tableau qui précède combien la population industrielle s'était accrue; l'organisation des corps de métiers, des *bourgeois hansés*; l'influence qu'ils exerçaient dans tous les événements importants; la puissance même de Louis XIV, aidé de l'appui de la noblesse et du clergé, avoit peine à comprimer l'élan de la liberté, et les triomphes, les fêtes du grand roi, n'apportaient que de faibles diversions au mouvement des esprits. Le long sommeil des parlements, ces défenseurs du peuple, le silence de la presse, ne pouvaient tromper la sagacité d'un peuple actif, laborieux, éclairé. Louis XIV le sentit, et l'orgueil de ce monarque impérieux en fut blessé, il songea à porter à Versailles le siège de son gouvernement. Il se sentait gêné, dit Saint-Simon, dans une ville

où les actes de son autorité trouvaient une critique journalière.

Cette mesure impolitique eut une grande influence sur les événements qui suivirent; la cour fut nécessairement accompagnée des personnages les plus considérés, mais qui perdirent, en quittant Paris, le peu d'influence qu'ils y exerçaient. La société ou ce qu'on appelait le monde présentait alors une réunion d'hommes pris dans toutes les classes, noblesse, finance, bourgeoisie, littérature, unis entre eux par l'attrait de l'esprit et le charme des jouissances de la vie qui ne connaissent ni étiquette ni supériorité; les arts et les sciences, les plaisirs et le goût régnaient à Paris en opposition avec la cour qui jalousait leur influence. On allait à Versailles solliciter des faveurs, et on venait en jouir à Paris. La cour avait le pouvoir de droit, mais Paris avait la véritable puissance de fait; la puissance qu'on appelle la mode dans les temps frivoles, et l'opinion dans les moments sérieux. De ce mouvement des esprits qui ne se portait autrefois qu'à de vaines critiques, était né, sous Louis XV, une fermentation sourde, un besoin d'innovation qu'il eût été habile de satisfaire, mais qu'on résolut de comprimer. Voyons, pour arriver à ce but, quelle était l'organisation politique.

L'administration municipale de Paris était par-

tagée entre le parlement, le bureau des finances, la chambre des bâtiments, le lieutenant-général de police, ou le Châtelet, le prévôt des marchands et échevins, ou le bureau de ville.

Le parlement avait l'administration d'une partie des prisons, la haute police et la juridiction sur toutes les affaires municipales qui ne ressortissaient pas au conseil d'état, telles que la grande voirie.

Le bureau des finances avait une juridiction en matière de grande voirie, immédiatement, et en matière de petite voirie, par l'intermédiaire des commissaires.

La chambre des bâtiments avait la police de surveillance sur les bâtiments, la juridiction de cette police; elle connaissait en outre des contestations privées sur le fait des constructions.

Le lieutenant-général de police avait d'abord toute la police des personnes; plus, quant aux choses, le nettoyage, l'illumination, les halles et marchés, la boucherie, l'exécution des statuts et réglemens des corps et communautés; les poids et mesures, le Mont-de-Piété, le bureau des nourrices, le corps des pompiers, la voirie de Montfaucon, etc. Il exerçait dans Paris et sa banlieue, en matière de police, la même autorité que les intendants des généralités.

Les prévôts des marchands et les échevins géraient les revenus communaux; ils avaient les

travaux publics et l'administration des boulevards et des fontaines; la police administrative et contentieuse sur les ports, quais, ponts; les approvisionnements et l'exercice de la voirie sur quelques points.

Il est aisé de voir combien cette organisation, résultat de lois rendues à diverses époques, était vicieuse, par le conflit des attributions entre l'autorité municipale et le gouvernement, et le défaut d'unité pour le maintien du bon ordre. Elle aurait pu suffire néanmoins tant que les citoyens n'avaient aucun lien entre eux, et que la force publique pouvait se porter sur un point menacé. Mais cette action devenait impuissante devant une circonstance quelconque qui aurait appelé les habitants à se réunir et à établir entre eux des relations politiques.

Cette circonstance se rencontra, pour Paris, dans la convocation des états-généraux, sous la forme de ceux de 1614. Ici commence, pour l'Hôtel-de-Ville et le pouvoir municipal de Paris, une série d'événements plus importants, d'une plus haute portée, que nous chercherons à retracer fidèlement dans un second chapitre.

ALEXANDRE DE LABORDE.



LE THÉÂTRE-FRANÇAIS.



On ne sait quel jour d'une année inconnue, de malins clercs au parlement s'avisèrent de monter sur la fameuse Table de marbre, dans la grand'salle du Palais, et là, en présence d'une foule ébahie, jouèrent effrontément les *farces*, dont la religion et la royauté faisaient ordinairement tous les frais. Certes les nouveaux acteurs n'étaient pas les comédiens du roi. Car un roi absolu de ce temps, et un bon encore, celui qui fut nommé le Père du peuple, Louis XII, ne se vit pas même respecté de ces hardis faiseurs de

travaux publics et l'administration des boulevards et des fontaines; la police administrative et contentieuse sur les ports, quais, ponts; les approvisionnements et l'exercice de la voirie sur quelques points.

Il est aisé de voir combien cette organisation, résultat de lois rendues à diverses époques, était vicieuse, par le conflit des attributions entre l'autorité municipale et le gouvernement, et le défaut d'unité pour le maintien du bon ordre. Elle aurait pu suffire néanmoins tant que les citoyens n'avaient aucun lien entre eux, et que la force publique pouvait se porter sur un point menacé. Mais cette action devenait impuissante devant une circonstance quelconque qui aurait appelé les habitants à se réunir et à établir entre eux des relations politiques.

Cette circonstance se rencontra, pour Paris, dans la convocation des états-généraux, sous la forme de ceux de 1614. Ici commence, pour l'Hôtel-de-Ville et le pouvoir municipal de Paris, une série d'événements plus importants, d'une plus haute portée, que nous chercherons à retracer fidèlement dans un second chapitre.

ALEXANDRE DE LABORDE.



LE THÉÂTRE-FRANÇAIS.



On ne sait quel jour d'une année inconnue, de malins clercs au parlement s'avisèrent de monter sur la fameuse Table de marbre, dans la grand'salle du Palais, et là, en présence d'une foule ébahie, jouèrent effrontément les *farces*, dont la religion et la royauté faisaient ordinairement tous les frais. Certes les nouveaux acteurs n'étaient pas les comédiens du roi. Car un roi absolu de ce temps, et un bon encore, celui qui fut nommé le Père du peuple, Louis XII, ne se vit pas même respecté de ces hardis faiseurs de

moralités. Il leur permit tout, hors l'honneur des femmes, ordonnant de réprimer et de pendre, seulement dans le cas où ils atteindraient la reine. Il faut bien que la reine n'ait pas été *allusionnée*, car il n'y eut pas d'acteur pendu; et la liberté resta sur la Table de marbre jusqu'à François I^{er}, le restaurateur des lettres, qui établit le premier la censure, en même temps qu'il exilait Marot. De là sans doute son très-glorieux surnom.

L'exemple des clercs du parlement entraîna les clercs du Châtelet à représenter aussi des *moralités* à la porte même du Châtelet, puis les collégiens en firent autant dans leur collège. Vinrent enfin les confrères de la Passion, comédiens de profession, qui, ayant obtenu un privilège exclusif par lettres patentes de l'année 1402, établirent leur théâtre dans une salle de l'hôpital de la Trinité, rue Saint-Denis. Déjà donc il ne s'agit plus de jeux d'écoliers, de passe-temps des apprentis procureurs, de récréations des clercs au parlement; voilà un théâtre établi, une profession reconnue, avouée par lettres patentes, protégée même par un privilège exclusif. Dès-lors l'existence des fous du roi est menacée, ils feront bientôt place aux comédiens ordinaires; bientôt les confrères de la Passion s'appelleront troupe royale; les Gaillette et les Triboulet s'en vont; la royauté les suivra de

près; car, l'imprudente, elle prendra les fous du peuple; car Guillot Gorju, Turlupin et Brus-cambille feront rire une reine aussi bien qu'une poissarde; les mêmes seront acteurs à la cour comme à la halle! le peuple et les rois riront ensemble devant les mêmes tréteaux! Malheur aux rois!

Mais n'anticipons point. Les confrères de la Passion occupèrent, en 1548, l'ancien hôtel des ducs de Bourgogne qu'ils avaient acheté. Quarante ans plus tard, ils furent forcés d'abandonner leur hôtel à des comédiens nouveaux que le public protégeait contre le privilège des anciens, parce qu'il préférait le répertoire de ces nouveaux venus aux vieilleries des confrères, et les innovations dramatiques de Jodelle, Lapéruse et Garnier, au *rococo* des *Mystères* et au *classique* de la Passion. Ainsi le privilège dut céder à la force de l'opinion. La troupe, dite royale, se retira devant celle du peuple; la cour fut donc forcée une seconde fois de prendre ses plaisirs au gré de la ville.

En 1600, les comédiens de l'hôtel de Bourgogne ouvrirent leur théâtre trois jours dans la semaine, et, pour subvenir au besoin extraordinaire de comédies nouvelles, après cette innovation, ils s'attachèrent le poète Hardy, grand faiseur de pièces, qui ferait passer aujourd'hui Scribe même pour un auteur *fainéant*. Il com-

posa alors près de huit cents pièces dont il nous reste à peu près quarante, et qui, certes, n'ont pas d'esprit comme quatre.

Théophile, Racan, Mairet, Gombault vinrent ensuite qui le surpassèrent, non pas en fécondité, mais en mérite. Encouragés par leurs succès, les premiers ils consentirent à laisser imprimer, en toutes lettres, leur nom sur l'affiche des comédiens. Jusque-là, les comédiens, quand ils donnaient une pièce nouvelle de Hardy, se contentaient de mettre sur l'affiche que leur poète avait travaillé cette fois sur un sujet excellent : c'était bien inutile de nommer l'auteur, car il n'y en avait qu'un, et le public connaissait son poète autant que ses comédiens.

Si l'affiche et les noms ne suffisaient pas, pour remplir la salle, alors les acteurs battaient le tambour à la porte de leur hôtel et à la pointe Saint-Eustache. Ils prenaient ainsi les spectateurs par les oreilles. Aujourd'hui, ils leur crèvent les yeux avec les majuscules de l'affiche. Rien n'est changé!

Le spectacle commençait à deux heures de l'après-midi et durait jusqu'à quatre heures et demie. Le théâtre, comme tous ceux élevés à cette époque, était construit dans un jeu de paume. On ne s'était pas même inquiété de changer la forme du carré long. A l'une des extrémités, l'estrade destinée à figurer le proscé-

nium des anciens; trois ou quatre châssis de chaque côté, une toile peinte dans le fond, quelques bandes de papier bleu au plancher pour faire les nuages; la décoration, ainsi faite *a priori*, était inamovible. Toujours les nuages de papier bleu, dehors comme dedans, en plein air comme en prison, comme dans un palais, une forêt, une église. Seulement on tirait la tapisserie du fond pour avertir le spectateur que le lieu de la scène changeait. Le public était placé plus mal encore. Aux longues murailles du jeu de paume s'appuyaient deux ou trois rangs de galeries en charpente, disposées de façon que la moitié des assistants ne voyait les acteurs que de côté, et que l'autre moitié, occupant les premières loges, ce que l'on appelait les bonnes places, à l'autre bout de la salle, pouvait bien voir les acteurs en face, mais ne les entendait pas. Au parterre, il est vrai, on se tenait plus près du théâtre, mais il fallait y être debout, et braver mille inconvénients qu'un auteur contemporain énumère ainsi : « Le par-
« terre, écrit-il, est fort incommode à cause de
« la presse; il s'y trouve mille marauds mêlés
« avec les honnêtes gens auxquels ils veulent
« faire des affronts; ils cherchent querelle pour
« un rien, mettent l'épée à la main, et inter-
« rompent la comédie. Dans leur plus parfait
« repos, ils ne cessent de parler, de crier, et de

« siffler; et, parce qu'ils ont peu ou point payé
« à l'entrée, et qu'ils ne viennent là que faute
« d'une autre occupation, ils ne se soucient guère
« d'entendre ce que disent les comédiens. »

La troupe de l'hôtel de Bourgogne, dont Belle-rose était le chef et l'orateur, étouffa toutes les concurrences rivales que son succès avait fait naître autour d'elle. Les spectacles de la rue Michel-le-Comte, du faubourg Saint-Germain, ne firent qu'apparaître et disparaître. Molière même, en 1645, n'avait pu se soutenir au jeu de paume de la Croix-Blanche, avec quelques jeunes gens qui s'étaient joints à lui, et qui avaient donné à leur compagnie le nom d'Illustre-Théâtre. Molière avait été obligé de quitter Paris, et de parcourir la province. A lui seul pourtant était réservé de fonder un théâtre d'abord égal au théâtre de l'hôtel de Bourgogne, et qui devait ensuite l'anéantir en absorbant son public et ses acteurs.

Molière revint donc à Paris en 1658, avec une troupe exercée, débuta dans la salle des gardes du vieux Louvre, plut tellement au roi, qu'il en obtint de jouer alternativement avec les comédiens italiens sur le théâtre du Petit-Bourbon; et tellement à *Monsieur, frère du roi*, qu'il en obtint aussi d'ajouter à son théâtre le nom de *Théâtre de Monsieur*. Son succès grandit toujours. La troupe monta de droits en droits;

de cadette, elle devint aînée. Louis XIV prit à son service tous ceux qui la composaient, et, en 1665, le titre de *troupe royale* parut sur les affiches du théâtre de Molière. La mort du grand homme (je ne parle pas de Louis) jeta ses camarades dans l'affliction, plus encore dans l'embarras: pour comble de malheur, lorsqu'ils venaient d'engager Rosimont, fameux acteur du temps, dans l'emploi de Molière, quatre des plus forts d'entre eux, Baron, Lathorillière, Beauval et sa femme, les quittèrent pour entrer à l'hôtel de Bourgogne. Enfin Lulli, qui avait le privilège de l'Opéra, acquit le droit de faire représenter ses ouvrages dans la salle du Palais-Royal, dont Molière avait obtenu l'usage, quand celle du Petit-Bourbon, où il s'était établi à son retour, avait été démolie pour faire place à la colonnade du Louvre. La femme de Molière et sa troupe furent toutes deux veuves de leur chef, privées même de leurs principaux acteurs et de leur salle, la plus belle de Paris à cette époque. Elle avait coûté trois cent mille écus à bâtir tout exprès pour les représentations de *Mirame*, tragédie de cinq auteurs, dans laquelle le cardinal Richelieu avait trempé pour cinq ou six cents malheureux vers. C'était donc mille écus la rime que la France payait pour avoir un ministre auteur. Dieu! si M. Eugène de Pradel avait été ministre!

Les débris malheureux de la troupe de Molière proposèrent aux comédiens de l'hôtel de Bourgogne de se réunir à eux, et n'en reçurent qu'un refus durement exprimé. Alors, réduits à toute extrémité, ils achetèrent du marquis de Sourdeac et de Champeron, son associé, le théâtre de l'hôtel de Guénégaud, au jeu de paume de la Bouteille. Le roi ayant déclaré qu'il n'y aurait plus désormais que deux troupes de comédiens français dans Paris, l'une à l'hôtel de Guénégaud, et l'autre à l'hôtel de Bourgogne, le lieutenant de police, M. de La Reynie, fit une ordonnance pour l'ouverture du nouveau théâtre, concurremment avec l'ancien, et cet état de choses dura depuis 1673 jusqu'en 1680. Dans ce temps, le roi, sur l'avis qu'une seule troupe suffirait au service de la cour et de la ville, fit expédier l'ordonnance suivante :

DE PAR LE ROI.

« Sa Majesté ayant estimé à propos de réunir les deux troupes de comédiens établis à l'hôtel de Bourgogne et dans la rue de Guénégaud, à Paris, pour n'en faire à l'avenir qu'une seule, afin de rendre les représentations des comédiens plus parfaites, par le moyen des acteurs et des actrices auxquels elle a donné place dans ladite troupe, Sa Majesté a ordonné, et ordonne, qu'à l'avenir lesdites deux troupes de comédiens fran-

çois seront réunies pour ne faire qu'une seule et même troupe, et sera composée des acteurs et actrices dont la liste sera arrêtée par sadite Majesté; et, pour leur donner moyen de perfectionner ladite troupe, sadite Majesté veut que ladite seule troupe puisse représenter les comédies dans Paris; faisant défenses à tous autres comédiens françois de s'établir dans ladite ville et faubourgs, sans ordre exprès de Sa Majesté. Enjoint Sa Majesté au sieur de La Reynie, lieutenant général de police, de tenir la main à l'exécution de la présente ordonnance.

« Fait à Versailles, le vingt-unième jour du mois d'octobre 1682.

Signé, LOUIS.

COLBERT. »

Cette ordonnance fut signifiée aux comédiens, par Puymorin-Boileau, contrôleur général des menus-plaisirs et de l'argenterie, le 22 octobre de la même année.

Déjà Louis XIV, à Charleville, s'était occupé des comédiens français. Il avait fait écrire de la main même du premier gentilhomme de la chambre, le duc de Créqui, la liste des noms de ceux qu'il gardait à son service¹. Et puis, deux années après,

¹ Voici la note écrite de la main du duc de Créqui à la fin de la liste des noms et parts des comédiens français :

« S. M., désirant de réunir les deux troupes des comédiens qui représentent dans Paris, m'a ordonné de leur faire savoir

il accorda à la troupe ainsi composée une pension de douze mille livres de rente.

C'est là l'origine des subventions! la Comédie-Française est définitivement constituée! Un roi qui prouvait qu'on ne sait pas l'orthographe par la grace de Dieu, Louis-le-Grand, qui traitait aussi cavalièrement la grammaire que le parlement, songeait, jusque sous la tente de Charleville, aux tragédies de l'hôtel Guénégaud; il employait tout son savoir-faire à signer de sa propre main l'ordonnance de Colbert et la liste nominative du duc de Créqui; il accordait une somme immense, eu égard au temps et aux besoins de la troupe! Il s'inquiétait du sort de la Molière, de Rosimont, de Lathorillière, et fixait lui-même leur part et leur pension de retraite.

Il faut voir les registres de dépenses et de recettes de la Comédie-Française, à cette époque; on ne connaît rien de plus paternellement tenu que leur livre de ménage. Regardons un peu

que son intention est de garder à son service ceux dont j'ai écrit les noms dans ce mémoire. S. M. voulant qu'il soit exécuté dans toutes les formes, et ceux et celles qui n'y acquiesceront pas ne pourront dorénavant jouer la comédie dans Paris.

« A Charleville, le 18 août 1680. Signé, le duc DE CRÉQUI. »
Et plus bas : « La troupe de S. M. fera huit cents livres de pension aux comédiens italiens qui iront dorénavant jouer à l'hôtel de Bourgogne. Signé, le duc DE CRÉQUI. »

(NOTE DE L'AUTEUR.)

l'état des frais du *Malade Imaginaire*, par exemple :

Dépenses ordinaires et extraordinaires, 55 liv.

Décorateur et concierge, 7 liv. 10 s.

Aux figurants, 2 liv.

Vin de la répétition, 100 liv.

Pain de la répétition, 86 liv.

Vingt et une paires d'escarpins pour seize danseurs, trois musiciens, et deux sauteurs, à 3 liv. la paire, 63 liv.

Trente-trois paires de gants pour les musiciens et les danseurs, à 12 s. la paire, 19 liv. 16 s.

Au nommé Louis Hugot, menuisier, pour cinq jours de travail, à raison de 40 s. par jour, 10 livres.

A M. Desgrieux, pour trente-six paires de bas de soie, 365 liv.

Pour affiches extraordinaires, et le barbier, 4 liv.

Pour supplément à l'habit de M. de Lathorillière, 3 liv.

Bois, braise, à Morisset, à Breton et à Pierrot; à la Crosnier, pour avoir ôté les neiges, 9 liv.

Chandelle des religieux, à la porte, 1 liv.

Aux soldats, 8 liv.

A M. Prévost, chandelier, qui a fourni quatre-vingt-quatre livres de chandelles pour les répétitions.

titions, à 7 s. la livre, suivant son mémoire quit-tancé, 29 liv.

Tels étaient les frais ordinaires et extraordinaires de la Comédie-Française; ainsi, le *Malade Imaginaire* a coûté quatre-vingt-quatre livres de chandelles à monter! Il paraît aussi qu'on buvait, qu'on mangeait aux répétitions. Le vin, le pain, et la chandelle, c'étaient les grandes dépenses; et l'on ne payait alors que 30 livres par jour de loyer et de pension. Aujourd'hui que l'on ne boit plus aux répétitions, et que le théâtre a près de 200,000 fr. de pensions à payer par année, il serait curieux de voir combien coûte à monter une pièce nouvelle, comme *Le Roi s'amuse*. Il serait curieux de voir si le décorateur se contenterait de 7 liv. 10 s. à partager avec le portier; si le machiniste serait modeste à la façon de Louis Hugot, le menuisier; si un supplément de 3 francs suffirait aux habits des modernes Lathorillière. Et pourtant alors, tous les grands seigneurs étaient tributaires du théâtre! les uns y avaient des loges, les autres des banquettes jusque sur la scène. Les comédiens leur faisaient crédit même. Il y a, dans les archives, un registre sur lequel on voit figurer les plus grands noms, comme débiteurs du théâtre: le prince de Condé pour une somme de 18 livres; le duc de Chartres, 420 liv.; le duc de Ma-

zarin, 266. De La Popinière doit 4 liv. pour *Athalie*; l'ambassadeur de Hollande, 18 pour *le Vieux Célibataire*; de Maurepas, de La Marche, Dorat, Boufflers, et d'autres. On arrivait là, à l'entrée, sans argent, on disait, en enflant les joues.... «J'ai oublié ma bourse; vous mettrez cela sur mon compte...» Les employés saluaient, et laissaient passer monsieur le marquis, monsieur le duc; et monsieur le marquis, et monsieur le duc devenaient débiteurs du théâtre; on inscrivait leur nom et le prix de leur place, et au bas on ajoutait *reçu* quand ils avaient payé.

Le reçu manque presque partout. Mais le bourgeois qui n'avait pas crédit, était là pour payer à la porte; et le prix des places avait déjà été doublé, après la seconde représentation des *Précieuses Ridicules*, à cause du grand succès de la pièce.

Le reste des dépenses est marqué chaque jour avec un ordre tout aussi patriarcal. Leur journal est clair comme un compte rendu du président Jakson. Par l'inspection des registres on apprend bien ce que coûtèrent les différentes pièces du répertoire:

A M. Corneille, pour la tragédie de *Bérénice*, 2000 liv.

A M. Boyer, pour *Bonaxare*, deux cents louis

d'or dans une bourse de velours et de soie.

A M. Lacalprenède, 800 liv. pour une tragédie qu'il doit faire.

M. Lacalprenède recevait donc une prime du Théâtre-Français. On payait donc d'avance le génie de Lacalprenède alors; fiez-vous donc aux réputations contemporaines.

On voit aussi que déjà, à cette époque, les affaires se traitaient à table, et que les comédiens prenaient leurs auteurs comme les ministres quelquefois ont pris nos députés.

Pour un dîner fait avec MM. de Corneille et de Visé, payé à M. La Thuilerie 20 liv.

Puis les recettes de chaque soirée sont écrites dans le plus grand détail, et signées du semainier. A la vue seule de la physionomie du registre, sans regarder les chiffres, on sait quand la société prospère ou quand elle est indigente. Dans les phases de fortune, ses registres sont imprimés; à l'état de décadence, ils sont écrits à la main: et c'est une alternative à peu près égale de bien et mal, de l'imprimé et de l'écrit.

Cependant les comédiens français ne restèrent pas long-temps paisibles possesseurs de leur théâtre de l'hôtel Guénégaud, et se virent pourchassés, en 1688, par messieurs de Sorbonne, qui ne les voulaient pas pour voisins. « En accep-

« tant le collège des Quatre-Nations, messieurs

« de Sorbonne, dit Racine dans une de ses lettres
« à Boileau, ont demandé pour première condi-
« tion qu'on éloignât les comédiens de ce col-
« lége. Ils ont déjà marchandé des places dans
« cinq ou six endroits; mais partout où ils vont,
« c'est merveille d'entendre comme les curés
« crient. Le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois
« a déjà obtenu qu'ils ne seroient point à l'hôtel
« de Sourdis, parce que de leur théâtre on au-
« roit entendu tout à plein les orgues, et de
« l'église on auroit parfaitement bien entendu les
« violons. Enfin, ils en sont à la rue de Savoie,
« dans la paroisse de Saint-André-des-Arcs. Le
« curé a été aussitôt au roi, lui représenter qu'il
« n'y a bientôt plus dans sa paroisse que des au-
« berges et des coquetiers; si les comédiens y
« viennent, que son église sera déserte. Les
« grands Augustins ont été aussi au roi, et le
« P. Lembrochons, provincial, a porté la pa-
« role. Mais on prétend que les comédiens ont
« dit à sa majesté que les mêmes Augustins qui
« ne veulent pas les avoir pour voisins, sont fort
« assidus spectateurs de la comédie, et qu'ils ont
« même voulu vendre à la troupe des maisons
« qui leur appartiennent dans la rue d'Anjou,
« pour y bâtir un théâtre, et que le marché se-
« roit déjà conclu si le lieu eût été plus com-
« mode. M. de Louvois a ordonné à M. de Lacha-

« pelle de lui envoyer le plan du lieu où ils veulent bâtir dans la rue de Savoie. Ainsi on attend ce que M. de Louvois décidera. Cependant l'alarme est grande dans le quartier; tous les bourgeois qui sont gens de Palais trouvent fort étrange qu'on vienne leur embarrasser leur rue. M. Billard surtout, qui se trouvera vis-à-vis de la porte du parterre, crie fort haut: et quand on lui a voulu dire qu'il en auroit plus de commodité pour s'aller divertir quelquefois, il a répondu fort tragiquement: « Je ne veux point me divertir. »

Voilà M. Billard immortalisé, parce que sa maison devait se trouver vis-à-vis la porte du parterre!

Les comédiens finirent par trouver un emplacement qui leur convint, et qui ne força point M. Billard à se divertir. Ils acquirent le jeu de paume de l'Étoile, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, et y firent élever, sur les dessins du célèbre architecte François D'Orbay, un théâtre qui s'ouvrit, en 1689, par la tragédie de *Phèdre*, et qui ferma, en 1770, par *Béverley*, drame de M. Saurin. Ce théâtre forme maintenant un magasin de papier, et l'atelier de peinture du baron Gros, vis-à-vis le fameux café Procope, qui, dans ce temps-là, était le rendez-vous de tous les beaux-esprits parisiens, et n'est plus fré-

quenté à cette heure que par les étudiants de première année.

La comédie fut établie provisoirement dans la salle du château des Tuileries, à côté de la chapelle; elle occupa, pendant douze années, ce théâtre bâti d'après les dessins de Vigarani, pour la représentation de la *Psyché* de Molière. Cependant MM. de Peyre et Wailly leur construisaient sur l'emplacement de l'hôtel de Condé, au faubourg Saint-Germain, un nouveau théâtre qui fut inauguré, le 9 avril 1782, par une comédie épisodique de M. de La Harpe, intitulée *Molière à la nouvelle salle*; et deux années après, le *Mariage de Figaro* mit à l'essai les planchers de la salle, en entassant là tout Paris deux cents fois de suite. Sans les troubles de la révolution, il est probable que la Comédie-Française n'eût point quitté la salle nouvelle. Mais à la suite des représentations de *Paméla*, comédie en cinq actes et en vers de M. François de Neufchâteau, tous les comédiens français furent arrêtés. Ce fut dans la nuit du 3 au 4 septembre 1793 que cette mesure politique s'exécuta. Et de cette nuit date la clôture de la Comédie au faubourg Saint-Germain.

Dès-lors la société se démembra. Après le 9 thermidor an II, les comédiens français, rendus à la liberté, allèrent les uns rue Richelieu, les

autres rue Feydeau, où ils alternaient avec la troupe d'opéra comique; les autres rue de Louvois. Cette dernière troupe était la plus renommée, comptant parmi ses acteurs Larive, Saint-Prix, Dupont, Saint-Phal; mesdames Raucourt, Thénard, Joly, Fleury, et Mézeray. Mais sa durée ne fut pas longue; après la nouvelle tempête du 18 fructidor, le théâtre Louvois, dont les acteurs étaient mal vus du directoire, fut fermé par ordre le 24 du même mois. A la suite de ce coup d'état, les victimes de la rue de Louvois tournèrent les yeux vers leur ancienne salle du faubourg, qui venait d'être restaurée, et avait pris le nom grec d'Odéon. Ils s'associèrent la troupe comique de Picard, Habert, Varennes, et Valville. Ils y restèrent jusqu'à ce que le feu eût consumé leur salle, le 28 ventôse an VII, après la première représentation de *l'Envieux*, comédie de M. Dorvo.

Le gouvernement se chargea de réunir tous les membres qui composaient la société avant la révolution, et la reconstitua sur ses anciennes bases au théâtre de la République, rue de Richelieu, le 11 prairial an VII, en y établissant les acteurs dispersés çà et là, rue Feydeau, à l'Odéon, et en province. Mais la troupe comique dont Picard était acteur, et dont ensuite il devint le chef, se proposa de satisfaire au désir des gens

de lettres en formant un second Théâtre-Français. Ces nouveaux comédiens obtinrent du public le surnom d'*infatigables*; et plus tard, quand la France eut voté un empereur, ils devinrent les comédiens de l'Impératrice. Aussi, lorsque Napoléon voulut réduire le nombre des théâtres de Paris, il confirma l'arrêté du ministre de l'intérieur, en date du 25 avril 1806, par lequel le théâtre de l'Impératrice était élevé au rang des quatre grands théâtres. Puis, ayant ordonné de reconstruire l'Odéon, il fit fermer la salle Louvois aux comédiens de l'Impératrice, qui ouvrirent le nouvel Odéon le mercredi 15 juin 1808.

Alors les comédiens français de la rue Richelieu étaient nommés les comédiens ordinaires de l'empereur; alors il y avait un premier chambellan dont les fonctions équivalaient à celles de premier gentilhomme de la chambre du roi. M. le comte de Rémusat, premier chambellan, chargé de la comédie, signait les engagements de mesdemoiselles Bourgoing et Volnay, comme le duc de Créqui avait signé jadis les parts de la Beauval et de la Molière.

Napoléon ne se montra pas plus insouciant envers les comédiens que Louis XIV. L'un s'était occupé d'eux à Charleville, l'autre s'en inquiéta jusque dans le Kremlin, avec cette différence que le premier ne fit qu'apostiller la liste

de ses acteurs écrite par son gentilhomme, et que l'autre rédigea de sa propre main l'acte constitutif de leur société. L'empereur ne se montra pas moins généreux que le roi. Les comédiens français, qui avaient reçu jadis douze mille livres de rente, touchaient quatre cent mille francs de libéralités impériales, à titre purement gratuit, car ils n'avaient pas de subvention fixe; et ils pouvaient bien s'en passer après le décret impérial qui limitait le nombre et réglait le genre des théâtres de la capitale. Ces faveurs insignes ramenèrent de beaux jours à la Comédie-Française. Son foyer se rouvrit pour les poètes et les grands seigneurs, à qui Napoléon avait permis Paris d'abord, et plus tard les Tuileries. On ne voyait plus Voltaire, Beaumarchais, Boufflers, Le Sage; c'étaient maintenant MM. Ducis, Arnault, Jouy, et l'auteur d'*Artaxerces*, et l'auteur d'*Omasis*, qui hantaient à leur tour les gentilshommes revenus de l'émigration. On voulait recommencer des mœurs qui étaient finies; même ardeur à la critique, même zèle d'épigramme, même amour de l'anecdote et du scandale, que dans le bon vieux temps. Il fallait entendre un ancien cornette de la bataille de Rocroy, le doyen des poètes et des colonels français, qui reçut plus tard, à ce double titre, la croix de Saint-Louis, M. le marquis de Xime-

nès, avec ses façons hardies et son franc parler de grand seigneur, dire à son confrère M. Baour-Lormian: « Vous faites des tragédies, vous! n'est-ce pas? J'ai connu M. de Voltaire; il faisait des tragédies aussi, mais il ne les faisait pas comme vous. » Puis le vieux duc de Lauraguais qui disait à Baptiste cadet: « Vous avez la figure bête, les mains bêtes, les pieds bêtes; de la tête aux pieds, vous êtes fait pour jouer les bêtes. » Et plus tard le critique des critiques, M. Geoffroy, qui, en parlant de mademoiselle Georges et de mademoiselle Duchesnois, écrivait *la belle et la bonne*. Or, la bonne lui répondait en colère qu'elle voulait être belle, et la belle, qu'elle voulait être bonne; et le journaliste était forcé d'expliquer à l'une qu'elle était belle, parce qu'elle était bonne, et à l'autre, qu'elle était bonne, parce qu'elle était belle. Et tout ce spirituel galimatias à propos de la rivalité des deux actrices, qui rappelaient alors les querelles célèbres jadis de la Dumesnil et de la Clairon, ces deux émules si envieuses l'une de l'autre, dont l'histoire a conservé le trait suivant de jalousie: Dans la *Sémiramis* de Voltaire, il y a deux coups de tonnerre, le premier dans une scène jouée par la Dumesnil, le second dans la scène de mademoiselle Clairon. Or, le machiniste, qui avait fait son premier coup de tonnerre, ne savait

plus comment faire le second; il craignait de donner celui-ci plus faible ou plus fort que celui-là; il ne voulait pas commettre d'injustice, et voulait faire autant de bruit pour l'une que pour l'autre, car il connaissait leur susceptibilité exquise, et l'énormité de leur ressentiment. Fort embarrassé, du haut de ses châssis il cria à mademoiselle Clairon : « Mademoiselle? — Hé bien! — Comment le voulez-vous? — Comme celui de mademoiselle Dumesnil. » Et le machiniste fit ronfler également son tonnerre impartial.

Lorsque la France fut redevenue un royaume, et qu'elle eut perdu un empereur et une impératrice pour un roi sans reine, l'Odéon ne pouvant pas être nommé de la femme de Louis XVIII qui était veuf, fut, après son incendie en 1820, appelé second Théâtre-Français.

La restauration, qui recueillait le plus de débris monarchiques qu'elle pouvait du grand naufrage de 89, rendit la Comédie-Française au premier gentilhomme de la chambre du roi. En conséquence, M. le duc de Duras reprit possession du théâtre comme d'un héritage légitime qui lui venait de son père, premier gentilhomme de Louis XVI; ensuite on n'abrogea point le décret impérial qui avait fixé la quantité et le genre des spectacles; mais on y dérogea. La royauté ayant alors bien du monde à récompenser, ac-

corda, entre autres grâces, quelques privilèges de théâtre, et fut forcée ainsi, pour indemniser la Comédie-Française, de lui donner deux cent mille francs de subvention. Plus tard, un peu avant la mort de Louis XVIII, en 1824, la Comédie passa pour la première fois, des mains de M. de Duras, dans les attributions du ministre de la maison du roi, sous la surveillance d'un commissaire royal, à cause d'une lettre énergique écrite au premier gentilhomme du roi, par un des sociétaires, le plus distingué alors et le plus regretté aujourd'hui, M. Michelot, dont la retraite a été depuis trop prématurée pour l'honneur du théâtre et les plaisirs du public!

Enfin, à l'heure qu'il est, le second Théâtre-Français est réuni au premier, et par ordonnance de M. d'Argout, une seule troupe de comédiens doit suffire désormais au service de la cour et de la ville, comme on disait autrefois!

Il n'y a donc plus, en 1833, qu'un seul Théâtre-Français comme en 1680, lors de la jonction de ceux de Bourgogne à ceux de Guénégaud. Nous voilà donc à la fin de notre histoire, et nous ne sommes pas plus avancés qu'auparavant. Ouf! reposons-nous un peu de toute cette chronologie; sortons de ces dates, de ces noms de rues, de tous ces chiffres, de toutes ces recherches exactes sur les déménagements de la Comédie-

Française. Nous avons vu les principales vicissitudes du théâtre, et nous entrons sous le péristyle, à colonnes cannelées, où le Voltaire de Houdon grimace spirituellement dans son fauteuil, un quinquet sur la tête, et un pompier à ses pieds. Le Théâtre-Français a conservé des siècles passés je ne sais quel air de grand seigneur, même au milieu des désastres, même après la révolution de juillet, quand il n'a plus ni foyers, ni marquis, ni banquettes réservées sur la scène; quand les actrices ont à peine un amant, et presque toujours un mari, et plus de biographies; quand les acteurs sont tous honnêtes gens, établis, gardes nationaux, pères de famille, bourgeois tranquilles, ne changeant pas plus souvent de domicile qu'un boutiquier connu. Oui! dans ces foyers magnifiques, où les guirlandes et les amours bouffis du dix-huitième siècle surchargent encore les lambris; là où l'on voit toujours, encadrés d'or, les portraits des Clairon, des Dumesnil, des Lecouvreur, avec leurs têtes poudrées et leurs robes bouffantes; là où l'on croit trouver encore ces petits marquis pimpants, ces beaux-esprits si fiers, ces femmes illustres, tout ce monde enfin noble, élégant et artiste, on rencontre trois ou quatre bons sociétaires, qui se chauffent tranquillement les jambes, jouant aux dames, ou discutant la

loi communale et toute autre loi rapportée à la chambre des députés. Il ne reste plus rien donc du Théâtre-Français que des mots vides de sens et des locutions mortes.

En lisant sur l'affiche: « Les comédiens ordinaires du roi, » on se prend à sourire de ce titre honoraire, reste insignifiant d'une civilisation passée. Non! ils ne sont pas comédiens du roi, car ils sont électeurs, jurés, car on les enterre même à l'église comme d'autres. Quand ils étaient comédiens du roi, on disait la Molière, la Gaussin; maintenant c'est mademoiselle Mante, madame Menjaud. Quand ils étaient comédiens du roi, ils étaient infames, marqués au front comme des Bohèmes, ils changeaient de nom, ils dinaient chez les grands seigneurs, prêtaient leurs femmes aux grands seigneurs, changeaient de femmes avec eux: maintenant ils sont rangés, mariés, ils ont des noms de famille, s'appellent comme leurs pères, et baptisent leurs enfants; non! ils ne sont plus comédiens du roi!

Le Théâtre-Français est un monument national; et la question de savoir si le Théâtre-Français doit être subventionné du gouvernement est résolue par l'exemple de tous les temps! Il faut un sanctuaire immuable auquel l'art dramatique puisse confier sûrement ses chefs-d'œuvre! Il faut un lieu dépositaire des

richesses de la langue française; par conséquent une subvention large, un secours généreux, et tout-à-fait libéral! Tous les gouvernements que la Comédie-Française a vus se succéder si diversement, se sont accordés à la soutenir! Louis XIV, lorsque la Comédie-Française n'avait que trente livres de loyers et de pensions à payer par jour, leur fit un don de douze mille livres de rente pour subvenir précisément à couvrir ces trente livres de frais par jour. Du temps de Voltaire, dont les tragédies nouvelles jouées par Lekain, Clairon, Dumesnil, et les autres comédiens fameux, attiraient chaque soir la foule au théâtre, eh bien! le roi donnait cinquante-cinq mille francs de pure libéralité, et les loges du roi et de la cour rapportaient plus de deux cent mille francs par an; et les seigneurs nourrissaient les acteurs, leur fournissaient jusqu'aux habits à paillettes, ce qui fait que depuis on a toujours joué les pièces de Molière avec les costumes de Louis XV. Enfin, pendant les troubles révolutionnaires, la commune de Paris envoyait à la Comédie-Française, faute d'argent, du bois, de la toile, de l'huile. Prieur de la Côte-d'Or lui fit porter des assignats à pleines brouettes. L'empereur leur destinait quatre cent mille francs sur sa cassette. La restauration fut plus économe: les idées religieuses et l'obscurantisme qui présidaient au conseil du dernier roi devaient nécessairement nuire au

Théâtre-Français. M. de Corbière répondit à un des semainiers qui criait au secours pour la pauvre société: «Eh! mon Dieu, faites ce que vous voudrez, dansez sur la corde, faites venir des chevaux sur votre théâtre, gagnez de l'argent comme vous pourrez. Qu'avons-nous besoin de théâtres? Vos vieux chefs-d'œuvre sont imprimés, ils se conserveront bien sans vous! les autres, on n'en fera plus! il n'y a pas de mal à cela.»

On sait qu'alors trop d'allusions étaient à saisir contre la cour dans les chefs-d'œuvre de la scène française, et que *Tartuffe* et *le Mariage de Figaro* la blessaient encore de leur vieille actualité. On sait que les acteurs, avec leur titre de comédiens du roi, avaient repris leur *infamie* sous un gouvernement aussi catholique, et que Talma, à son lit de mort, devant l'intolérance des nouveaux venus, préoccupé de l'anathème, en 1826, avait sur sa table le livre du baron Denain de Cuvellier, *le Clergé et les Comédiens*, ouvert à la page où il était question des honneurs rendus à un comédien mort au seizième siècle, par ordonnance même de Louis XIII.

La révolution de juillet devait faire espérer un sort plus heureux aux sociétaires. Point. On augmente le nombre des théâtres, et l'on diminue la subvention de la Comédie-Française. Elle réclame, on lui répond que sous un régime de liberté, elle

doit perdre ses privilèges, se soumettre comme toute autre entreprise commerciale aux chances aléatoires de la concurrence; qu'elle attirera le public en lui donnant les meilleures pièces au meilleur marché possible; qu'elle est libre enfin: et néanmoins on lui impose un commissaire royal.

A d'autres que nous de souhaiter la moindre entrave à la liberté dramatique, et d'évoquer ici les décrets de restriction; il faut que tout le monde vive. A d'autres aussi de réprover le commissariat noblement et habilement exercé par M. Taylor.

Mais sortons un peu du dilemme: Le Théâtre-Français est-il une société particulière qui gère à ses risques et périls? Alors pourquoi l'intervention de la royauté, par son commissaire, dans la chose privée? C'est donc chose publique? Sans doute; car une nation n'a pas que des besoins matériels, des intérêts de coton et d'indigo; elle a aussi des besoins moraux qu'il faut impérieusement satisfaire.

La révolution de juillet devait être favorable à la vieille Comédie-Française. Cependant après les glorieuses journées, la salle est déserte, la caisse est vide, les comédiens sont réduits aux abois! La famine et la banqueroute sont à leurs portes, et pas un secours du gouvernement! Et, dans toute cette France si intelligente, dans ce pays

civilisé par excellence, dans Paris, la ville des arts et la ville riche, pas une main française qui s'ouvre, et ce sera un homme du Nord, un enfant de la Russie, qui viendra en aide à la Comédie-Française; c'est M. le comte Paul de Démidoff¹, qui,

L'amour des arts et surtout la prédilection spéciale que la famille de Démidoff montra toujours pour notre théâtre semblent héréditaires chez elle. On se rappelle que M. le comte de Démidoff le père appela à Florence une société d'artistes français, entretenus et payés à ses frais, et qu'il fit construire pour eux, dans son hôtel, une salle dans laquelle on représentait les chefs-d'œuvre de Corneille et de Racine. Dans le secours prêté, en 1830, par M. le comte Paul de Démidoff le fils à la Comédie-Française, il est une circonstance d'autant plus honorable que sa munificence a été complète et sans arrière-pensée. Il s'est bien gardé de réclamer depuis, malgré les succès de *Louis XI* et de *Clotilde*, la somme qu'il avait si noblement avancée. Au reste, une foule de traits du même genre ont signalé le séjour à Paris de cet illustre étranger. L'infortune et les arts ont trouvé maintes fois en lui un protecteur éclairé, libéral. Et, pour donner une idée du bien qu'il a fait, il suffirait de rappeler ici le secours mensuel de deux mille francs versé à la mairie du premier arrondissement, en faveur des pauvres; le don de dix mille francs accordé aux blessés d'Alger; l'offrande de quatre mille francs au profit des indigents, à l'époque où un bal fut donné pour eux à l'Opéra. Ajoutez à cela que jamais souscription ne lui fut présentée durant l'hiver rigoureux de 1830 sans que sa signature ait été accompagnée d'un riche tribut offert au malheur; que sa libéralité a fait distribuer à domicile des sommes considérables, et enfin que plus de cent mille francs ont été répandus, en son nom, parmi la classe indigente, dans l'espace d'une seule année. Certes on ne saurait faire un plus digne usage d'une immense fortune, et les arts, l'industrie et le

sans intérêt, prêtera généreusement cinquante mille francs à la Comédie-Française! et cela, en septembre 1830, au moment où il n'y aura plus ni subvention, ni commissaire royal, ni maison du roi. Honneur à M. Paul de Démidoff.

Avec ce secours inattendu, les comédiens ont payé leurs pensions arriérées aux vieux acteurs retirés et blanchis dans le service, aux employés qui se sont cassé bras ou jambes dans les machines du théâtre. Ainsi M. de Démidoff a rendu l'existence à quatre ou cinq cents personnes, qui ne vivent maintenant que du théâtre, parce que le théâtre a vécu d'eux. Il faut rendre justice aussi au désintéressement infatigable des sociétaires dont les parts sont nulles, ou presque nulles, puisqu'il y a peu ou point de bénéfice, et qui s'imposent chaque jour de nouvelles charges pour maintenir la société dans l'état où ils l'ont trouvée. C'est une grande maison qui se ruine, mais qui ne déroge pas et garde encore des habitudes dignes d'elle! C'est encore le seul théâtre où les auteurs aient le moins à se plaindre, et du cabotinage des comédiens, et des roueries du directeur! là, chacun a ses droits, chacun a son tour! C'est surtout le seul théâtre où vous puissiez entrer sans un mouchoir au

malheur, pour qui le retour de M. le comte de Démidoff à Paris serait une source d'encouragement et de bienfaits, lui ont donné depuis long-temps le *droit de cité* à Paris. (NOTE DE L'ÉDITEUR.)

nez, et d'où vous puissiez sortir sans toile d'araignées aux vêtements; le seul où l'on n'ait pas à craindre le guet-apens des trappes, l'obscurité des escaliers, l'angle des corridors, l'insolence des garçons. On y voit clair, on s'y chauffe, on ne tombe pas dans des abîmes sans fond.

Ils tiennent bien le ménage; ils ne boivent pas leur huile, et ne mangent pas leur bois, et je suis sûr que, dans leurs registres, on ne marque plus de pain ni de vin pour les répétitions! la plus stricte économie règne dans l'administration de leur pauvre république!

Depuis la mort de Molière on a parlé de la décadence du Théâtre-Français, comme on a parlé de la fin du monde dès son commencement. C'est l'histoire du poison lent de Fontenelle, qui passa quatre-vingt-dix ans de sa vie à s'empoisonner de café! Les amateurs du temps passé, les louangeurs de ce qui n'est plus, les vieillards surtout, ont enterré le théâtre avec chaque acteur qui succombait! Molière meurt, c'en est fait du théâtre! Puis le théâtre ressuscite pour mourir avec Baron; puis avec Lekain; encore avec Molé, avec Fleury: Talma meurt; cette fois, tout est perdu! N'ayez pas peur, il n'a pas fini de mourir; il en a plus à mourir que ce géant fabuleux qui vécut neuf fois! et la comédie n'est pas plus en décadence aujourd'hui que

jadis. La preuve en est dans les registres, où les recettes, signées des noms de leurs morts les plus illustres, sont tout aussi faibles que les recettes d'aujourd'hui, signées du semainier vivant le plus obscur! On voit 350 livres de recette, signé *Lekain*, comme on les verrait signé *Dailly*.

Mais autrefois la Comédie était soutenue, et les pièces n'avaient pas de mise en scène ruineuse! mais autrefois le décorateur se payait avec le concierge, et l'habit de Lathorillière se raccommodait pour trois livres! Maintenant que des théâtres rivaux déploient leurs riches décors et leurs brillants costumes, maintenant que les pièces sont faites pour les yeux plus que pour les oreilles, et que le costumier, le machiniste et le peintre font partie essentielle du poète, il faut de l'argent, beaucoup d'argent. Qu'une entreprise particulière croule ou prospère, n'importe, ordinairement il n'est besoin que de deux chutes pour l'anéantir. Mais le Théâtre-Français ne peut pas tomber; c'est une gloire toute pure, toute nationale; c'est l'entrepôt français de l'esprit humain. Or un gouvernement sorti de la lutte que l'ignorantisme avait engagée avec l'intelligence, doit une protection toute spéciale à cette grande tribune où l'opinion est montée si souvent, où l'humanité a toujours fait un progrès depuis les farces de l'hôtel de Bourgogne jusqu'au drame historique de la rue Richelieu:

d'abord Corneille, proclamant l'amour de la patrie et de la liberté, parce qu'il est enfant de la Fronde; Racine, expression d'un temps d'élégance et d'honnêteté; Voltaire le philosophe, osant dire devant des nobles fainéants:

Qui sert bien son pays, n'a pas besoin d'aïeux;
Beaumarchais, mettant le maître dans la dépendance du valet, montrant Almaviva esclave de Figaro, et l'aristocratie bafouée par le peuple!

Et, pour établir toutes ces innovations, quelles crises, quelles luttes! toujours il a fallu combattre! chaque soir a été un défi de la littérature d'aujourd'hui à la littérature d'hier. C'est *le Cid* qui épouvante l'Académie; c'est Voltaire, avec les coups de théâtre, qui révolutionnent les paisibles unités de Racine; c'est Lekain, qui ose jouer Orosmane sans habit à la française et avec turban: encore lui qui veut qu'on purge la scène des banquettes, et qu'on jette les marquis dans la salle.

C'est enfin Talma qui, à l'aide des traditions du peintre David, et des souvenirs républicains de la Grèce et de Rome, paraît le premier avec la jambe nue et l'épaule couverte du manteau; on ne saurait croire le scandale de cette étrangeté. On cria à *l'horreur*; Talma! fi! on l'appela *sans-culotte*, on le traita de *statue*; ses amis même l'abandonnèrent, ses parents aussi, jusqu'à M. Vanhove, son beau-père, qui, félicité

à cause d'un tel gendre, répondait : « Mon gendre ! ne m'en parlez pas ! au diable ses inventions ! je ne peux plus jouer *Agamemnon* dans cette maudite tunique : à la bonne heure le gilet et la culotte, on avait des poches au moins pour mettre son mouchoir et sa tabatière. »

Maintenant ce sont de nouveaux essais encore. Courage ! l'art ne peut ni reculer ni être stationnaire ; il va, il va toujours en avant. Si donc on a reconnu la légitimité d'un premier théâtre, si la Comédie-Française n'est pas destinée à périr, si le principe de la subvention est proclamé, il faut pourtant bien faire cette subvention utile, autrement les malheureux ne pourraient ni vivre ni mourir ; et la faire utile, c'est la faire grande, large, généreuse, digne enfin des comédiens ordinaires d'une grande nation.

FÉLIX PYAT.



LA
JEUNE FILLE MOURANTE.

ÉLÉGIE.



Bien que l'élegie que nous publions ici s'éloigne du cadre adopté pour le livre des *Cent et Un*, les lecteurs comprendront les motifs qui nous ont porté à faire une exception en faveur de la poésie si gracieuse et si pure de mademoiselle Cotte. Il était difficile de ne pas céder à la douleur et aux prières d'un père, lorsqu'à son titre d'homme malheureux il joignait les suffrages de plusieurs académies ; il était difficile de ne pas se rendre aux sentiments de juges aussi élevés que MM. Andrieux, Casimir Delavigne, Châteaubriand, et aussi capables d'apprécier de beaux vers et de touchantes infortunes.

Et puis, peut-être était-il bien de signaler

à cause d'un tel gendre, répondait : « Mon gendre ! ne m'en parlez pas ! au diable ses inventions ! je ne peux plus jouer *Agamemnon* dans cette maudite tunique : à la bonne heure le gilet et la culotte, on avait des poches au moins pour mettre son mouchoir et sa tabatière. »

Maintenant ce sont de nouveaux essais encore. Courage ! l'art ne peut ni reculer ni être stationnaire ; il va, il va toujours en avant. Si donc on a reconnu la légitimité d'un premier théâtre, si la Comédie-Française n'est pas *destinée à périr*, si le principe de la subvention est proclamé, il faut pourtant bien faire cette subvention utile, autrement les malheureux ne pourraient ni vivre ni mourir ; et la faire utile, c'est la faire grande, large, généreuse, digne enfin des comédiens ordinaires d'une grande nation.

FÉLIX PYAT.



LA
JEUNE FILLE MOURANTE.

ÉLÉGIE.



Bien que l'élegie que nous publions ici s'éloigne du cadre adopté pour le livre des *Cent et Un*, les lecteurs comprendront les motifs qui nous ont porté à faire une exception en faveur de la poésie si gracieuse et si pure de mademoiselle Cotte. Il était difficile de ne pas céder à la douleur et aux prières d'un père, lorsqu'à son titre d'homme malheureux il joignait les suffrages de plusieurs académies ; il était difficile de ne pas se rendre aux sentiments de juges aussi élevés que MM. Andrieux, Casimir Delavigne, Châteaubriand, et aussi capables d'apprécier de beaux vers et de touchantes infortunes.

Et puis, peut-être était-il bien de signaler

l'apparition trop courte, hélas! d'un être intéressant, dont la tendre piété offrait à la vieille d'un père un avenir de consolations et de joie, et dont le génie précoce promettait à la France une illustration de plus.

Nous mettons sous les yeux de nos lecteurs la lettre qui nous a été adressée par M. Cotte, et celles qui lui ont été écrites au sujet de cette touchante élogie.

I.

Belleville, le 28 novembre 1832.

MONSIEUR,

Pendant que les plus beaux génies de tous les pays s'unissent à l'envi pour réparer les revers d'une maison aussi recommandable que la vôtre, permettez à une infortune d'apporter son tribut à votre infortune. C'est un père malheureux qui vous présente la dernière production d'une fille incomparable que la mort lui a ravie. Tous les hommes célèbres qui ont lu ce chant du cygne mourant, l'ont regardé comme une merveille, et ont pris la plume pour déposer sur sa tombe le témoignage de leur douleur et de leur admiration. Vous trouverez, monsieur, cette élogie précédée des plus glorieux suffrages qu'un auteur puisse ambitionner. J'ai l'honneur de mettre sous vos yeux les lettres originales. Agréer, etc.

COTTE.

II.

SOCIÉTÉ ROYALE ET CENTRALE DE DOUAI.

MONSIEUR,

La société a été vivement émue à la lecture de votre lettre, et des pleurs ont coulé sur la touchante élogie que

votre douleur doit désormais regarder comme une source de consolations. Non, monsieur, la jeune vierge ne mourra pas tout entière : ses accents sont impérissables, la mort est au-dessous de la gloire. Vivez, père malheureux, pour nourrir vos regrets et les offrir aux mânes de votre fille. Dans deux jours, elle revivra cette fille chérie, au milieu d'une solennité, où les cœurs seront pénétrés de tristesse, où les esprits seront transportés d'admiration, lorsqu'une voix mélancolique répétera les doux chants du cygne. Quelques rayons de gloire vous apparaîtront sur la tombe que garde votre amour paternel, etc.

Agréer, etc.

PRONNIER, secrétaire-général.

III.

INSTITUT DE FRANCE.

(ACADÉMIE FRANÇAISE.)

MONSIEUR,

J'ai lu avec attendrissement et avec admiration la pièce de vers que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer manuscrite, et qui a été composée par mademoiselle votre fille, dans sa dernière maladie, lorsqu'elle était âgée de moins de quinze ans; c'est assurément un rare phénomène qu'un pareil talent dans un âge si tendre. J'ai surtout été touché de la piété filiale qui se fait sentir dans tout l'ouvrage : on voit que cette aimable personne regrette beaucoup plus son excellent père qu'elle ne regrette la vie. Je suis père aussi, monsieur; j'ai des filles : c'est vous dire que je comprends votre douleur, et que j'y compatis de toute mon âme.

Agréer, etc.

ANDRIEUX, secrétaire-perpétuel.

IV.

MONSIEUR,

Je vous dois des remerciements pour le plaisir que vous m'avez procuré, bien qu'il ait été mêlé d'un profond sentiment de tristesse. Il y a d'admirables inspirations dans les vers de mademoiselle votre fille : les Muses doivent la pleurer avec vous, et je crois qu'elle était réservée à de bien brillantes destinées.

Recevez, monsieur, avec l'expression de mes regrets sur une perte si douloureuse, l'assurance de ma considération très-distinguée.

CASIMIR DELAVIGNE.

V.

MONSIEUR,

Mauvais juge en poésie, mais bon juge en douleur, je sens quelle doit être la vôtre. Rien ne me paraît plus touchant, et n'offre une image plus triste et plus gracieuse à la fois, qu'une jeune fille chantant elle-même sa mort, et disant à propos de son père :

S'il vient, ah ! que sa fille ouvre encore au sourire
Une bouche flétrie, un œil faible et mourant !
Oui ! ranimons la mort : devant lui si j'expire,
Que je meure en lui souriant.

Carmina jam moriens canit exequialia. Tout cela, monsieur, peut exciter l'admiration d'un étranger, mais ne console pas un père. La jeune Muse n'est plus : la France qui a renié tant de souvenirs, avait cependant besoin pour les remplacer de conserver ses espérances.

Recevez, etc.

CHATEAUBRIAND.



LA
JEUNE FILLE MOURANTE.



MON DERNIER CHANT.

Mourrai-je tout entière ?

I.

Iphis mourante à son aurore,
Au sentier de la mort se traînait à pas lents :
Sa lyre murmurait encore
Ses dernières douleurs et ses derniers accents.

« Douce interprète de mes larmes,
O lyre à qui j'aimais à confier mon cœur,

Sur un père éperdu recueille mes alarmes ;
Va désormais pour moi parler à sa douleur.

« Infortuné ! bientôt de sa fille chérie
Il ne lui restera que ces chants superflus :
Va faire répéter à sa voix attendrie :
C'est le chant de la mort ; le doux cygne n'est plus !

« Soutiens ma voix , divin génie !
Ta main , quand je périrais , me doit tous ses trésors.
Viens à moi , non point tel qu'au matin de ma vie ,
Lorsque tu m'embrasas de tes premiers transports ;
Heureux jour où , lisant sur les pas de mon père ¹ ,
L'éclair du feu sacré rayonna dans mon sein ;
Beau jour où je te vis sublime comme Homère ,
Ou comme un immortel sur le trépied divin !

« Viens , mais tenant déjà la torche funéraire ,
Les yeux mouillés de pleurs , le front chargé de deuil ,
Effeillant sur ma tête une fleur éphémère ,
Suivant avec mon père une fille au cercueil !

« O père infortuné , seul objet de mes larmes !
Non , je ne pleure pas mes destins rigoureux :
Si ma vie est rompue , elle eut pour moi des charmes ,

¹ Elle lisait l'*Iliade*.

Et j'ai vécu long-temps dans quelques jours heureux.
Mais laisser le mortel qui forma mon enfance ,
Quand l'enfer contre lui s'armait de sa bonté !
Mourir , et cependant de ma reconnaissance
Le tribut n'est point acquitté !

« Ah ! j'espérais un jour soutenir sa vieillesse ,
Comme il soutint mes jeunes ans ;
Déjà , dans mon espoir , de larmes de tendresse
Je crus baigner ses cheveux blancs :
Déjà , dans mes transports , je saisissais ma lyre :
Je faisais les doux vœux que mon père avait faits ;
J'annonçais aux humains , dans mon pieux délire ,
Et mon bonheur et ses bienfaits.

« Je crus le voir un jour , comblé d'ans et de joie ,
Me bénir , m'embrasser , expirer dans mes bras...
Et mes jours de la mort seront bientôt la proie !
Et je vais le couvrir du deuil de mon trépas !

« Va , père malheureux , d'une main défaillante
M'offrir de noirs cyprès pour les fleurs de l'hymen ;
Va m'invoquer... O Dieux ! une fille mourante
Implore encor pour lui votre secours divin.
Dieux , exaucez mes pleurs ! soutenez sa constance ;
Des forfaits de ce monde offrez-lui le tableau ;

Dites-lui que le crime y poursuit l'enfance,
Et que les plus heureux expirent au berceau.

« Ah! dites-lui qu'un jour sa fille bien-aimée
Qui reposait au sein de la divinité,
Viendra se réunir à son âme charmée,
Pour la conduire au Dieu de l'immortalité.

« Là, d'amour, de bonheur, et de joie enivrée,
Je veux le présenter à ce Dieu d'équité,
Et par un long récit ravissant l'empyrée,
Révéler tous ses droits à la félicité.

« Dieu! m'écrirai-je enfin, tu dois ton héritage
Au mortel vertueux qui marcha dans ta loi :
Mais accrois le bonheur qu'avec toi je partage,
Place mon père auprès de moi.

II.

« N'entends-je point sa voix? Ah! cache-lui tes larmes,
Infortunée Iphis, cache-lui tes tourments.
Dieu! si son désespoir pénétrait tes alarmes;
S'il pouvait pressentir tous les maux que tu sens,
Il mourrait de douleur!... Et dans mon agonie,
Orpheline d'un jour, je pleurerais sa mort!

Avant de perdre, hélas! un vain souffle de vie,
Mon père... ô sort affreux!... je te perdrais encor!

« S'il vient, ah! que sa fille ouvre encore au sourire
Une bouche flétrie, un œil faible et mourant :
Oui, ranimons la mort; devant lui si j'expire,
Que je meure en lui souriant.

« Dieu répand sur ses maux un baume salutaire,
Ma fille, dira-t-il, dort d'un heureux sommeil...
Et moi, pour consoler mon père,
J'implorerai les dieux dans l'éternel réveil.

« Il vient... pâle, défait! et tu gémis, ma lyre!
Échappe à ses regards, suspends tes chants de deuil.

III.

« Il sort... Cruels adieux!... Tandis que je respire,
Je veux pleurer celui qui faisait mon orgueil.
Pour la dernière fois, éveille-toi, ma lyre :
Hâtons-nous d'exhaler les accents du cercueil.

« Voix consolante de mon père,
Encore quelques jours... encor quelques instants,
Je ne l'entendrai plus! Au marbre funéraire
Elle ira se répandre en longs gémissements.

« Son regard dans mes traits semblait chercher la vie ;
Et mes traits, malgré moi, trahissaient mes tourments.
Il m'a serré la main... — O fille trop chérie,

Tu m'aimeras encor long-temps!

Quel fléau sur ton front imprime ce ravage?

Mais non ; je me trompais... je ne crains rien pour toi.

— Oui, mon père, en mon cœur je sens le doux présage

D'un heureux avenir : dissipe ton effroi,

Tes yeux versent des pleurs! — Oui... je vois la colline

Où de tes premiers chants tu m'offrais les essais :

Tu lisais... à la voix de ma jeune Corinne,

Avec tout l'univers déjà je t'admirais :

Des arts, avec orgueil, je voyais la couronne

Déjà ceindre ton front jeune et victorieux.

Oui, j'en jure, ô mon Dieu! le deuil qui m'environne,

J'irai, je reverrai ces lieux;

Où ma fille s'assit, j'irai m'asseoir sans cesse,

Y répéter ses vers et mourir de douleur...

Où m'égarait, ô ciel! l'effroi de ma tendresse!

Tu me rendras ma fille, et ces jours de bonheur.

« Dis, verrai-je ta muse y déployer ses ailes?

Viendras-tu, chère Iphis... tu vois, sous ces ormeaux?

— Oui, je vois de Chaumont les buttes immortelles,

Et ce mont ennobli par de jeunes héros¹,

¹ Elle voyait de sa fenêtre les buttes de Chaumont et de Montmartre, où les élèves de l'École polytechnique arrêtaient l'armée ennemie en 1814.

Quand les aigles du nord reculèrent sans gloire,
Et que douze rois triomphants,
Foudroyés tout-à-coup sur leur char de victoire,
Tremblèrent devant des enfants!

« Déjà ma jeune main enlaçait des guirlandes¹

Pour ces jeunes vainqueurs;

Je destinai d'autres offrandes

Au pays que j'adore, à tous ses défenseurs.

IV.

« Oui, je les chanterai... Ranime-toi, ma lyre!

Je veux mourir Française!... Oui, le sacré délire

S'empare encor de moi!

O mère des héros, immortelle patrie!

Heureux qui perd la vie,

En combattant pour toi!

Sur le char foudroyant où grondait son tonnerre,

Déjà loin de la terre,

Il vole vers les cieus.

Ce qu'il eut de mortel, mère sublime et tendre,

Tu le prends dans ton sein; tu le joins à la cendre

De mille demi-dieux.

« Et moi, comme Ossian, sur les rochers galliques,

Nouvelle fille des Gaulois,

¹ Allusion à son poème intitulé *Poniatowski*, ou *la Retraite des quatre cent mille*.

D'un peuple de héros, dans mes vers prophétiques,
 Je chante ou je prédis les immortels exploits.
 Dans l'horreur des éclairs, je crois voir sur ma tête
 Les ombres des guerriers qu'a frappés le trépas;
 Je les entends encor tonner dans la tempête,
 Comme ils tonnaient dans les combats.

« De la jeune Colma je vois l'ombre plaintive
 En modulant des pleurs descendre dans nos bois :
 Je vois son père, hélas ! d'une oreille attentive
 Poursuivre en gémissant une si chère voix...

« Les voilà ces héros, dans leur gloire éternelle !
 Adieu, terre des arts ! vers le séjour divin,
 Ils montent : je conduis leur marche solennelle,
 Une lyre à la main.

V.

« — *C'est le chant de la mort ! s'est écrié mon père.*
Cygne sacré des cieux, tu ne descendras plus !
Mais Dieu prendra pitié de mon deuil solitaire,
Il ravira le père où seront tes vertus.

« Il s'éloigne à ces mots, et le divin génie,
 Dans ce dernier éclair épuisant l'agonie,
 Me voyait retomber vers le tombeau cruel.

J'en atteste des morts la cendre inanimée,
 J'ai vu couler les pleurs de cet enfant du ciel.
 Il veut me réchauffer ; sur son aile enflammée
 Me soulever... Je tombe aux pieds de l'immortel.

« Ainsi l'enfant de l'aigle, affranchi de son aire,
 S'étonnait de planer sur le vaste univers,
 Pour voir son grand empire, à côté de son père,
 Il suspendait son vol sur le trône des airs :

Soudain une flèche ennemie
 D'un fer profanateur perce l'oiseau des cieux ;
 Il vole à Jupiter, il arrive... et sans vie
 Succombe aux pieds des dieux.

VI.

« O vierge que j'aimais ! s'écria le génie
 En abaissant vers moi des yeux pleins de pitié,
 Tu meurs ; mais si je perds une nymphe chérie,
 Je sauverai d'Iphis la plus noble moitié.

« La fille de Lesbos est sortie immortelle
 Des flots où vainement crut l'engloutir la mort,
 Et les sons qu'elle adresse à l'amant infidèle
 Dans les cœurs attendris retentissent encor.

« Elle pleurait Phaon; tu pleures sur un père,
 Quand ce père pleure ton sort.
 Elle chanta l'amour perfide ou téméraire;
 Et l'amour filial t'inspire un saint transport.

« Sur la tombe des morts, je t'adopte... ô ma fille!
 J'en jure par le chant que ma voix t'a dicté,
 Je te joins pour jamais à ma sainte famille :
 Meurs au temps; je t'enfante à l'immortalité.

« Dans le temple des arts, aux mortels que j'inspire,
 J'irai lire les vers que mon cœur t'inspirait.
 Écoutez, leur dirai-je, écoutez... c'est ma lyre!
 Je formais ces accords; Iphis les répétait.

« Iphis était ma fille... Ah! consolez un père :
 Pères d'enfants chéris, vous êtes mes enfants.
 Votre sœur dans mes bras a fermé sa paupière;
 Ah! sauvons de l'oubli ses mânes triomphants.

« Au printemps de ses jours, victime condamnée,
 Qu'elle descende couronnée
 Au funèbre séjour.

Votre puissante voix est la voix du génie;
 Elle ouvre les tombeaux, et rend un nouveau jour.
 En apprenant qu'Iphis reçoit une autre vie,

Que son père mortel se console, et s'écrie :
Le dieu qui l'inspirait la rend à mon amour! »

VII.

Ainsi chantait Iphis : sa lyre languissante
 Murmurait... s'éteignait... comme un écho lointain;
 Et sa muse expira sur sa lèvre expirante,
 Le lendemain !

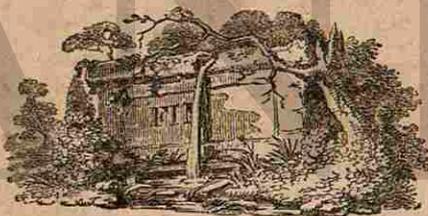
M^{LE} COTTE.

TABLE.



LA RÉVOLUTION DE JUILLET 1830, par M. DUPIN aîné.	Page 1
LES PASSAGES DE PARIS, par M. AMÉDÉE KERMEL.	49
ÉPITRE AU ROI DE BAVIÈRE, par M. DE PONGERVILLE.	73
LES JEUNES AVEUGLES, par M. DUFAU.	89
LA ROULETTE, par M. D'HERVILLY.	115
LE CABINET DES MÉDAILLES, par M. DUMERSAN.	131
UN ÉLÈVE DE DUCIS A PARIS, par M. O. LEROY.	143
LA PLACE ROYALE, par M. ARNOLD D'A-COSTA.	171
UN JEUNE RÉPUBLICAIN EN 1832, par madame SOPHIE PANNIER.	197
LE COMMISSAIRE DE POLICE, par M. HENNEQUIN.	219
LE SIÈCLE AU BAL, par M. REY DUSSUEIL.	247
L'ANCIEN COUVENT DES CAPUCINES A PARIS, par madame DESBORDES-VALMORE.	267
CHEVALIERS D'INDUSTRIE, par M. J. ARAGO.	291
PARIS MUNICIPE, CHRONIQUE DE L'HOTEL- DE-VILLE, par M. le comte ALEXANDRE DE LABORDE.	317
LE THÉÂTRE-FRANÇAIS, par M. FÉLIX PYAT.	359
LETTRES SUR M ^{lle} COTTE, } par MM. ANDRIFUX, C. DELAVIGNE, CHATEAUBRIAND.	
LA MORT D'UNE JEUNE FILLE, par M ^{lle} COTTE.	393

FIN DE LA TABLE DU TOME DIXIÈME.

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS



